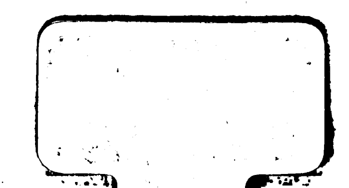



DOMI
NUS
ILLU
MINA
TIO
MEA
Taylor Institution.



ŒUVRES
COMPLÈTES
DE
P. J. BITAUBÉ.

IX.

Faute à corriger dans ce volume.

Page 457, *lig.* 10, aboli; *lisez* abolie.

HERMAN
ET
DOROTHÉE,

EN IX CHANTS;

TRADUIT DE L'ALLEMAND DE GOETHE.

SUIVI de Mémoires sur différens sujets de Littérature ancienne.

PAR P. J. BITAUBÉ,

MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE, ET DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BERLIN.

PARIS,

DENTU, Imprimeur-Libraire, Palais du Tribunat galeries de bois, n.° 240;

Et quai des Augustins (*ancienne maison DIDOT*), n.° 22.

AN XII. — 1804.


TAYLOR INSTITUTION
OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE
DU TRADUCTEUR.

Le Poëme dont je présente la traduction au public, peut être considéré comme une épopée d'un genre nouveau; l'auteur, sans recourir au merveilleux, ni prendre ses personnages dans les classes brillantes de la société, les rend intéressans par les situations où il les place, et par la peinture de leurs caractères.

La durée de l'action, très-courte, est d'une demi-journée. L'intérêt, excité dès l'entrée, va toujours en croissant. Le poëte parle peu en son propre nom; son poëme est souvent dramatique, ainsi que ceux d'Homère. Il offre même une singularité en ce qu'il

l'est dès le début; l'exposition du sujet est mise en action, et se fait par les personnages, comme dans un drame. Il enchérit sur l'exemple mis en précepte par Horace : *In medias res, non secus ac notas, auditorem rapit.* En général, l'auteur a imité le poëte grec en ce qu'il ne prépare les événemens qu'autant que le sujet l'exige ; la surprise ajoute à l'intérêt de la situation.

Entre plusieurs autres traits de ressemblance avec Homère, il transporte ses lecteurs au lieu de la scène par le tableau fidèle des mœurs et des usages, ce qui contribue à l'illusion. Ce tableau est souvent local, et doit l'être. Ceux qui veulent retrouver par-tout leurs habitudes, pourront en être blessés; il aura, au contraire, de l'intérêt pour un observateur et pour un ami de la nature.

A la simplicité du style, à la peinture naïve des passions, on prendrait cet ouvrage pour un des monumens d'une antiquité reculée. Le sujet est très-simple, mais le génie de l'auteur sait le féconder et l'agrandir; il y déploie quelquefois les plus grands mouvemens de l'éloquence. Avec quelle énergie il peint les beautés de la nature! son poëme doit plaire aux ames sensibles. On est touché de l'ingénuité des caractères de Dorothée, d'Herman et de sa mère : ingénuité qui naît de la sagesse et de la simplicité de leurs mœurs, et dont on voit un exemple remarquable dans l'aveu que Dorothée fait de son amour en présence de la famille et des amis, au moment qu'une forte émotion l'a troublée. Ce poëme est moral; la jeunesse, l'âge avancé y trouvent des leçons. Jamais on n'a mieux dépeint un amour ver-

tueux et délicat, témoin plusieurs situations où les deux amans sont placés, et sur-tout la scène si intéressante du berceau, au huitième chant.

L'auteur a l'art tour-à-tour d'attendrir ses lecteurs et de les égayer, sans qu'un de ces effets nuise à l'autre. Il y a même, dans son ouvrage, plusieurs récits qui produisent ces deux effets presque en même tems, entr'autres celui du pharmacien au premier chant; récit qui est pathétique par le fond, et qui a une teinte de comique par le caractère et le ton du personnage. Pour me servir de l'expression d'Homère, ces endroits font naître *un sourire entremêlé de larmes*.

La contrée où se passe l'action est indiquée, au moins à peu près, dans le poëme. Il est écrit en vers hexamètres.

On sait qu'il a la plus grande célébrité en Allemagne, où, depuis longtems, GOETHE est mis au rang des plus beaux génies dont elle s'honore. L'auteur d'*Herman et Dorothée* a déjà reçu en France une adoption par plusieurs traductions de son ouvrage intitulé en allemand *les Peines du jeune Werther*, ouvrage universellement admiré.

Après avoir terminé l'entreprise longue et difficile d'une traduction d'Homère, j'avais pris la résolution de ne plus me livrer à ce genre de travaux. La lecture d'*Herman et Dorothée* m'a fait rompre cette espèce de vœu; j'ai cédé au désir de traduire quelques morceaux de ce poëme. Ces essais m'ont fait connaître toutes les difficultés de cette entreprise. Elles auraient pu m'en détourner; elles

m'ont, au contraire, servi d'aiguillon, et je l'ai poursuivie. Ceux qui ont lu ce poëme, et qui ont quelque idée de l'art de traduire, ne me contrediront pas sur ce que j'avance au sujet de ces difficultés. Elles sont telles, relativement à l'extrême différence du génie des deux langues, à la grande simplicité du style de cet ouvrage, à la peinture de mœurs très-simples et souvent locales, et à d'autres considérations trop longues à détailler, que le mot, *je n'ai pas cru que cela fût possible*, a été dit par plusieurs de ceux qui ont appris qu'on allait donner une traduction française de ce poëme. Je n'indique pas ces difficultés pour faire valoir mon travail, mais pour lui servir d'apologie. Les astronomes, dans leurs calculs, sont quelquefois forcés de se contenter d'une approximation; le traducteur est fréquem-

ment dans un cas semblable ; le plus habile approchera le plus de son original.

La nation Française, indignée des forfaits que, durant le cours de la révolution, des perturbateurs de l'ordre public, sous le masque du patriotisme, ont commis dans ses propres foyers et chez d'autres peuples, ne peut-être blessée de quelques passages de ce poëme, où l'auteur n'a d'autres vues que de s'élever contre ces forfaits. S'il avait besoin d'apologie, on la trouverait au commencement du sixième chant, et dans l'époque où il a écrit.

Au cinquième chant, Herman, vivement touché du sort de Dorothée, dont la fuite, ainsi que celle de ses compatriotes, a été causée par les persécutions les plus injustes, veut rendre

cette jeune personne plus intéressante aux yeux de son père, en l'assimilant à des fugitifs, qui ont attiré les regards de l'Europe.

CHANT PREMIER.

LE MALHEUR PARTAGÉ.

NON, je n'ai jamais vu les rues et le marché si déserts : on dirait que la ville est abandonnée, elle est comme morte ; il n'y reste point, je crois, cinquante de tous ses habitans. Que ne fait pas la curiosité ! chacun va, court pour voir le triste spectacle de ces malheureux fugitifs. D'ici à la chaussée où ils doivent passer, il y a bien une petite heure de chemin, et l'on y court à midi, au travers de la brûlante poussière ! Je ne me remuerais pas de ma place pour voir l'infortune de ce bon peuple, qui abandonne, hélas ! avec ce qu'il a pu sauver, l'autre rive si belle du Rhin, et venant à nous, erre à travers le recoin heureux et les sinuosités de notre fertile vallée. Je te loue, ô ma femme ! et c'est un trait de ta bonté, d'avoir envoyé notre fils pour distribuer à ces pauvres gens notre vieux linge, des alimens et des boissons ; car donner est l'affaire du riche. — Que ce jeune homme mène bien ! comme il dompté nos chevaux fringans ! La

petite voiture, nouvellement faite, figure fort joliment; quatre personnes, sans compter le cocher sur son banc, y seraient commodément assises. Cette fois notre enfant la conduisait: qu'elle roulait légèrement en tournant la rue! Ainsi, se reposant à l'entrée de sa maison près du marché, et s'abandonnant au fil de ses idées, parlait à sa femme l'hôte du *Lion d'or*.

Mon ami, lui répond l'intelligente et sage ménagère, je ne prodigue pas ordinairement le linge que nous cessons de porter; il peut souvent être utile, et dans le besoin on le rachèterait; mais aujourd'hui qu'on me parlait d'enfans et de vieillards réduits à la nudité, j'ai donné de si bon cœur un grand nombre de nos meilleures chemises et couvertures! Me le pardonneras-tu? J'ai mis aussi ton armoire à contribution; particulièrement ta robe de chambre du plus fin coton, cette indienne à fleurs, doublée d'une laine fine, je l'ai donnée; elle est vieille, usée, et tout-à-fait hors de mode.

L'hôte vigilant sourit. Je regrette cependant un peu, dit-il, cette vieille robe de chambre, cette indienne du plus fin coton; on ne trouvera plus rien de pareil. Soit, je

ne la portais plus. Il faut sans doute ne se présenter maintenant qu'en surtout et en bottes ; les pantoufles et le bonnet sont bannis.

Ah ! de ce côté, interrompit-elle, reviennent déjà quelques-uns de ceux qui sont allés voir les fugitifs ; probablement tout est passé. Comme leurs souliers sont blancs de poussière ! comme leurs visages sont enflammés ! chacun y portant le mouchoir, en essuie la sueur. Je ne voudrais certainement pas courir si loin, dans l'ardeur du jour, pour assister à un spectacle qui attristerait mon cœur ; je me contenterai bien du récit.

Qu'il est rare, dit l'hôte avec l'accent de l'assurance, qu'un si beau tems arrive pour une telle récolte ! Nous mettrons le bled à couvert dans la grange, comme nous y avons déjà mis le foin, sans avoir une goutte de pluie : le ciel est serein ; pas le plus léger nuage ; et le souffle du vent de l'est répand une agréable fraîcheur. Voilà un tems constant, et le bled est au plus haut point de sa maturité ; demain nous commençons à joncher la terre de la plus riche moisson.

Pendant qu'il parlait, s'augmentait à chaque instant la foule des hommes et des femmes qui traversaient le marché, et rentraient dans

leurs demeures. A l'autre coin du marché, le riche voisin, marchand le plus distingué du lieu, mené avec ses filles dans sa voiture ouverte (elle avait été faite à Landau), arrivait rapidement devant sa maison, qu'il avait nouvellement réparée. Les rues devinrent vivantes; car la petite ville était peuplée, et l'on s'y appliquait à divers genres de fabriques et de commerce.

Le couple intime suivait de l'œil les mouvemens de la foule, et s'amusait par différentes observations. Vois, dit enfin l'estimable hôtesse, le pasteur vient à nous de ce côté; le pharmacien, notre voisin, l'accompagne: il faudra qu'ils nous racontent tout ce qu'ils ont vu, et dont le spectacle n'inspire pas la joie.

Ils s'approchent amicalement, saluent les époux, et, s'asseyant près d'eux sur les bancs de bois, ils secouaient la poussière de leurs souliers, et s'éventaient de leurs mouchoirs. Après les complimens réciproques, le pharmacien prenant la parole, dit, peu s'en faut, avec humeur: Voilà bien les hommes! qu'il arrive un malheur à leur prochain, tous se plaisent à l'aller considérer la bouche béante. Chacun accourt pour voir les flammes désas-

treuses d'un incendie s'élever dans les airs, pour voir le pauvre criminel marchant tristement au supplice: maintenant encore chacun se promène hors de la ville pour contempler le malheur de ces bonnes gens chassés de leurs foyers; et aucun d'eux ne songe qu'une infortune pareille peut l'atteindre, bientôt peut-être. Cette légèreté, selon moi, est impardonnable; toutefois elle est dans le caractère de l'homme.

Rempli de sens, le vénérable pasteur prend la parole. Il était l'ornement de la ville; jeune encore, il approchait de l'âge mûr. Il connaissait les scènes variées qui forment la vie humaine, et dirigeait son entretien vers l'utilité de ses auditeurs; pénétré de l'importance des livres sacrés qui nous dévoilent la condition de l'homme et le but de la providence, il avait aussi puisé des lumières dans les écrits de ceux qui ont consacré leurs veilles à éclairer leur siècle. Je n'aime point, dit-il, à blâmer un penchant que la nature, cette bonne mère, ne donna pas à l'homme pour l'égarer; car souvent ce penchant heureux qui le guide et qui est irrésistible, produit ce que l'intelligence et la raison ne sauraient toujours opérer. Si la curiosité n'invitait pas l'homme par

ses puissans attraits, dites, eût-il jamais connu l'étonnante beauté des rapports qui, dans la nature, unissent tous les êtres? D'abord la nouveauté l'attire; il recherche ensuite l'utile avec une ardeur infatigable; enfin il aspire à ce qui est bon par excellence, et c'est là ce qui l'élève et lui donne son véritable prix. Jeune, il a une joyeuse compagne, la légèreté, qui lui cache le péril, et qui efface à l'instant même les vestiges de la peine cuisante, quand elle est passée. Prisons l'homme que, dans un âge plus mûr, le calme de la raison délivre de cette folle ivresse, et dont l'activité se déploie avec succès dans le bonheur et dans l'infortune; ses efforts créent ce qui est bon et réparent ses pertes.

L'impatiente hôtesse dit aussitôt avec un air amical: Veuillez nous raconter ce que vous venez de voir; car c'est là ce que je désire d'apprendre.

Après ce dont j'ai été le témoin, répartit le pharmacien d'un ton expressif, il sera bien difficile que je me livre de sitôt à la joie. Et qui pourrait raconter la plus grande variété d'infortunes réunies en une seule? Déjà, avant d'être descendus dans la prairie, nous avons aperçu de loin un nuage de poussière, et,

sans que nous ayons pu discerner les objets, la multitude qui se portait de coteaux en coteaux à perte de vue : mais après avoir gagné le chemin qui traverse obliquement la vallée, hélas ! malgré la presse et la confusion des piétons et des chariots, nous n'avons vu que trop encore de ces malheureux à leur passage. L'aspect de chacun d'eux nous a fait connaître à-la-fois, combien la fuite a de peines et d'amertumes, et quel doux sentiment on éprouve d'avoir saisi l'unique et rapide instant de sauver sa vie. Les effets nombreux qu'une maison peut mettre à couvert, et auxquels le judicieux économe assigne autour de lui la place la plus convenable, pour les trouver toujours au besoin, parce qu'il n'y a rien qui ne puisse être utile ; tout cela, triste spectacle ! était chargé pêle-mêle sur différentes voitures et charrettes, et cordelé avec précipitation ; le crible et la couverture de laine étaient sur l'armoire ; les bois de lits dans la huche, les matelas sur le miroir. Et, comme nous le vîmes, il y a vingt ans, dans le terrible incendie, le péril trouble si fort la raison, qu'on sauve les meubles les plus vils et qu'on laisse les plus précieux. De même ici, fatiguant les bœufs et les chevaux, on voiturait avec une

prévoyance peu réfléchie, des effets d'une mince valeur, tels que de vieilles planches, de vieux tonneaux, la poussinière et le toit aux oies; de même les femmes et les enfans s'essoufflaient à se traîner avec des paquets, à porter des hottes et des corbeilles chargées de choses inutiles : tant l'homme abandonne à regret la moindre de ses possessions! et de même encore la multitude, se foulant en désordre et en tumulte, s'avançait dans le chemin poudreux. L'un, mené par des animaux faibles, voulait aller lentement; l'autre voulait courir. Là s'élevaient confusément les clameurs des femmes et des enfans froissés; les mugissemens des animaux, le vacarme des chiens aboyans, et les voix lamentables des vieillards, des malades, assis sur des lits et vacillans au haut d'un chariot lourd et surchargé. Mais, au bord d'un monticule, la roue pressée par la foule s'égare de l'ornière et crie; le chariot verse, se précipite dans le fossé, et par la violente impulsion, les hommes jetant des cris effroyables, sont lancés au loin dans les champs : la chute est cependant heureuse; les caisses tombent plus tard et à une moindre distance du chariot : le témoin de ce désastre s'attendait certainement à voir

le spectacle de ces hommes écrasés d'un poids énorme. Le chariot reste là brisé, et les hommes dénués de secours ; car les autres passent devant eux avec rapidité, ne s'occupant que de leur propre sort, et entraînés par le torrent de la foule. Nous courons aux premiers ; et ces malades et ces vieillards qui, dans leurs domiciles et sur leurs lits, pouvaient à peine supporter leurs longues souffrances, nous les trouvons étendus à terre, couverts de blessures, poussant des gémissemens et des plaintes, brûlés des feux du soleil, étouffés par les flots de la poussière.

Plein d'humanité, et vivement ému : Puisse donc mon fils Herman, dit l'hôte, les rencontrer, les ranimer et les vêtir ! Je ne voudrais pas moi-même être témoin de leur sort ; je souffre à l'aspect de l'infortune. Le premier récit de si grandes peines me touche ; il aurait suffi pour m'engager à leur envoyer promptement une partie de notre abondance, afin qu'au moins plusieurs de ces fugitifs malheureux reprissent des forces, et nous soulageassent nous-mêmes en paraissant plus calmes.

Mais ne continuons pas de nous livrer à ces tristes images ; la crainte et le souci, qui me sont plus odieux que le mal même, se glissent

aisément dans le cœur de l'homme. Entrons dans ce salon reculé, qui est plus frais, où ne pénètre pas le soleil, et dont les murs épais ne permettent pas l'entrée à la chaleur de l'air. Et toi, ma petite femme, apporte-nous un flacon du quatre-vingt-trois pour dissiper la mélancolie. Ici nous ne boirions pas avec plaisir; les mouches bourdonneraient autour de nos verres. Ils se rendent dans le salon et jouissent de sa fraîcheur.

Sa femme apporte avec soin sur un plateau d'étain, arrondi et luisant, un flacon poli, rempli de ce vin limpide et vermeilleux; et les coupes verdâtres, consacrées à la liqueur, présent des vignes du Rhin. — Les trois personnages étaient assis autour de la table ronde, brunie, cirée, brillante, et reposant sur des pieds solides. Aussitôt les verres de l'hôte et du pasteur se rencontrent et rendent un son éclatant : leur compagnon, tenant le sien, était immobile et pensif, lorsque l'hôte lui adresse un défi amical par ces paroles :

Courage, mon cher voisin, buvons. Jusqu'ici Dieu, par sa clémence, nous a préservés de ce grand désastre, et il daignera nous en préserver encore; car qui ne reconnaît que, depuis l'horrible incendie, ce châtiment

si rigoureux qu'il nous fit subir, il nous a constamment envoyé des sujets de joie; qu'il a veillé sur nous constamment et avec autant de soin que l'homme veille sur la prunelle précieuse de son œil, qui de tous ses organes lui est le plus cher? Nous refuserait-il à l'avenir sa protection et son secours? C'est dans les périls seulement que l'on commence à bien connaître toute sa puissance. Cette ville florissante, qu'il a comblée de bénédictions, après l'avoir relevée de sa cendre par nos mains, voudrait-il une seconde fois la détruire, et anéantir tous nos travaux?

Persévérez dans ces sentimens, répond le digne pasteur avec sérénité et d'une voix douce: cette confiance donne à l'homme heureux de la tranquillité et de la raison, offre à l'infortuné la consolation la plus solide, et nourrit notre plus glorieuse espérance.

L'hôte alors s'exprimant en homme ferme et judicieux: Combien de fois, au retour d'un voyage entrepris pour mes affaires, ai-je avec étonnement salué les flots du Rhin? Toujours il me paraissait grand et m'inspirait des idées et des sentimens élevés; mais je ne songeais guère que bientôt sa rive agréable nous servirait de rempart contre les Français, et son

large lit de fossé difficile à franchir. Voyez, c'est ainsi que la nature seconde nos braves Allemands qui nous défendent, et c'est ainsi que nous défend le Seigneur. Qui voudrait se livrer à un fol abattement? les combattans sont fatigués, et tout annonce que la paix se prépare. Puisse donc aussi, lorsque cette fête si long-tems attendue sera solemnisée dans notre église (alors, de concert avec l'orgue, retentiront les sons de la cloche et les sons perçans de la trompette, accompagnant le *Te Deum* élevé —), puisse donc aussi, dans ce même jour, respectable pasteur, mon Herman, enfin décidé, se présenter avec sa fiancée devant vous à l'autel! et puisse encore à l'avenir, le jour de cette fête heureuse qui sera célébrée dans tous les pays, m'apparaître comme l'anniversaire d'une joie domestique! Mais je vois avec peine que ce jeune homme, si actif et si zélé sous nos yeux, est ailleurs indolent et sauvage; il ne se produit point dans le monde, et même il évite la société des jeunes personnes du sexe, et le plaisir joyeux de la danse, que toute la jeunesse recherche avec tant d'ardeur.

En achevant ces mots il prêtait l'oreille. On entendait s'approcher de plus en plus le bruit

éloigné de chevaux frappant du pied la terre; on entendait le bruit d'une voiture roulante; et maintenant, dans sa rapidité prodigieuse, elle entre sous les voûtes de la maison avec le fracas du tonnerre.

FIN DU CHANT PREMIER.

CHANT SECOND.

HERMAN.

Dès que le jeune Herman, d'une figure parfaite, paraît dans le salon, le pasteur dirige vers lui ses regards pénétrans ; et considérant ses traits et tout son maintien de l'œil d'un observateur qui lit dans la physionomie, il sourit, et lui dit avec confiance : Je vous revois tout différent de ce que vous étiez ; jamais vous ne m'avez paru si vif, ni vos yeux n'ont été si animés ; vous êtes serein, content ; on voit que vous avez soulagé des malheureux, et recueilli leurs bénédictions.

Si ma conduite est louable, je l'ignore, répondit le jeune homme d'un ton sérieux ; mais je vous raconterai tout ce que j'ai fait par les mouvemens de mon cœur. Ma mère, vous vous êtes un peu trop arrêtée à chercher et à choisir des vêtemens, le paquet n'en a été formé que tard, et le soin de placer dans le caisson de la voiture les alimens et les boissons, a consumé bien des momens. Lorsqu'enfin sorti de la ville, je me suis avancé dans la campagne, j'ai rencontré les flots de

nos concitoyens, déjà retournant, avec leurs femmes et leurs enfans, à leurs demeures; les fugitifs avaient passé. Je redouble la rapidité de ma course, et, la dirigeant vers le village où j'avais appris qu'ils devaient cette nuit prendre du repos, je suivais cette route, occupé de mon dessein; lorsque j'aperçois un chariot traîné par deux bœufs les plus grands et les plus vigoureux des pays étrangers; à côté d'eux marchait d'un pas fort une jeune fille qui, d'une longue baguette, gouvernait ces animaux terribles, les excitait et les réprimait tour-à-tour, menant le chariot avec précaution. Dès qu'elle me voit, elle s'approche de mes chevaux avec calme. Notre situation, dit-elle, n'a pas toujours été aussi déplorable que vous l'apercevez sur cette route, et je ne suis pas accoutumée à solliciter de l'étranger un don, accordé souvent à regret et pour se délivrer du malheureux; mais la nécessité m'y contraint. Là, est étendue sur la paille la femme d'un homme opulent; elle vient d'être délivrée; elle était près de son terme quand je l'ai placée sur ce chariot; à peine ai-je pu la sauver avec le secours de cet attelage, nous arrivons plus tard que les autres fugitifs; elle n'a plus qu'un souffle de vie, l'enfant nouveau-

né est nu dans ses bras. Nous ne pouvons attendre de nos compagnons d'infortune qu'un faible soulagement ; il est même incertain que nous les rencontrions au village le plus voisin, où nous devons nous reposer ce jour ; je crains bien qu'ils ne l'aient passé. Si donc vous êtes de ce voisinage, et si par hasard vous avez quelque pièce de linge dont vous puissiez aisément faire le sacrifice, soyez assez bon que d'en gratifier des malheureux.

Telles étaient ses paroles ; et l'accouchée, pâle, défaillante, se soulevant avec peine, me regardait attentivement. Je ne doute pas, dis-je, qu'une intelligence céleste ne parle souvent au cœur des hommes sensibles, et ne leur fasse connaître la peine qu'éprouve leur frère ; car ma mère, par un pressentiment de votre détresse, m'a remis de quoi vous secourir. Déliant aussitôt le paquet, je lui donne la robe de chambre de mon père, les chemises et les couvertures. Dans sa joie, elle me fait des remercîmens, et s'écrie : L'homme heureux ne croit pas qu'il arrive encore des prodiges ; c'est dans le malheur qu'on apprend que le doigt de Dieu dirige les bons vers le bien. Puissiez-vous recevoir de sa part des secours dont vous êtes le distributeur ! Je voyais

l'accouchée passer entre ses mains avec satisfaction les pièces de linge, et particulièrement la laine moëlleuse de la robe de chambre. Hâtons-nous, lui dit la jeune fille, d'aller au village où déjà nos compagnons jouissent du repos; dès que nous y serons, j'aurai soin de préparer les langes et tout ce qu'il faudra pour vous soulager. Me faisant encore un salut et le remercîment le plus sensible, elle anime les bœufs, le chariot part.

Je tardais à m'éloigner et retenais mes chevaux. Mon cœur était partagé entre le dessein de les pousser rapidement au village, pour distribuer les alimens à d'autres infortunés, et celui de remettre le tout à la jeune personne pour qu'elle en fît une sage distribution; mon cœur fut bientôt décidé. Conduisant mes chevaux sur ses pas, et l'ayant atteinte en un moment: Bonne fille, dis-je, ma mère ne m'a pas seulement remis du linge, mais encore des alimens et des boissons, et le caisson de ma voiture en est assez abondamment pourvu. Je suis porté à déposer aussi ces dons entre tes mains, et crois par-là remplir au mieux ses ordres; tu les distribueras avec discernement; j'agirais au hasard. Je ferai de vos dons, dit-elle, un juste emploi; les plus malheureux les recevront, et

vous aurez épanoui leurs cœurs. Ouvrant aussitôt le caisson de la voiture, j'en tire les lourds jambons, les pains, les flacons de vin et de bière, et remets le tout en ses mains : je lui aurais volontiers donné plus encore, mais le caisson était vide. Elle place avec soin tous ces dons aux pieds de l'accouchée, et s'éloigne : je fais prendre à mes chevaux rapides le chemin de la ville.

Dès qu'Herman se tait, le voisin, toujours prêt à discourir, s'écrie : O combien est heureux celui qui, dans ces jours de fuite et de trouble, vit isolé dans sa maison, et ne voit pas une femme et des enfans collés à lui, trembler dans ses bras ! Je sens à présent tout mon bonheur ; je ne voudrais pas en ce tems-ci, pour tous les trésors, porter le nom d'époux ni de père. Déjà souvent j'ai voulu fuir ; j'ai rassemblé mes plus précieux effets, mon ancienne vaisselle d'argent, les chaînes et les anneaux d'or de feu ma mère, que je n'ai pas vendus encore. Il me faudra sans doute abandonner bien des objets qu'il n'est pas si aisé de remplacer ; je regretterai, quoique la marchandise ne soit pas d'un grand prix, les racines et les simples que j'ai recueillis avec tant de soin ; mais laissant mon pourvoyeur dans ma

maison, je me consolerai d'en sortir. Si je sauve mon argent comptant et ma personne, tout est sauvé ; un célibataire a des ailes s'il veut prendre la fuite.

Mon voisin, reprit le jeune Herman avec énergie, je suis fort éloigné de penser comme vous, et je blâme votre opinion. Peut-on estimer un homme qui, dans le bonheur et dans l'infortune, uniquement occupé de soi, ne sait partager avec personne ni ses peines, ni ses plaisirs, ne trouve en son cœur aucun sentiment qui l'y porte ? Aujourd'hui plus que jamais, je me déciderais à prendre une compagne ; car un grand nombre de bonnes filles peuvent souhaiter d'avoir un mari qui les protège, et les hommes une femme qui les rassérène, lorsque le malheur est en leur présence.

Voilà parler selon mes désirs, dit son père en souriant ; tu m'as rarement fait entendre un mot si judicieux.

Mon fils, tu as raison, dit la bonne mère avec vivacité, et nous t'avons donné l'exemple : loin de nous choisir en des jours heureux, ce fut dans le jour le plus sinistre. Je me rappelle que c'était, il y a vingt ans, un lundi au matin : la veille, un dimanche comme

aujourd'hui, arriva le terrible incendie qui consuma notre cité. — La chaleur et la sécheresse étaient extrêmes, l'eau nous manqua; tout le monde se promenait en habits de fête, dispersé dans les villages et dans les moulins; l'incendie commença à l'une des extrémités de la ville, et, par le courant d'un vent impétueux qu'il fit naître, fut porté rapidement vers l'autre extrémité. Les granges et la riche moisson, les maisons jusqu'au marché, celle de mon père, celle-ci qui en était voisine, tout fut la proie des flammes : nous ne sauvâmes que peu d'effets. Veillant sur ces débris, je passai une triste nuit, assise hors de la ville dans un champ. Cependant le sommeil s'empare enfin de moi. Réveillée au matin par la fraîcheur qu'envoie le soleil levant, je vois la fumée, les charbons embrasés : tout était détruit; il ne restait que les murailles et les cheminées. Alors mon cœur est serré; mais le soleil plus éclatant que jamais reparaît, et répand le courage dans mon ame. Je me lève aussitôt. Je sens naître en moi le désir de voir la place qu'occupa notre maison, de savoir si mes poulets favoris s'étaient préservés de malheur; car mon caractère tenait encore de l'enfance. Je montais sur les ruines fumantes de

la maison et de la cour, et considérais cette habitation déserte et réduite en cendres; lorsque, montant d'un autre côté, toi, à présent mon époux, tu parais à mes regards. Ton œil attentif parcourait toute cette place pour découvrir un de tes chevaux qui, dans l'écurie, avait été accablé par des poutres brûlantes et couvert par les décombres. Nous restons en présence l'un de l'autre, pensifs, saisis de tristesse; la muraille qui séparait nos cours était abattue. Tu me prends la main et me dis : Lisette, comment viens-tu ici ? Va-t-en, tu embrases tes semelles; les décombres ardens brûlent mes bottes. Et m'enlevant dans tes bras, tu me portes le long des ruines à travers ta cour : la porte de ta maison, sa voûte, subsistaient encore, telles que nous les voyons aujourd'hui, et c'est tout ce qui restait de ta demeure. Tu me déposes et me donnes un baiser : je m'en défendais; mais tu me dis ces paroles tendres, assez intelligibles : Vois, cette maison est détruite, reste ici, aide-moi à la relever, j'aiderai ton père à relever la sienne. Je ne compris pas néanmoins le sens de ces paroles, jusqu'au moment où ta mère vint trouver mon père de ta part, et reçut aussitôt la promesse de l'heureux mariage qui nous unit. Je me res-

souviens toujours avec plaisir de ces poutres à demi consumées, et de l'éclat avec lequel le soleil se levait sur l'horizon ; car ce jour me donna mon époux, et les premiers tems de cette dévastation terrible le fils de ma jeunesse. Je te loue donc, Herman, de penser aussi, dans nos jours malheureux, avec la confiance d'une ame vertueuse, à te procurer une compagne, et d'oser former ce nœud au milieu de la guerre et sur des ruines.

La pensée de notre enfant est louable, reprit le père avec vivacité; et ton récit, ma petite femme, est conforme à la vérité, car c'est ainsi que tout se passa : mais le mieux est préférable au bien. Chacun ne réussit pas en recommençant, pour ainsi dire, à vivre; chacun ne doit pas, comme nous et d'autres, se tourmenter de travaux : heureux celui à qui son père et sa mère ont transmis une maison tout établie, et qui, en y prospérant, n'a plus qu'à l'embellir ! Les commencemens, sur-tout ceux d'un ménage, sont pénibles : l'homme a des besoins nombreux, et tout renchérit de jour en jour ; il faut donc avoir de la prévoyance et une bourse plus garnie.

Ainsi, mon Herman, je m'attends à te voir bientôt conduire dans ma maison une épouse

opulente : un garçon estimable mérite une fille bien dotée ; et c'est une satisfaction si douce lorsqu'avec la jeune femme que l'on désirait, arrivent aussi, en des caisses et des paniers, d'utiles effets. Ce n'est pas en vain qu'une mère prépare pour sa fille, durant plusieurs années, tant de gros et de fin linge, que les parrains lui font d'honorables présens en argenterie, et que le père met pour elle en réserve dans son bureau la pièce d'or qui est rare : elle doit un jour, par ces biens et ces dons, ajouter au bonheur du jeune homme qui l'aura préférée à toutes ses compagnes. Je sais combien se plaît dans son domicile une nouvelle mariée, qui revoit dans sa cuisine et dans ses appartemens ses propres effets, et qui a garni elle-même son lit et sa table. Je veux ne voir entrer ici qu'une fiancée qui ait de l'opulence ; celle qui est dénuée de biens, risque d'être enfin méprisée du mari ; il traite en servante celle qui n'est venue qu'avec un humble paquet. Les hommes seront toujours injustes : le tems de l'amour s'envole. Oui, mon Herman, tu comblerais ma vieillesse de joie, si tu me présentais bientôt une jeune bru, amenée du voisinage, de cette maison verte. L'homme a beaucoup de fortune ; son commerce et ses

fabriques (car où le marchand ne prospère-t-il pas?) l'accroissent chaque jour. Il n'y a là que trois filles, seules héritières : l'aînée, je le sais, est promise ; mais les cadettes, et pour peu de tems peut-être, sont encore libres. A ta place, je n'aurais pas biaisé si long-tems, et j'aurais été prendre l'une d'entr'elles, ainsi que j'emportai ta petite mère.

Mon dessein, conforme au vôtre, répondit le fils avec respect aux paroles pressantes du père, était de choisir une des filles de notre voisin. Nous avons été élevés ensemble ; dans nos premières années, nous nous réunîmes souvent pour nos jeux près de la fontaine du marché, et je les défendais contre la pétulance de mes camarades ; mais ces jours sont passés il y a long-tems ; il convenait enfin à ces filles qui grandissaient, de rester à la maison et de fuir des jeux trop libres. Elles ont reçu une bonne éducation : vos désirs, l'ancienneté de notre connaissance, m'ont engagé à me rendre chez elles de tems en tems ; mais leur société ne m'a jamais été agréable. Sans cesse, et cela il fallait bien l'endurer, elles trouvaient quelque chose à reprendre en moi ; mon habit était trop long, l'étoffe trop grossière, la couleur trop commune, mes che-

veux mal coupés et mal frisés. Enfin la pensée me vint aussi de me parer, comme ces garçons marchands qui se produisent chez elles le dimanche, et qui, en été, étalent leur petit habit de soie; mais je m'aperçus assez tôt que j'étais toujours l'objet de leurs railleries : c'est à quoi je fus sensible; ma fierté en fut blessée; et ce qui sur-tout me navrait le cœur, c'est qu'elles méconnaissaient à ce point ma bonne volonté pour elles, et en particulier pour Minette, la plus jeune. Ce sentiment me conduisit encore dans cette maison à la dernière fête de Pâque; j'avais mis mon habit neuf qui, à présent, est suspendu là-haut dans mon armoire, et j'étais frisé comme nos autres jeunes gens. A mon entrée elles firent des ricanemens; je ne crus point en être l'objet. Minette était à son clavecin; son père écoutait chanter sa jeune fille, il était ravi et dans sa belle humeur. Les paroles de ces chansons me furent, en grande partie, inintelligibles; j'entendais seulement qu'il y était souvent question de Pamina, de Tamino [1]; je ne voulais pas néanmoins demeurer muet. Dès qu'elle a cessé de chanter, je demande des éclaircissemens sur

[1] Personnages d'un opéra-comique allemand, la *Flûte enchantée*, dont Mozart a composé la musique.

le sujet et sur ces deux personnages : tous se taisent et sourient ; mais le père dit : N'est-il pas vrai, mon ami ? il ne connaît qu'Adam et Eve. Alors aucun d'eux ne se contient ; les jeunes filles rient aux éclats, les garçons éclatent aussi de rire ; le vieillard riant de toute sa force, se tenait les côtés. Décontenancé, je laissai tomber mon chapeau ; et les ricanemens se renouvelèrent durant toutes les pièces de musique qui furent exécutées. Honteux et chagrin, je regagne en hâte notre demeure, suspends mon habit dans mon armoire, déboucle mes cheveux de mes doigts, et jure de ne plus remettre le pied sur le seuil de cette maison. J'avais bien raison de prendre ce parti ; car elles sont vaines, malignes, et je sais qu'à présent encore elles ne me donnent pas d'autre nom que celui de Tamino.

Tu ne devrais pas, Herman, dit la mère, être si long-tems brouillé avec ces enfans ; car on peut les appeler ainsi toutes les trois. Minette certainement est bonne ; elle a toujours eu du penchant pour toi ; il y a peu de jours qu'elle demanda encore de tes nouvelles ; tu devrais la choisir.

Je ne sais, répond-il d'un air rêveur ; mais je vous avoue que ce chagrin s'est tellement

emparé de mon esprit, qu'il me serait impossible de la voir à son clavecin et d'écouter ses chansonnettes.

Alors le père s'emporte, et son courroux éclate en ces mots : Tu me donnes peu de satisfaction. Je l'ai toujours dit en voyant que tes seuls goûts sont les chevaux et le labourage ; tu exerces les fonctions du valet d'un riche propriétaire : ton père cependant se voit délaissé par un fils qui pourrait lui faire honneur et se distinguer, comme d'autres de nos jeunes gens, parmi nos concitoyens. Ta mère, dès tes premiers ans, m'a leurré de vaines espérances, lorsque je me plaignais de ce qu'à l'école tu restais toujours en arrière de tes camarades pour la lecture, pour l'écriture, pour l'exercice de la mémoire, et de ce que tu occupais toujours la dernière place. Voilà ce qui arrive quand l'ambition ne vit pas dans le cœur d'un jeune homme, quand il n'a aucun désir de s'élever plus haut. Si mon père avait soigné mon éducation comme j'ai soigné la tienne, s'il m'avait envoyé à l'école et m'eût donné des maîtres, certainement je serais un autre personnage que l'hôte du Lion d'or.

Son fils se lève, s'approche de la porte en silence, à pas lents et sans bruit ; mais il est

poursuivi par ces paroles que prononce à haute voix son père dominé par le courroux : Va, je connais ton esprit mutin, va, et en continuant à remplir tes fonctions, fais ensorte de ne pas t'attirer mes réprimandes. Mais ne pense point à conduire dans ma maison pour ma bru une villageoise, une fille indigente. J'ai vécu long-tems ; je sais me bien comporter envers tout le monde, et reçois les étrangers dans mon hôtellerie, de manière qu'ils partent satisfaits de moi ; je sais leur plaire en les cajolant. Il faut aussi qu'enfin je trouve dans une jeune bru un retour d'égards, et qu'elle m'adoucisse tant de soins : j'ai droit, comme d'autres, d'en avoir une qui touche pour moi du clavecin ; de vouloir que les personnes les plus aimables et les plus choisies de la ville se rassemblent avec plaisir dans ma maison, ainsi qu'elles se rassemblent le dimanche dans celle de notre voisin.

Après qu'il a dit ces paroles, son fils presse doucement le loquet et sort ainsi du salon.

FIN DU CHANT SECOND.

CHANT TROISIÈME.

LES BOURGEOIS.

Le fils respectueux s'étant dérobé à la suite de ce discours mêlé d'emportement : Ce qui n'est pas dans le cœur de l'homme, continue le père sur le même ton, ne saurait en sortir, et je ne puis guère espérer que mon vœu le plus ardent s'accomplisse ; c'est que mon fils, non content de m'égaler, soit meilleur que moi. Car que serait une maison, une ville, si chacun, d'après l'exemple des tems passés et des autres pays, ne se faisait pas une étude agréable et continue de l'entretenir et de l'améliorer ? Un homme ne doit pas ressembler au champignon, qui, presque au sortir de la terre, pourrit à la place où il est né, et ne laisse aucun vestige de force et de vie. Au premier aspect d'une maison, l'on connaît l'esprit du maître, comme en entrant dans une cité on juge de ses magistrats. Les tours et les murailles tombent-elles en ruines, les rues et les fossés sont-ils bourbeux, la pierre se déjoint-elle sans qu'on la replace ; la poutre

est-elle vermoulue, et la maison attend-elle en vain un nouvel étançonnement; ce lieu est mal gouverné. Lorsque les autorités supérieures ne veillent pas d'en haut sur l'ordre et la propreté, le citoyen s'habitue à la plus sale nonchalance, comme le mendiant à ses haillons. C'est pourquoi je veux qu'Herman ne tarde pas à voyager, à voir au moins Strasbourg, Francfort, et la riante Manheim, bâtie au cordeau. Quiconque a vu des villes propres et vastes, n'a pas de repos qu'il n'ait embelli celle où il est né, quelque petite qu'elle soit. Chaque étranger ne loue-t-il pas nos portes que nous avons réparées; la tour que nous avons blanchie, l'église qui semble être nouvellement construite? Ne loue-t-il pas notre pavé, nos canaux couverts où l'eau coule abondamment, si bien distribués pour nos besoins et pour notre sûreté à la première apparence d'un incendie? tout cela n'a-t-il pas été fait depuis notre grand désastre? J'ai six fois, dans notre conseil, eu la place d'inspecteur des bâtimens; je puis dire qu'en poursuivant avec ardeur mes entreprises, en achevant des travaux commencés par des hommes probes, et restés imparfaits, j'ai obtenu, mérité l'approbation et les remercîmens sensibles des bons

citoyens. Chaque membre du conseil prit enfin de l'émulation, se fit un plaisir de ces soins; à présent tous s'évertuent, et déjà la nouvelle chaussée qui nous unit à la grande route, est finie, et l'ouvrage est solide. Mais je crains bien que nos jeunes gens ne suivent pas ces exemples : les uns ne pensent qu'à la dissipation et à des parures passagères : les autres croupissent dans leurs maisons, se tiennent derrière leurs poêles, comme des poules qui couvent; et je crains qu'Herman ne soit de cette classe.

Père, tu es toujours injuste envers notre fils, repartit aussitôt la bonne et sage mère; et par-là le bien que tu désires s'accomplit le moins. Nous ne pouvons pas en tout élever nos enfans à notre volonté; tels que Dieu nous les donna, nous devons les garder et les chérir, en consacrant nos soins à leur éducation, sans vouloir forcer en eux la nature. Celui-ci a reçu tel don, celui-là tel autre; chacun use du sien, et ne peut être bon et heureux que d'une manière qui lui est propre. Je ne souffre pas que mon Herman soit grondé; je sais qu'il est digne des biens qui seront un jour son partage, qu'il soigne nos champs en économe instruit et habile, qu'il est le modèle de nos

cultivateurs et de notre bourgeoisie, et je prévois avec certitude qu'il n'occupera pas au conseil la dernière place ; mais le gronder et le censurer journellement, comme tu viens de le faire, c'est étouffer tout courage dans le cœur de ce pauvre enfant. En achevant ces mots elle sort et se hâte d'aller trouver son fils, impatiente de le rencontrer, et de rappeler par les paroles d'une tendre mère (car ce bon fils le méritait) la joie dans son ame.

Dès qu'elle est sortie : Quel peuple singulier que les femmes et les enfans ! dit le père avec un sourire ; ils aimeraient tant de ne vivre qu'à leur fantaisie, et voudraient qu'ensuite on fût toujours prêt à leur donner des éloges et à les cajoler. Une fois pour toutes, le proverbe ancien est vrai, et restons-en là : Qui n'avance, recule.

J'adopte volontiers ce proverbe, mon digne voisin, dit le pharmacien avec une mine réfléchie, et je m'occupe, en regardant toujours autour de moi, à découvrir ce qui peut améliorer ma situation, pourvu que la nouveauté ne soit pas trop dispendieuse ; mais lorsqu'on veut embellir le dehors et l'intérieur de sa maison, et que les facultés sont limitées, pensez-vous que l'ardeur la plus active puisse y

suppléer ? Disons que le bourgeois est trop borné dans ses moyens : en vain il connaît ce qui est bon, il ne peut l'acquérir ; l'objet est trop grand et sa bourse trop petite ; il est à chaque pas arrêté dans ses desseins. Que n'eussé-je pas fait ? mais qui ne serait pas épouvanté, sur-tout dans la crise présente, des frais qu'entraîneraient de tels changemens ? Il y a long-tems que ma maison aurait été un peu mise à la mode et me rirait ; qu'on verrait briller dans toute son étendue de grands carreaux de vitre ; toutefois peut-on suivre le marchand qui joint à ses richesses la connaissance des lieux où l'on trouve ce qu'il y a de meilleur ? Voyez la maison qui est en face ; ne dirait-on pas qu'elle est neuve ? Avec quelle magnificence le stuc blanc de la volute figure entre les panneaux verds ! combien les fenêtres sont grandes ! comme les carreaux éblouissent ! ce sont autant de miroirs ; les autres maisons du marché restent éclipsées. Et cependant, d'abord après l'incendie, les plus belles étaient les nôtres, la pharmacie de l'Ange et l'hôtellerie du Lion d'or. Mon jardin aussi était renommé dans toute notre contrée ; et chaque voyageur s'arrêtait pour regarder à travers la palissade

rouge, le mendiant, statue de pierre, et celle du nain en habit coloré. Mais ceux auxquels je présentais le café dans la superbe grotte qui, je l'avoue, est à présent souillée de poussière et à demi ruinée, témoignaient une grande joie à l'aspect de la lumière étincelante et colorée qu'envoyaient les coquillages si heureusement assortis; et le connaisseur ébloui considérait même les cristaux de plomb et les coraux. On n'admirait pas moins les peintures de la salle, où l'on voit se promener dans un jardin les dames et les messieurs parés, tenant et offrant des fleurs de la pointe de leurs doigts délicats.

Eh bien! de nos jours, qui voudrait seulement regarder ces décorations? Dans mon humeur chagrine je ne vais presque plus dans mon jardin; on veut que tout prenne une autre forme, et, comme on le dit, soit marqué au coin du goût; il faut que les lattes et les bancs de bois soient blancs; on n'aime que le simple et l'uni, on a proscrit la ciselure et la dorure; et cependant le bois étranger est à présent ce qui coûte le plus. Je consentirais sans peine à me procurer, comme d'autres, quelques objets d'un goût nouveau, à marcher avec mon siècle, à renouveler souvent mes

meubles; mais on craint de faire le plus petit pas : qui peut à présent payer les ouvriers? J'ai voulu, il n'y a pas long-tems, faire redorer l'enseigne de ma pharmacie, l'ange Michel, aux pieds duquel se roule un dragon terrible : le prix de la réparation était si grand, que j'ai préféré de le laisser encore tel qu'il est, tout embruni.

FIN DU CHANT TROISIÈME.

CHANT QUATRIÈME.

LA MÈRE ET LE FILS.

DURANT l'entretien de ces amis, la mère va chercher son fils, d'abord à l'entrée de la maison, où il avait accoutumé de s'asseoir sur un banc de pierre; ne l'y trouvant point, elle porte ses pas vers l'écurie, dans la pensée qu'il y sera peut-être pour soigner les superbes chevaux qu'il acheta poulains, soin dont il ne se reposait que sur lui-même. Le valet dit: Il est allé dans le jardin. Alors elle traverse avec rapidité les deux longues cours, passe devant les étables et les solides bâtimens des granges, entre dans le vaste jardin qui s'étendait jusqu'aux murs de la cité; elle le traverse aussi, et dans sa route elle voit avec plaisir les progrès de chaque plante, redresse les appuis sur lesquels reposaient les branches du pommier chargées de fruits, et du poirier pliant sous le poids des siens; elle dégage promptement le chou vigoureux et rebondi de quelques chenilles; car une femme active

ne fait point un pas qui soit inutile. Arrivée dans le berceau de chèvre-feuille à l'extrémité du jardin, elle n'y trouve pas son fils, et ses yeux l'ont en vain cherché dans toute l'enceinte qu'elle a parcourue; mais la petite porte qui, par la faveur particulière d'un aïeul, digne bourgmestre, fut placée dans le mur de la cité, était entr'ouverte. Elle en sort, et, passant le fossé qui était sec, arrive près du grand chemin au sentier escarpé de son vignoble qui, ceint d'une forte haie, était favorablement exposé aux rayons du soleil. Elle gravit ce sentier, et, dans son chemin, elle voit avec satisfaction l'abondance des grappes de raisin, qui pouvaient à peine recevoir quelque abri du feuillage. Traversant le milieu du vignoble, on parvenait au sommet par un degré formé de pierres non taillées, et sous un berceau de vigne; là étaient appendus le chasselas blanc, et le raisin muscat, en grappes d'un bleu rougeâtre et d'une grosseur extraordinaire: ces fruits, cultivés avec soin, étaient destinés à l'ornement des desserts qu'on présentait aux étrangers; le reste du vignoble portait des ceps isolés l'un de l'autre, et chargés de plus petites grappes qui donnaient un vin excellent. Elle jouit par avance

des bienfaits de l'automne, de la fête où tout le canton vient, en chantant, cueillir les raisins, les fouler au pressoir, et remplir de vin les tonneaux; où le soir des feux d'artifice éclairent toute la contrée, et font entendre un bruit éclatant pour honorer la plus belle des récoltes. Cependant elle marche avec plus d'inquiétude, depuis qu'elle a deux et même trois fois appelé son fils, et que l'écho seul lui a répondu, écho babillard qui retentit des tours de la ville en sons nombreux. Il était si rare qu'elle eût à chercher son fils! jamais il ne s'éloignait, ou il avait soin de l'en prévenir pour épargner de vives craintes à sa tendre mère : mais elle espère encore de le rencontrer en poursuivant sa route, puisque la dernière porte du vignoble, comme la première, était ouverte. Elle va dans le vaste champ qui formait le dos de la colline; elle était toujours sur son propre terrain, et son cœur éprouvait de la joie en voyant le bled qui, chargé d'épis dorés et forts, s'inclinait et s'agitait sur tout le champ. Elle suit dans une lisière un sentier, en dirigeant ses regards vers le grand poirier qui s'élevait sur un coteau, limite de ses possessions. On ne savait qui l'avait planté; on l'apercevait de toutes parts

à une grande distance, et son fruit était renommé; sous cet arbre, à midi, les moissonneurs prenaient joyeusement leur repas, et les bergers qui gardaient les troupeaux s'asseyaient sous son ombrage; on y trouvait des bancs de pierre et de gazon. Elle ne s'était pas trompée dans son espoir; là son Herman était assis; il se reposait la tête appuyée sur son bras, et paraissait considérer dans l'éloignement les monts qui bordaient cette contrée; il avait le dos tourné contre sa mère. Elle se glisse doucement vers lui, et d'une main légère lui touche l'épaule; il se retourne, elle voit ses yeux chargés de larmes.

Ma mère, dit-il étonné, vous m'avez fait une surprise. Et il se hâtait d'essuyer ses pleurs, expression des sentimens généreux de ce jeune homme. Quoi! mon fils, tu pleures? dit la mère émue. Je ne te reconnais point à cette désolation; je ne t'ai jamais vu dans cet état. Dis-moi ce qui navre ton cœur, ce qui te porte à t'asseoir seul ici sous ce poirier, et ce qui remplit tes yeux de larmes?

L'excellent jeune homme recueillant les forces de son ame: Vraiment, répliqua-t-il, pour être à présent insensible à la misère humaine, à la détresse des exilés, il faut n'a-

voir pas même un cœur, et avoir une poitrine d'airain; pour vivre en nos jours sans aucun souci sur son propre bonheur ni sur le bonheur de sa patrie, il faut avoir une tête entièrement dépourvue de sens. Ce qu'aujourd'hui j'ai vu et entendu a pénétré mon ame : je suis sorti de la maison ; j'ai porté mes regards sur le païsage admirable, étendu, qu'embrassent autour de nous des coteaux fertiles; sur les épis dorés qui déjà se penchent en gerbes au-devant du moissonneur; sur les riches fruits qui promettent de remplir nos greniers : mais hélas! que l'ennemi est près de nous! Les flots du Rhin nous défendent; mais que peuvent maintenant les flots et les montagnes contre cette nation terrible qui s'approche comme un orage, qui rassemble de toutes parts la jeunesse et la vieillesse, et va toujours en avant avec impétuosité? multitude qui ne craint pas la mort, multitude qui presse la multitude et soudain la remplace. Et un Germain se hasarde de rester dans sa maison! il espère peut-être d'échapper au désastre qui menace d'être universel. Ma mère chérie, je vous déclare que je suis chagrin en ce jour d'avoir été exempté de l'enrôlement fait, il y a peu de tems, parmi nos citoyens. Il est vrai,

Je suis votre fils unique [1]; nos possessions et les soins d'en recueillir tous les produits, sont considérables : mais ne me vaudrait-il pas mieux d'être placé en avant des frontières pour résister à l'ennemi, que d'attendre ici la misère et la servitude? Oui, mon esprit animé de courage, le désir ardent qui s'élève du fond de mon cœur, me disent de vivre et de mourir pour la patrie, et d'offrir un digne exemple. Si la fleur de la jeunesse allemande se réunissait aux frontières, déterminée par un mutuel engagement à ne point céder le terrain aux étrangers...oh certainement ils ne mettraient pas le pied sur notre sol heureux, ils ne consommeraient pas sous nos yeux les fruits de notre pays, ils n'y commanderaient point aux hommes et n'y raviraient point les femmes. Apprenez, ma mère, que j'ai fermement résolu d'exécuter bientôt, à cet instant même, ce que la raison et la justice m'ont paru exiger de moi. Les longues délibérations n'amènent pas toujours le choix le plus sage : apprenez que je ne rentrerai pas dans notre maison; d'ici je me rends à la ville, et je consacre à nos guerriers ce cœur et ce bras pour

[1] Selon la règle établie, cette circonstance lui donnait un droit à l'exemption.

le service de la patrie. Qu'après cela mon père juge, si une ambition louable ne vit pas aussi dans mon ame, et si je n'ai aucun désir de m'élever.

La bonne et sage mère, répandant quelques larmes, car elles paraissaient facilement sur sa paupière : Mon fils, dit-elle avec un regard expressif, qu'est-ce qui t'a changé à ce point ? Tous les jours, hier encore, tu ouvrais ton cœur à ta mère ; pourquoi ne lui fais-tu pas connaître tes souhaits ? Si quelque autre t'eût entendu, séduit par l'énergie de tes paroles, il te comblerait d'éloges, et vanterait ton dessein comme le plus généreux qu'on puisse former : moi, je te blâme ; car, vois-tu ? je te connais mieux. Tu me voiles ton cœur. Ce n'est pas le tambour ni la trompette qui t'excitent à partir ; tu ne désires pas de te produire en uniforme aux yeux de nos jeunes filles ; quelque brave que tu sois, ta vocation est de bien régler et de maintenir notre maison, et de veiller paisiblement sur la culture de nos terres. Parle-moi donc avec ingénuité ; qu'est-ce qui te pousse à cette résolution ?

Ma mère, dit-il avec un air sérieux, vous êtes dans l'erreur. Les jours ne se ressemblent pas : l'adolescent mûrit, devient homme ; il

mûrit mieux pour les belles actions dans une vie calme et réglée, que dans une vie incertaine et tumultueuse, souvent la perte des jeunes gens. Quoique mon caractère soit, ait été paisible, il s'est formé dans mon sein un cœur qui hait l'injustice et l'oppression; j'apprécie très-bien ce qui arrive dans le monde, et mon corps s'est fortifié par le travail. Tout ceci est vrai, je le sens et l'ose affirmer. Cependant, ma mère, vous avez eu raison de me blâmer, et vous m'avez surpris ne disant pas la vérité entière, et me rendant coupable de quelque dissimulation. Je l'avoue; ce n'est pas l'approche du péril qui me fait quitter la maison de mon père, ni la pensée généreuse d'être le défenseur de la patrie et l'effroi de l'ennemi. Ce n'étaient-là que des paroles, elles vous devaient cacher les sentimens qui déchirent mon cœur. O ma mère! veuillez me laisser: puisque ce cœur forme des vœux inutiles, que ma vie se donne inutilement; car je sais que si tous ne concourent pas au même but, se consacrer à notre défense, c'est vouloir se perdre.

Poursuis, reprit sa mère; que je sache tout, depuis le plus grand sujet de ton agitation jusqu'au moindre. Les hommes sont violens,

ils se portent souvent à quelque extrémité; les oppositions directes achèvent de les mettre hors d'eux-mêmes; une femme est habile à trouver des moyens, à prendre, s'il le faut, un détour adroit pour arriver au but. Ne me cache rien : pourquoi es-tu plus vivement ému que tu ne l'as jamais été? pourquoi ton sang bouillonne-t-il dans tes veines? pourquoi des larmes, malgré toi, se pressent-elles dans tes yeux pour s'en précipiter?

Alors le bon jeune homme s'abandonne à sa douleur; il pleure, il sanglote sur le sein de sa mère; il est vaincu, et profère ces paroles: Le reproche que m'a fait mon père m'a percé l'ame, reproche que je n'ai mérité ni aujourd'hui ni en aucun jour de ma vie. Honorer mon père et ma mère fut de bonne heure mon plaisir le plus cher; personne ne me paraissait plus prudent et plus sage que ceux qui m'avaient donné la vie, et dont l'attention sévère m'avait guidé dans la nuit de l'enfance. J'ai eu beaucoup de support pour mes camarades; le venin de leur malice n'a pu nuire à l'affection que j'avais pour eux: souvent, quand ils me jouaient de mauvais tours, je faisais semblant de ne pas m'en apercevoir; mais s'ils se moquaient de mon père

lorsque, le dimanche, il sortait de l'église d'un pas grave et vénérable; s'ils riaient à la vue du ruban de son bonnet, et des fleurs de sa robe de chambre qu'il portait avec dignité, et qui n'a été donnée qu'aujourd'hui; alors, fermant aussitôt un poing terrible, je me précipitais sur eux avec une rage aveugle, et frappais sans savoir où tombaient mes coups redoublés : ils hurlaient, le sang coulait de leurs narines, et ils pouvaient à peine échapper à la furie de ma poursuite. Animé de ce respect filial, je croissais pour avoir à supporter bien des torts de la part de mon père. Avait-il à se plaindre d'autrui, l'avait-on chagriné dans la séance du conseil; trop de fois, s'en prenant à moi, il m'accablait de mots injurieux; et je portais la peine des querelles que ses collègues lui avaient suscitées, et de leurs intrigues. Vous m'avez souvent plaint vous-même; j'endurais tous ces traitemens, sans cesse occupé de la pensée d'honorer du fond de mon ame mes parens les plus chers, de reconnaître leurs bienfaits, et ce tendre sentiment qui, toujours présent au cœur d'un père et d'une mère, les porte à se refuser beaucoup de jouissances pour accroître le bien de leurs enfans. Mais hélas! ce n'est pas cette

attention seule, dont les fruits sont tardifs, qui procure le bonheur ; il ne résulte pas d'amas accumulés sur amas, ni de champs ajoutés à champs, quoiqu'on ait eu soin de les bien arrondir. Un père, et avec lui ses enfans, avancent en âge sans jouir d'un heureux jour, sans être dégagés des soucis du lendemain. Voyez l'étendue et la richesse de ces champs ; au-dessous le vignoble et le jardin ; plus loin les granges et les étables ; quelle série agréable de biens ! mais lorsqu'au-delà je regarde l'arrière-maison, le toit sous lequel je découvre la fenêtre de ma petite chambre ; lorsque, me rejetant dans le passé, je songe combien de nuits en ce lieu j'ai déjà attendu la lune, et combien de matins le soleil, quand le sommeil salutaire ne m'avait accordé que peu d'heures de repos ; ah ! non moins que ma chambre, la cour et le jardin, et le beau champ qui s'étend sur la colline, me paraissent alors si solitaires ! tout à mes yeux est si désert ! il me manque une compagne.

O mon fils ! dit la tendre mère, quand tu souhaites de conduire dans ta chambre l'épouse qui t'aura été accordée, afin que la nuit soit pour toi une heureuse moitié de la vie, et que de jour tu te livres plus gaîment

à des travaux dont tu posséderas les fruits, tu ne peux former ce souhait avec plus d'ardeur que ton père et ta mère. Nous t'avons toujours exhorté, pressé même de te choisir une compagne; mais je le sais, et mon cœur me le dit en ce moment: quand l'heure n'est pas venue, l'heure véritable, et qu'elle n'amène pas la véritable compagne, le choix est reculé, et ce qui agit le plus est la crainte de prendre la fausse. Te le dirai-je, mon fils? je crois que le tien est fait; ton cœur est atteint, il est plus sensible qu'il ne l'a jamais été. Parle ouvertement; car je me le suis déjà dit: cette jeune fille, expatriée, est celle que tu as choisie.

Mère chérie, vous l'avez dit, répond-il avec feu, oui, c'est-elle; et si je ne la conduis pas ce jour même dans notre maison comme mon épouse, si elle s'éloigne, et, ce que peuvent causer les troubles de la guerre et tant de funestes migrations, si elle disparaît pour toujours à mes yeux; ô ma mère! en vain, dans tout le cours de ma vie, ces champs se couvriront pour moi des plus riches fruits, en vain chaque année m'apportera les dons de l'abondance. Oui, la maison où je suis né, le jardin, ont perdu pour moi tout leur attrait;

et même, hélas ! la tendresse d'une mère ne console point cet infortuné. Je sens que l'amour relâche tous les autres nœuds en formant les siens ; si la jeune fille s'éloigne de son père et de sa mère pour suivre son mari, le jeune homme qui voit partir sa seule bien-aimée, oublie qu'il a une mère et un père. Laissez-moi donc m'abandonner à la route où me pousse le désespoir ; car mon père a prononcé la sentence décisive, et sa maison n'est plus la mienne, quand il la ferme à celle que seule je désirais d'y conduire.

Deux hommes opposés dans leurs sentimens, reprit la bonne et prudente mère, sont-ils donc comme des rocs ? sont-ils tellement fiers et immobiles qu'aucun d'eux ne veuille faire un pas pour se rapprocher l'un de l'autre, ni ouvrir le premier ses lèvres et proférer des paroles conciliantes ? Mon fils, je t'en assure, dans mon cœur vit encore l'espoir que ton père, quoique si prononcé contre le choix d'une fille indigente, te permettra d'épouser celle que tu aimes, pourvu qu'elle soit bonne et sage. Dans ses vivacités il dit bien des choses qu'ensuite il n'exécute pas ; aussi, lui arrive-t-il souvent de consentir à ce qu'il avait refusé ; mais il exige des paroles douces, et il

peut les exiger de toi, il est ton père. Nous savons très-bien aussi que son courroux ne dure pas long-tems après son repas. Quand, à table, il parle avec feu et se plaît à contester les raisonnemens des convives, le vin réveillant toute la véhémence avec laquelle s'exerce sa volonté, ne lui permet pas de bien saisir leurs expressions; il n'écoute que lui seul, et n'est affecté que de ses propres sentimens; mais le soir arrive, et les longs entretiens auxquels il s'est livré avec ses amis sont passés; il est plus doux, je le sais, quand la petite pointe de vin s'est évaporée, et qu'il sent les torts que sa vivacité lui a fait commettre. Viens, faisons sur-le-champ la tentative; risquer avec courage amène seul le succès; le secours des amis assis encore à ses côtés nous est nécessaire, et particulièrement le digne pasteur nous secondera.

Elle dit avec feu; et se levant du banc de pierre, elle en retire son fils, disposé à suivre ses pas: occupés de leur dessein important, ils descendent la colline en silence.

FIN DU CHANT QUATRIÈME.

CHANT CINQUIÈME.

LE COSMOPOLITE.

Les trois personnages encore assis, le pasteur, le pharmacien et l'hôte, poursuivaient leur entretien, dont le sujet, considéré par eux sous toutes ses faces, était toujours le même. Je ne cherche pas à vous contredire, dit le pasteur guidé par des vues sages. L'homme, je le sais, tend à l'amélioration de son état, il aspire à s'élever, ou du moins la nouveauté réveille ses désirs, mais gardez-vous de rien outrer; car, avec ce penchant, la nature nous inspira aussi de l'attachement pour ce qui est ancien; elle fait pour nous d'une longue habitude un plaisir. Tous les états sont bons, lorsque la nature et la raison ne les condamnent pas : l'homme désire beaucoup, et n'a besoin que de peu; les jours des mortels sont de courte durée et leur sort est borné. Je ne blâme pas celui qui, toujours actif et ne connaissant point le repos, parcourt avec une ardeur audacieuse les mers et toutes les routes de la terre, satisfait de

s'environner lui et les siens de ses gains accumulés : mais je sais priser l'homme paisible, qui porte ses pas tranquilles autour de l'héritage paternel, et qui, prenant l'ordre des saisons, cultive son champ. Il ne voit pas le sol changer à chaque année pour contenter ses vœux, ni l'arbre nouvellement planté se hâter d'étendre vers le ciel des rameaux décorés des richesses de l'automne ; non, la patience lui est nécessaire ; il doit avoir une ame pure, égale et calme, une raison droite ; il ne confie que peu de semences au sol nourricier, et ne sait élever que de petits troupeaux ; l'utile est la seule pensée qui l'occupe. Heureux celui qui reçut de la nature un caractère si bien réglé ! nous devons tous notre nourriture à des hommes semblables. Heureux aussi l'habitant d'une petite cité, qui vit et de son champ et de sa profession ! sur lui ne pèsent point la peine et les soucis qu'éprouve le villageois, circonscrit en des limites étroites ; il n'est pas moins à l'abri des troubles continuels qui agitent les insatiables habitans des villes opulentes, et sur-tout les femmes, par l'ambition de rivaliser avec les plus riches et les plus grands, lors même que leurs moyens sont faibles. Notre hôte, bénissez donc constam-

ment l'application de votre fils à des travaux paisibles, et bénissez la compagne assortie à son caractère, qu'un jour il se choisira.

Il achevait ces paroles, lorsque la mère entre, tenant son fils par la main, le conduit et le place devant son mari. Bon père, dit-elle, combien de fois, en jasant ensemble, avons-nous fait mention du jour heureux et long-tems attendu, où notre Herman, par le choix de son épouse, nous comblerait enfin de joie! Nos pensées se portaient çà et là; nous lui destinions tantôt l'une, tantôt l'autre, dans ces entretiens familiers d'un père et d'une mère. A présent ce jour est arrivé; le ciel a conduit devant ses pas et lui a présenté son épouse, et son cœur s'est décidé. Ne disions-nous pas toujours? il doit former ce choix lui-même? Bien auparavant, n'as-tu pas souhaité de voir naître en lui cette vive inclination qui lui ferait trouver son bonheur dans une compagne? L'heure est venue, il a éprouvé ce sentiment, et a fait son choix en homme sensible. C'est cette jeune fille, cette étrangère qui l'a rencontré. Qu'il l'obtienne de toi; sinon, il a juré qu'il ne prendrait jamais d'épouse.

Que je l'obtienne de vous, mon père, dit le fils; mon cœur a fait un choix sûr, exempt de

blâme; vous aurez en elle une fille incomparable.

Mais le père gardait le silence. Aussitôt le pasteur se lève, et prenant la parole : C'est toujours d'un moment que la vie et la destinée de l'homme dépendent; car même après de longues délibérations, la décision est l'ouvrage d'un moment, et l'homme sensé prend seul la meilleure; c'est un tact du sentiment, qu'on risque d'émousser en se livrant alors à des considérations accessoires. L'ame d'Herman est saine; je le connais depuis son enfance; il ne tendait pas indifféremment les mains vers tous les objets; ce qu'il demandait pouvait lui convenir; alors aussi il ne lâchait pas prise. Ne soyez donc point surpris, effarouché, de voir arriver soudain ce que vous souhaitiez depuis si long-tems. Il est vrai que votre vœu, tel que vous l'aviez conçu peut-être, n'est pas rempli; nos désirs aveugles nous déguisent quelquefois l'objet désiré; les dons nous viennent d'en haut sous leur forme véritable. Ne méconnaissez donc point la jeune personne qui, la première, a touché l'ame de ce fils bon et judicieux que vous adorez. Heureux celui à qui la première qu'il aime donne aussitôt sa main, et dont le vœu le plus cher

ne languit pas secrètement au fond de son cœur ! Oui, tout en lui me l'annonce, le sort de votre fils est décidé. Un penchant vrai fait subitement de l'adolescent un homme. Herman est inébranlable ; si vous lui refusez votre consentement, je crains que les plus belles années de sa vie ne s'écoulent dans la tristesse.

Le pharmacien, dont les paroles étaient prêtes depuis long-tems à s'échapper de ses lèvres : Prenons en cette occasion aussi la route moyenne, dit-il avec un air réfléchi ; l'empereur Auguste même avait pour devise, hâte-toi lentement. Je suis très-disposé à servir le cher voisin, à mettre en œuvre pour son utilité le peu que j'ai d'intelligence ; la jeunesse, en particulier, a besoin d'être guidée. Laissez-moi donc partir ; je veux apprécier la jeune personne, questionner sa commune, qui doit la connaître ; on ne m'abuse pas si facilement, et je sais évaluer les paroles.

Ces mots volent des lèvres du fils : Faites cela, mon voisin, allez, prenez des informations ; mais je désire que le digne pasteur vous accompagne ; deux hommes si excellens sont des témoins irréprochables. O mon père ! ne croyez pas que cette personne en venant ici ait fait une échappée ; elle n'est pas de ces va-

gabondes qui parcourent le pays pour enlacer par leurs intrigues les jeunes gens sans expérience. Non, ce fléau terrible, universel, la guerre qui ravage le monde, qui a déjà soulevé hors de leurs fondemens tant de maisons solides, a banni aussi l'infortunée. Des hommes distingués et d'une illustre naissance ne sont-ils pas errans et misérables? des princes déguisés fuient, des rois vivent dans le bannissement. Hélas! elle est de même fugitive, elle, la meilleure de son sèxe; oubliant ses propres malheurs, elle assiste ceux qui en sont les compagnons, secourable encore lorsqu'elle est elle-même sans secours. De grandes calamités s'étendent sur la terre. Serait-il impossible qu'un bien sortît de ces maux? et ne pourrais-je pas, en recevant dans mes bras une compagne fidèle, me consoler de cette guerre, comme vous vous consolâtes de l'incendie?

Alors le père rompant le silence, signifie en ces mots sa volonté : Comment, ô fils! s'est déliée ta langue, qui depuis tant d'années était engourdie, et ne formait des sons articulés qu'en des occasions urgentes! Faut-il donc que j'éprouve aujourd'hui le sort dont tous les pères sont menacés, c'est qu'une mère trop indulgente soit toujours prête à favoriser l'a-

piniâtreté de son fils, et qu'ils trouvent dans chaque voisin un partisan, dès que le père ou l'époux essuie de leur part une attaque? Mais je ne veux pas lutter contre vous tous réunis; qu'en résulterait-il? d'avance je vois déjà la mutinerie et les larmes. Allez, et, si vos informations lui sont favorables, à la garde de Dieu, amenez-la dans ma maison comme ma fille; sinon, qu'il l'oublie.

Ainsi dit le père, et, transporté de joie, le fils s'écrie : Avant la fin du jour vous aurez la plus estimable fille que puisse désirer un homme en qui respire la sagesse. Elle sera aussi heureuse qu'elle est bonne, c'est ce que j'ose affirmer. Oui, elle me remerciera toute sa vie de lui avoir rendu en vous un père et une mère, comme de leur côté, un père et une mère désirent d'avoir des enfans vertueux. Mais plus de retard, je cours harnacher mes chevaux, et conduis ces amis sur les traces de celle que j'aime; je m'abandonne à eux, à leur prudence; leur décision, je vous en fais le serment, est ma règle, et je ne revois plus la jeune étrangère qu'elle ne soit à moi. En même tems il sort; ceux qui restent dans le salon confèrent entr'eux avec sagesse, et se hâtent de se concerter pour cette affaire importante.

Herman vole vers l'écurie, où les ardens chevaux se reposaient, et consommaient rapidement l'avoine pure et le foin sec, fauché dans la meilleure prairie. Aussitôt il leur met le frein luisant, fait passer les courroies dans les boucles argentées, attache les longues et larges guides, et conduit les chevaux dans la cour, où le zélé valet, tirant la voiture par le timon, l'a fait avancer. Donnant aux traits leur exacte longueur, ils attellent les coursiers dont la vigueur emporte légèrement un char dans la carrière. Herman a saisi le fouet, il est assis, et la voiture étant arrivée sous la voûte de la grande porte, et les deux amis ayant pris aussitôt leurs places, elle roule avec rapidité, laisse en arrière le pavé, les murs et les tours éclatantes. Il dirige vers la célèbre chaussée sa course toujours également impétueuse, soit qu'il monte les coteaux, soit qu'il descende dans les plaines : mais lorsqu'il aperçoit la tour du village et les chaumières entourées de jardins, il se dit qu'il est tems d'arrêter ses chevaux.

Ceint du vénérable ombrage de tilleuls élevés jusqu'au ciel, et enracinés profondément depuis des siècles, s'étendait devant le village un grand pré, couvert d'un gazon verd,

lieu de plaisance des villageois et des citadins du voisinage. Sous ces arbres, au bas d'un plan incliné, était une fontaine ; en descendant les degrés, on voyait des bancs de pierre placés autour de la source pure, toujours vive et jaillissante ; un petit mur l'environnait et servait d'appui à ceux qui venaient puiser dans son onde épanchée. Herman prend la résolution d'arrêter ses chevaux sous cet ombrage ; il l'exécute. Mes amis, dit-il, descendez à présent de la voiture, et allez apprendre si cette jeune personne mérite que je lui offre ma main. Pour moi, je n'en doute pas ; vous ne me direz rien à ce sujet qui me soit nouveau et me surprenne ; si j'étais chargé seul de ma conduite, je volerais au village, et la bonne fille déciderait de mon sort en peu de mots. Il vous sera aisé de la reconnaître ; car j'ai peine à croire que la beauté de quelque autre puisse être comparable à la sienne : cependant je vous donnerai encore pour indices ses vêtemens, dont la propreté est remarquable. Un rouge corps de juppe, fermé par un beau lacet, élève son sein arrondi ; son corset noir marque sa taille ; elle a soigneusement plissé le haut de sa chemise pour former la fraise qui entoure son menton avec une grâce pudique ;

son visage ovale et agréable annonce la candeur et la sérénité; ses longs cheveux sont roulés plusieurs fois en tresses fortes autour d'épingles d'argent; son jupon bleu, sous le corset, descend en plis nombreux à ses pieds. Mais ce que je dois vous dire encore, et ce dont je vous conjure expressément, c'est de ne point parler à la jeune personne, et de ne point laisser apercevoir votre but; contentez-vous d'interroger les autres, d'écouter tout ce qu'ils vous raconteront à son sujet. Quand vous serez assez éclaircis pour tranquilliser mon père et ma mère, venez me rejoindre, et nous songerons au parti qu'il faudra prendre. Je me suis formé ce plan durant notre route.

A ces mots les deux amis se rendent au village. Les jardins, les granges et les maisons fourmillaient d'une multitude d'hommes; les charrettes pressant les charrettes, remplissaient la rue spacieuse: les hommes soignaient les chevaux et les animaux mugissans qui restaient attelés; les femmes se hâtaient d'étendre sur toutes les haies le linge pour le sécher, et les enfans joyeux barbotaient dans une eau limpide. Les deux honnêtes espions, se faisant jour à travers les charrettes, les hommes et les animaux, portaient leurs regards à droite et à

gauche, cherchaient les traits de la personne indiquée; mais aucune des femmes qu'ils aperçoivent ne leur paraît être cette jeune merveille. Bientôt la presse s'augmente devant leurs pas. Des hommes turbulens se querellaient autour des chariots; des femmes prenaient part à la querelle, et poussaient des cris perçans. Aussitôt un vieillard qui marchait avec dignité, s'approche, arrive près des contestans; au moment qu'il a ordonné la paix, et menacé de punir du ton sérieux d'un père, le tumulte est étouffé. Le malheur, s'écrie-t-il, n'a donc pu encore nous mettre un frein, nous faire enfin comprendre, quand même nous ne saurions pas tous également peser nos actions, que nous nous devons les uns aux autres de la patience et du support. Il est trop vrai que l'homme heureux est intraitable; mais nos revers ne pourront-ils pas vous apprendre à ne plus vivre en discorde avec vos frères? voyez donc avec bienveillance la place que l'un de vous obtient sur un sol étranger, et partagez ensemble ce qui vous reste de vos possessions, afin de rencontrer à votre tour des ames compatissantes.

Tel est le discours de ce vieillard, et tous gardaient un profond silence : rappelés à la

douceur, ils rangent de bon accord les attelages et les chariots. Le pasteur ayant entendu ces paroles, et vu dans la personne de cet étranger le calme d'un juge, s'avance vers lui, et ces mots expriment les sentimens dont il est animé : Père vénérable, quand un peuple coule ses jours en des tems heureux, où il vit paisiblement des fruits de la terre, qui ouvre de toutes parts son vaste sein, et renouvelle libéralement chaque année et chaque mois les dons qu'il désire ; alors tout marche comme de soi-même, chacun s'estime le plus prudent et le plus sage ; on se maintient l'un à côté de l'autre, et le plus sensé est quelquefois confondu dans la foule, parce que les évènemens se succèdent d'un cours tranquille et semblent être leurs propres moteurs. Mais le malheur vient-il rompre les sentiers ordinaires de la vie, renverser la maison, ravager le jardin et le champ, bannir le mari et la femme du sein de leur domicile chéri, et les entraîner dans un labyrinthe immense, durant des jours et des nuits de cruelle détresse ; ah ! l'on cherche alors autour de soi qui pourrait bien être l'homme le plus prudent, et il ne profère plus en vain ses oracles. Répondez, respectable étranger ; vous exercez, j'en suis certain, les fonctions

de juge parmi ces fugitifs dont vous avez calmé l'ame en un moment. Oui, je crois aujourd'hui voir m'apparaître un de ces plus anciens chefs qui conduisirent des peuples exilés par les déserts et par des routes incertaines : je crois parler à Josué même ou à Moyse.

Le juge lui répond avec gravité : Il est certain que notre époque ressemble aux époques les plus extraordinaires dont fassent mention les annales, soit sacrées, soit humaines ; car celui qui vécut hier et qui vit aujourd'hui, peut dire qu'en ce peu de momens il a vécu des années, tant les évènemens se pressent dans leur succession rapide. Quoique je sois encore plein de vie, si je me reporte un peu vers le passé, il me semble que la vieillesse la plus chenue pèse sur ma tête. Oh ! nous pouvons bien nous comparer à ceux auxquels, dans une heure terrible, Dieu le seigneur apparut au milieu du buisson ardent ; car il nous apparut aussi au milieu des nuées et des flammes.

Le pasteur se propose de prolonger cet entretien pour connaître le sort de ce vieillard et de ceux dont il était le conducteur, lorsque son compagnon empressé d'agir, lui dit secrètement à l'oreille : Continuez de parler avec

le juge, et dirigez le discours sur la jeune personne : moi, je vais de tous côtés pour la chercher, et reviens dès que je l'ai trouvée. Le pasteur l'approuve d'un signe de tête, et l'honnête espion parcourt les jardins, les buissons et les granges.

FIN DU CHANT CINQUIÈME.

CHANT SIXIÈME.

LE SIÈCLE.

Le pasteur interroge le juge sur les malheurs de ce peuple, et sur le tems qui s'est écoulé depuis qu'il a été banni de sa patrie. Nos malheurs, répond l'étranger, ne sont pas récens; nous avons été abreuvés des amertumes de toute cette époque, amertumes plus horribles, puisqu'avec tant d'autres infortunés, notre plus douce espérance a été trompée. Car, qui pourrait nier qu'au premier rayon du nouveau soleil montant sur l'horizon, lorsqu'on entendit parler des droits communs à tous les hommes, de la liberté vivifiante et de l'égalité chérie, qui pourrait nier qu'il n'ait senti son cœur s'élever et frapper de mouvemens plus vitaux son sein plus libre? Chacun alors espéra jouir de son existence; les chaînes qui assujétissaient tant de pays, et que tenait la main de l'oisiveté et de l'intérêt, semblaient se délier. Tous les peuples opprimés ne tournaient-ils pas leurs regards vers la capitale du monde?

titre glorieux que cette ville portait depuis si long-tems avec justice, et qu'elle n'avait jamais plus mérité qu'à cette époque. Les noms des hommes qui proclamèrent les premiers la liberté, ne furent-ils pas égaux aux noms les plus célèbres, élevés jusqu'aux astres? Chacun sentit renaître en soi le courage, l'ame et la parole.

Et nous, qui étions voisins, nous fûmes les premiers animés de cette flamme vive. La guerre commença, et les Français en bataillons armés s'approchèrent; mais ils parurent apporter le don de l'amitié. L'effet répondit d'abord à cette apparence; tous avaient l'ame élevée; ils plantèrent gaîment les arbres rians de la liberté, nous promettant de ne pas envahir nos possessions ni le droit de nous régir nous-mêmes. Notre jeunesse fit éclater les transports de sa joie, la joie anima l'âge avancé, et les danses de l'alégresse commencèrent à se former autour des nouveaux étendards. Les Français triomphans gagnèrent d'abord l'esprit des hommes par leur vivacité et leur enjouement, et ensuite le cœur des femmes par leur grâce irrésistible. Le fardeau même des besoins nombreux de la guerre nous parut léger; l'espérance en son vol nous dérobait

l'avenir, et appelait nos regards dans les carrières nouvellement ouvertes.

O combien est heureux le tems où, dans une danse, l'amant voltige avec sa fiancée, attendant le jour de leur hymen, objet de leurs vœux! tel, et plus heureux encore, fut le tems où ce que l'homme juge être le bien suprême se montrait près de nous, et pouvant être atteint facilement. Il n'y avait point de langues muettes; les vieillards, les hommes d'un âge mûr et les adolescens parlaient à haute voix, pleins de pensées et des entimens sublimes.

Mais bientôt le ciel se noircit: une race d'hommes pervers, indigne d'être l'instrument du bien, se disputa les fruits de la domination; ils se massacrèrent entr'eux, opprimèrent les peuples voisins, leurs frères nouveaux, et leur envoyèrent des essaims d'hommes rapaces. Les supérieurs, ravisseurs en masses, les inférieurs, jusqu'au moindre d'entre eux, tous nous pillèrent, tous accumulèrent nos dépouilles; ils semblaient n'avoir d'autre crainte que de laisser échapper quelque chose de ce pillage pour le lendemain. Notre malheur était extrême, et l'oppression croissait d'heure en heure; il n'y eut personne qui écoutât nos

cris; ils étaient les dominateurs du jour. Alors le chagrin et le courroux s'emparèrent des ames les plus tranquilles; nous n'eûmes tous que la seule pensée, et nous fîmes tous le serment de venger ces outrages nombreux et la perte amère d'une espérance doublement trompée. La fortune se tourna du côté des Germains; les Français mis en déroute, reculèrent par des marches rapides : mais alors aussi nous connûmes, hélas! ce que la guerre a de plus funeste. Le vainqueur a de la grandeur d'ame et de la bonté, au moins il en a les apparences; il ménage, regarde comme ami le vaincu dont il tire journellement de l'utilité, et qui le sert de sa fortune : mais celui qui fuit ne connaît point de loi; il ne songe qu'à repousser la mort; il dévore les biens sans prévoyance du lendemain; d'ailleurs il est enflammé de courroux, et le désespoir fait sortir du fond de son cœur les plus noirs forfaits; rien n'est sacré pour lui, tout est sa proie; sa cupidité féroce le précipite vers une femme, et le plaisir devient un attentat; par-tout il voit la mort, et jouissant de ses derniers momens en homme barbare, il se réjouit de voir couler le sang, d'entendre les hurlemens de l'infortune. . . . .

Nos Germains furent embrasés de la fureur la plus terrible pour venger leurs pertes, et pour défendre ce qui leur restait : tout s'arma, appelé encore par la précipitation du fuyard, par sa face blême et ses regards égarés et craintifs. Alors le son non-interrompu des cloches fit retentir l'alarme ; le péril futur n'arrêta pas la vengeance déchaînée ; soudain les paisibles instrumens du labourage se transforment en armes, la fourche et la faux dégouttent de sang ; l'ennemi tombe sans pardon ; par-tout la force s'abandonne à une colère frénétique, ainsi que la faiblesse timide et rusée. Puissé-je ne revoir jamais l'homme plongé dans ces égaremens horribles ! la bête féroce lui est préférable. Qu'il ne parle donc plus de liberté, comme s'il pouvait se gouverner lui-même ; dès que les barrières sont ôtées, reparaît délivrée des obstacles toute la méchanceté que la loi repoussa dans les plus profonds replis de son cœur.

Homme excellent, répond l'ecclésiastique avec l'accent d'une ame sensible, si vous ne rendez pas assez de justice à l'humanité, je ne puis vous en faire un sujet de censure ; que de maux n'avez-vous pas soufferts d'une entreprise injuste ! mais si, reportant vos

regards en arrière, vous vouliez parcourir ces tems désastreux, vous conviendriez vous-même que vous avez aperçu beaucoup d'actions louables, des qualités sublimes qui étaient comme ensevelies dans le cœur et que le péril fait produire au jour, l'homme excité par le malheur à se montrer un ange, à paraître envers ses semblables un dieu tutélaire.

Vous me rappelez sagement, reprit le vieillard avec un sourire, qu'après un incendie on avertit souvent le possesseur consterné, qu'il peut recouvrer l'or et l'argent qui sont fondus et épars dans les décombres: faible dédommagement, néanmoins précieux; l'homme appauvri fouille dans ces décombres, et se réjouit de ce qu'il découvre. C'est ainsi que je tourne volontiers des regards sereins vers ce petit nombre de bonnes actions dont la mémoire conserve le souvenir. Oui, je ne le nierai pas, j'ai vu des ennemis se réconcilier pour sauver leur ville d'un malheur; j'ai vu des amis, des pères, des mères, des fils, tenter l'impossible en faveur de ceux auxquels ils étaient unis par les plus doux liens de la nature et de l'amitié; j'ai vu l'adolescent devenir tout-à-coup homme mûr, le vieillard rajeunir; l'enfant même se changer en adolescent. Oui,

le sexe que l'on nomme faible, s'est montré animé de courage, de force, et de la présence d'esprit la plus vive. Et souffrez que je vous raconte en particulier l'action dont s'ennoblit par un sublime essor de l'ame une jeune fille, l'honneur de son sexe. Elle était restée seule avec d'autres jeunes filles dans une grande ferme; les hommes étaient partis pour repousser les étrangers. La cour fut assaillie d'une troupe de vils fuyards qui se livrèrent au pillage, et bientôt pénétrèrent dans l'appartement des femmes. A l'aspect de la beauté, de la taille heureuse de la jeune personne, de ces filles ornées de grâces, et qu'on pourrait nommer encore des enfans, un désir féroce s'empare de ces monstres; ils se précipitent avec une fureur barbare vers ces colombes tremblantes, vers la fille généreuse; mais aussitôt elle arrache à l'un des scélérats l'épée dont il était ceint, et lui porte un coup terrible qui l'abat sanglant à ses pieds; et délivrant ses compagnes par sa mâle intrépidité, elle frappe quatre encore de ces brigands qui échappent à la mort par la fuite. Elle ferme ensuite la porte de la cour, et dans son asile attend qu'on vienne la secourir.

A cet éloge de la jeune personne, le pas-

teur conçoit un espoir favorable à son ami, il était prêt à dire : Qu'est-elle devenue? a-t-elle accompagné la fuite malheureuse de ce peuple?

Mais le pharmacien arrive en hâte, et, le tirant par l'habit, lui dit tout bas à l'oreille: Ne l'ai-je pas enfin trouvée parmi plusieurs centaines de femmes, d'après la description? Venez donc, voyez-la de vos propres yeux, et prenez avec vous le juge pour recevoir les informations nécessaires. Ils se tournent; mais le juge, appelé par les siens pour une affaire pressante, a disparu.

Cependant le pasteur suit aussitôt par l'ouverture d'une haie, son ami, qui l'instruisant avec un air fin : Apercevez-vous la jeune fille? elle a emmailloté le poupon; je reconnais la vieille robe de coton et la taie bleue que renfermait le paquet remis par Herman entre ses mains; vraiment elle a fait un prompt et bon emploi de ces dons. Ces indices sont évidens, les autres ne le sont pas moins; car son rouge corps de juppe, fermé par un beau lacet, élève son sein arrondi; son corset noir marque sa taille; le haut de sa chemise, soigneusement plissé, forme la fraise qui entoure son menton avec une grâce pudique; son visage ovale et

agréable annonce la candeur et la sérénité; les tresses fortes de ses cheveux sont roulées autour d'épingles d'argent. Quoiqu'elle soit assise, nous voyons la richesse de sa taille; son jupon bleu, sous le corset, descend en plis nombreux à ses pieds. C'est elle sans doute : venez; apprenons de quelqu'un si elle est bonne, vertueuse, et habile ménagère.

Le pasteur considérait d'un œil attentif la personne assise. Qu'elle ait charmé notre jeune homme, dit-il, certainement je ne m'en étonne pas; elle peut soutenir l'épreuve aux yeux du plus éclairé. Heureux qui reçut de la nature, notre mère, une forme qui enchante! dès qu'il se produit, elle le recommande; il n'est étranger nulle part; on le recherche et l'on se sent arrêté près de lui s'il joint à cet extérieur ravissant les qualités attrayantes de l'ame. Je vous assure que ce jeune homme a trouvé une personne qui répandra la plus grande sérénité sur les jours de sa vie, sera pour lui dans tous les tems une aide courageuse et fidèle; un corps si parfait enferme une ame saine, et sa jeunesse active promet une heureuse vieillesse.

L'apparence est souvent trompeuse, réfléchit son compagnon; je ne me fie pas aisément

à l'extérieur ; j'ai si fréquemment éprouvé la vérité du proverbe : Ne donne pas ta confiance à ton nouvel ami, avant que vous n'ayez consommé ensemble un boisseau de sel ; le tems seul t'apprendra si vous vous convenez et si votre amitié sera durable. Commençons donc par chercher quelques bonnes gens qui puissent nous raconter ce qu'ils savent de la jeune fille.

Ainsi qu'à vous la précaution me paraît sage, dit l'ecclésiastique en le suivant : ce n'est pas pour nous que nous recherchons une fille en mariage ; cette démarche, faite pour un autre, est délicate et demande beaucoup de prudence. Ils vont à la rencontre du juge toujours occupé de ses fonctions, et qu'ils voient reparaître. Parlez, lui dit le pasteur, nous avons vu dans ce jardin voisin une jeune fille assise sous un pommier, et qui fait des habits d'enfans, d'un vêtement de coton qu'on a déjà porté, et qu'elle a probablement reçu en don. Sa figure nous a plu ; elle paraît être une des plus estimables de son sexe. Dites-nous ce que vous savez à son sujet ; notre question part de vues louables.

Le juge étant aussitôt entré dans le jardin pour la considérer : Elle vous est déjà connue,

dit-il ; quand je vous racontais l'action signalée d'une jeune fille arrachant l'épée à un ravisseur, et se délivrant elle et ses compagnes — c'est elle dont je vous parlais. Vous voyez vous-même qu'elle était capable de cette action; elle est née forte et courageuse, mais elle n'est pas moins bonne. Elle a donné les plus tendres soins à son aïeul jusqu'au dernier jour où le chagrin du sort malheureux de sa petite ville, et la crainte de se voir dépouillé de ses possessions, le précipitèrent dans le tombeau. Elle a supporté de même avec la fermeté du courage la douleur que lui fit éprouver la perte de son fiancé, jeune homme dont l'ame était élevée, qui, dans la première ardeur du généreux sentiment de seconder la cause sublime de la liberté, se rendit à Paris même, et bientôt y termina ses jours par une mort horrible; car il s'y montra, comme dans son pays, l'ennemi de la ruse et de la tyrannie.

Telles furent les paroles du juge. Les deux amis le remercient, prêts à le quitter; le pasteur tire de sa bourse une pièce d'or : il avait fait une distribution généreuse de sa monnaie d'argent en voyant, il y avait peu d'heures, passer les troupes désolées des fugitifs : il pré-

tente cette pièce d'or au juge, Partagez, dit-il, ce mince don entre vos pauvres; Dieu veuille l'accroître! Mais le juge refusant de recevoir ce don: Nous avons sauvé, dit-il, quelque argent, assez d'habits et d'autres effets, et j'espère que nous retournerons au lieu de nos domiciles avant d'avoir épuisé le tout. Le pasteur lui pressant la pièce dans la main: Personne, répond-il, ne doit en ces jours malheureux, être lent à donner, ni refuser d'être le dépositaire de ce qu'offre l'humanité. Sait-on combien de tems on gardera ce dont on est le possesseur paisible? sait-on combien de tems encore on sera errant dans les pays étrangers, privé du jardin et du champ où l'on trouvait sa nourriture?

Eh! dit le pharmacien embarrassé; si donc je m'étais muni d'argent! somme petite ou grande, vous l'auriez; car un grand nombre des vôtres doivent en être dépourvus. Je ne vous laisse pourtant pas aller sans vous faire un don; vous connaîtrez au moins ma bonne volonté, quoique l'action ne l'égale pas. Et tirant par les cordons une bourse de cuir brodée, dans laquelle il enfermait son tabac, il l'ouvre, et donne le contenu où se trouvaient quelques pipes. Le don, ajoute-t-il,

est bien petit. Du bon tabac, dit le juge, est toujours bien reçu du voyageur. Alors le pharmacien fait l'éloge de son tabac.

Mais le pasteur l'entraînant, et se séparant du juge : Hâtons-nous, dit-il ; notre jeune ami nous attend avec anxiété, qu'il entende au plutôt l'heureuse nouvelle. Ils marchent d'un pas rapide, ils arrivent. Le jeune homme, sous les tilleuls, était appuyé contre sa voiture ; ses chevaux fringans frappaient du pied et déchiraient le gazon ; il les tenait par la bride, et plongé dans ses pensées, il arrêtait devant lui des regards immobiles, et n'aperçoit ses amis que lorsqu'arrivant ils l'appellent et s'annoncent par des signes de joie. Déjà le pharmacien avait de loin commencé à parler ; cependant ils s'approchent, et le pasteur prenant la main d'Herman, et coupant la parole à son compagnon : Sois heureux, jeune homme, dit-il ; ton coup-d'œil juste, ton cœur droit, ont fait le meilleur choix ; soyez heureux toi et la femme de ta jeunesse ; elle est digne de ta main. Viens donc, tourne la voiture ; qu'elle nous conduise promptement au village pour que nous fassions la demande, et que nous amenions la bonne fille dans la maison de ton père.

Mais le jeune homme ne quittant point sa place, écoute, sans marquer de satisfaction, des paroles qui devaient l'animer de la plus douce confiance et d'une joie céleste; il tire du fond de son cœur un soupir. Venus avec rapidité, dit-il, nous nous en retournerons peut-être confus, à pas lents. Depuis que je vous ai attendus, j'ai été en proie au doute, au soupçon, à la crainte, et à tous les sentimens qui peuvent tourmenter le cœur de celui qui aime. Parce que nous sommes riches, et qu'elle est dans la pauvreté et dans l'exil, croyez-vous qu'il nous suffise d'arriver pour que la jeune fille nous suive? La pauvreté même, non méritée, inspire de la fierté : cette exilée paraît frugale et active, dès-lors le monde lui appartient. Et croyez-vous qu'en se formant, une personne si belle et qui annonce des mœurs si parfaites, n'ait charmé aucun bon jeune homme? Croyez-vous qu'elle ait fermé jusqu'à ce moment son cœur à l'amour? Ne nous menez pas si précipitamment au village; nous pourrions retourner lentement les chevaux, et reprendre avec honte le chemin de notre demeure. Je crains bien qu'il n'y ait quelque part un jeune homme qui possède ce cœur, et que cette belle main n'ait touché celle du for-

tuné et ne lui ait donné sa foi. Ah ! je me vois alors devant elle, avec ma demande, couvert de confusion.

Le pasteur allait l'encourager, lorsque son compagnon, toujours prêt à divaguer, lui enlève la parole : Vraiment ! autrefois que chaque action avait des formes réglées, nous n'aurions pas été dans cet embarras. Quand les parens avaient choisi pour leur fils une épouse, la première chose était d'appeler confidemment un ami ; on l'envoyait après cela au père et à la mère de la jeune personne, comme chargé de la demande en mariage. Paré solemnellement, il allait un dimanche peut-être, après le dîner, faire une visite à l'honnête citoyen ; il commençait par s'engager amicalement avec lui dans une conversation générale, adroit à la conduire et à la tourner prudemment selon ses vues. Enfin, après de longs détours, il parlait aussi et avec éloge de la fille du père, et il ne louait pas moins l'homme et la maison dont il était l'ambassadeur. Les personnes intelligentes remarquaient le but ; l'ambassadeur intelligent remarquait bientôt leurs dispositions, et pouvait s'expliquer. Si la demande était éludée, on n'avait pas reçu en face un refus humiliant ; mais si

elle avait été agréée, le négociateur occupait dans la maison à perpétuité la première place à chaque festin de famille ; car le couple, durant tout le cours de leur vie, se rappelait que cette main habile avait formé le premier nœud de leur union. A présent, tout ceci, comme d'autres bonnes coutumes, est passé de mode, et chacun fait sa poursuite lui-même : que chacun donc aussi reçoive en personne le refus, joli présent qui peut lui être destiné, et qu'il demeure honteux aux yeux de la jeune fille.

Arrive ce qui pourra, répond le jeune homme, qui à peine a écouté toutes ces paroles, et qui s'est déjà décidé en silence ; j'irai moi-même, et veux apprendre mon sort de la bouche de celle en qui j'ai la plus grande confiance, telle que jamais femme n'en inspira de semblable à un homme. Je suis bien persuadé que ce qu'elle dira sera bon, raisonnable. Quand même je la verrais pour la dernière fois, je veux une fois encore rencontrer ses yeux noirs, ce regard ouvert ; si je ne dois jamais la serrer contre mon cœur, je veux une fois encore voir cette taille accomplie, cette bouche dont un baiser et un oui me rendront heureux pour toujours, dont un non m'enlèvera pour toujours le bonheur. Mais

souffrez que je reste seul, et ne m'attendez pas; retournez vers mon père et ma mère; qu'ils apprennent que leur fils ne s'est pas trompé, et que la jeune personne est le plus digne objet de ses vœux. Veuillez me laisser à moi-même. Le sentier qui mène à travers le coteau jusqu'au poirier, et de là descend le long du vignoble, m'abrégera la route à mon retour. Oh! puissé-je leur conduire avec joie et d'un pas rapide ma bien-aimée! Peut-être qu'en suivant ce sentier je me glisserai seul vers notre maison, et qu'il m'est réservé de ne le parcourir désormais qu'avec tristesse.

Il dit, et présente les guides au pasteur qui les reçoit; maîtrisant avec habileté les coursiers écumans, il s'élance dans la voiture, et occupe la place du conducteur.

Mais tu hésites d'y monter, voisin précautionné, et tu lui dis: Mon ami, je vous confie volontiers mon ame avec toutes ses facultés; mais le corps et ses membres n'ont pas une garantie bien sûre quand une main sacrée s'empare des rênes de ce monde.

Tu souris, judicieux pasteur. Prenez seulement place, réponds-tu, et confiez-moi sans crainte votre corps ainsi que votre ame. Depuis long-tems cette main est exercée à diriger les

rênes, et cet œil à saisir avec art les chemins tournans. Tous les jours à Strasbourg, où j'accompagnai le jeune baron, notre char dont j'étais le conducteur, traversant la foule d'un peuple qui passe sa vie aux promenades, sortait avec rapidité des portes retentissantes, franchissait les campagnes poudreuses, et roulait jusques aux prairies et aux tilleuls éloignés.

A demi rassuré, le voisin monte dans la voiture, et en s'asseyant prend la précaution de celui qui se dispose à faire un saut avec prudence. Les coursiers volent, impatiens de gagner l'écurie; sous leurs pieds vigoureux s'élève un nuage de poussière. Le jeune homme est long-tems encore à la même place; il voit la poussière s'élever dans les airs, il la voit se dissiper, et reste immobile sans aucun sentiment.

FIN DU CHANT SIXIÈME.

CHANT SEPTIÈME.

DOROTHÉE.

COMME le voyageur au coucher du soleil, fixe une fois encore les yeux sur cet astre, qui descend de l'horizon et disparaît ; son œil ébloui en voit flotter l'image dans un sombre bosquet, et près d'un rocher ; par-tout où il dirige ses regards il la voit à l'instant même se reproduire, et, vacillante, rayonner de riches couleurs : ainsi Herman voit l'image de la jeune fille passer légèrement devant lui, et suivre le sentier qui mène à sa demeure. Mais tout-à-coup il sort du songe qui l'étonne, et il tourne avec lenteur ses pas vers le village : il retombe dans le même étonnement, voit reparaître, voit venir à sa rencontre la forme admirable. Il la considère avec la plus forte attention ; ce n'était pas une image illusoire, c'était la personne elle-même : tenant de ses mains par les anses deux cruches d'inégale grandeur, elle se hâtait d'arriver à la fontaine. Il s'avance vers elle avec joie, et ranimé par sa

vue, tandis qu'elle est vivement étonnée à son tour : Fille active, dit-il, je te vois en ce moment encore, comme peu auparavant, occupée à soulager les maux d'autrui, à secourir l'humanité souffrante. Dis, pourquoi viens-tu seule à cette source éloignée, tandis que tes compagnons se contentent des fontaines du village ? Il est vrai que l'eau de cette source est douée d'une vertu particulière, et qu'on s'en abreuve avec plaisir ; tu veux sans doute en apporter à cette femme infirme, dont tu as sauvé la vie avec tant de zèle.

L'aimable personne fait un salut gracieux au jeune homme. La peine que je prends de me rendre à cette source, répond-elle, est déjà récompensée, puisque je rencontre l'homme généreux qui nous a comblés de ses dons : l'aspect du bienfaiteur est aussi agréable que le bienfait. Venez, voyez de vos propres yeux ceux qui ont joui de vos largesses, et recevez les remercîmens des cœurs tranquilles que vous avez ranimés. Il faut cependant que je vous apprenne pourquoi je viens seule puiser à cette source pure et intarissable. Des hommes imprévoyans ont, à leur arrivée, troublé toutes les eaux du village, en faisant passer les chevaux et les bœufs par le réservoir qui en four-

nit aux habitans ; et le soin de laver le linge et les ustensiles a souillé tous les puits et tous les abreuvoirs : chacun n'est occupé que de soi ; absorbé par le besoin présent, il le soulage promptement et avec ardeur ; le besoin suivant est loin de sa pensée.

En disant ces mots elle a descendu les larges degrés, accompagnée d'Herman ; ils s'asseyent sur le petit mur de la source. Elle se baisse sur l'eau pour y puiser ; il prend l'autre cruche, et se baisse sur la même eau. Ils y voient leurs images flottantes sur un ciel azuré ; ils se parlent par un léger mouvement de tête, et se saluent tendrement dans ce miroir. Je veux m'abreuver de cette eau, dit aussitôt le jeune homme satisfait ; elle lui présente la cruche. Ils restent assis sur le mur avec une confiance ingénue, appuyés sur les vases. Cependant elle dit à son ami : Parlez, comment vous rencontré-je en ce lieu ? et cela sans votre voiture et vos chevaux, loin du lieu où je vous ai vu pour la première fois ; pourquoi êtes-vous venu ici ?

Herman pensif baissait sa paupière. Il lève ensuite un regard paisible vers Dorothée, l'attache avec tendresse sur les yeux de son amante, et il sent que son cœur se calme et se

rassure. Cependant lui parler de son amour, il ne l'aurait pu; le regard de la jeune personne n'annonçait point d'amour, mais de l'intelligence et de la sagesse; et commandait une réponse dictée par la raison. Il se décide aussitôt, et lui dit avec le ton d'une douce confiance : Ecoute-moi, mon enfant, je vais répondre à ta question. Tu es le sujet de ma venue; pourquoi te le céler ? Un père et une mère que j'aime s'occupent du bonheur de ma vie; moi, comme leur fils unique, je les aide avec zèle et fidélité à régir notre maison et nos biens; chacun de nous a des travaux assignés, ils sont nombreux; je soigne la culture de tous nos champs, mon père est l'administrateur vigilant de la maison, et ma mère active surveille et anime le ménage. Mais tu as sûrement appris par ton expérience combien les domestiques, tantôt par légèreté et tantôt par mauvaise foi, tourmentent la maîtresse de la maison, l'obligent à les renouveler fréquemment, c'est-à-dire, à échanger leurs défauts contre d'autres défauts. Ma mère, depuis long-tems, désire d'avoir auprès d'elle une personne qui la soulage, non pas seulement en mettant la main à l'œuvre, mais encore en s'y trouvant portée par attachement; et qui

remplace sa fille chérie, morte, hélas! à la fleur de l'âge. Tu as paru aujourd'hui devant ma voiture; je t'ai vue te livrer de si bon cœur à des soins généreux, j'ai vu que la force et la santé relevaient encore en toi les autres avantages de la jeunesse, j'ai entendu la raison parler par ta bouche; captivé, j'ai couru vanter à mon père, à ma mère et à nos amis, l'étrangère selon tout son mérite. Je te dirai enfin ce qu'ils désirent ainsi que moi. — Pardonne ce discours embarrassé.

Ne craignez point d'achever, répond-elle; loin d'être offensée, vous me voyez reconnaissante; parlez ouvertement, le mot ne peut m'effrayer. Vous voulez m'engager comme domestique zélée auprès de votre père et de votre mère, pour entretenir l'ordre qui règne dans votre maison; et vous croyez trouver en moi celle qui leur convient, une fille sage, active et d'un caractère doux. Votre proposition était courte, ma réponse le sera de même. Oui, je vais avec vous, et crois suivre ainsi ma destinée. Ici mon devoir est rempli; j'ai rendu l'accouchée à ses parens, ils se félicitent qu'elle ait été sauvée; la plupart d'entre eux sont réunis, les autres ne tarderont pas à les rejoindre. Tous s'assurent d'arriver bientôt au

moment de retourner dans leur patrie ; c'est ainsi que l'exilé aime à se flatter : moi, dans ces jours malheureux qui nous en font craindre d'autres encore, je ne me berce pas d'espérances légères. Les liens du monde sont rompus ; qui les renouera ? ce sera la nécessité seule, amenée par l'excès des malheurs que nous présagent ceux dont nous sommes les témoins. Si je puis me nourrir en servant sous les yeux de votre mère vertueuse, dans la maison de votre père vénérable, j'y suis très-disposée ; car la réputation d'une fille errante est toujours incertaine. Oui, je vous suivrai, dès que j'aurai rapporté ces cruches à mes amis, et que ces bonnes gens m'auront donné leurs bénédictions. Venez, je désire que vous les voyiez, et que vous me receviez de leurs mains.

Le jeune homme, ravi de la voir si disposée à le suivre, délibère s'il doit en ce moment l'instruire du véritable motif qui l'amène ; mais il se détermine à ne pas la tirer d'erreur, déjà heureux de pouvoir la conduire dans sa maison, où il lui demandera son cœur et sa main. D'ailleurs, ô perplexité ! il a vu à son doigt un anneau d'or, et c'est ce qui l'a porté à ne pas l'interrompre, à écouter attentivement toutes ses paroles.

Partons, reprit-elle : on blâme les jeunes filles qui se retardent près des fontaines, et cependant il est si agréable de s'entretenir à côté d'une source jaillissante ! Ils se lèvent, se retournent, et, jetant un dernier regard sur la source, ils éprouvent un doux regret.

En silence, elle prend les cruches et monte les degrés, suivie de celui qui l'aime. Il veut la soulager en se chargeant d'une des cruches. Non, dit-elle, en portant de chaque main un fardeau l'équilibre l'allège, et le maître dont à l'avenir je recevrai les ordres ne doit pas me servir. Ne me regardez pas avec tant de sérieux, comme pour plaindre ma destinée. Il faut qu'une femme se dévoue de bonne heure aux soins domestiques que sa vocation l'appelle à remplir, et c'est par-là qu'elle mérite d'arriver au pouvoir qu'une maîtresse doit exercer dans sa maison. La jeune fille, attentive à servir son père, sa mère, son aînée, va, vient, prépare et apporte ce qu'ils désirent ; c'est-là sa vie : heureuse si elle s'est habituée à ne trouver aucun chemin trop pénible, à ne pas distinguer les heures de la nuit de celles du jour, à ne juger aucun travail trop minutieux, aucune aiguille trop fine, enfin à s'oublier elle-même et à vivre pour autrui ! Elle

aura besoin de toutes ces vertus domestiques si elle devient mère, lorsque le nourrisson la réveillera, demandera de l'aliment à la femme affaiblie, et que les soins s'uniront pour elle aux douleurs : les forces réunies de vingt hommes ne supporteraient pas ces fatigues; ils n'y sont point appelés, mais ils doivent les regarder avec l'œil de la reconnaissance.

Elle parle ainsi, traverse le jardin, arrive avec son fidèle compagnon jusqu'à la grange où reposait l'accouchée qu'elle avait laissée contente, entourée de ses filles, ces jeunes personnes qu'elle délivra des ravisseurs, et qui offraient la belle image de l'innocence. Ils entrent, et d'un autre côté s'avance en même-tems le juge, tenant de chaque main un enfant; ils avaient été égarés, le vieillard venait de les retrouver dans la foule tumultueuse. Ils sautent avec joie vers leur mère chérie, l'embrassent, et se réjouissent à l'aspect du petit camarade, leur nouveau frère, qu'ils voient pour la première fois : ils sautent ensuite vers Dorothée, la saluent avec une vive amitié, demandant du pain, du fruit, et avant tout de la boisson. Elle présente à tous ceux qui l'entourent l'eau qu'elle apportait : les enfans en boivent, l'accouchée en boit

aussi, ainsi que ses filles et le juge; chacun s'est abreuvé avec plaisir, et vante l'excellence de cette eau; elle avait une pointe acide, et c'était un breuvage restaurant et salutaire.

Mais la jeune fille prend un maintien sérieux. Mes amis, dit-elle, c'est, je crois, pour la dernière fois que j'ai porté la cruche à vos lèvres et vous ai abreuvés de l'eau d'une source: lorsqu'à l'avenir, dans un jour brûlant, un breuvage vous ranimera; lorsqu'à l'ombre vous jouirez du repos, de la fraîcheur, d'une source pure, veuillez songer à moi, et aux soins que l'amitié, plus que la parenté, m'a portée à vous rendre. Durant tout le cours de ma vie, je me souviendrai avec reconnaissance de vos bons services. Je vous quitte à regret; mais en ce tems chacun est pour les autres une charge plutôt qu'une consolation; et si le retour dans notre patrie nous est interdit, il faudra bien qu'enfin nous nous dispersions tous dans les pays étrangers. Voici le jeune homme qui a été notre bienfaiteur, auquel nous devons les langes de cet enfant, et les alimens qui nous semblèrent envoyés par le ciel pour le soutien de notre vie. Il est venu me proposer de me rendre dans sa maison pour servir son père et sa mère, qui ont des

vertus et de l'opulence; je ne m'y refuse point; car par-tout une jeune fille doit remplir des soins domestiques, et ce serait pour elle un fardeau que de vivre dans l'indolence et d'être servie. Je suis donc volontiers ses pas; il paraît être raisonnable, et je m'assure que son père et sa mère le sont aussi, ce qui donne un véritable prix à l'opulence. Chère amie, vivez heureuse; faites votre joie du nourrisson plein de vie dont les regards, tournés sur vous, annoncent déjà la force et la santé; et lorsqu'avec ses langes colorés vous le presserez contre votre sein, oh! pensez au bon jeune homme à qui nous en sommes redevables, et dont à l'avenir aussi je tiendrai la nourriture et le vêtement, moi votre parente et votre amie. Et vous, homme excellent, continua-t-elle en se tournant vers le juge, recevez mes remercîmens, vous qui, dans un grand nombre d'occasions, m'avez servi de père.

Alors s'agenouillant devant l'accouchée, dont l'ame était sensible, elle embrasse cette femme qui fondait en larmes, et qui, dans sa douleur, peut à peine bégayer sa bénédiction. Toi cependant, juge vénérable, tu adresses à Herman ces paroles: Mon ami, vous devez

être compté parmi les hommes sages qui, pour le gouvernement de leur maison, s'associent des personnes estimables. J'ai vu souvent que lorsqu'il s'agit d'acquérir par échange ou par achat, des bœufs, des chevaux, des brebis, on en fait un examen attentif; tandis qu'on semble se décider au hasard ou se reposer sur son bonheur, pour le choix d'un homme qu'on amène dans sa maison et auquel on la confie, qui, s'il est bon et habile, en est le soutien; mais qui, s'il a les qualités contraires, en est la ruine : on se repent ensuite, mais trop tard, de cette décision aveugle. Pour vous, il paraît que vous vous y entendez; vous avez choisi pour servir votre père, votre mère et vous, une fille accomplie. Ayez pour elle de justes égards : aussi long-tems qu'elle sera chargée des soins de votre ménage, vous aurez trouvé en elle, vous une sœur, eux une fille.

Cependant arrive un grand nombre des proches parens de l'accouchée, qui lui apportent divers secours, et l'instruisent qu'on lui prépare une demeure plus convenable. Ils apprennent la résolution que la jeune fille a prise; ils font des vœux pour Herman, et portent sur lui des regards qui expriment

leurs pensées. Ces mots volent de chaque bouche à l'oreille du voisin : Si de son maître il devient son époux, elle est pourvue.

Herman lui prenant la main : Partons, dit-il; le jour décline, et notre petite ville est éloignée. Alors les femmes, parlant avec vivacité toutes à-la-fois, embrassent Dorothée. Herman l'entraîne; elle les charge encore de salutations et de vœux pour ses amis : mais les enfans désolés, se précipitant sur ses habits avec des cris excessifs et un torrent de larmes, ne veulent point laisser partir leur seconde mère. Plusieurs de ces femmes les répriment: Paix, enfans! elle va dans la ville pour prendre les excellentes dragées que votre frère a commandées pour vous, lorsque la cigogne en nous l'apportant a passé devant le confiseur, et vous verrez bientôt revenir votre amie avec des cornets joliment dorés! A ces mots les enfans abandonnent ses habits; Herman l'arrache à peine encore à de nouveaux embrassemens, et aux mouvemens des mouchoirs, adieux dont elle est long-tems accompagnée.

[1] En Allemagne, dans quelques classes du peuple, il est reçu de faire aux enfans le conte que la cigogne a apporté le nouveau-né.

FIN DU CHANT SEPTIÈME.

CHANT HUITIÈME.

HERMAN ET DOROTHÉE.

Ils dirigent ensemble leurs pas vers le soleil qui terminait sa course, et qui, enveloppé de profondes nuées, annonçait un orage : ses regards ardens dardaient çà et là hors de ce voile, à travers les campagnes, de longs traits d'une lumière effrayante. Puisse, dit Herman, le menaçant orage ne pas nous envoyer de la grêle et des torrens de pluie ! car tout promet la plus belle récolte. Ils jettent un coup-d'œil satisfait sur les longues tiges de bled qui s'agitaient, et qui, dans leur passage au milieu du champ, étaient près d'atteindre jusques à la hauteur de leurs tailles élevées. Homme bon, dit la jeune fille à l'ami qui la guide ; vous auquel je devrai bientôt un sort heureux, l'abri d'un toit, pendant que tant de fugitifs sont exposés à l'orage qui se prépare ; faites-moi connaître, avant mon arrivée, votre père et votre mère, que je suis disposée, du fond de mon ame, à servir avec zèle ; car il est plus aisé de complaire à son maître quand on con-

naît son caractère, les soins qu'il regarde comme les plus importans et sur lesquels sa volonté est prononcée. Apprenez-moi donc comment je pourrai gagner leur affection.

Oh que je t'approuve, fille prudente, accomplie, répond le jeune homme judicieux, de vouloir t'instruire de leur caractère avant ton arrivée! Sans une attention semblable, j'aurais fait d'inutiles efforts pour servir mon père à son gré, en me chargeant de veiller matin et soir sur la culture de ses champs et de ses vignobles, avec le même soin que s'ils m'appartenaient en propre. Je n'eus pas de peine à contenter ma mère, elle rendit justice à mon zèle; tu seras de même à ses yeux la plus excellente des filles en soignant sa maison comme si elle était à toi: mais il en est autrement de mon père; il aime qu'aux actions se joignent encore de certaines apparences qui le flattent. Belle étrangère, ne me regarde pas comme un fils dénaturé si, dès mon abord, je te parle de son faible. Oui, je te le jure, c'est la première fois qu'un tel aveu sort de mes lèvres, qui ne s'ouvrent jamais pour un babil léger; mais tu m'inspires tant de confiance que mon cœur s'épanche avec toi. Ce bon père se plaît à quelques décorations dans

le commerce de la vie, il exige des témoignages extérieurs d'attachement et de vénération : un mauvais serviteur, qui saurait profiter de ce penchant, parviendrait peut-être à captiver sa bienveillance, tandis que le meilleur, s'il ne s'y prêtait pas, pourrait devenir l'objet de son aversion.

J'ai le ferme espoir de les contenter l'un et l'autre, répond-elle avec joie, et en doublant légèrement le pas dans le sentier qui s'obscurcissait. Le caractère de votre mère est parfaitement semblable au mien, et dès mon enfance les manières agréables ne me furent pas étrangères. Autrefois les Français, nos voisins, mettaient un grand prix à la civilité ; elle était commune aux nobles, aux bourgeois, et à ceux qui vivent sous le chaume ; chacun la recommandait à ses enfans. Chez nos Germains aussi, les enfans venaient le matin souhaiter la bonne journée au père et à la mère, en leur baisant la main et en leur faisant la révérence, et ils se conduisaient avec politesse et décence le jour entier. Tout ce que je tiens, depuis mon enfance, d'une bonne éducation et d'une heureuse habitude, tout ce que mon cœur pourra m'inspirer — je veux le consacrer au respectable vieillard.

Mais qui me dira ce qu'il me reste à savoir, comment je dois me conduire envers vous-même, vous, son fils unique, et à l'avenir mon supérieur ?

Comme elle parlait ainsi, ils étaient arrivés sous le poirier. La lune, dans toute sa rondeur, répandait sa clarté majestueuse du haut de la voûte céleste ; la nuit était venue, avait jeté son voile sur les dernières lueurs du soleil ; à leurs yeux, en de grands espaces qui se touchent, s'étendaient les ombres de la nuit, et une lumière aussi claire que celle du jour. Herman entend avec plaisir cette question amicale, sous le bel arbre qui l'ombrageait, au lieu qu'il aime, et qui ce jour même a été le témoin des pleurs qu'il a répandus pour sa chère exilée. Tandis qu'ils s'asseyaient pour se reposer un moment, le jeune homme transporté d'amour, saisissant la main de la jeune fille : Que ton cœur te le dise, lui répond-il, et suis librement ce qu'il te dira. Mais il ne hasarde pas un mot de plus, quoique l'heure soit si favorable ; il craint de s'attirer un non ; et sa main, hélas ! a touché l'anneau qu'elle portait au doigt, cet indice qui déjà l'a troublé. Ils étaient assis en silence, lorsque la jeune fille prenant la parole : Quelle douceur me

fait éprouver l'admirable clarté de la lune ! elle égale celle du jour. Je distingue dans la ville les maisons, les cours, jusqu'à cette fenêtre sous ce toit ; je crois pouvoir en compter les carreaux.

La maison que tu vois, dit le jeune homme content par cette réponse, est notre demeure où je vais te déposer, et cette fenêtre sous le toit est celle de ma chambre, qui peut-être sera la tienne ; car nous ferons une autre distribution de nos logemens. Ces champs nous appartiennent, les bleds y ont mûri pour tomber demain sous la faucille ; ici, à l'ombre de ce poirier, nous goûterons le repos et prendrons notre repas. Mais descendons le vignoble et traversons le jardin ; vois l'orage épouvantable qui s'approche de nous en lançant des éclairs, et qui bientôt ensèvelira l'aimable clarté de la pleine lune. Ils se lèvent, descendent, portent leurs pas le long du champ à travers les riches épis. Prenant plaisir à la clarté nocturne, ils sont arrivés au vignoble, et commencent à marcher dans l'obscurité.

Il la conduit sur les pierres nombreuses et informes, degrés du berceau. Elle descend à pas lents, les mains appuyées sur l'épaule de son guide : la lune, dont la lumière fugitive

vacillait à travers le berceau, jette sur eux ses derniers regards, et bientôt environnée de nuages orageux, elle laisse ce couple dans les ténèbres. Herman, plein de force, est attentif à soutenir la jeune fille, penchée sur lui pour assurer sa marche : mais, comme elle ne connaît pas ce sentier et ces pierres de masses inégales, le pied lui manque, il éprouve un craquement léger, elle est près de s'abattre; soudain le jeune homme intelligent, se tournant vers elle, a étendu le bras et soutenu sa bien-aimée; elle tombe doucement sur son épaule; leurs seins, leurs joues se touchent. Immobile comme le marbre, contenu par les ordres sévères de sa volonté, il ne la presse pas sur son sein d'une plus forte étreinte, et se borne à ne pas céder au poids. Chargé de ce précieux fardeau, il éprouve un sentiment plein de charme; il sent les battemens et la chaleur du cœur de son amante, il recueille l'haleine embaumée qu'elle épanchait sur ses lèvres, et il porte en homme sensible la jeune personne, l'ornement de son sexe par sa beauté et par la richesse de sa taille.

Pour déguiser la douleur qu'elle ressentait : C'est, dit-elle en plaisantant, un signe malheureux, selon l'avis des gens graves, lors-

qu'en entrant dans une maison, non loin du seuil, le pied vient à craquer. Que n'ai-je reçu un meilleur présage ! Arrêtons-nous un moment : que diraient ton père et ta mère si tu leur amenais une servante boiteuse ? tu leur paraîtrais un hôte peu intelligent.

FIN DU CHANT HUITIÈME.

CHANT NEUVIÈME.

LA PERSPECTIVE HEUREUSE.

MUSES, si favorables au tendre amour, vous qui jusqu'ici avez guidé l'excellent jeune homme dans sa route, qui avez pressé son amante sur son cœur avant qu'elle lui ait promis sa main; venez à notre secours, achevez de former l'union de ce couple aimable, et dissipez promptement les nuages qui s'élèvent pour troubler leur bonheur : mais avant dites-nous ce qui se passe en ce moment dans la maison paternelle.

La mère, remplie d'impatience et de craintes, rentre pour la troisième fois dans le salon qui réunissait l'hôte et ses deux amis, et dont elle venait à peine de sortir; elle parle de l'orage qui s'approche, du subit obscurcissement de la lune, de la longue absence de son fils, et des périls où la nuit l'expose; elle blâme vivement les deux amis de s'être sitôt séparés du jeune homme, sans avoir abordé l'étrangère, sans lui avoir proposé l'hymen auquel il aspire.

N'aggrave pas le mal, dit le père mécontent; tu vois que nous sommes nous-mêmes pleins d'impatience, dans l'attente de l'issue.

Mais le voisin, assis tranquillement, prend la parole : Dans ces heures de trouble, je ne cesse de reconnaître ce que je dois à feu mon père qui, lorsque j'étais enfant, arracha de mon cœur toutes les racines de l'impatience jusqu'au dernier filet, et depuis ce tems je sais attendre mieux qu'aucun des sages. Dites-nous, je vous prie, répartit l'ecclésiastique, quel secret employa le vieillard pour opérer ce prodige. Volontiers, reprit le voisin, chacun peut le mettre à profit. Dans mon enfance, il m'advint une fois d'être impatient, en attendant avec un grand désir la voiture qui nous devait mener à la fontaine des tilleuls. Cependant elle n'arrivait pas; courant çà et là comme une belette, je montais, descendais les degrés, je me précipitais de la fenêtre à la porte; le sang me picotait les doigts, je grattais les tables, trépignais des pieds dans toute la chambre, mes pleurs allaient couler. Rien n'échappait à cet homme flegmatique; mais comme enfin je me portai jusqu'au plus haut point de l'extravagance, il me prit tranquillement par le bras, me con-

duisit à la fenêtre, et me dit ces paroles remarquables : Vois-tu là, en face de nous, l'atelier de ce menuisier ? il est fermé aujourd'hui, demain il sera ouvert; là, sont toujours en mouvement les rabots et les scies, et du matin au soir les heures s'écoulent dans le travail; mais écoute ceci. Un matin viendra où le maître et tous ses garçons emploieront leur industrie à te préparer un cercueil, qui sortira bien vîte de leurs mains; ils s'empresseront d'apporter ici la maison de planche, qui reçoit enfin le patient et l'impatient, et qui sera bientôt pressée de son toit. Mon imagination me fit tout voir en réalité, les planches jointes, la couleur noire préparée : je m'assis paisiblement, et j'attendis la voiture avec patience. Depuis ce tems, lorsque d'autres, dans une attente incertaine, courent de toutes parts en désespérés, moi, je suis forcé de penser au cercueil.

L'idée frappante de la mort, dit le pasteur en souriant, ne s'offre pas au sage comme un objet d'épouvante, ni à l'homme pieux comme son dernier terme; elle fait rétrograder celui-là vers la vie en lui enseignant à la bien régler, et soutient celui-ci lorsqu'il est dans l'affliction, par l'espérance d'un bonheur fu-

tur; le trépas, pour l'un et l'autre, se change en vie. C'est donc à tort que ce père n'a montré dans la mort que la mort à son enfant sensible. On doit présenter à l'adolescent un tableau d'un grand prix, celui d'un âge mûri dans l'exercice des vertus, et au vieillard le tableau de la jeunesse, afin que tous deux se plaisent à voir ce cercle perpétuel, et qu'ainsi la vie s'achève dans l'activité de la vie.

Mais la porte s'ouvre, et le couple admirable paraît : les tendres parens et les amis, frappés de surprise à l'aspect de la jeune personne, sont captivés par sa beauté et par la richesse de sa taille, et la trouvent parfaitement assortie au jeune homme; oui, la porte semble être trop petite pour les recevoir au moment qu'ils posent ensemble le pied sur le seuil. Herman la présente à son père et à sa mère, et leur dit ce peu de mots avec rapidité : Voici une personne telle que vous pouvez la désirer. Mon père chéri, veuillez la bien accueillir, elle en est digne ; et vous, ma mère, interrogez-la, dès à présent, sur tout ce qui concerne la conduite intérieure d'une maison, et vous verrez combien elle mérite de vous appartenir et de remplacer votre fille. Se hâtant de tirer le pasteur à l'é-

cart : — Homme excellent, venez promptement à mon secours, et déliez ce nœud, moment qui me fait trembler; car je n'ai point engagé cette jeune fille à me suivre comme mon épouse, elle croit entrer dans la maison comme servante, et je crains qu'elle ne la fuie avec courroux dès qu'on lui parlera d'hymen : mais que tout soit décidé à cet instant même; elle ne doit pas rester plus longtems dans l'erreur, et je ne peux plus rester dans le doute; hâtez-vous, et donnez-nous un nouveau témoignage de votre sagesse, que nous honorons.

L'ecclésiastique rejoint aussitôt les assistans; mais, hélas! déjà l'ame de la jeune personne a été blessée par ces paroles du père, prononcées avec son ton badin, quoiqu'en de bonnes intentions : Voilà qui me plait, mon enfant; je me réjouis de voir que mon fils n'a pas moins de goût que son père qui, étant jeune, prenait toujours la plus belle pour danser, et qui enfin alla chercher la plus belle pour l'amener dans sa maison comme son épouse : c'était cette petite mère. On reconnaît d'abord à l'épouse quel est le tour d'esprit de celui qui l'a choisie, et s'il a le sentiment de ce qu'il vaut. Vous n'avez pas non plus,

n'est-ce point? délibéré long-tems; il me semble en effet qu'il n'est pas si pénible de le suivre.

Herman n'avait entendu qu'une légère partie de ces paroles; cependant il éprouve au-dedans de lui-même un tremblement général, et tous les assistans à-la-fois gardent le silence.

Mais la fille admirable, navrée jusqu'au fond de l'ame d'une raillerie qui lui paraît insultante, reste immobile; une rougeur subite se répand sur son visage et sur son cou; néanmoins elle se contient, elle rassemble ses esprits, et dit ensuite au vieillard, sans cacher tout son chagrin: O certainement votre fils ne m'a point préparée à une telle réception, quand il m'a fait le portrait de son père, de cet excellent citoyen. Je sais que vous êtes un homme prudent, qui se comporte envers tout le monde selon la convenance des personnes: mais il paraît que vous n'avez pas assez de compassion pour la fille pauvre, qui vient seulement de passer votre seuil, et qui est disposée à vous servir; sans quoi vous ne m'auriez pas fait sentir, par une ironie amère, la distance de mon sort à celui de votre fils et à votre sort. Sans doute j'entre pauvre, avec un humble paquet, dans une maison pourvue

de tout ; ce qui donne de l'assurance à ses joyeux habitans : je me connais très-bien, et sais quels doivent être nos rapports ; mais est-il généreux de m'accueillir, à l'instant même de ma venue, avec une raillerie qui, peu s'en faut, me repousse loin du seuil où j'ai à peine posé le pied ?

Herman, plein d'anxiétés, s'agitait et conjurait d'un signe l'ecclésiastique, son ami, de se jeter comme arbitre au milieu de ce débat, pour dissiper cette erreur en un moment. L'homme prudent s'approche aussitôt ; il considère le chagrin tranquille de Dorothée, sa sensibilité qu'elle maîtrise, ses larmes qu'elle retient au bord de sa paupière. Alors, par une prompte impulsion de son esprit, il se détermine, au lieu de bannir tout-à-coup cette erreur, à la prolonger un instant, afin de sonder les sentimens de la jeune personne, tandis qu'elle est émue. O fille étrangère ! lui dit-il dans ce dessein, la résolution que tu as prise de servir dans l'étranger a été trop précipitée, si tu n'as pas assez considéré à quoi l'on se soumet en mettant le pied dans la maison de son maître ; car de la main donnée dépend le sort de l'année entière, et un seul oui oblige à beaucoup de résignation. Les courses fati-

gantes, la sueur amère, causée par un travail qui presse et qui toujours renaît, ne sont pas ce que le service a de plus pénible; un maître actif prend quelque part à ces soins : mais souffrir de son humeur quand il blâme à tort, ou qu'il donne à chaque instant de nouveaux ordres sans pouvoir être d'accord avec soi-même ; essuyer les emportemens d'une maîtresse qui prend feu à la moindre occasion, les rudesses et les mutineries des enfans ; voilà ce qui est pénible, et ce qu'il faut cependant supporter, sans négliger son travail, sans dépit ni murmure. Mais tu ne me paraîs pas faite pour cet état, puisqu'une plaisanterie de ce père a déjà si profondément blessé ton ame, quoique rien ne soit plus fréquent que de railler une jeune fille en soupçonnant qu'un jeune homme a touché son cœur.

Frappée de cette dernière parole qui n'a pas manqué le but, vivement émue, elle ne se contient plus ; ses sentimens se manifestent avec énergie, sa poitrine se gonfle, un soupir s'y fait passage, et elle dit aussitôt en versant un torrent de larmes ardentes : O que l'homme raisonnable qui veut donner ses conseils à l'affligé, sait peu qu'une parole froide ne peut dégager un cœur du poids des peines

dont le ciel a permis qu'il fût chargé! Vous êtes heureux, la joie est votre partage; comment une raillerie pourrait-elle vous blesser? mais le malade sent avec douleur la main légère qui le touche. Non, la feinte me serait inutile, quand même je pourrais y recourir. Décidons-nous à cet instant; le retard ne ferait qu'augmenter mes peines, les rendre plus profondes, et peut-être me plonger dans un chagrin secret qui minerait mes jours avec lenteur. Laissez-moi partir, je ne peux rester dans cette maison, je veux en sortir, et vais retrouver mes pauvres parens que j'ai laissés dans le malheur, ne songeant qu'à m'en tirer moi-même. C'est ma ferme résolution; elle me permet de vous faire l'aveu d'un sentiment qui, si j'étais restée ici, eût été enseveli dans mon sein durant de longues années. Oui, la raillerie de ce père a profondément blessé mon ame. Ce n'est pas que j'aie un orgueil et une sensibilité peu convenables peut-être à l'état où j'entrais; mais il est vrai que mon cœur a senti du penchant pour le jeune homme qui, dans ce jour, m'est apparu comme un libérateur. Quand il s'est éloigné de moi, et que j'ai poursuivi ma route, il est resté présent à ma pensée; je songeais à la personne

heureuse à laquelle il avait déjà peut-être donné sa foi, et dont il portait l'image dans son cœur. Et quand je l'ai revu près de la source, il me semblait qu'un des immortels paraissait à mes yeux satisfaits. Je l'ai suivi de si bon cœur lorsqu'il a voulu m'engager à vous servir! Je veux l'avouer encore; durant notre route, un espoir a flatté mon ame, celui de mériter peut-être un jour sa main, lorsque je serais parvenue à me rendre utile au bonheur de votre maison. Je vois seulement à cette heure les dangers auxquels je m'exposais en vivant près de celui pour qui j'avais un secret penchant; je vois à cette heure la grande distance qui se trouve entre une fille dénuée de biens et un jeune homme opulent, fût-elle la première de son sexe par son mérite. J'ai fait tout cet aveu pour que vous ne méconnaissiez pas l'ame qui a été blessée, circonstance à laquelle je dois le dessein de m'éloigner: sans elle, mon sort eût été de cacher mes tranquilles vœux, de le voir bientôt amener dans sa maison son épouse; et comment eussé-je alors pu supporter mes peines secrètes? Heureux avertissement! mon secret est échappé de mon sein lorsque le mal n'est pas sans remède.

Que tout soit révélé. Rien ne doit me retenir plus long-tems ici, où je me vois confuse, agitée, où j'ai fait le sincère aveu de mes sentimens et de ma folle espérance. Ni la nuit qui se couvre au loin de nuages amoncelés, ni le tonnerre roulant qui retentit à mon oreille, ni les torrens qui se précipitent du ciel sur les campagnes avec violence, ni le bruissement des vents orageux, rien n'arrêtera mes pas. J'ai soutenu tous ces assauts dans notre fuite désastreuse et près de l'ennemi qui nous poursuivait. Je vais m'exposer encore à ce qui peut m'arriver sur la terre, comme j'y suis accoutumée depuis long-tems, saisie, entraînée par le tourbillon du tems où nous sommes, qui me sépare de tout. Vivez heureux, je ne me retarde plus un moment, le sort en est jeté.

En achevant ces mots, elle se retirait précipitamment et dirigeait ses pas vers la porte, ayant encore son humble paquet; lorsque la mère entourant de ses bras la jeune fille et la retenant : Dis, s'écrie-t-elle stupéfaite, que signifient tout ceci et tes larmes inutiles? Non, je ne te laisse point aller, tu es l'épouse de mon fils.

Le père mécontent regardait la fille éplo-

rée, et il dit avec humeur : Ainsi, pour prix de toute ma complaisance, ce qui m'est le plus désagréable doit m'arriver à la fin du jour! car rien ne me révolte plus que les pleurs des femmes, les cris passionnés, qui rendent inextricable ce qu'un peu de raison débrouillerait plus facilement. Je ne puis être témoin plus long-tems de cette étrange scène; conduisez-la vous-même à sa fin, je me retire pour me coucher.

Se tournant aussitôt, il voulait se rendre à la chambre où était son lit nuptial, et où le sommeil lui faisait goûter le repos; mais son fils le retenant : Mon père, lui dit-il d'une voix suppliante, ne précipitez rien, et ne soyez point irrité contre la jeune personne. Je dois seul porter la peine de tout ce trouble, que cet ami, trompant mon attente, vient d'augmenter encore par sa feinte. Prenez la parole, homme estimable, vous à qui j'ai confié mes intérêts; loin d'ajouter à nos tourmens, veuillez tout éclaircir; car la vénération que je vous porte s'affaiblirait si les peines d'autrui, au lieu de vous engager à l'exercice de votre haute sagesse, n'étaient pour vous que le sujet d'une joie maligne.

Quelle prudence, dit le pasteur avec un

sourire, eût mieux réussi à tirer du cœur de cette excellente personne l'aimable aveu que nous venons d'entendre, et à nous dévoiler son caractère ? Ta tristesse ne s'est-elle pas aussitôt convertie en joie, en ravissement ? Parle-lui donc toi-même ; lui faut-il d'autres éclaircissemens que les tiens ?

Alors Herman s'avançant vers Dorothée : Ne regrette point tes larmes et cette douleur passagère, lui dit-il avec tendresse ; elles confirment mon bonheur, et, je l'espère, le tien. Je ne suis pas venu à la fontaine pour proposer à l'étrangère, à la fille la plus accomplie, d'être notre servante ; j'y suis venu pour obtenir ton cœur et ta main. Mais hélas ! mon œil intimidé n'a pu voir quel était le penchant de ton cœur ; je n'ai aperçu dans tes regards que de l'amitié lorsque tu m'as salué dans le paisible miroir de la source. Te conduire dans notre maison, était déjà la moitié de mon bonheur. Veuille le rendre parfait ; oh que je puisse bénir ce moment ! — Elle lève vers le jeune homme des yeux où règne l'émotion la plus tendre, et ne se refuse pas à cet embrassement et à ce baiser, le comble des délices lorsqu'il est pour des amans le gage long-tems désiré du bonheur

futur de leur vie, bonheur qui leur paraît alors illimité.

Le pasteur avait dissipé les incertitudes des autres assistans. Mais la jeune fille se présente avec grâce au père, s'incline devant lui, pénétrée de respect et d'affection, et lui baisant la main qu'il retirait : Que la justice, dit-elle, vous fasse pardonner à celle qu'une erreur a troublée, les larmes de la douleur et les larmes de la joie. Oh! pardonnez-moi la sensibilité où d'abord je me suis livrée; pardonnez-moi aussi celle que j'éprouve en ce moment, et laissez-moi le tems de me reconnaître dans le bonheur inopiné qui m'arrive, et que chacun ici partage. Oui, que ce premier chagrin, causé par moi qu'une surprise a égarée, soit le dernier. Le service fidèle auquel la servante s'était engagée, et que l'affection lui aurait allégé, vous sera rendu par votre fille.

Aussitôt le père l'embrasse, en cachant ses larmes. La mère s'approche d'elle avec confiance, et la baise tendrement : leurs mains, l'une dans l'autre, s'agitent en signe d'amitié; les deux femmes en pleurs gardaient le silence.

Alors le bon et judicieux pasteur se hâte de saisir la main du père, et lui tire, non sans

peine, du doigt potelé l'anneau nuptial; il prend l'anneau de la mère, et unit les deux jeunes gens. Que ces anneaux d'or, dit-il, soient destinés à former l'étroite union d'un second hymen, aussi heureux que l'ancien. Herman est pénétré d'amour pour Dorothée; elle avoue qu'il est l'objet de ses vœux. Je vous unis donc en ce moment, et vous bénis pour le reste de vos jours, par la volonté d'un père et d'une mère, et sous les yeux de ce témoin notre ami.

Le voisin aussitôt s'incline vers eux, et leur adresse des vœux ardens. Mais le pasteur, en voulant attacher l'anneau au doigt de la jeune personne, aperçoit avec étonnement celui qu'elle y portait, et qu'Herman a considéré avec tant d'inquiétude lors de leur rencontre près de la source. Quoi! dit-il avec enjouement, ce sont donc ici tes secondes fiançailles? Pourvu que le premier fiancé ne se présente pas à l'autel pour s'opposer à votre union!

Oh! souffrez, répond-elle, que je consacre un moment à ce souvenir: l'homme vertueux qui, à son départ, me donna cet anneau, et qui ne revit pas ses foyers, le mérite bien. Il prévit tout, lorsque l'amour de la liberté et le

désir de coopérer à de grandes révolutions l'entraînèrent à Paris, où il trouva la prison et la mort. Vis heureuse, me dit-il, je pars; tout s'agite sur la terre, tout semble se désunir; les bases fondamentales des états les plus solides se rompent, l'héritage abandonne l'ancien possesseur, l'ami se sépare de son ami, l'amant même de son amante. Je te laisse en ce lieu, et si jamais je t'y revois — mais qui peut le savoir? ce sont peut-être les dernières paroles que je t'adresse. On l'a dit avec raison, et on doit le dire à présent plus que jamais, l'homme n'est qu'un étranger sur la terre; le sol ne nous en appartient plus à aucun titre; les richesses sont errantes; l'or et l'argent des maisons et des temples se fondent, se dégagent de leurs formes anciennes et sacrées; tout est en mouvement, comme si l'univers, dont la structure semblait consommée, voulait briser ses liens pour rebrousser dans le chaos et la nuit, et pour en sortir sous une forme nouvelle. Tu me conserveras ton cœur; et si jamais nous nous retrouvons sur les ruines du monde, nous serons des êtres renouvelés, libres, à l'abri des coups du sort; car celui qui aura franchi de tels jours, pourra-t-il encore recevoir des entraves? Mais si nous ne

sortons pas tous deux vainqueurs de ces orages, si c'est la dernière fois que je t'embrasse, oh! que mon image soit présente à ta pensée, et attends avec la même égalité d'ame le bonheur et l'infortune. Si une nouvelle patrie et un nouveau lien t'appellent, reçois avec gratitude les avantages que la fortune t'aura destinés; aime ceux qui t'auront donné leur amitié, sois reconnaissante envers ton bienfaiteur; mais que la prudence guide tes pas; ne t'expose pas à l'amertume d'une seconde perte. Que tes jours te soient chers; cependant n'attache pas à la vie un plus grand prix qu'aux autres biens, il n'en est point qui ne soit trompeur. Telles furent ses paroles, et cet homme magnanime ne reparut plus à mes yeux. Je perdis ensuite tout ce que je possédais, et je me suis bien souvent rappelé ses exhortations. J'y pense encore en ce moment où l'amour me prépare ici le bonheur, où l'espérance m'ouvre le plus riant avenir. O pardonne, mon excellent ami, si en serrant ton bras, je tremble encore. Je suis comme le nautonnier, auquel le sol le plus solide qu'enfin il aborde, paraît chancelant.

Elle dit, et place l'anneau qu'elle vient de recevoir près de celui qu'elle portait. Mais

Herman, dont l'ame est aussi intrépide que tendre : Dorothée, dit-il, que notre union, dans ce bouleversement général, soit d'autant plus solide et durable ; opposons ensemble aux malheurs notre courage ; songeons à conserver des jours qui doivent nous être chers, et la possession des biens qui peuvent les embellir. Celui qui s'émeut en des tems où tout s'ébranle, étend le désastre ; mais celui dont l'ame est inaltérable, se crée lui-même un monde. Il n'est pas digne des Germains de propager ce mouvement épouvantable, ni de flotter tour-à-tour d'un sentiment à l'autre : que notre conduite soit conforme à notre caractère ; nous devons le dire et le penser. On loue encore les peuples intrépides qui s'armèrent pour la défense de leur patrie, de leurs lois, et des objets les plus chers de leur tendresse. Nous sommes l'un à l'autre, et maintenant tout ce qui est à moi m'appartient doublement et m'est plus cher que jamais ; je ne veux point le posséder avec crainte et trouble, mais avec assurance et courage. Si les ennemis nous menacent encore cette année ou dans un tems plus éloigné, viens me présenter mes armes et m'en revêtir. Persuadé, comme je pourrai l'être, que mon

père, ma mère et ma maison seront les objets de tes soins, oh ! j'opposerai aux dangers un cœur intrépide. Que tous s'enflamment du même sentiment, la puissance se lèvera contre la puissance, et la paix sera bientôt le sujet d'une alégresse universelle.

FIN DU NEUVIÈME ET DERNIER CHANT.

MÉMOIRES

SUR DIFFERENS SUJETS

DE

LITTÉRATURE ANCIENNE.

DE L'ÉTUDE

DES

ANCIENS.[1]

CELUI qui veut connaître un tableau de Raphaël, ne croira pas avoir atteint son but s'il n'en considère que la copie. J'entends donc par l'étude des anciens celle de leurs écrivains dans les originaux, des écrivains de la Grèce et de Rome, objet particulier de ceux qu'on initie dans la connaissance de l'antiquité.

A l'époque présente de la renaissance des sciences, des lettres et des arts, il est utile de rappeler, en faveur de la jeunesse, des considérations que plusieurs circonstances ont écartées. Traiter ce sujet, c'est seconder les vues des hommes éclairés de la nation, et, en particulier, celles qui ont établi dans cet Institut la section des langues anciennes. Elle

[1] Lu à l'Institut le 13 pluviose an 4.

ténébreuses de la philosophie ancienne; et, lorsqu'il n'en apercevra point, s'il a su se garantir de l'esprit de système, il sera plus porté à dire que le simple érudit, *je ne sais*, mot philosophique prononcé par Socrate et Montaigne. Shaftesbury, ce peintre heureux du beau moral, est l'interprète de Platon.

Les Grecs, qui ont fait une étude particulière de la morale, ont tellement analysé nos sentimens moraux, qu'il n'est point de langue qui les présente sous un plus grand nombre de nuances que la langue grecque. Ces nuances délicates méritent le coup d'œil du moraliste. La traduction des *Offices* de Cicéron par Garve, philosophe allemand, et son commentaire sur cet ouvrage, en sont une preuve. On sait que Cicéron a beaucoup puisé dans les écrits des Grecs. La *Morale* d'Aristote est un de ses meilleurs traités, et demanderait la plume d'un habile moraliste. Serait-ce être pénétré de trop d'admiration et de respect pour Socrate, que d'engager celui qui cultive la morale à s'entretenir fréquemment avec ce philosophe, qui vit dans les écrits de ses disciples?

Quoique plusieurs pensent en savoir trop pour aller s'instruire dans l'art social à l'école

des anciens, ceux qui ne seront pas imbus de ce préjugé trouveront dans plusieurs écrits d'Aristote, de Platon, de Xénophon, et d'un grand nombre d'autres auteurs de ces âges, des principes et des exemples dont la méditation ne leur sera pas inutile.

L'historien des anciens peuples, et l'artiste qui veut être l'historien de leurs arts, ne peuvent assez les observer de près pour en offrir un tableau fidèle et vivant : les erreurs nombreuses où sont tombés en particulier plusieurs de ceux qui ont parlé de leurs arts, en fournissent la preuve. Ce sujet est encore neuf dans une grande partie de ses branches. Deux de nos confrères, MM. Leroy et Ameilhon, viennent de nous le confirmer par leurs recherches utiles. Pour montrer l'influence des lettres sur les arts, citerai-je Phidias et un peintre moderne dont Homère agrandit le génie? Le mot de ce peintre est connu. Le *Jupiter* de Phidias a été comme esquissé par Homère. Les écrivains éminens parmi les anciens offrent encore à l'artiste de belles statues et de beaux tableaux que leur génie peut animer. Et qui ne sait combien la lecture des anciens est nécessaire à l'artiste pour ne pas donner l'air français, par exemple, à des per-

sonnages grecs ou romains, et pour ne pas moderniser leur costume, leurs mœurs, leurs monumens? Si Corneille puisa dans Tite-Live et Plutarque pour rendre les traits de plusieurs de ses héros, nos Roscius qui réussissent à les exprimer nous diront s'ils ne sont pas allés puiser aux mêmes sources.

Mon assertion n'est pas que tous ceux qui se livrent aux sciences et aux arts, soient également appelés aux études les plus profondes de l'antiquité; les Bacon, les Leibnitz, les Bayle, les Haller, sont des phénomènes: mais, si l'on négligeait ces études, il resterait bien des terrains incultes dans le champ des connaissances humaines. Et ne doutons pas que tel physicien ou tel géomètre qui s'est exercé à lire les bons modèles que nous offrent les anciens, et qui se délasse quelquefois avec eux, ne leur doive une partie de sa pénétration, de sa clarté, je dirai de son goût; car le goût peut être admis dans les sciences: et les géomètres ne parlent-ils pas de l'élégance d'une démonstration? Je pourrais nommer un grand géomètre qui, s'il ne relit pas, comme Erasme, tous les écrits de Cicéron chaque année, en a plus d'une fois renouvelé la lecture entière.

Ceux même qui ne s'enfonceraient pas dans l'étude de l'antiquité, peuvent tirer un grand avantage des lumières et du goût général que la culture de cette branche étendue de nos connaissances communique au siècle. L'esprit philosophique, à son tour, est utile aux littérateurs qui savent habilement en profiter.

Mais les anciens forment un des principaux domaines des littérateurs : les étudier a été regardé par eux comme un devoir.

Vos exemplaria græca
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ, etc.
(De Arte poet., v. 268.)

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui.
(Ibid. v. 323.)

Despréaux, qui a justement acquis le titre de législateur du goût, a répété ces préceptes d'Horace :

Que leurs tendres écrits, par les Grâces dictés,
Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés :
Seuls, dans leurs doctes vers, ils pourront vous apprendre
Par quel art, sans bassesse, un auteur peut descendre.
(Art poét., ch. II, v. 27.)

« Il est dangereux, dit Pope dans son excel-
« lent poëme sur la *Critique*, de ne prendre
« du savoir qu'en superficie : ne porte pas
« tes lèvres à la fontaine des Piérides, ou

« bois de son eau profonde à longs traits. »

Il serait superflu de multiplier ici les citations; il semble cependant qu'il ne soit pas inutile de rappeler ces préceptes. Il y a longtems que la décadence de cette étude, surtout de celle de la langue grecque, s'est fait remarquer. On délibéra il y a quelques années, dans une ville célèbre par son savoir et par l'instruction qu'on y donne à la jeunesse, si l'on n'y abolirait pas l'enseignement public des langues grecque et latine. On oppose quelquefois à nos maîtres divers sophismes pour affaiblir leurs leçons.

Le génie, dit-on, crée; a-t-il besoin d'autre modèle que la nature? Abandonné à son impulsion, il aura plus d'essor, sera plus original; et l'on cite quelque génie célèbre qui paraît s'être élevé de ses propres ailes.

Horace, qui de son tems avait à combattre les mêmes maximes, dit que l'étude, l'art et la nature, doivent s'entr'aider; semblables à des amis qui sont faibles lorsqu'ils se séparent, mais forts lorsqu'ils conspirent à une même fin. Je ne vois pas, a-t-il dit auparavant, ce que peut l'étude sans une veine féconde, ni le génie brut [1].

[1] *De Arte poet.*, v. 408.

Quintilien, après avoir discuté la même matière dans le passage cité en note [1], emploie cette comparaison tirée de l'agriculture : « Une « terre absolument infertile ne produira rien, « malgré les soins du laboureur ; une terre « fertile produira d'elle-même quelque chose « d'utile ; mais un terrain fécond devra plus « encore à la culture qu'à la bonté du sol. »

Il y a sans doute des hommes qui semblent avoir été privilégiés et s'être seuls ouvert la carrière avec un grand éclat ; mais rien n'est plus rare, et l'on ne peut se promettre aisément de faire voir en soi un de ces phénomènes. On pourrait montrer qu'ils n'ont pas eux-mêmes été dénués de tout secours, et que les travaux de leurs prédécesseurs ne leur ont pas été inutiles. Quoi qu'il en soit, ils n'ont pas dédaigné l'instruction, mais ils ne l'ont pas assez connue ; et ce n'est point par une fierté ignorante, qui toujours est dangereuse, que leur génie a été à-peu-près leur seul guide.

Il est singulier que plusieurs de ceux qui

[1] *Si parti utrilibet omninò alteram detrahas, natura etiam sine doctrinâ multùm valebit, doctrina nulla esse sine naturâ poterit. Sin ex pari coeant, in mediocribus utrisque majus adhuc naturæ credam esse momentum, consummatos autem plus doctrinæ debere quàm naturæ putabo.* (Lib. X, c. 2.)

semblent craindre d'imiter des modèles dont l'excellence est généralement reconnue, copient ceux dont on vient de parler; il leur arrive quelquefois de réfuter, sans le savoir, leur propre doctrine, et de produire des espèces de monstres : ils oublient que *c'est par le beau côté* qu'il faut ressembler, et qu'il est plus facile d'être aussi difforme qu'aussi sublime que son original.

Ces hommes célèbres forment une exception heureuse; mais combien d'écrivains éminens qui, en s'abandonnant au feu du génie, ont été loin d'écarter les règles et les modèles de l'art ! Les nommer, serait faire l'énumération de toutes nos richesses littéraires. On a dit ce mot, qui admet bien peu d'exceptions : « Quiconque n'imite personne, ne sera jamais « imité ». L'homme de génie sait être libre au milieu des règles et des modèles, et en servir à son tour : je dirai plus, ils favoriseront la véritable liberté du génie. L'anarchie n'est pas meilleure dans l'empire littéraire que dans tout autre empire.

Il y a des écrivains qu'on a droit d'admirer, auxquels cependant on ne peut appliquer ce mot de Despréaux, *Il plaît à tout le monde*, et dont on ne peut dire qu'ils sont les amis de

tous les tems et de toutes les heures : au contraire, ils ont autant de détracteurs que de partisans, et il reste comme en problême s'ils méritent tant de louanges ou tant de blâme, parce qu'en effet leur génie, malgré ses ressources, a manqué de soutien, et que leurs productions offrent, si je puis ainsi dire, la réunion d'un bon et d'un mauvais principe. Shakespear souvent nous étonne et nous ravit; mais nous lisons plus fréquemment Sophocle. Nous risquons de nous égarer en voulant trop suivre les traces du premier; l'autre ne nous conduira point en de fausses routes. Heureux tous les dons du génie! mais qu'il ne nous éblouisse pas au point de nous écarter loin des sentiers de l'instruction.

L'exemple des Grecs, qui paraissent nés pour nous guider au beau, et qu'on juge être parvenus à la perfection par eux-mêmes et sans des secours étrangers, est cité encore par quelques-uns de ceux qui voudraient secouer le joug de tant de maîtres dans la poésie, l'éloquence et les arts.

Ce n'est pas sans s'y préparer par diverses études, que les Grecs se sont élancés dans la carrière du génie. Je ne parle pas seulement ici du grand livre de la nature, qu'on ne peut

assez étudier, et qu'il faudrait au moins savoir lire comme plusieurs d'entre eux, si l'on prétend n'avoir point d'autre maître. Des traditions, qui ne sauraient être entièrement fabuleuses, nous apprennent que plusieurs colonies vinrent porter leurs connaissances dans la Grèce; et, chez cette nation, ceux qui voulaient s'instruire, excités par les lumières qu'ils avaient reçues des contrées étrangères, et par le besoin de les augmenter, recouraient aux sources mêmes de l'instruction, s'engageaient en de longs voyages, demandaient des leçons à l'Egypte et à d'autres parties du monde. Dans le début de l'*Odyssée*, Homère dépeint ainsi son héros : « Il parcourut les cités de « peuples nombreux, et s'instruisit de leurs « mœurs. » Les connaissances géographiques et historiques de ce poëte, l'emploi des dialectes, et ses peintures des mœurs de différentes contrées, prouvent qu'il fut lui-même un de ces voyageurs studieux. Ces voyageurs pouvaient rencontrer des poëtes, la faculté de l'imagination étant la première qui s'éveille chez tous les peuples. Les fils et les filles d'Eole, Circé, chantent. Homère portait-il par-tout la poésie? ne la trouvait-il nulle part? Le chant et la danse n'entrent point dans les

tableaux qu'il fait des peuples les plus sauvages. Ces voyageurs n'étaient pas sans doute toujours accompagnés d'un interprète, et devaient acquérir quelque connaissance des langues étrangères. Ils rencontraient (Hérodote fut de ce nombre), parmi des sources historiques très-certaines, des traditions, premières lignes de l'histoire, que le tems efface pour la plupart, auxquelles elle ressemble trop souvent encore par ses fables. Les initiations, qui remontent à la plus haute antiquité, et dont on voit des traces dans Homère, ont été en partie un dépôt d'instructions qui se transmettaient à tous les siècles, et dont l'école était ouverte à tous les sages. La philosophie, qui, dans ces siècles reculés, s'exprimait en vers ou dans un langage qui en approche, suivait d'un pas plus lent la poésie, sa compagne. Cependant les voyages devinrent toujours plus instructifs; les sciences, dont le berceau fut dans l'Inde, commencèrent à renaître. Platon, sur les pas de plusieurs philosophes ses prédécesseurs, alla écouter les prêtres de l'Egypte. Des monumens s'offraient aux regards des voyageurs, et leur imperfection même pouvait leur servir de leçon et les porter à produire des ouvrages d'un plus beau style. La

vie d'un voyageur a plus d'attrait que des études sédentaires ; mais elle demande un esprit observateur, qui ne permet pas l'inertie. Ces grands hommes allaient donc chercher les traces de l'antiquité savante : nous ne pouvons la rencontrer sur les lieux mêmes, ou qu'imparfaitement ; écoutons-la dans leurs écrits.

Un gouvernement où la liberté, ailleurs proscrite, avait un domicile, et, dans le combat des passions dont plusieurs tendaient à la détruire, créait des hommes ; des fêtes publiques, qui réveillaient, avec l'amour de la patrie, cet enthousiasme dont naissent le grand et le beau, et qui appelaient tous les talens en leur montrant la palme de la gloire ; un culte enfanté par l'imagination, et qui l'enflammait à son tour : tout semblait destiner la Grèce à être le berceau et l'asile le plus chéri des muses.

Sa situation, entrecoupée de montagnes, et formant des îles et des péninsules, favorisa, selon la remarque de Gillies, son historien moderne, la conservation de ses lois et de ses mœurs, disons encore celle des lettres et des arts, et de la plus belle des langues, née en quelque sorte dans l'Asie mineure, puis-

qu'Homère y a chanté. Les Grecs de cette contrée résistèrent long-tems aux conquérans, et, défendus par les peuples de l'Attique et du Péloponnèse, conservèrent, même étant soumis, leur langue et des traces de leurs anciennes mœurs. Des peuplades débordèrent dans la Grèce antique; mais il n'y eut point dans ce pays, ni dans l'Asie mineure, depuis que les colonies grecques s'y transplantèrent, de ces irruptions soudaines et fréquentes de barbares qui incorporent totalement un grand peuple avec le peuple dompté, et qui souvent effacent jusqu'à son nom. Les peuples de l'Asie mineure, quoique désignés par des noms différens, n'avaient pas renoncé au nom de Grecs, qui les honorait et leur rappelait le glorieux souvenir de leur mère-patrie.

Sans les autres suites d'une invasion, l'usurpation d'un idiome, sur-tout s'il est barbare, sur une langue qu'il détruit en se confondant avec elle, dénature le génie d'une nation; arrête, recule ses progrès; depouille la langue de son originalité native, de son caractère de langue mère, si elle le possède autant que la langue grecque, de sa flexibilité naturelle, de sa douceur, de son harmonie, et y substitue la rudesse, les tours incohérens : le despotisme

de la conquête s'imprime dans tous les mots mêmes qu'il n'a point proscrits, vestiges imparfaits de leur ancien lustre; les instrumens sont brisés; plus d'harmonie, jusqu'à ce que le génie féconde le chaos. La langue grecque, long-tems préservée d'un tel fléau, n'a-t-elle pas servi elle-même à nous en fournir la preuve? et quoique ses débris soient conservés dans le grec moderne, ne peut-on pas dire qu'elle a été entraînée toute entière par l'inondation des barbares?

Mais écartons les circonstances qui ont pu favoriser les Grecs, et supposons qu'ils ont été leurs seuls maîtres dans les lettres et les arts; il n'est pas à présumer qu'ils soient arrivés tout d'un coup à la perfection.

L'art de l'écriture a été long-tems inconnu. Quand il naquit, les copies n'ont pu se multiplier facilement, ni se conserver, étant écartées comme par une génération nouvelle et plus vigoureuse; le voile du tems nous les dérobe; les essais de ce peuple ont disparu: une partie de ses chefs-d'œuvre est parvenue jusqu'à nous, et il nous semble avoir été doué soudainement de toute l'inspiration du génie.

Cicéron ne doute point qu'il n'y ait eu des poëtes avant Homère, témoin les chants des

Phéaciens et ceux qui étaient en usage dans les festins qu'il décrit de ses héros [1]. Horace parle de l'origine de la tragédie chez les Grecs, et indique les degrés par lesquels elle passa avant de parvenir, pour me servir de l'expression de Despréaux, *à sa hauteur divine*. « Eschyle, dit Horace, donna à la tra-« gédie des vêtemens plus dignes d'elle, dé-« barbouilla de la lie ses personnages, et lui « enseigna à parler avec grandeur [2] ». Dès que le char de Thespis fut transformé en théâtre, Sophocle, Euripide, ajoutèrent beaucoup encore à l'art, et amenèrent sur la scène le pathétique, qui fait couler des larmes délicieuses. On voit donc aussi chez les Grecs que l'esprit humain a besoin de secours et de modèles, et n'arrive pas du premier vol au sommet de l'art. Que dirions-nous d'un homme qui aurait des fonds considérables, et qui, résolu de n'y jamais toucher, commencerait avec quelques deniers un commerce pénible, long-tems infructueux? Ce serait notre image si nous négligions les trésors de l'antiquité. Quintilien, ce n'est pas seulement ton siècle, c'est nous aussi que tu félicites de pouvoir

[1] *De claris Oratoribus*, cap. 18.
[2] *De Arte poet.*, v. 278.

jouir d'un si grand nombre de travaux et de leçons des autres âges, qui semblent nous avoir consacré leurs veilles, et nous te devons encore à toi-même et à tes illustres contemporains un tribut de reconnaissance [1].

Je crois m'entendre reprocher l'oubli de nos propres richesses; quelques-uns, prétendant abréger la discussion, diront que les modernes ont surpassé les anciens. Mais quand même cette dernière thèse serait vraie dans sa généralité, il n'en résulterait pas que l'étude des anciens serait inutile. Monumens historiques, il est nécessaire de les connaître; il est utile encore, dans la carrière des arts, de consulter un certain nombre de modèles. [2] « Celui qui mérite le plus d'être imité,

[1] Lib. X, c. 2.

[2] *Itaque ne hoc quidem suaserim, uni se alicui propriè, quem per omnia sequatur, addicere. Longè perfectissimus Græcorum Demosthenes; aliquid tamen aliquo in loco melius alii. Plurima illi: sed non qui maximè imitandus, etiam solus imitandus est. Quid ergo? non est satis omnia sic dicere, quomodò Marcus Tullius dixit? Mihi quidem satis esset, si omnia consequi possem. Quid tamen nocet, vim Cæsaris, asperitatem Cælii, diligentiam Pollionis, judicium Calvi, quibusdam in locis assumere? Nam præter id, quod prudentis est, quod in quoque optimum est, si possit, suum facere: tum, in tantâ rei difficultate, unum intuentes, vix aliqua pars sequitur. Ideòque cùm totum exprimere, quem elegeris, penè sit homini inconcessum,*

« dit Quintilien, ne doit pas être seul l'objet
« de notre imitation. Démosthène pour l'élo-
« quence, est fort supérieur à tous les Grecs ;
« cependant plusieurs de leurs orateurs peu-
« vent lutter contre lui quelquefois avec
« avantage... La prudence nous prescrit de
« ne négliger nulle part le bon et l'utile.
« L'empreinte que laisse dans l'esprit un seul
« modèle est bien légère, comparée à la gran-
« deur et à la difficulté de l'art. Un prototype
« parfait ne peut être reproduit, etc. »

Si ces assertions sont vraies, elles le sont plus encore à l'égard de modèles d'un si grand caractère, qu'il est difficile et presque impossible de bien fixer leurs rangs, quoique chacun croie pouvoir les assigner ; tels que, pour me borner à ces noms, Corneille, Racine, Sophocle et Euripide ; Démosthène, Cicéron et Bossuet. Quelque estime que nous ayons pour un de ces grands hommes, l'autre y conserve encore les plus justes droits. Si nous pouvions les consulter eux-mêmes, ils ne nous permettraient pas de les peser l'un l'autre avec inattention, et, supérieurs à la jalousie, ils nous éclaireraient sur le mérite de leurs rivaux ;

plurium bona ponamus ante oculos, ut aliud ex alio hæreat, et quo quidque loco conveniat, aptemus. (Lib. X, cap. 2.)

exemple que donna Racine lorsqu'il cita à ses enfans ce beau vers de Corneille :

Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre.

Exemple que donna aussi Molière, quand il défendit la comédie des *Plaideurs* contre les jugemens du public. Jamais Corneille ne fut mieux loué que lorsqu'il le fut par Racine. Et quel éloge ce dernier ne fit-il pas encore de Sophocle, quand il le traduisit de vive voix dans le transport de l'admiration ? Il serait à désirer qu'un tachygraphe eût pu nous transcrire ce bel éloge. Bossuet, qui s'animait à la composition par la lecture d'Homère, nous engagerait sans doute à étudier Démosthène. Quelque éminent que soit le génie de Molière, Térence a pour nous encore de grands charmes. N'est-il pas utile de nous rendre spectateurs des combats de ces illustres et généreux athlètes, de les voir tantôt s'imiter, tantôt se surpasser par un essor créateur, sans toutefois s'arracher la palme acquise et méritée, ne fût-ce que pour avoir ouvert les premiers la carrière ? Ne pouvons-nous pas former notre goût par ces parallèles, apprendre d'eux comment le génie s'enrichit dans le commerce de l'antiquité ? Comme il n'est pas donné à tous

de créer, tous ne savent pas non plus profiter habilement des pensées d'autrui : c'est que le génie, pour être bien imité, doit l'être par le génie, qui saisit quelquefois de son coup d'œil d'aigle un germe inaperçu, resté stérile durant des siècles, et auquel il donne seul la vie. Les Spartiates punissaient le voleur malhabile et pris sur le fait : le plagiaire est ce voleur. S'il y a un champ désert qui appartiendra au premier occupant, celui qui le féconde se l'est justement acquis par son travail.

Molière, après avoir mis sur la scène *les Précieuses ridicules*, vit qu'il s'était ouvert une nouvelle carrière ; il dit qu'il allait écarter Plaute et Térence, et n'étudier plus que la nature. Qu'il fit bien ! Mais par cela même, comme par ses ouvrages, il nous aprend qu'il n'avait pas négligé les anciens. Il ne perdit pas même de vue leurs traces, lorsqu'il résolut de n'être plus que le disciple de la nature ; ils lui fournirent les sujets des comédies des *Fâcheux* et de *l'Avare*, que sans doute il sut se rendre propres. C'est que ces traces sont souvent celles de la nature, qui fut leur guide. La Fontaine, son favori, lui associa Esope et Phèdre.

Il y a des modernes qui ont considérable-

ment perfectionné l'art, et se sont placés au-dessus des anciens, leurs modèles. Ceux qui contesteraient cette gloire à Molière et à La Fontaine, prouveraient, ou qu'ils ne sont pas exempts de partialité, ou que la langue de ces grands écrivains ne leur est pas familière. On convient généralement que, dans les ouvrages de philosophie, les modernes ont mis plus d'ordre, plus de justesse et plus de profondeur. Qui ne connaît aussi ces écrits, soit en vers, soit en prose, où la philosophie s'allie aux richesses de l'imagination et aux graces de l'esprit? Et, si je les passais sous silence, qui ne nommerait encore ici les Richardson, les Fielding, ces génies créateurs, réformateurs d'un genre trop long-tems destiné à la frivolité et à la perte des mœurs, et dont ils ont su faire une école de morale?

Cependant, en diverses branches de littérature, les anciens conservent une prééminence marquée. Je ne prétends point assigner ici les rangs. Les Italiens, les Anglais, les Portugais et les Allemands, peuvent se glorifier d'avoir des poëtes épiques qui ont pris un vol très-haut; l'épopée, malgré la *Henriade*, appelle encore le génie des Français. Gessner seul, parmi les modernes, est l'heu-

reux rival de Théocrite. Les Anglais ont des historiens d'un mérite rare; mais ceux qui parmi eux cultivent le genre de l'histoire, ne négligeront pas des modèles tels que Salluste, Tite-Live, Tacite, Polybe. Malgré les ouvrages estimables que nous possédons en ce genre, nous avons encore à écrire l'histoire : maintenant que nous pouvons l'écrire d'une plume libre, nous ne négligerons pas non plus ces grands modèles. Ne nous privons pas de trésors immenses, en nous supposant assez riches.

Je pense qu'il n'existe plus aucun de nos nouveaux Vandales, qui, despote insensé, voudrait tracer autour de nous un cercle étroit dont il ne nous permettrait pas de sortir; qui jugerait que toute cette littérature nous est inutile; que d'ailleurs nous avons assez de poëtes, d'orateurs et d'écrivains de goût; qu'il faut désormais, dans l'enseignement de la jeunesse, se borner à des sciences exactes et d'une stricte nécessité : comme si les connaissances philosophiques ne pouvaient pas s'associer aux arts et aux lettres, ne composaient pas une famille, et n'exerçaient pas réciproquement une heureuse influence ! comme si, en les séparant, nous ne risquions pas de

tomber dans l'ignorance et la barbarie ! L'éloquence et les beaux-arts doivent-ils être étouffés dans un sol républicain, où ils peuvent produire des arbres nouveaux et vigoureux, chargés de fruits aussi doux que salutaires ?

Il est un caractère auquel on reconnaît les bons écrivains de l'antiquité, qui forme l'esprit de leur siècle, et qui fait une partie essentielle de la notion du beau : c'est la simplicité. Les anciennes mœurs des Grecs et des Romains les tenaient plus près de la nature que les grands peuples modernes, leur en offraient plus fréquemment le spectacle, et leur rendaient plus chers et plus sacrés les liens qui en dérivent. Lorsque l'ambition et des plaisirs raffinés s'introduisirent parmi eux, ils ne purent entièrement leur faire perdre le goût de ces premières mœurs, ni les arracher aux charmes de la vie rurale. Si, comme Cincinnatus, ils ne maniaient pas eux-mêmes la charrue, ils se plaisaient à la voir manier : ils auraient rougi de ne pas connaître les noms des principaux biens que nous devons à la terre.

C'est aussi dans les meilleurs auteurs anciens que respire la nature, et qu'elle fait

entendre ces accens dont toutes les ames sont émues. Le luxe, qui ne saurait être entièrement proscrit des grands états, est, dans les beaux-arts, un vice destructeur du génie et du goût. C'est donc en aimant comme eux la nature ; c'est encore en suivant dans leurs champs, sous leurs ombrages et dans leurs foyers, Homère, Théocrite, Euripide, dont Racine fit son ami ; c'est comme en nous arrêtant avec eux dans les beaux sites qui les inspirèrent, que nous pouvons prendre le goût de cette belle simplicité, ou le préserver d'altération. Plus tout ce qui nous environne tend à nous éloigner de la nature, plus leur commerce nous peut être utile pour nous en rapprocher. N'est-ce pas en vivant avec eux, Fénélon, que ton heureux génie a su les reproduire sous une forme nouvelle, que la prose a été rendue par toi la sœur de la poésie, et que ton style doux, coulant, harmonieux et simple, nous retrace un de ces anciens chantres de la Grèce, qui captivèrent les esprits et charmèrent les cœurs lorsqu'ils firent entendre les premières leçons de la morale ?

Sans doute les écrivains éminens de notre propre nation sont d'une très-grande utilité ; mais peut-être que si l'on se borne à cette

étude, l'excellence de ces modèles, qu'on voit de si près, et qu'on désire d'égaler en s'exprimant dans la même langue, est propre à intimider l'audace même du génie; ou, pour éviter d'en être les faibles imitateurs, et dans l'espoir de produire de plus grands effets, on charge les couleurs, et le luxe prend la place de la simplicité. En joignant à ces maîtres les leurs, en profitant des leçons de tous les âges, le champ s'agrandit, et de nouveaux sentiers peuvent s'offrir à l'œil du génie.

L'expérience vient à l'appui de nos réflexions. Les détracteurs des anciens ne peuvent compter parmi eux aucun homme d'un talent distingué dans la poésie et l'éloquence; ce qui décrédite leur thèse : ils étaient cependant environnés des richesses littéraires de la France. Fera-t-on à Voltaire l'injustice de le ranger parmi ces détracteurs, et citera-t-on les chefs-d'œuvre de ce grand homme pour combattre nos assertions? Dans les jugemens qu'il porte sur quelques anciens, il emploie quelquefois, au lieu d'une critique exacte, le sel de la satyre, qu'il aimait à répandre dans ses écrits; mais il avait trop le sentiment du beau pour ne pas le saisir à la vue d'un grand nombre des monumens qui ont fait l'admira-

tion de tant de siècles. On sait qu'il faisait ses délices de la lecture de Virgile et d'Horace. Le chantre de Henri n'a pas rendu assez de justice au chantre d'Achille : ceux qui aiment l'épopée peuvent le regretter pour lui plus encore que pour Homère. Cependant, loin d'avoir adopté tous les sentimens des Perrault, des La Motte, il semble s'être pénétré de l'esprit des anciens, quand il a rendu à la scène le sujet de Mérope, dont Euripide fit une tragédie qui ne nous est point parvenue. Les plus belles scènes de son *Oreste* sont imitées de l'*Electre* de Sophocle ; mais la simplicité et l'intérêt qui règnent dans l'*Electre*, sont bien préférables aux incidens multipliés et peu naturels de l'*Oreste*. Son *Œdipe* et celui de Sophocle font naître la même observation.

Les détracteurs des anciens ont contribué et ne contribuent que trop encore à la décadence des lettres, dont le public paraît avoir lieu de se plaindre, quoiqu'il lui reste des hommes propres à soutenir son espoir. La négligence de cette étude est alléguée, dans le dialogue attribué à Tacite, comme une des causes de la corruption de l'éloquence.

Il me reste à indiquer les plaisirs attachés à cette étude.

Les plaisirs ! L'entrée en paraît hérissée de difficultés et de peines. Elles n'ont pas cependant écarté tant de génies célèbres du sanctuaire de l'antiquité.

Il n'est aucune étude qui n'exige de l'application. On annonce de tems en tems des méthodes qui promettent de former des érudits presque en un moment. L'empire de la littérature a ses tréteaux. Il faut savoir jusqu'à quel point il convient d'applanir les difficultés, pour ne pas rendre superficiels ceux dont on ménage trop la peine, et ne pas traiter ses élèves comme des êtres incapables d'énergie.

Parmi les méthodes établies dans nos anciennes institutions de collége, et encore existantes en d'autres pays, il y en a d'utiles. Je suis loin de ne pas reconnaître le mérite de professeurs habiles dont les noms sont justement consacrés à la vénération, tels que les Porée, les Rollin, et ceux qui sont leurs dignes émules : ces hommes, pleins de savoir et de goût, ont formé des disciples célèbres dont la reconnaissance a fait l'éloge de ces instituteurs, envers lesquels ils se sont acquittés en les associant à leur gloire. De pareils instituteurs sont très-capables de rectifier, dans l'enseignement, ce qui paraît être

moins bien dirigé dans les premières leçons qu'on donne à la jeunesse.

En hasardant quelques réflexions, qu'au reste je soumets à ceux qui ont une longue pratique d'enseignement, je suis loin encore de vouloir abolir l'étude des élémens de grammaire, et la connaissance exacte des signes, également indispensable pour bien posséder une langue et l'intelligence des auteurs. Mon dessein n'est pas d'entretenir l'esprit trop régnant de légèreté, propre à ne produire que des hommes superficiels, et à faire négliger, par trop de mépris des mots, la science même des choses.

Je sais qu'on ne peut traiter les enfans comme des hommes faits; mais on ne doit pas non plus les traiter comme n'étant pas capables de réflexion.

Il est connu qu'en général on se bornait trop, dans nos anciennes institutions, à l'étude sèche et technique des langues. Au lieu de guider les enfans par l'attrait du plaisir inhérent à l'instruction, on les faisait marcher à travers les épines de l'ennui. Aux jeux de l'enfance succédaient des règles présentées dans un style barbare, dont ils ne chargeaient que leur mémoire; des mots qu'ils apprenaient

sentant des objets qui n'offrent aucune prise à son esprit. Croirait-on qu'un enfant n'est capable que d'apprendre des mots ? Ce serait une erreur. Pourquoi le traiterait-on comme une machine inepte à la réflexion, et pourquoi n'exercerait-on pas à-la-fois sa mémoire et son jugement ? La mémoire ne retient bien que les idées nettes que l'esprit a pu saisir. Le plaisir et l'utilité entraînent un enfant, comme par une pente rapide, vers un grand nombre d'objets; il ne se paie pas uniquement de mots, ses questions multipliées l'annoncent. Craindrait-on de perdre du tems ? On en gagnera, au contraire. Des études préparatoires faciliteront l'intelligence et le travail; on procédera un peu plus tard à l'étude des langues anciennes : mais les progrès seront plus rapides, et les connaissances seront acquises avec moins de peine et plus de solidité.

Comme on doit donner à un jeune élève quelques notions grammaticales de sa langue, avant de lui parler d'aucune autre, on devrait aussi faire précéder la littérature ancienne d'un cours très-abrégé de la littérature de sa propre nation. On fait apprendre aux enfans des fables et d'autres morceaux de poésie; mais on n'y procède pas avec assez de choix

et d'attention, et l'on n'en charge souvent que leur mémoire. Il serait possible de leur donner quelques idées générales des diverses branches de la littérature, par des exemples tirés de celle de leur pays, dont la langue leur est plus familière. Quand on met Cornélius-Népos entre leurs mains, ils n'ont aucune espèce de notion de l'histoire : aussi la lecture qu'ils en font est-elle entièrement mécanique, et il n'est pas étonnant qu'elle ait peu d'attraits pour eux.

Quintilien veut que les jeux, autant que l'utilité, soient les guides de ces études, et il conseille de commencer par la lecture des poëtes [1] : l'attrait en est propre à faire disparaître la sécheresse de l'étude des langues. Comme les chants, qui font supporter les plus rudes fatigues du manœuvre, la poésie écartera du disciple le sentiment de la peine. Cette marche semble contraire au principe d'aller du simple au composé ; mais la poésie plaît à l'imagination, faculté qui s'éveille la première. Ses phrases, plus coupées que celles de la prose, sont plus faciles à saisir ; elle s'adresse à tous les âges, et en général ses tableaux retracent la société et les objets de la nature qui

[1] Lib. I.

frappent nos regards. Le langage du sentiment attire l'attention de ces ames neuves, sortant des mains de la nature. Homère et d'autres poëtes ont été les premiers instituteurs de plusieurs savans. Quintilien prévient ici une objection naturelle : « Il est impos-
« sible, dit-il, que le disciple soit d'abord
« initié dans toutes les beautés de ces écri-
« vains : mais on ne se bornera pas à la pre-
« mière lecture ; elle sera au contraire réité-
« rée : ce n'est pas cependant qu'il faille
« négliger l'étude des écrivains en prose. »

Séjourner dans le pays où la langue est régnante, est un des moyens les plus faciles de l'apprendre, non seulement par les communications journalières, mais encore par la connaissance des lois, des mœurs et des monumens, qui fixe les signes dans la mémoire, et en réveille d'autres par la liaison des idées. Nous ne pouvons pas ressusciter Athènes et Rome : mais si l'on ne veut pas, autant que les circonstances le permettraient, imiter l'exemple de Montaigne, qui apprit par des conversations familières la langue des Romains, on pourrait au moins faire précéder cette étude de notions élémentaires de géographie, d'histoire, et des monumens, des

mœurs et des usages anciens ; l'élève serait moins étranger dans Athènes et Rome, et les signes seraient rendus moins fugitifs pas l'étude des choses.

La méthode proposée par Dumarsais et Vanière a eu des approbateurs : après la nomenclature interlinéaire des mots, ils placent une colonne d'une traduction littérale, et à côté une autre d'une traduction élégante. En partant des mêmes principes, on pourrait employer avec utilité les meilleures traductions, et en lire quelquefois des morceaux aux jeunes gens, non pour les entretenir dans la paresse, ce qu'un surveillant habile peut prévenir ; mais pour les conduire aux originaux, pour faciliter et abréger le travail, pour leur donner l'idée du but et de l'ensemble d'un ouvrage, pour commencer à les familiariser avec un auteur, pour les exciter, si c'est un poëte, par quelques-uns de ses accens, et leur faire naître le désir de l'entendre lui-même. On leur dirait : « Vous souhaitez de connaître un homme « d'un grand mérite ; il est invisible pour vous, « ou vous ne pouvez encore que l'entrevoir : « écoutez un moment ceux qui l'ont fré- « quenté, auxquels il a communiqué une « partie de ses pensées ; mais ne laissez point

« éteindre le désir que vous avez d'appro-
« cher de lui, car ce n'est qu'en y parvenant
« que votre instruction et votre satisfaction
« seront complètes. Croyez-en ceux qui ont
« consacré beaucoup d'années à la traduc-
« tion : si le succès les a quelquefois dédom-
« magés de leurs peines, ils se sont plus sou-
« vent sentis vaincus dans cette lutte diffi-
« cile. » Ce langage sera vrai : non que les érudits mêmes ne puissent, dans l'occasion, tirer quelque avantage du long commerce de ces interprètes avec leurs originaux; c'était l'opinion du savant Barthélemy, que les lettres ont perdu récemment.

Un instituteur fait quelquefois, mal-à-propos, montre de son savoir, s'applaudit s'il a employé plusieurs semaines à l'explication de quelques vers; mais il amène le dégoût en tenant un jeune élève trop long-tems courbé sur le même auteur. Dans les festins, trop de profusion risque de produire la satiété. La prodigalité, dans l'érudition, est bien plus fastidieuse encore; elle ne laisse rien à désirer à la curiosité du disciple. Lui fait-elle acquérir plus de connaissances? C'est le contraire; son attention se lasse, ses idées se confondent : tant de détails sur une légère partie d'un ou-

vrage ne lui permettent pas d'en saisir l'ensemble. Une lecture d'abord un peu rapide, c'est le sentiment de Quintilien, convient à la vivacité de la jeunesse. Quand même le disciple croirait trop facilement avoir tout saisi, c'est une persuasion momentanée qui soutient son ardeur, et qu'on peut éclairer. Le tems même que l'on consume dans la lecture laborieuse de quelques lignes d'un écrivain, peut être consacré à le relire plusieurs fois en entier, et toujours avec plus de fruit; les premières difficultés vaincues applanissent celles qui restent à vaincre, et un auteur ancien ne paraît plus à l'élève une hydre à cent têtes.

La conformité qui se trouve en général dans les organes de la parole chez tous les peuples, et celle de leurs pensées et de leurs sentimens, fournissent des approximations qu'on laisse échapper trop légèrement; et, avec un peu d'attention, nous trouverions quelquefois dans les registres de notre mémoire ce que nous nous efforçons d'apprendre. Un dictionnaire de racines et d'étymologies, dégagé de tout fatras obscur et conjectural, faciliterait l'étude des langues anciennes [1]; une

[1] Feu M. Carpentier avait conçu l'idée de cet ouvrage.

grammaire courte, claire, analytique, ferait tendre au même but.

J'ai parlé, et trop peut-être, des difficultés qu'offrent ces études. Un instituteur habile sait, sinon les faire disparaître, du moins en écarter les épines, qui produisent le dégoût. J'ai vu des lycées où l'aménité et même l'enjouement adoucissent ce que l'enseignement peut avoir d'austère, où les jours de leçon et de travail se changent en jours de fêtes, où l'attachement réciproque du maître et du disciple est le gage du plaisir qui préside à l'instruction, et du succès dont elle est suivie.

La renaissance des auteurs de la Grèce et de Rome a fait revivre les grands hommes de l'antiquité. Dans tous les gouvernemens, on peut se former avec plus ou moins de succès à leur école. On a cependant montré qu'il y a de la contradiction à nourrir d'idées républicaines la jeunesse destinée à vivre sous des lois monarchiques : aussi ces idées ne pouvaient-elles être présentées avec chaleur, ni saisies avec assez de fruit, et devaient même être long-tems peu intelligibles à des disciples qui se trouvaient transportés dans un monde dont la langue et les objets leur étaient inconnus. Néanmoins ces premières études, cul-

tivées ensuite avec plus de soin, ont donné du ressort à quelques ames.

La contradiction dont j'ai parlé n'existera pas dans un gouvernement dont la base est la justice, sans laquelle il n'est point de liberté. Quelle époque plus favorable pour l'étude de la littérature ancienne! Jeunes disciples, Plutarque, Salluste, Tacite, beaucoup d'autres écrivains, vous appellent : vos lois, émanées de la source sacrée des droits de l'homme, et que vous apprendrez presque en naissant, vous auront préparés à cette étude; ces auteurs auront moins d'obscurités pour vous et pour ceux qui vous les interpréteront; leurs pensées s'allieront plus facilement aux vôtres, ils vous parleront votre langage; après avoir appris, vous ne serez pas obligés de désapprendre; les grands exemples et les maximes de la justice et de la vertu vous frapperont avec plus d'éclat, et, s'identifiant avec vous, pourront vous guider durant tout le cours de votre vie.

Les charmes de ces études, lorsqu'on a franchi les difficultés qu'elles présentent à l'entrée, sont une des récompenses de ces travaux. Elles ne sont plus qu'un voyage agréable qui nous met à portée de vivre avec

ce que les Grecs et les Romains eurent de plus beaux génies. Formant avec eux une liaison intime, nous les voyons et entendons eux-mêmes; nous les rendons juges de nos ouvrages; ils nous charment et nous éclairent par des modèles et des leçons. Leur gloire est au-dessus de toute atteinte; ils semblent être pour nous des intelligences d'une autre sphère : ils ne sont susceptibles d'aucun sentiment intéressé, leurs oracles sont purs; ils nous font libéralement part de leurs trésors, et sont nos coopérateurs. La variété des instructions et des plaisirs auxquels ils nous font participer, est aussi grande que les richesses inépuisables de leur génie et de la nature. Tantôt ils entonnent pour nous la trompette épique; tantôt ils nous ravissent par les accords de leurs lyres savantes, ou flattent notre oreille et touchent nos cœurs par les plus doux accens du chalumeau champêtre. Lorsque nous méritons d'être nommés leurs agonothètes, Sophocle, Euripide, daignent venir recevoir encore le prix de nos mains, et pour nous s'élève le théâtre d'Athènes, où nos larmes se mêlent à celles d'un peuple sensible. Au sortir d'un de ces fameux théâtres, Platon, animé d'un feu sublime, nous conduit dans

le jardin de la philosophie : là de nouveaux drames sont préparés pour nous faire entendre les leçons de la sagesse ; nous y trouvons Minerve, qui s'abandonne quelquefois à l'inspiration des muses. Le portique nous ouvre l'école de ses philosophes. Entraînés par les charmes de son style et de sa douce philosophie, nous suivons les pas de Xénophon, et dans l'école des Perses, et dans la tente de Cyrus, qui fait rougir Araspe sans l'avilir, et dans une maison rustique, et dans les places d'Athènes pour y converser familièrement avec Socrate; nous le suivons avec admiration dans cette retraite fameuse où il triomphe des rigueurs des climats et des saisons, des fleuves et des montagnes, des embûches d'un despote perfide qui veut exterminer ses vainqueurs, des nombreux ennemis qui couvrent les monts et bordent les fleuves pour lui fermer la route, et des passions mêmes de la troupe vaillante dont il est le guide et le sauveur. Nous nous rendons aux jeux olympiques, où Pindare chante, où la muse de l'histoire conduit Hérodote... Mais je dépose un crayon trop faible pour bien tracer les charmes de ces études. Compagnes de notre vie, les ombres heureuses de ces grands

hommes ne nous abandonnent pas dans notre vieillesse, et en font encore les plus doux momens.

Ceux donc qui voudraient nous soustraire à ce commerce, nous enlèveraient des jouissances précieuses, que l'antiquité offre à la raison et au sentiment. Mélodie ancienne, fortement modulée par la lenteur et par la rapidité des sons de la parole; concert ravissant, qui se fait entendre à nous, malgré l'éloignemeut des siècles; prophètes inspirateurs, oracles du génie, qui prenez un libre essor par des inversions audacieuses; langues savantes, échappées aux ravages du tems et des barbares, dont la richesse, la force et l'harmonie, vivent dans ces beaux monumens de l'esprit humain; et vous-mêmes, monumens consacrés à l'immortalité, vous seriez tous ensevelis dans un même tombeau.

SOCRATE

A L'ÉCOLE D'UN THÉOLOGIEN,

Ou Réflexions sur le dialogue de Platon, intitulé EUTYPHRON.

SALLIER [1] s'est attaché à suivre Platon pas à pas dans un extrait du *Dialogue de Phèdre*. « Il est nécessaire, dit-il, de chercher avec « soin et de démêler la fin principale que « Platon se propose en chacun de ses dia- « logues ; car il n'y en a point où il ne tende « à un but. Jamais écrivain n'a été plus grand « compositeur... Si l'on se méprend, ajoute- « t-il, dans la connaissance de la fin que « Platon a eue dans un dialogue, on ne peut « en embrasser le systême dans une vue gé- « nérale, ni découvrir l'enchaînement de ses « idées ». Je me propose d'analyser ainsi le dialogue de Platon intitulé *Eutyphron*, et qui est un des plus intéressans de cet auteur.

[1] Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. V, in-8°.

Eutyphron est un personnage dévot, un devin; parlant d'un ton d'oracle, enflé de la science des choses divines, qu'il croit posséder. Interrogé par Socrate, qui veut avoir une définition exacte de la piété ou de la sainteté, il en propose plusieurs que le philosophe rejette, et dont il fait apercevoir le peu de solidité, jusqu'à ce qu'enfin les interlocuteurs se retirent sans être parvenus à s'accorder et à trouver la définition que semble désirer Socrate. Voilà en général l'objet de ce dialogue: mais il en renferme un autre qui regarde moins Eutyphron et sa fausse science, que Socrate lui-même; c'est une apologie de ce philosophe et de la philosophie; apologie d'autant plus adroite, qu'elle ne paraît pas être ici le but direct de Platon, et assez voilée pour n'être aperçue qu'à une lecture attentive. C'est sous ce point de vue que je vais considérer ce dialogue. Platon y fait connaître, mieux peut-être que dans aucune autre de ses productions, son opinion et celle de son maître sur la superstition et sur le culte établi.

La mort de Socrate est une des preuves que ce n'était pas toujours sans s'exposer à de grands dangers, que les philosophes manifestaient leurs opinions sur cette matière. Long-

tems avant la condamnation de Socrate, Aristophane l'accusa sur son théâtre de méconnaître les dieux; lui qui les jouait impunément. Sur ce point, la pleine liberté d'écrire semblait être réservée aux poëtes dramatiques; comme si la scène, qui devait cependant son origine au culte, consacrée au plaisir autant qu'à l'instruction, leur eût servi d'apologie, et comme si l'on eût respecté la gaîté du peuple plus encore que les dieux. On se montrait quelquefois plus sévère envers les assertions graves des philosophes. L'accusation d'irréligion, est-il dit dans ce dialogue, est reçue avec avidité par la multitude : Εὐδιάϐολα τὰ τοιαῦτα πρὸς τοὺς πολλούς. Platon, disciple de celui qui avait été poursuivi par cette accusation, et qui avait subi la peine de mort, ne traite pas sans circonspection une matière si délicate, et il emploie heureusement en cette occasion la figure de l'ironie, qui est son voile ordinaire. La forme dramatique est utile aussi à son dessein; il venge en quelque sorte Socrate d'avoir été joué sur le théâtre, en jouant, sur celui qu'il consacre à la philosophie, les ennemis de ce grand homme. Sous le masque d'Eutyphron paraissent les accusateurs de son maître; il fait dire à ce dévot

tout ce qu'il ne veut pas faire dire à Socrate lui-même, qui laisse plutôt conclure qu'il ne l'avance positivement, que la plupart des hommes, et sur-tout ceux qui s'annoncent avec arrogance pour être les plus instruits sur la religion et le culte, n'en ont que des idées confuses et fausses.

Eutyphron rencontre Socrate loin du Lycée, devant le portique du lieu où se rendait la justice. Il en est étonné, et lui en demande la raison ; car sans doute, dit-il, tu n'y viens pas pour accuser. Socrate était si connu pour être un homme paisible, et pour être entièrement livré aux entretiens philosophiques, que cette espèce d'éloge échappe à Eutyphron, duquel on l'attendait le moins. Ce personnage dévot semble ignorer l'accusation intentée contre le philosophe, et ne pas soupçonner même qu'il puisse l'encourir. Socrate, qui n'est pas éloigné du moment où il doit paraître devant ses juges, lui fait connaître l'accusation dont il est l'objet, et lui dit avec une naïveté à travers laquelle perce l'ironie : « Le sujet de « cette accusation n'est pas méprisable, et « Mélite n'est pas un homme ordinaire, puis- « qu'il sait par quels moyens on peut cor- « rompre la jeunesse, et qui en sont les cor-

« rupteurs. Il paraît être un sage : voyant
« mon ignorance et la perversité que j'ins-
« pire à mes compagnons, il m'accuse devant
« la patrie comme devant une mère. Il est
« juste de s'intéresser d'abord à rendre meil-
« leurs les jeunes gens, comme le cultivateur
« donne ses premiers soins aux plantes les
« plus tendres. Mélite commence par nous
« à purger la cité de ses souillures, par nous
« qui corrompons la jeunesse. Il est évident
« qu'ensuite il s'occupera des gens âgés, et
« qu'il se rendra de plus en plus utile. Il m'ac-
« cuse de créer de nouveaux dieux, et de
« rejeter les anciens. »

Eutyphron, qui ne semble pas assez fin pour saisir l'ironie des paroles de Socrate, et qui peut-être s'attend à recevoir de lui des éloges, lui apprend qu'il va paraître aussi devant un tribunal, mais comme accusateur; que celui qu'il accuse est son père : et en faisant connaître cette accusation, on voit qu'il lui impute faussement d'avoir commis un meurtre. Socrate est étonné. Ton...? et il n'achève pas. Traité d'impie, il l'interroge du ton le plus modeste; ce qui forme un agréable contraste avec l'orgueil du zélé Eutyphron. Comme un client vient consulter un avocat,

il paraît désirer recevoir de lui des notions saines de la piété, pour être en état de répondre à Mélite et à ses juges. Observons que le personnage dévot commet une action odieuse, et que le vertueux Socrate est accusé d'impiété.

Flatté que Socrate veuille l'écouter comme un oracle, Eutyphron l'encourage. Il est plaisant que tandis que Mélite poursuit ce philosophe pour cause d'irréligion, le farouche dévot semble l'en absoudre, et qu'il se compare à Socrate en disant qu'il a quelquefois le malheur d'exciter lui-même des risées en parlant des choses divines devant le peuple : il ne balance pas de l'attribuer à l'envie ; et, plus occupé de soi que du philosophe, il lui conseille de ne pas se mettre en peine d'un semblable accueil, et de continuer sa marche. Essuyer des risées, répond le philosophe, n'est pas un grand mal (comme s'il disait, Vous devez l'avoir éprouvé); mais ce qui m'attend est couvert d'un voile, excepté pour vous autres devins.

Cependant il profite des circonstances pour entrer en matière. Dans les dialogues de Platon, tout est animé ; l'action amène ordinairement la discussion, et souvent s'y mêle.

SOCRATE.

Quoi! tu intentes une accusation contre ton père, et c'est pour le faire punir d'une action où l'on ne voit pas l'apparence d'un meurtre!

EUTYPHRON.

La poursuite de cette action, qui me paraît bien plus grave qu'à toi, et la poursuite de telle autre action injuste et criminelle, sont des devoirs qu'impose la piété, fût-on l'accusateur de son père.

Observons que Mélite, qui traîne Socrate devant un tribunal, dit aussi que sa conduite lui est dictée par la piété.

SOCRATE.

Mais toi qui parles de piété, ne crains-tu pas de commettre par cette accusation une action impie?

EUTYPHRON.

Je différerais peu des autres hommes si je n'avais des lumières supérieures aux leurs sur ces matières. La religion ne peut souffrir qu'une impiété reste impunie. Accusateur de mon père, je ne fais que suivre l'exemple de Jupiter, qui lia le sien et lui fit subir des châtimens bien plus terribles encore.

Peut-on montrer mieux que ne le fait ici Platon les mauvais effets de la croyance d'une religion contraire à la morale ? « Je suis mis « en justice, dit Socrate, pour ne pouvoir « souffrir qu'on impute de semblables actions « aux dieux; mais si toi, qui es savant dans « cette matière, tu les crois véritables, sans « doute elles doivent l'être ». Il montre d'une manière un peu enveloppée que ce n'est pas blesser la religion que de rejeter des opinions opposées aux principes de la raison et de la rectitude morale. Plus nous poursuivrons, plus nous verrons que ce dialogue est une apologie de Socrate et de la philosophie.

Cependant il insiste, et veut que le dévot personnage fasse encore lui-même l'aveu des dogmes absurdes consacrés par sa religion: « Crois-tu véritablement ce qu'on impute aux « dieux par rapport à leurs guerres, à leurs « haines mutuelles »? Au lieu de battre en retraite, Eutyphron, ne connaissant pas assez son disciple, donne dans un piége qu'il est loin d'apercevoir, et, fier de pouvoir étaler sa prétendue science, il répond comme s'il était entouré de sots: « Je t'en dirais bien plus « encore sur cette matière, au point que tu « en serais étonné. — Je le crois, dit le phi-

« losophe ». Ce mot ironique qui semble lui échapper, exprime tout ce qu'il pense de la religion de son pays.

Peu curieux de suivre le devin dans une narration si longue et si connue, quoique ce personnage veuille lui faire penser qu'elle dévoilerait des mystères, il l'interrompt, et lui demande ce qu'il entend par une action pieuse. C'est, dit Eutyphron, une action agréable aux dieux.

Le philosophe, tirant une induction des assertions précédentes du devin, lui fait avec douceur observer que les dieux se plaisent à des combats, à des haines; que par conséquent ils ne sont pas d'accord sur ce qu'ils approuvent ou condamnent.

« Lorsque nous sommes divisés d'opinions,
« dit-il, sur des objets qui tiennent au calcul,
« ou à la grandeur, ou au poids ; l'arithmé-
« tique ou la géométrie peuvent terminer la
« dispute. On n'a pas une règle aussi sûre par
« rapport aux opinions sur le beau, sur le
« juste ou sur l'injuste, et c'est ce qui en-
« gendre des haines. La piété et l'impiété
« sont contraires l'une à l'autre. — Cela a été
« dit avec raison, répond le devin. — Les
« dieux, remarque le philosophe, sont en

« discorde ; ils diffèrent d'opinions : cela aussi
« a été dit. — Oui, réplique Eutyphron. —
« Lors donc que les dieux sont divisés, con-
« clut Socrate, c'est qu'ils n'ont pas tous les
« mêmes opinions sur le beau, sur le juste
« ou sur l'injuste. »

Eutyphron, d'après ses principes, est forcé d'en convenir, et l'on voit le parti que Socrate en peut tirer pour son apologie ; mais, avocat de la morale, il serre encore de plus près l'avocat des dieux. « La piété et l'impiété,
« continue-t-il, seraient donc, selon toi, une
« seule et même chose, vu les différentes no-
« tions que les dieux s'en forment. En accusant
« ton père, tu fais une action agréable à Ju-
« piter, à Vulcain, mais point du tout à Sa-
« turne, à Junon ». Il dit que cet accusateur de son père fait une action agréable à Jupiter. Lucien profère ouvertement des railleries contre les dieux ; mais l'ironie dont Platon s'arme ici contre eux a plus d'énergie encore.

En parlant de Lucien, remarquons que l'incrédulité, allant toujours en croissant, donnait plus de hardiesse aux écrivains philosophes. Cicéron, dans ses ouvrages philosophiques, s'exprime quelquefois avec beaucoup de liberté. Juvénal, en faisant mention du Tartare

et des châtimens qu'y subissent les hommes coupables, dit qu'il n'y a plus que les enfans qui croient à ces récits : *Qui nondum aere lavantur*. Tacite raconte bien moins de prodiges que Tite-Live.

L'idée qu'Eutyphron se formait de la piété avait beaucoup de rapport aux opinions populaires. Socrate, qui paraît s'apercevoir qu'il est embarrassé, le rappelle à l'entretien, et lui fait observer qu'il faut chercher une autre définition de cette vertu. Le devin reprend courage : « Si les dieux, dit-il, ont quelque-« fois, comme les hommes, des débats au « sujet de la justice ou de l'injustice d'une « action, les uns et les autres conviennent « cependant qu'une action injuste doit être « punie. »

Socrate le voit se rapprocher de la morale ; et, le dirigeant pour obtenir une réponse moins ambigue, il le conduit à poser en principe que la piété est une partie de la justice, et le fait convenir que tout ce qui est pieux est juste, Δίκαιον εἶναι πᾶν τὸ ὅσιον. Ces idées sont bonnes : je n'examine pas si elles sont assez complètes et si elles ont assez de justesse ; je me borne à remarquer le but de Platon.

La justice peut s'exercer envers les dieux et envers les hommes; mais il s'agit de savoir comment on l'exerce envers les dieux.

Socrate engage celui qu'il consulte à redoubler d'attention, en lui rappelant qu'il veut avoir une notion saine de la piété pour se justifier du reproche d'impiété devant Mélite, à qui il pourra dire: « J'ai puisé « à la meilleure source, et n'ai rien négligé « pour me rendre pieux, puisque je me suis « adressé au personnage qui fait profession « d'être le plus instruit sur les matières de « religion. Si tu n'es pas content de mes ré« ponses, tu dois accuser Eutyphron lui« même, parce qu'il perd et corrompt, non « pas des jeunes gens, comme tu me l'im« putes, mais des hommes âgés, tels que son « père et moi. Je tiendrai ce discours à Mélite « avec d'autant plus de raison, qu'il ne te « remarque pas, et qu'il me distingue d'un « regard si perçant qu'il me juge coupable « d'impiété. »

EUTYPHRON.

La partie de la justice qui s'exerce envers les dieux est la piété; le reste de la justice est celle qui s'exerce envers les hommes.

SOCRATE.

Fort bien; mais je demande encore un petit éclaircissement. Tu ne dis pas quelle est la nature de ce culte ou de ces soins dont les dieux sont l'objet. A-t-il de la conformité avec les soins que nous donnons à d'autres êtres? Les soins tendent à l'utilité, non au dommage de celui auquel on les rend.

EUTYPHRON.

J'en conviens.

SOCRATE.

On donne des soins aux chevaux, aux bœufs. Le culte a-t-il quelque rapport avec de pareils soins? Améliore-t-il le sort des dieux?

EUTYPHRON.

Le culte ressemble aux services que les esclaves rendent à leurs maîtres.

SOCRATE.

Mais dis-moi quelle utilité les dieux retirent de nous; car celle que nous retirons d'eux est manifeste. La piété est-elle l'art de leur faire des demandes et de leur offrir des sacrifices?

EUTYPHRON.

Cela même.

SOCRATE.

C'est donc un art mercantile, un trafic où les deux parties trouvent leur avantage.

EUTYPHRON.

Crois-tu que les dieux puissent en recevoir de nous ?

SOCRATE.

Que sont donc nos offrandes ?

EUTYPHRON.

Des honneurs, des hommages qui leur donnent de la satisfaction.

SOCRATE.

La piété ne leur est donc pas utile, elle ne leur est qu'agréable.

Le philosophe lui fait remarquer que, par un cercle vicieux, il revient d'où il est parti ; et que sa dernière définition est précisément la même que la première, qu'il avait été forcé de rejeter ; savoir, qu'une action pieuse est une action agréable aux dieux.

Plus les réponses de l'homme prétendu religieux sont ambigues, plus le philosophe paraît être persuadé qu'il est jaloux de sa

science et qu'il en fait un mystère. Socrate juge que la question n'est pas éclaircie, et continue de lui demander une définition précise de la piété. Eutyphron, aussi confus qu'il s'était d'abord montré présomptueux, et ne trouvant pas son compte à se mesurer avec Socrate, lui dit enfin qu'il n'a pas le tems de lui répondre en ce moment, et renvoie l'entretien à une autre occasion. « J'ai voulu être « ton disciple, dit Socrate; je suis fâché de « ne pouvoir me vanter auprès de Mélite « qu'Eutyphron m'a fait acquérir la connais- « sance des choses divines : je ne pourrai lui « promettre de ne plus me livrer sur ces « objets à mes seules lumières, lumières qui « ne peuvent qu'être confuses, et de me con- « duire le reste de ma vie avec plus de pru- « dence. »

L'entretien finit sans que les interlocuteurs aient fait une définition exacte de la piété; mais Platon a rempli le but de son dialogue. Par les fragmens que j'en ai cités, on voit qu'il ne s'est pas seulement proposé de produire sur la scène et de ridiculiser un dévot orgueilleux ou un charlatan, mais de montrer quelle opinion Socrate avait de la religion de son pays, et combien cette religion était opposée

aux principes de la morale; enfin, que ce n'était pas être impie que de la rejeter, qu'au contraire on le devenait en prenant ces dieux pour exemple de sa conduite. On voit encore ce qu'il pensait du culte reçu, des sacrifices [1]. Lors donc que des savans ont eu de la peine à concilier les principes de Socrate et de plusieurs de ses disciples avec leurs pratiques religieuses, ils n'ont pas considéré qu'en suivant le culte établi ces philosophes avaient une doctrine secrète. Quand Socrate mourant dit de sacrifier un coq à Esculape, le sens de ces paroles est figuré, et elles n'ont rien d'énigmatique, quoiqu'on les ait commentées de diverses manières: ceux qui sortaient de maladie offraient à ce dieu un pareil sacrifice. On peut lire avec fruit une dissertation de Fraguier [2] sur le prétendu démon familier de Socrate, et sur les mœurs de ce philosophe, qu'on a voulu décrier.

[1] Le dialogue intitulé *Eutyphron*, est comme un supplément à l'apologie que Platon fait prononcer à Socrate devant ses juges.

[2] Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. VI, in-8°.

OBSERVATIONS

SUR LES DEUX PREMIERS LIVRES

DE LA POLITIQUE D'ARISTOTE.

PREMIÈRE PARTIE[1],

Analyse des principes d'Aristote sur les premiers élémens des sociétés civiles.

PARMI les ouvrages d'Aristote, un des plus estimés est sa *Politique*, ou son traité du gouvernement. Platon, philosophe sensible, et souvent séduit par sa brillante imagination, avait embelli ce sujet des charmes de son éloquence : Aristote, armé d'une logique plus sévère, écrivit en partie pour réfuter plusieurs opinions de cet auteur.

Ses parallèles entre les divers gouvernemens qu'il avait sous les yeux, ses principes sur l'art de gouverner, offrent une étude utile et curieuse au politique et au littérateur, répandent du jour sur les causes des révolutions de ces gouvernemens, et font connaître la marche et les progrès de l'esprit humain dans l'institution des sociétés civiles. En examinant

[1] Lue le 28 messidor an 4.

les opinions de plusieurs législateurs et les états dont on estimait les lois, il dit qu'il se propose d'adopter le bien et de rejeter le mal, et qu'il a été porté à écrire par les défauts qu'il y a remarqués, non par une ostentation de sagesse. Quel spectateur qu'Aristote ! l'homme le plus universel et le plus profond de son siècle. D'ordinaire l'universalité exclut la profondeur : il est du petit nombre en qui ces qualités ont été réunies. S'il a, comme on le croit, décrit la plupart des républiques de son âge, le tems nous a privés d'une partie considérable de son travail. Nous avons dans ce qui nous en reste plusieurs de ses observations sur cet objet, et particulièrement, dans le second livre de sa *Politique*, celles sur la Crète, sur Sparte, sur Carthage et sur Athènes. Ce qu'il dit de ces républiques est fort concis. Ces tableaux abrégés ont cependant un grand prix, ne les vissions-nous que comme les débris de monumens dignes d'attention.

On retrouve dans les modernes plusieurs pensées de cet ouvrage : la raison est de tous les siècles, et les anciens sont comme une grande mine qu'on a sans cesse exploitée. La diversité des circonstances et le progrès des lumières feront conclure que les principes

d'Aristote ne sont pas applicables à nos gouvernemens modernes. Il en est cependant qui sont admis par tous les législateurs, parce qu'ils dérivent de la nature de l'homme. Les constitutions civiles diffèrent sans doute, mais non à tous égards; et nous aurons occasion de montrer que leurs dissemblances ne sont quelquefois que des modifications, quoiqu'imparfaites, du même régime. Plusieurs principes des philosophes anciens tirent leur source de l'origine des institutions sociales, et s'y rapportent plus ou moins directement. On aperçoit des erreurs dans ce traité : le plus grand génie ne peut échapper aux imperfections attachées aux productions de l'homme.

D'ailleurs, comme toutes les autres sciences, la politique, dont l'objet est si compliqué, ne se perfectionne que lentement, et a besoin du secours de l'expérience; elle rencontre même, à certains égards, plus d'obstacles. Un intérêt aussi grand que général semblerait devoir accélérer ses progrès : mais les autres sciences ont le loisir de rassembler leurs matériaux avant de bâtir leurs théories; elle est souvent contrainte d'agir, la société attend des lois. Lorsqu'elles sont établies, il n'est pas toujours facile de les réformer : souvent les circons-

tances s'y opposent; il faut que le tems en amène de plus favorables. Durant cette espèce de stagnation les générations font place à d'autres. Si, dans ces époques, il y a des philosophes qui pensent et qui écrivent, leurs pensées quelquefois ne sont regardées long-tems que comme des théories belles, mais impraticables. Et qui ne sait à combien d'entraves et de persécutions même ils ont été soumis dans tous les tems? Leur plus beau triomphe est de vaincre ces obstacles et de frapper tous les esprits par l'éclat de la lumière. La plupart des autres sciences n'ont pour but que d'éclairer l'entendement : la politique, médiatrice entre les divers intérêts personnels, doit régler les passions, et particulièrement une des plus fortes et des plus dangereuses de l'homme, celle de dominer; passion qui, lorsqu'elle semble domptée, reparaît sous une autre forme, et, tour-à-tour audacieuse et rusée, tourne à ses fins ambitieuses les lois même faites pour la réprimer. Enfin, soit défaut de lumières, soit habitude ou inertie, les peuples, souvent satisfaits de leurs progrès dans la législation, n'emploient pas même les moyens les plus naturels et les plus convenables pour l'améliorer encore. Si elle est ou si elle

paraît préférable à celle d'autres peuples, ils conçoivent quelquefois pour elle une estime qui dégénère en orgueil : il faut que la lumière leur parvienne de la part de quelque autre nation, qui mette sous leurs yeux des réformes faites évidemment avec succès, auxquelles ils n'avaient point songé, ou qui leur paraissaient impossibles. Ainsi les peuples, par une marche fort lente, s'instruisent réciproquement ; ainsi la politique, pour arriver à la perfection dont elle est susceptible, doit être cultivée dans tous les états, et semble en quelque sorte devoir être l'ouvrage de l'humanité entière.

Ce traité d'Aristote est le plus important qui nous soit resté de l'antiquité sur cette matière. J'ai pensé qu'une analyse de plusieurs de ses principes fondamentaux, accompagnée d'observations sur ces principes et sur la politique des anciens, ne serait peut-être pas inutile à l'étude d'un ouvrage où la concision d'un législateur est unie à la profondeur d'un philosophe. Je suis porté à croire, malgré le sentiment de l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, qu'il nous est parvenu, sinon en entier, du moins dans un ordre, en général, assez méthodique. Ce savant, sans s'astreindre à la marche de l'écrivain grec, a fait le tableau

de ce traité; imitant, en quelque sorte, ce peintre qui, voulant représenter une belle femme, fit un choix des plus beaux traits que la nature a disséminés, et les réunit sur sa toile. J'ai douté qu'après ce travail, mon entreprise, d'ailleurs moins vaste à l'égard de l'ensemble, pût être utile; il m'a engagé à la poursuivre. Mon plan est différent du sien. Il fait parler un voyageur philosophe, qu'il a su rendre éloquent; je présenterai quelques traits d'Aristote lui-même. L'avantage de mon plan est de pouvoir analyser ses principes avec plus d'étendue, d'en suivre la chaîne, et d'offrir sa méthode [1].

Je terminerai ces réflexions préliminaires, en observant que les idées qu'Aristote présente ne sont quelquefois que des objections, quoiqu'il ne l'ait pas toujours fait assez connaître; mais, par une lecture attentive, on voit qu'il y répond. Il semble que ce philosophe, élevé dans l'école socratique, n'ait pu dégager entièrement plusieurs de ses écrits

[1] J'ai traduit les passages des anciens que j'ai occasion de citer; non que je ne rende une pleine justice aux bonnes traductions qui en ont été faites, et en particulier à celle que mon estimable confrère, M. Champagne, a publiée de la *Politique d'Aristote*, et qui est accompagnée de notes savantes.

de la forme du dialogue, quoiqu'il ne l'y ait point admise. Ses contemporains, instruits des matières qu'on traitait dans cette école, pouvaient l'entendre à demi-mot. D'ailleurs ses ouvrages étaient des thèses qu'il développait dans ses entretiens; car les philosophes anciens alliaient en quelque sorte la vie spéculative et la vie active dans leurs conversations, consacrées à des recherches philosophiques : les écrits de Platon en offrent un tableau attrayant; en les lisant, nous croyons assister à ces conférences et converser avec Socrate. Pour suppléer aux développemens qui nous manquent, il faut méditer les définitions d'Aristote, les principes qu'il ramène fréquemment, et ses résumés.

Aristote, dans son premier livre, remonte aux élémens des sociétés civiles. Son objet principal est le gouvernement, et il ne jette qu'un coup-d'œil sur la naissance des sociétés.

Analyse du livre premier.

Une cité est une société établie dans la vue de quelque bien; car ce qu'on regarde comme tel est l'objet des actions humaines, et, à plus forte raison, de la plus excellente des sociétés,

qui embrasse toutes les associations particulières. Ses premiers élémens sont ceux sans lesquels elle ne peut exister et que la nature a destinés à être unis, l'homme et la femme. Une seconde association résulte des causes naturelles par lesquelles il y a des êtres qui commandent et d'autres qui obéissent. La société, instituée par la nature, forme d'abord une famille; celle de plusieurs familles, un bourg composé des rejetons d'une famille, qui en sont comme la colonie.

C'est ce qui explique pourquoi les rois gouvernèrent originairement les cités, et gouvernent maintenant encore plusieurs états; ces états se composèrent de cités qui furent soumises au gouvernement monarchique. On voit aussi l'origine de l'opinion universelle, que le gouvernement monarchique est établi parmi les dieux; c'est qu'il l'a d'abord été sur toute la terre. Les hommes pensent avoir été faits à l'image des dieux; ils supposent donc qu'ils ont avec eux une grande conformité dans leur manière de vivre.

De l'association étroite de plusieurs bourgs naît la cité, qui peut se suffire à elle-même, et dont résulte le complément du bien de la société. Est-elle l'ouvrage de la nature? Oui,

si les sociétés subordonnées le sont; plus parfaite que celles-ci, elle en est la fin.

L'homme, tendant à cette association, est donc le plus sociable des animaux; ce que prouve en particulier le don de la parole, dont la nature, qui ne fait rien en vain, l'a doué. Les animaux expriment par des sons inarticulés les sentimens du plaisir et de la peine : les hommes manifestent par la parole ce qui leur est utile ou nuisible, ce qui est juste ou injuste; et c'est principalement de la participation mutuelle des sentimens du juste et de l'injuste que se forment les fondemens sur lesquels reposent une famille, une cité.

Pour n'avoir aucun besoin de société, il faut être une bête féroce ou un dieu. L'homme qui se plaît à la discorde a été peint par Homère comme étant *sans loi, sans tribu, sans famille;* peinture d'un être isolé, plus farouche que les oiseaux. La nature porte les hommes à s'associer, et le premier qui fonda la société civile fut l'auteur des plus grands biens. L'homme, dans son état de perfection, est le meilleur des animaux; dénué de lois, il en est le pire, si l'injustice armée est ce qu'il y a de plus nuisible : or il naît armé de force et

d'intelligence qu'il peut détourner à un mauvais usage.

On distingue dans le gouvernement domestique trois pouvoirs : celui du mari, celui du père, et celui du maître.

La subsistance étant nécessaire à la famille, les moyens de se la procurer forment l'économie domestique. Tous les arts ont des instrumens vivans ou inanimés; l'esclave est un des instrumens de l'art économique. Ce qui est plus excellent gouverne ce qui l'est moins, comme l'homme la brute. Dans tout ce qui se fait en corps, on commande et l'on obéit pour l'utilité commune; il existe, même dans les êtres inanimés, un pouvoir qui en maintient l'harmonie. L'esclave est celui qui n'est rien par lui-même, qui par nature n'est point à soi, mais à autrui. Ceux qui sont aussi inférieurs aux autres que le corps l'est à l'ame, sont esclaves par nature, et il leur est avantageux d'être gouvernés.

Il y a deux espèces de servitude : l'une naturelle; l'autre l'effet de la loi ou convention par laquelle, dans la guerre, les captifs sont la propriété du vainqueur. L'esclave est-il susceptible de vertu? Quoique plusieurs se décident absolument pour la négative, son

partage est de ne pouvoir parvenir qu'à une vertu médiocre, telle qu'il n'abandonne pas ses travaux par intempérance ou par timidité.

Le gouvernement *hérile* ou despotique, et le gouvernement civil, ne sont pas, comme quelques-uns le pensent, de même nature : l'un est adapté à des esclaves, l'autre à des hommes libres. Le gouvernement domestique est celui d'un seul; le gouvernement civil est établi sur des hommes égaux et libres.

Le choix de la nourriture et les diverses manières de se la procurer, mettent une grande différence dans le genre de vie des animaux, et les font vivre en troupes ou solitairement. Il en est de même des hommes.

Les uns, et ce sont les moins occupés, sont des peuples pasteurs; ils jouissent en repos de la nourriture que leur procurent facilement des animaux privés : comme leurs troupeaux sont obligés de changer de lieu pour trouver de bons pâturages, ils sont contraints de les suivre, et cultivent, pour ainsi dire, un champ animé. D'autres, suivant la place qu'ils occupent, vivent de la pêche, de la chasse, de fruits ou de butin.

La nature, dès leur naissance, a soin de tous

les animaux, les vivipares ont le lait de leurs mères, les ovipares naissent avec leur nourriture. Elle en a le même soin lorsqu'ils sont formés.

On voit naître l'acquisition des richesses dans la société domestique, dont l'art économique est la branche.

Les biens nécessaires au soutien et au bonheur de la vie ont des bornes étroites, et sont les véritables richesses. Il est une autre manière d'en acquérir.

On peut échanger les productions. Quiconque, par ce moyen, trafique d'une chaussure, n'en use pas, à la rigueur du terme, selon sa première destination.

D'abord tout fut en commun ; l'échange n'eut lieu que lorsqu'avec l'accroissement de la société les familles se séparèrent, et que les productions différentes furent, entre les mains de leurs possesseurs, en des proportions inégales. Le besoin limita l'échange, par où l'on voit que le commerce, fait pour s'enrichir, est l'ouvrage de l'art.

L'échange introduisit avec le tems l'usage d'un métal, signe représentatif des richesses ; on put y recourir à cause de la distance des lieux, les choses les plus utiles n'étant pas tou-

jours du plus facile transport. Evalué d'abord par le poids, le métal, pour éviter cet embarras, reçut une empreinte.

Cette institution augmenta les moyens d'en acquérir, et facilita le commerce ; mais ce qui montre que c'est là une richesse factice, c'est que l'opinion peut lui faire perdre toute sa valeur, ou en grande partie, et qu'on peut, comme le Midas de la fable, en abonder et manquer de nourriture.

L'argent, principe et instrument du commerce, en est devenu la fin. L'économie domestique est une source de véritables richesses, elles ont des bornes. Il serait à désirer qu'on pût en assigner à l'argent ; mais ceux qui en acquièrent, en ont une soif illimitée. L'économe cherche l'opulence dans la possession des choses nécessaires, le commerçant dans l'accroissement de son trésor. Ainsi la cupidité, qui ne connaît pas de limites, poursuit un objet qui n'a pas de limites, l'argent.

Cet abus peut se glisser dans l'état de l'économe, voisin de celui du commerçant ; l'économe songe plus alors à vivre qu'à bien vivre. Les richesses naturelles sont les fruits de la terre et les animaux ; richesses qui peuvent être employées à la seule utilité de la

famille, ou à l'acquisition et à l'accroissement de l'or. Sans proscrire absolument cette acquisition, qui n'a pas son origine dans la nature et n'est qu'une institution des hommes, on en blâme les abus. Ce qui s'éloigne encore plus de la nature est l'usure, où l'argent même, au lieu de la chose pour laquelle on l'a institué, est l'objet du commerce.

Il y a des occasions où la politique peut se servir du monopole pour agrandir le commerce d'un état. On sait l'histoire de Thalès, qui s'enrichit par ce moyen. Prévoyant que l'année serait fertile en olives, il s'en assura l'achat d'avance, et, par sa fortune, effet de ses observations, fit aux riches hautains la seule apologie de la philosophie qui fût à leur portée. Il y eut en Sicile un homme qui doubla sa fortune en accaparant tout le fer qu'il y trouva. Denys lui dit d'emporter son or et le bannit.

Les arts les plus bas sont ceux qui altèrent la forme ou les forces du corps; les plus serviles, ceux où la force corporelle est principalement nécessaire; les moins libéraux, ceux qui demandent peu d'industrie; les plus excellens, ceux sur lesquels le hasard a le moins d'empire.

Il y a encore dans la famille le pouvoir du mari et du père. Le premier est fondé sur la supériorité qui se trouve ordinairement dans le mari, comme le pouvoir paternel sur celle de la raison et de l'âge.

Le pouvoir du mari est limité, les femmes composant la moitié des personnes libres. Les enfans sont la pépinière des citoyens; les pères exercent sur eux un pouvoir monarchique, non despotique.

Il faut plus s'occuper à rendre la famille vertueuse qu'à rechercher la possession des richesses, qui sont des choses inanimées. Une femme est faible, un enfant imparfait, un esclave sans détermination. Un bâtiment demande un architecte; celui qu'il faut ici est la raison. En vain Platon ne met aucune différence entre les vertus de l'homme et de la femme; elles sont différentes, puisque leurs fonctions ne peuvent être les mêmes.

Pour que la cité soit vertueuse, les familles qui la composent doivent l'être, et l'ordre y doit régner; ce qui fonde la nécessité d'une bonne éducation.

Observations sur ce premier livre.

Aristote procède toujours avec méthode, et remonte aux premiers principes. Avant de traiter du gouvernement, il décompose la cité jusqu'en ses premiers élémens et la voit naître. Platon, dans son *Traité des lois*, ni dans sa *République*, ouvrages d'ailleurs riches en instructions, n'a pas aussi bien tracé l'histoire de l'origine de la société civile, ni la marche progressive de l'homme dans cette institution. Architecte animé par son plan, sa rapide et féconde imagination l'entraîne; il se hâte d'élever sa république. Le génie analytique d'Aristote l'engage à considérer plus les choses qui ont existé, à poser les fondemens de l'édifice.

Plusieurs de ses pensées, qui pouvaient être neuves de son tems, ne le sont plus dans notre siècle. Mais on lit les philosophes anciens dans deux vues: l'une d'acquérir quelques notions de la science qu'ils traitent, et cette étude n'est pas toujours infructueuse; l'autre de connaître l'état où cette science était parvenue. Tout ce qui tient à l'antiquité excite

quelque intérêt : on cherche à savoir les détails de la vie domestique des anciens, jusqu'à leur manière de se nourrir et de se vêtir. Leurs pensées sur la législation, d'ailleurs importantes par elles-mêmes, peuvent encore nous intéresser par l'attrait de la curiosité ; elles occuperaient une place dans une histoire de la politique : je m'applaudirais si mes recherches pouvaient y fournir quelques matériaux. « A quelque distance que nous soyons des « premiers âges des sociétés politiques, a dit « un homme versé dans les lois, on ne peut « nous en présenter les institutions dans toute « leur pureté, sans qu'un charme involon- « taire y arrête nos cœurs et nos regards. »

I. En remontant à l'origine de la société, Aristote ne parle pas d'un tems où, selon d'anciens récits, l'homme vivait isolé, errant dans les bois sans aucun lien ; tems que plusieurs ont regardé comme son état de nature, mais qui semble n'avoir pas existé. A l'exception des accidens qui ont dispersé quelques individus, par-tout où l'on a trouvé des hommes, dans les hordes les plus sauvages, on les a vus réunis en familles, effet des soins que demande la première éducation de l'homme. C'est aussi

dans la famille qu'Aristote voit le berceau de l'institution civile.

Ayant observé comment la cité s'est formée, il dit qu'elle est l'ouvrage de la nature. Il parle de sa fondation : car sans doute il ne veut pas attribuer à la nature, c'est-à-dire, au but qu'elle paraît manifester dans cette association, tous les écarts et tous les désordres qui peuvent même en déranger l'économie ; et sur ce point il diffère beaucoup d'un philosophe moderne, qui, au lieu de ne s'attacher qu'à les réformer, sembla, sur-tout dans un de ses ouvrages, vouloir dissoudre cette association et isoler l'homme. L'antiquité, ravie des avantages de la société, a dit que c'était la voix des sages qui avait réuni les hommes ; et c'est ce qui a produit ces fables, l'ornement de la poésie, où l'on voit les pierres se mouvoir à la voix d'Amphion, et les animaux féroces venir entourer le chantre de la Thrace, et, en l'écoutant, perdre leur férocité. Rousseau fit quelquefois de l'éloquence un usage tout contraire, quoiqu'il ait expié ce tort par le *Contrat social*. Il offre des tableaux séduisans de la vie et des mœurs des peuplades non civilisées, sans considérer assez les guerres continuelles qui sont leur partage, et qui leur

donnent au moins des accès de férocité; car on ne dira pas que le sauvage soit bon à l'égard de ses ennemis. Puisque l'homme, par sa perfectibilité, sort enfin de cet état, qui, dans leur origine, a été celui de tous les peuples, c'est aux lois seules à diminuer, à faire disparaître, autant qu'il se peut, les inconvéniens mêlés aux avantages de la société; problème que tous les législateurs se sont efforcés de résoudre, et dont sans doute la solution plus complète est très-difficile.

« L'ordre social, dit Rousseau dans son « *Contrat social*, est un droit sacré qui sert « de base à tous les autres. Cependant ce droit « ne vient point de la nature; il est donc fondé « sur des conventions [1] ». Il peut y avoir des cas qui tiennent des familles isolées, cas produits, en particulier, par la difficulté de pourvoir à leur subsistance: mais si l'histoire de la formation des bourgs, telle qu'elle a été tracée par Aristote, est la marche ordinaire de la nature, on peut dire d'abord qu'en général la fondation de la cité en est l'ouvrage. Le tems qu'il faut pour la première éducation de l'homme, resserre les liens entre les membres de la famille: les colonies qui en sortent doi-

[1] Liv. I, chap. I.

vent ordinairement s'éloigner peu du foyer paternel qui leur est cher; il en résulte naturellement une association. Disons ensuite que, puisque les hommes y tendent, le besoin d'une convention qui la forme dérive aussi de la nature. Il est vrai qu'on peut s'en écarter souvent par les principes sur lesquels on fait reposer cette convention; mais on peut aussi la consulter et la suivre, recevoir d'elle l'expression des droits de l'homme, et les respecter : ces droits ne sont pas proprement une convention, quoiqu'on puisse se promettre mutuellement de les maintenir; ils sont une déclaration de la nature. Dans le *Contrat social*, la famille paraît à Rousseau être l'état de nature. Les familles nées les unes des autres ne peuvent rester entièrement isolées; et s'associant naturellement, cette association est une suite de l'établissement de la famille, comme l'adolescence suit l'enfance.

II. L'opinion d'Aristote sur l'origine de la monarchie est conforme à celle de plusieurs autres philosophes. On a nommé patriarcale cette espèce de monarchie dont on voit des traces dans *l'Ecriture* et dans les poëmes d'Homère. Aux époques voisines de la nais-

sance des sociétés (je ne parle pas ici des abus qui pouvaient naître de la conquête), lorsqu'on créa un roi pour sa valeur, ou pour d'autres qualités distinguées, son pouvoir dut être modelé sur le pouvoir paternel, et, sous ce point de vue, semblait encore en dériver. Quand on lit l'histoire, on a peine à reconnaître l'origine qu'Aristote assigne à la monarchie : néanmoins le plus beau titre qu'on ait donné aux rois qui ont gouvervé avec justice, a été celui de pères de leurs peuples.

Un philosophe a pensé que les premières sociétés se gouvernèrent aristocratiquement, que les jeunes gens cédaient sans peine à l'autorité de l'expérience ; et il cite, à l'appui de cette opinion, les sauvages de l'Amérique septentrionale. Des circonstances diverses ont pu produire des modes divers de gouvernement. L'institution qu'il suppose avoir été générale, n'a fait, dit-il, que précéder l'institution de la monarchie : celle-ci, dans son origine, devait donc, au moins souvent, être encore l'image de ce sénat paternel qu'elle remplaçait, et par conséquent d'un père.

III. Il est nécessaire d'observer qu'Aristote, dès le commencement de son ouvrage,

distingue le gouvernement *hérile*, c'est-à-dire, le gouvernement despotique, exercé sur des esclaves, du gouvernement civil, qu'il dit être formé pour des hommes égaux et libres. Il se sert de cette comparaison pour expliquer sa pensée: « L'homme est l'image du gouverne-« ment hérile et du gouvernement civil; l'ame « commande au corps en maître, la raison à la « cupidité selon des lois. »

Hobbes et Grotius sont favorables au despotisme; ce dernier, pour défendre son opinion sur ce point, s'appuie de l'établissement de l'esclavage. Aristote, en traitant du gouvernement civil, distingue de la classe des hommes nés égaux et libres les esclaves; son erreur sur l'esclavage a eu beaucoup moins d'influence sur ses principes de gouvernement. Rousseau, dans le passage suivant [1], n'a donc pas rendu un compte assez exact à cet égard: « Aristote, avant eux (il « parle de Hobbes et de Grotius), avait dit « aussi que les hommes ne sont point naturel-« lement égaux, mais que les uns naissent « pour l'esclavage, et les autres pour la do-« mination. » Je viens d'observer que, malgré l'erreur de ce philosophe, il distingue le gou-

[1] *Contrat social*, liv. I, chap. 2.

vernement *hérile* du gouvernement civil : c'est ce qui est pleinement confirmé par la suite de son ouvrage.

Son opinion sur le gouvernement *hérile*, ou sur l'esclavage, fait voir, par un exemple frappant, combien l'habitude peut familiariser avec un abus, puisqu'elle finit quelquefois par le confondre avec l'ouvrage de la nature. L'homme qui s'est entouré d'esclaves s'enorgueillit de l'avilissement où il les a lui-même plongés, et va jusqu'à se croire d'une espèce différente ; ce qui le rend plus despote encore. L'orgueil de ces tyrans qu'on divinisait de leur vivant sans qu'ils en eussent quelque pudeur, n'est pas d'un autre genre. Malheureusement il est trop dans le caractère de l'homme de se créer des esclaves ; il ne lui reste que d'attribuer à la nature ou à la raison l'ouvrage de la force et de l'injustice : l'orgueil se repaît d'illusions. Quand vous rencontrez des gens qui ne cessent de dire beaucoup de mal de la nature humaine, vous pouvez juger qu'ils ont une haute idée de leur propre mérite (car on ne s'injurie pas soi-même) et qu'ils se placent intérieurement, d'une manière confuse, dans une caste privilégiée.

Aristote a raison quand il dit qu'il est utile et nécessaire que les uns gouvernent, et que les autres soient gouvernés : mais il fait plus qu'abuser des termes lorsqu'il confond le gouvernement *hérile* avec le despotisme ; et il se trompe en soutenant, contre l'opinion de plusieurs philosophes de son tems même, qu'il y a des esclaves par nature ; pensée moins digne sans doute d'un philosophe que de ces grands assez stupides pour se croire formés d'un autre limon que le reste des hommes. Pour mieux juger Aristote ici, il faut se transporter dans son siècle.

La manière dont les anciens combattaient, leur faisait attacher un grand prix non-seulement à la force corporelle, mais encore à l'adresse, à la hauteur de la stature ; et les exercices gymnastiques, en augmentant la force du corps, concouraient à lui donner une forme belle et imposante ; exercices qui étaient interdits aux esclaves. Il devait en résulter, à parler généralement, une différence considérable entre les hommes libres et les esclaves, livrés la plupart à des travaux excessifs qui déforment le corps. C'est ce qui put, je ne dis pas justifier, mais faire naître et fortifier l'opinion que ces deux classes ne

formaient pas absolument la même espèce. « La nature, dit notre auteur, a mis de la « différence entre les corps des esclaves et « ceux des hommes libres, voulant que les « uns fussent robustes et propres aux travaux « que demandent les besoins de la vie, et « destinant les autres, auxquels elle a donné « une taille noble, aux fonctions de la guerre « et aux emplois les plus distingués de la vie « civile. » L'usage barbare de condamner à périr les enfans qui naissaient infirmes ou mal constitués, ne dérivait-il pas en partie du prix extraordinaire que les anciens attachaient à la force et à la belle forme du corps?

On voit aussi, par le passage suivant du même auteur, passage singulier, combien les anciens étaient, en quelque sorte, idolâtres de la beauté corporelle, que favorisait, chez les Grecs, un climat heureux, et qu'ils entretenaient par des exercices et des soins qui rendaient le corps aussi sain que souple et agile. « S'il y avait, dit-il, des hommes dont « les corps fussent supérieurs aux nôtres, « autant que les statues des dieux, tous de- « vraient les servir. » Et il ajoute: « Si cela « est vrai du corps, cela doit l'être à plus forte « raison de l'ame, bien qu'il ne soit pas aussi

« facile d'en connaître la beauté que celle du « corps. » L'anthropomorphisme, quoique rejeté par beaucoup de leurs philosophes, a donné aux anciens une idée exaltée de la beauté corporelle et de ses effets. Aristote convient cependant qu'il y a des hommes libres qui ont l'ame des esclaves, et des esclaves qui ont l'ame des hommes libres; mais c'est un trait fugitif de lumière dont il n'a pas profité.

J'ai rencontré, de nos jours même, un apologiste de l'opinion d'Aristote sur l'esclavage, dans un savant distingué, que les lettres ont perdu. Il serait superflu de la combattre en forme; cette matière est traitée dans le livre XV de l'*Esprit des lois*, dans plusieurs chapitres du *Contrat social*, et dans beaucoup d'autres ouvrages : je me contenterai d'ajouter quelques réflexions aux précédentes.

Il y a, selon Aristote, une seconde espèce de servitude, effet de la loi ou convention par laquelle, à la guerre, les captifs sont la propriété du vainqueur. Il appelle cette loi juste; proposition qui confirme combien le droit des gens était alors imparfait, mais qui (j'aime à ne le point passer sous silence) trouvait en ce tems même, comme il le remarque, des opposans parmi les philosophes. Sans

examiner ce que la victoire doit souvent au hasard, il la regarde comme la preuve d'une force et d'une capacité supérieures. Si l'on considère combien la force et l'adresse contribuaient alors à la victoire, on verra qu'ici son systême n'est pas dénué de toute liaison : ce qui ne peut en sauver l'absurde; car, sans m'arrêter à d'autres considérations, le même homme, inférieur à l'un, peut être supérieur à l'autre, et, dans ce dernier cas, il ferait un esclave au lieu de le devenir. Pour décider le point dont il s'agit, d'autres, qui ne sont guère plus raisonnables, flottant entre la vérité et l'empire de la coutume, et ne remontant point jusqu'aux premiers principes, voulaient qu'on examinât si la guerre était juste, et si celui qu'elle soumettait à l'esclavage était digne de ce sort; ramenant, comme l'auteur l'observe, le dernier membre de la thèse à l'opinion qu'il y a des esclaves par nature. Platon ne veut pas que les Grecs se permettent de réduire à l'esclavage aucune ville grecque, ni aucun des habitans de ces villes; mais il n'exempte pas de la servitude les peuples qu'il appelle barbares [1].

Aristote a pensé qu'une partie du genre

[1] *République*, livre V.

humain naît pour l'esclavage; que l'esclave, par l'infériorité de son être, est sans détermination, attendant qu'une cause étrangère le fasse mouvoir pour l'utilité d'autrui et pour la sienne propre : comme si chaque homme, à moins d'être imbécille, et alors il ne serait pas même un bon esclave, n'avait pas en soi un principe intelligent et actif, et comme si, dans quelque état que ce soit de la société, on ne lui est pas plus utile en lui consacrant des bras libres ! Chaque homme, non une classe privilégiée, naît avec le sentiment de sa liberté, qui se conserve et se réveille, à moins qu'il ne soit entièrement abruti par l'esclavage; voilà ce qu'il tient de la nature, qui lui dit par ce langage expressif qu'il est né libre. Cette preuve de sentiment vaut beaucoup de raisonnemens. Si la nature faisait des esclaves, on ne pourrait bannir l'esclavage : *Naturam expellas furcâ*, etc. Il est singulier qu'Aristote ne se soit pas fait l'objection suivante : Comment arrive-t-il que la volonté du maître fasse un homme libre d'un esclave né ? comment le premier peut-il sortir d'une espèce si différente et si vile ? Notre siècle est moins éloigné du siècle de ce philosophe que son opinion ne l'est du principe reçu,

qu'un homme n'a pas même le droit d'aliéner sa propre liberté.

Pour étayer l'opinion d'Aristote, on m'a fait cet argument : Dans l'état de nature, le faible a été l'esclave du fort. Mais qu'entend-on par l'état de nature ? l'homme ne naît point isolé, la famille est le berceau de la société; la société, formée par la réunion de plusieurs familles, a donné naissance aux lois qui protègent le faible contre le fort. Supposons que des individus, faute de pouvoir se procurer leur nourriture, aient fait le sacrifice de leur liberté : il n'a pu s'étendre jusqu'à leurs descendans, et celui qui l'acceptait n'en était pas moins un despote ; quoiqu'on ait fort bien observé que, dans les peuplades naissantes où règne une si grande simplicité de mœurs, la nature semble, jusqu'à un certain point, reprendre ses droits en rendant l'esclave à-peu-près l'égal de son maître, et en ne mettant aucune différence dans leur logement ni dans leur nourriture. La servitude, suite d'un manque de bonnes lois, et l'un des plus grands abus nés de la guerre et de la conquête, est sans doute l'ouvrage de la force ; mais celle-ci devient-elle un droit légitime ? Quand le vainqueur laissait la vie à son captif,

il s'applaudissait de sa générosité en l'asservissant pour toujours. Par le raisonnement qu'on fait en faveur de l'esclavage, on prouverait tout aussi bien qu'il avait le droit de manger ses prisonniers. L'esclavage se maintient et se propage même parmi des hommes qui s'y familiarisent. Dans Rome, le débiteur insolvable fut la propriété du créancier qui le soumit à la servitude; mais la voix du peuple et les lois réclamèrent toujours contre cet usage odieux, et enfin l'abolirent. En Afrique, l'avarice engage des pères à vendre leurs enfans à des tribus du même continent, commerce dénaturé, qui sans doute s'est accru depuis la traite des nègres. La raison déliera un jour, en tous lieux, les fers des esclaves.

Ecoutons ici Rousseau : « Aristote, dit-il « dans le *Contrat social*, prenait l'effet pour « la cause. Tout homme né dans l'esclavage « naît pour l'esclavage, rien n'est plus certain. « Les esclaves perdent tout dans les fers, « jusqu'au désir d'en sortir; ils aiment leur « servitude, comme les compagnons d'Ulysse « aimaient leur abrutissement. S'il y a donc « des esclaves par nature, c'est parce qu'il y « a eu des esclaves contre nature. La force a « fait les premiers esclaves, leur lâcheté les

« a perpétués.... La force, dit-il encore, est « une puissance physique; je ne vois point « quelle moralité peut résulter de ses effets. « Céder à la force est un acte de nécessité, « non de volonté; c'est tout au plus un acte « de prudence..... Supposons un moment ce « prétendu droit; je dis qu'il n'en résulte « qu'un galimatias inexplicable : car sitôt que « c'est la force qui fait le droit, l'effet change « avec la cause; toute force qui surmonte la « première succède à son droit... Puisque le « plus fort a raison, il ne s'agit que de faire « en sorte qu'on soit le plus fort [1]. »

Mais voici Rousseau qui, dans le même ouvrage, après avoir combattu Aristote, se laisse entraîner par son imagination, et devient l'apologiste de la servitude, rôle qui lui sied mal. « Des esclaves faisaient ses travaux, « dit-il en parlant du peuple grec; sa grande « affaire était sa liberté... Quoi! la liberté ne « se maintient qu'à l'appui de la servitude? « Peut-être. Les deux excès se touchent. Tout « ce qui n'est point dans la nature a des in- « convéniens, et la société civile plus que « tout le reste. Il y a telle position malheu- « reuse où l'on ne peut conserver sa liberté

[1] Livre I, chap. 2 et 3.

« qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le « citoyen ne peut être parfaitement libre que « l'esclave ne soit extrêmement esclave. Telle « était la position de Sparte. Pour vous, peu- « ples modernes, vous n'avez point d'esclaves, « mais vous l'êtes; vous payez leur liberté de « la vôtre. Vous avez beau vanter cette pré- « férence, j'y trouve plus de lâcheté que d'hu- « manité [1]. » On ne croirait pas que c'est la haine de la servitude qui a produit cette singulière sortie ; mais il est bien apparent que le parallèle de la plupart des gouvernemens modernes avec la république de Sparte a dicté, contre une grande partie du genre humain, un arrêt si dur et si contraire à ses principes. Nous voyons encore, dans ce passage, qu'il jugeait que la société civile n'est point un état conforme à la nature.

Aristote, en se demandant si l'esclave est susceptible de vertu, ne lui en accorde qu'à un degré médiocre ; moins rigoureux cependant que d'autres philosophes, qui le regardent comme un être entièrement nul à cet égard, sans craindre d'achever de l'abrutir. O philosophes ! au lieu d'estimer et de chérir les vertus de l'esclave, d'autant plus précieuses

[1] Liv. III, chap. 15.

que ses tyrans ont tout fait pour les étouffer, vous avez aussi pesé quelquefois les humains dans une injuste balance. Homère avait dit : *Le jour de l'esclavage dépouille l'homme de la moitié de sa vertu*. Il ne voulait peindre que le malheur de l'esclavage ; sa pensée, en ne dégradant pas tout-à-fait l'esclave, élève plus qu'elle n'abaisse la nature de l'homme. L'opinion d'Aristote, et celle qu'il cite, appuyées sur un principe faux, consomment l'avilissement d'une partie du genre humain ; et plus elles seraient vraies, plus elles feraient connaître la tyrannie de l'autre.

Après l'abolition même de l'esclavage en Europe, on a long-tems raisonné et de nos jours même plusieurs raisonnent au sujet des nègres comme Aristote, en général, au sujet des esclaves ! Et qu'était ce donc que la distinction entre le vilain et le noble, introduite par la féodalité ; et qui subsiste encore, plus ou moins, en divers pays ? La marche de la raison n'est que trop lente, et les erreurs qui excitent en nous le sourire de l'orgueil, sont quelquefois le tableau des erreurs avec lesquelles nous nous sommes trop familiarisés pour les y reconnaître. La force corporelle des nègres ne sert que depuis bien peu de

tems à ne plus justifier la traite ; on outrageait la nature en pensant qu'ils étaient nés pour assouvir la cupidité de riches propriétaires. Il y a dans l'*Esprit des lois* un chapitre où, par une forte ironie, l'auteur fait, sur cette race d'hommes, à-peu-près les raisonnemens d'Aristote sur les esclaves. Ces opinions étaient si accréditées, que certains esprits, prenant la chose au sérieux, crurent qu'il voulait justifier la traite, et lui en firent des reproches très-graves. J'ai rencontré des hommes profonds dans la connaissance des lois, parlant beaucoup des droits de l'homme, et qui étaient les apologistes de l'esclavage des nègres, parce qu'ils avaient des esclaves, et qu'ils les traitaient avec douceur : ils ne se défiaient pas de leurs raisonnemens, dont l'intérêt personnel était le principe. J'ai rencontré des sybarites, égoïstes froids, qui faisaient une peinture peu s'en fallait riante de l'esclavage des nègres, et en général de l'esclavage, disant que personne n'est libre, et que l'esclave est d'autant plus heureux que d'autres fournissent à ses besoins. S'il pouvait y avoir des esclaves par nature, on les croirait tels ; car le despote, soit de principe ou d'effet, se montre souvent un esclave. Pour

l'honneur du siècle, on a commencé d'abolir la traite : l'humanité élève par-tout sa voix en faveur des noirs, et l'on ne peut douter qu'elle ne remporte enfin un triomphe complet ; la question ne se réduit plus guère qu'à trouver les moyens les plus sages d'opérer leur affranchissement. Leur sort est écrit dans la déclaration des droits de l'homme.

Aristote termine ce qu'il dit sur la servitude par cette maxime : « Mal gouverner se-« rait désavantageux au maître ainsi qu'à l'es-« clave, qui tient au premier comme une « partie animée de son corps ; il doit donc « exister entre eux une utilité et un attache-« ment réciproques. » Il n'a point pensé qu'il ne serait pas facile de regarder comme une partie de son corps celui que des philosophes mêmes croyaient être d'une autre espèce. Et quand un maître faisait inhumainement fustiger son esclave, le jugeait-il être une partie de son propre corps ? Le maître, dit-on, est intéressé à le bien traiter. Ce principe est peu rassurant pour quelque esclave que ce soit. Selon notre auteur, la guerre faite à des esclaves révoltés est juste ; c'est une conséquence de ses principes. Selon le code de la raison, l'esclavage étant contraire à la nature,

il est permis, au défaut des lois, de recourir à la force pour en sortir.

IV. Dans l'énumération des moyens de se procurer la nourriture, on voit dans Aristote, comme dans Homère, qu'à l'origine des sociétés la poursuite du butin formait un genre de vie; ce philosophe le classe avec ceux de la pêche, de la chasse et de l'agriculture.

Il a indiqué l'origine du commerce et de l'introduction d'un signe représentatif des richesses. Les modernes, et sur-tout Smith, ont approfondi ce sujet. Il fait connaître mieux qu'Aristote les vrais inconvéniens de la monnaie sous ce point de vue; mais il montre en même tems qu'aucun autre signe ne réunirait autant d'avantages.

Les opinions du philosophe grec sur le commerce diffèrent beaucoup de celles des politiques modernes. On dirait qu'il ne veut parler ici que d'une société naissante, du régime d'une famille ou d'un bourg, objets sur lesquels il arrête ses regards avant de les porter sur les lois constitutives d'un gouvernement. Il débite, à cette occasion, des maximes qui n'étaient plus guère de son siècle, et qui le sont encore moins du nôtre. Les

philosophes, comme les poëtes, voudraient quelquefois nous ramener à ce qu'on appelle l'âge d'or.

Quoi qu'il en soit, on sait que le nombre des citoyens proprement dits était fixe et limité dans la plupart des républiques de la Grèce, à cause de leur peu d'étendue, et de la constitution de leurs gouvernemens : quand il augmentait, elles formaient des colonies. La population et le commerce n'étaient donc pas un ressort aussi principal dans ces républiques qu'en des états plus vastes et différemment constitués. Aussi les politiques anciens parlent-ils beaucoup moins de richesses que les politiques modernes, dont plusieurs cependant commencent à se rapprocher un peu d'eux à cet égard, et à ne pas faire consister principalement dans les richesses la prospérité d'un état. Dans tous les états de la Grèce on attachait beaucoup de prix à la vie rurale. Le parallèle d'Aristote entre l'économe ou l'agriculteur et le commerçant, ne déplaira peut-être pas à tous les politiques. « La terre, a « dit un écrivain moderne [1], rend meilleur « celui qui s'occupe d'elle ; l'argent détériore « la morale. C'est que la terre offre une res-

[1] M. Grégoire.

« source inépuisable, et l'argent s'épuise.
« Avec la terre on ne craint pas de lende-
« main, on est donc bienfaisant; avec l'argent
« seul on est obligé de le prévoir, on est donc
« égoïste. »

Le prêt de l'argent à intérêt, suite naturelle du commerce, et dont le nom grec réveille l'idée de l'argent enfanté par l'argent [1], est sur-tout regardé par Aristote comme un commerce qui ne dérive pas de la nature, et qui est odieux : il n'avait pas conçu que l'argent est une marchandise, ainsi que telle autre. Montesquieu a observé que ce philosophe, qu'on étudiait dans les écoles, contribua beaucoup à la proscription entière de l'usure d'après des principes religieux. En général, les législateurs, ne considérant pas combien il est facile d'éluder de semblables lois, qui d'ailleurs augmentent souvent les abus qu'elles doivent réprimer, ont eu sur ce point des vues peu différentes de celles d'Aristote. Le gouvernement peut s'opposer à l'usure excessive par des moyens indirects, qui favorisent la circulation des richesses et ouvrent un vaste champ à l'industrie.

Moïse permit aux Hébreux d'exercer l'u-

[1] Τόκος.

sure à l'égard des étrangers, mais non à l'égard de leurs concitoyens, l'envisageant alors comme un vol. Ce réglement, destiné à les enrichir aux dépens des autres nations et à fortifier la barrière qui les en séparait, influa sur leur conduite envers elles et sur leur caractère : ils se crurent autorisés, par leurs statuts mêmes, à vendre leur or sous les conditions les plus dures à leurs persécuteurs. Quand ils jouiront par-tout de tous les droits de citoyens, et qu'ils pourront donner un libre essor à leurs talens et à leur industrie, on n'aura plus lieu sans doute de les signaler par rapport à un trafic dont on peut faire un usage odieux, et ils ne regarderont pas, dans un siècle où la superstition expire, comme étrangers ceux qui les nommeront leurs frères.

V. Aristote, combattant Platon, indique les nuances que la différence des fonctions civiles et domestiques auxquelles l'homme et la femme sont appelés par la nature, doit mettre dans leurs vertus. Il paraît que, dans les mœurs anciennes, ces paroles de Sophocle qu'il cite, *le silence est l'ornement d'une femme*, étaient d'une vérité assez incontestable pour servir d'argument solide à sa thèse.

Si on lui fait l'objection que, par une conséquence de ses principes, on pourrait soutenir que les femmes naissent esclaves, il croit s'en tirer par cette réponse singulière : « Chaque production a un but marqué, et la nature, si riche, ne connaît pas cette épargne « d'en consacrer plusieurs à la même destination. » Le sujet pouvait lui fournir un meilleur argument. On dirait qu'ayant senti combien l'homme a abusé de sa force envers cette moitié du genre humain, laquelle, dans tous les lieux, a été plus ou moins assujétie, il n'a su comment accorder ici le droit avec ses principes sur l'esclavage.

SECONDE PARTIE.[1]

Analyse des principes d'Aristote sur la communauté et sur l'égalité des biens.

ARISTOTE, dans le premier livre de sa *Politique*, a remonté jusqu'aux premiers élémens des sociétés civiles. Dans le second, il examine d'abord les opinions de plusieurs philosophes ou législateurs sur la communauté de toutes choses, ou seulement sur celle des biens, ou sur le partage égal des terres. En discutant ces opinions, il apprécie les notions qui offrent, au premier aspect, les bases d'association civile les plus simples et les plus naturelles. Cette discussion fera la matière de ce mémoire.

Les Grecs répandirent en Europe, avec les sciences et les lois, l'amour de la liberté; il fut leur caractère dominant, il respire dans leurs écrits. Leurs gouvernemens offrent de la grandeur, de la solidité, mais aussi des côtés fort imparfaits, dont un des plus remarquables est l'association de la liberté et de l'esclavage. Cependant, comme un vieillard qui,

[1] Lue le 8 floréal an 5.

faisant entendre la voix de l'expérience, parlerait avec candeur de ses fautes et de leurs suites funestes, leurs erreurs mêmes entrant dans l'histoire de la politique, peuvent fournir quelques leçons; et l'on ne peut prononcer le mot de liberté sans penser à ce peuple : il en eut le sentiment, qui tantôt l'égara, et tantôt lui fit opérer de grandes choses.

Son historien moderne, M. Gillies, observe que la situation locale de la Grèce, entrecoupée de montagnes, et formant des îles et des péninsules, favorisa long-tems la conservation de sa liberté, pendant que les peuplades de l'Asie, où sont de vastes plaines, furent aisément soumises par des conquérans, et, réunies sous leur sceptre pour l'établissement de grands empires, perdirent ce sentiment originaire de liberté qu'on remarque chez les sauvages, premier état de toutes les nations. La Grèce semble donc avoir été destinée à être le berceau de la liberté; et le génie des Grecs, qui se portait à tout ce qu'il y a de grand et de beau, était fait pour la nourrir et la cultiver.

On sait que les hommes ne se sont longtems gouvernés que par des usages. Lorsqu'ils ont commencé à former des lois, elles ont dû

être d'abord fort imparfaites; elles n'avaient pour objet que le moment présent, et n'étaient destinées qu'à de petites peuplades. Les premiers législateurs, leurs successeurs mêmes, n'ont pas prévu les changemens que les circonstances amènent dans les états, celle en particulier de leur agrandissement. Ceux qui voulaient que la communauté des biens, ou leur partage égal, fissent une base sociale, ont considéré les hommes comme destinés à ne former que des associations d'un petit nombre de familles, quoique le peu d'étendue de ces états les exposât à des guerres continuelles, et que les peuples, et même les législateurs, à l'exception de Lycurgue, au moins par rapport au principe, fussent loin d'avoir abjuré l'esprit de conquête.

Les législateurs qui attribuaient à leurs lois une origine céleste, ou qui les faisaient comme sanctionner par les dieux, donnaient à ces lois une certaine stabilité, mais c'était retarder le progrès des lumières. Ils joignaient aux principes de la raison un secours qui lui est étranger et qui la violente, la superstition; quand les dieux avaient parlé, l'examen et la sanction du peuple devaient être moins libres. S'il sortit quelquefois de la bouche des fourbes

qui prononçaient les oracles, un jugement conforme à la saine politique, il n'en est pas moins certain qu'un législateur qui s'appuie de la volonté céleste, fascine l'esprit de la multitude. On dépeint les peuples vivant à ces époques reculées, comme trop superstitieux et trop indisciplinables pour recevoir des lois qui n'eussent été présentées que par la seule raison. Lycurgue, selon Plutarque, eut recours encore à la force armée pour l'établissement de ses lois. Leur principe tenant beaucoup de la contrainte, ce moyen fut peut-être nécessaire, avant que l'habitude en eût rendu le joug facile.

Toutes les constitutions, ou du moins les premières bases de chacune d'elles, ont été, chez les anciens, l'ouvrage d'un seul législateur. Une des raisons qu'on en peut alléguer, est que les lumières n'étaient pas assez généralement répandues. En cette occasion, ce législateur était comme l'unique représentant du peuple. Cet usage remonte jusqu'à l'origine des associations civiles, qu'en beaucoup de pays la tradition dit avoir été l'ouvrage d'un homme d'un mérite si supérieur qu'on le faisait descendre des dieux.

Condillac préfère cet usage à celui d'une

assemblée nationale convoquée pour cet objet ; et il en allègue des raisons spécieuses. « Il « semble, dit-il, qu'il soit plus facile à un seul « homme qu'à plusieurs ensemble d'embrasser « toutes les parties de l'administration, et d'en « faire un corps systématique où tout soit lié « et se soutienne ; qu'il soit plus disposé à « écouter la critique et à corriger ses erreurs, « qu'il soit plus impartial ; qu'il ne tienne à « aucun ordre, et qu'étant au-dessus de tous, « il n'ait d'autre intérêt que de répondre à la « confiance de ses concitoyens [1]. » Condillac, qui présente d'une manière lumineuse plusieurs principes de législation, et qui paraît avoir prédit la révolution actuelle, a probablement en vue ici ces états faussement appelés généraux, où il y avait des ordres, et où la plus grande partie du peuple n'avait qu'une représentation faible et fictive.

Les principes de la plupart des politiques modernes diffèrent ici de ceux des anciens. Ils pensent qu'il importe qu'un peuple concoure à la formation de ses lois, et qu'il y a bien moins de part, lorsqu'il n'a, pour ainsi dire, qu'un représentant, que lorsqu'il en a nommé un certain nombre ; qu'une assemblée repré-

[1] Cours d'études.

sentative est plus conforme à l'esprit de liberté, sans conduire à la confusion et aux troubles qui auraient lieu, s'il était possible que tous les citoyens réunis formassent le code de leurs lois; qu'elle peut avoir plusieurs Solons; que du choc des opinions peuvent jaillir de plus grandes lumières; que la discussion des lois peut éclairer les législateurs et la nation; qu'un seul homme auquel on a confié une si haute fonction est un dieu aux regards de la multitude, qui s'est placée à une si grande distance du législateur. Lycurgue, Solon, dans le silence de leurs retraites, n'ont pas entendu le cri de l'humanité en faveur des esclaves. Chez un peuple si sensible et si éloquent, où l'on eût discuté, dans une assemblée nationale, les lois qui devaient régler le sort des esclaves, il se fût peut-être levé un orateur qui, éclairé par la raison, enflammé par le sentiment, eût plaidé leur cause, et, en rompant leurs fers, eût acquis plus de titres encore à l'immortalité que Démosthène, en tonnant contre un despote. Il est évident que l'usage des anciens est moins praticable dans un état étendu, qui n'accorderait pas si facilement sa confiance à un seul homme, et dont la législation, embrassant même les intérêts d'un grand peuple, exige, en

même proportion, des connaissances très-vastes. On trouverait difficilement un législateur qui voulût remplir seul cette mission.

De la communauté de toutes choses.

Aristote, qui prend les sociétés dans leur enfance, et qui examine si quelques-unes de leurs bases peuvent être adoptées et se maintenir, commence par discuter une simple hypothèse, celle de la communauté de toutes choses. « On ne saurait dire, remarque-t-il, « que la communauté entre les membres d'une « cité soit nulle, puisque l'association même « est une espèce de communauté, et qu'elle « exige un emplacement commun : mais peut-« elle être entière ? peut-elle s'étendre, comme « dans la république de Platon, jusqu'à la « communauté des femmes et des enfans ? » Que la cité soit une, autant qu'il est possible : Aristote le veut aussi ; mais il pense que presser trop ce principe, c'est la détruire. Il demande ironiquement à Platon pourquoi il ne la réduit pas à une seule famille, et la famille à une seule personne, puisqu'il est si épris de l'unité. Quant à lui, il se contente de reconnaître cette unité principalement dans la circulation du pouvoir, nécessaire entre des

hommes égaux et libres : tous ne sauraient gouverner à-la-fois ; mais par de certains statuts pour les électeurs et pour les élus, en bornant la gestion des emplois à un tems prescrit, tous y peuvent participer, comme tous les habitans seraient architectes s'ils l'étaient tour-à-tour. Platon croit que la meilleure preuve de l'unité sera lorsque tous pourront dire à-la-fois du même objet : *Ceci est à moi ;* Aristote pense que, dans ce cas, la proposition serait fausse, et ne contribuerait nullement à la concorde.

Mais, passant à d'autres considérations, il montre que ce plan serait nuisible à l'éducation des citoyens, qu'il serait destructeur des liens d'union et d'amitié qui doivent régner dans une cité, enfin que son exécution est même impossible.

« On néglige, dit-il, les objets qui ne sont « pas confiés à notre seule vigilance : n'est-on « pas le plus mal servi par un nombreux « domestique ? Que les titres de père et de « fils, comme Platon l'a statué, soient com- « muns entre tous ceux d'un âge mûr et tous « les jeunes gens, l'inspection sera générale, « et par conséquent l'éducation mal soignée ; « au lieu que, dans nos institutions, les rela-

« tions de fils, de frère, de neveu, ne sont « pas illusoires, et valent divers soins au même « individu, à proportion de leur proximité : « la relation de neveu est préférable parmi « nous à celle de fils dans cette république. « Ce nouveau plan est loin d'écarter les que- « relles, les outrages, les meurtres, dont, en « particulier, on ne peut sans impiété se « rendre coupable envers un père, une mère, « et qui seront plus fréquens parmi des « hommes étrangers l'un à l'autre. Les liens « mutuels d'affection sont le plus grand bien « qui puisse exister dans une cité, et rien ne « prévient plus les troubles. L'unité que cher- « che Platon est l'effet de l'amitié : aimer « quelqu'un, dit Aristophane, c'est avoir la « même ame. Dans la cité de Platon, ce lien « est si faible, qu'il ressemble à quelques « gouttes d'une liqueur douce mêlées dans « une grande quantité d'eau et imperceptibles. « Ce qui contribue beaucoup à rendre « les enfans chers aux pères, c'est qu'ils leur « appartiennent. Enfin ce plan est impossible : « la ressemblance des traits fera reconnaître à « un grand nombre de citoyens leurs frères, « leurs sœurs, leurs enfans. » Aristote cite ici des voyageurs qui assurent que, dans l'A-

frique supérieure, les femmes sont en commun, et que les mères, guidées par la seule ressemblance, remettent les enfans à ceux qui en sont les pères. Il cite encore un fait d'histoire naturelle : il y a des jumens et des vaches dont les rejetons rendent d'une manière frappante les traits du père : telle était, dit-il, la jument de Pharsale, appelée *Just.*

Ici se termine la réfutation de cette hypothèse. Il faut se rappeler que les Grecs n'étaient pas aussi éloignés que nous de l'époque où la communauté des biens avait régné dans certaines contrées de leur pays, et qu'ils en voyaient encore des traces. Ce roman de Platon, qui peut-être avait des partisans, séduits par l'éloquence de l'auteur, pouvait paraître mériter une discussion grave. J'indiquerai les motifs qui semblent l'avoir engagé à le produire; j'examinerai s'il a proposé sérieusement sa théorie. On m'accusera peut-être d'entrer en de trop longs détails sur ces objets; mais ce roman tient une place dans l'histoire de la philosophie : et qui pourrait assurer qu'on ne rencontrerait pas sur ce point, dans ce siècle ami du paradoxe, quelques Platoniciens ?

Platon, dans sa *République*, voulut être le

législateur de tous les peuples. Frappé des imperfections qu'il apercevait dans tous les gouvernemens, il sortit du monde visible; et en donnant plusieurs excellens préceptes sur l'éducation, qu'il regardait, avec tous les philosophes anciens, comme une des plus solides bases des lois, il forma un plan idéal à plus d'un égard, auquel Sparte avait néanmoins servi de modèle: mais si le sévère Lycurgue força la nature dans plusieurs de ses institutions, le philosophe d'Athènes, malgré la douceur qui le caractérisait, renchérit sur le législateur de Sparte.

Rompre tous les liens qu'il jugeait isoler les membres de la société civile et nuire à l'intérêt général, ne leur laisser que la qualité de citoyen, simplifier la machine politique, dont la moins compliquée l'était encore trop à ses yeux, et l'amener à l'unité la plus stricte qui fût possible, c'était l'objet de ses spéculations; il s'y livrait autant par l'amour d'une métaphysique subtile que par le goût du paradoxe. Non content de faire revivre la communauté des biens, il voulut établir celle des femmes et des enfans. Dans son *Traité des lois*, où cependant il n'admet pas cette théorie, il appelle une cité une grande maison.

Rousseau dit que ceux qui ont vu dans la *République* de Platon l'idée de la communauté des femmes, ne l'ont pas lue avec attention [1]. Ce reproche, qu'on peut faire ici avec plus de justice à Rousseau lui-même, tomberait sur Aristote, sur toute l'antiquité, et sur les modernes. Il est vrai que, dans cette république imaginaire, des espèces de mariage se font avec solennité par le sort, que les chefs, trompeurs habiles, dirigent au bien de l'état; car le secret et la ruse jouent un grand rôle dans cette cité. Platon ne dit pas assez clairement quelle doit être la durée de ces unions; mais ce qu'il statue à l'égard des enfans, et tout l'ensemble de sa théorie, sont contraires à l'idée d'une longue possession, qui deviendrait une propriété. Il veut que de plus fréquens mariages soient le prix du vaillant guerrier, pour qu'il donne à la république un plus grand nombre de ses rejetons: voilà évidemment des unions passagères; car il songeait trop à ce que l'état eût des enfans robustes, pour établir la polygamie dans le sens qu'on attache à ce mot.

Il puise dans son imagination des précautions singulières, pour étayer les fragiles fon-

[1] *Émile*, tome IV.

demens de cette république, précautions qui décèlent l'embarras de l'architecte. Les enfans, enlevés dès leur naissance, sont transportés dans un domicile où l'on conduit leurs mères pour les allaiter, sans qu'elles puissent les reconnaître; si elles manquent de lait, des nourrices les remplacent. Voilà un secret difficile à garder, et qui prouve au moins qu'il ne croyait pas que la nature elle-même parle à ceux qui sont unis par les liens étroits du sang. Il prononce encore le nom de mères lorsqu'il en détruit la relation; il ne leur fait remplir que ce devoir maternel, quoiqu'elles ignorent si leur lait coule pour leurs enfans: il suppose sans doute que, par ses institutions, elles seront plus fortes que les femelles des animaux, qui, après avoir mis bas, ne sont pas toujours forcées de s'éloigner du gîte lorsqu'elles nourrissent leurs petits.

Il faut cependant rendre quelque justice à Platon : il est certain qu'il n'a proposé son nouveau plan que comme une hypothèse; il y règne un ton de fiction où son imagination semble se complaire, et qui exprime, sans doute d'une manière beaucoup trop outrée, l'idée du citoyen, et ce principe, que les enfans appartiennent à la république plus encore

qu'à ceux qui leur ont donné le jour, et qu'elle doit veiller sur eux, parce qu'elle est leur mère. Il avait à prouver, sous le personnage de Socrate, que son plan était utile et praticable : il fait de grands efforts pour établir le premier point ; mais, lorsqu'il en vient au second, après l'avoir long-tems éludé, serré de près par ses interlocuteurs, il se délivre d'eux comme par la fuite, et déclare que son but principal n'est pas de soutenir que l'exécution de ce plan soit possible, mais de fixer la notion de la justice. Il l'a voulu considérer dans une république bien constituée, comme dans une grande statue ; et reconnaissant dans les traits de la justice qui doit lui servir de base, ceux de l'homme juste, il a voulu montrer l'accord de la politique et de la morale, point de vue qui n'a pas été saisi par tous ses lecteurs. Il dit que la république la plus ressemblante à la sienne approchera le plus de la perfection. Lors donc qu'Aristote, qui combat sérieusement ce systême, insiste sur l'impossibilité d'en voir l'exécution, Platon ne lui aurait pas contesté ce point.

Si un peintre, dit-il, a fait un beau portrait, on ne doit pas lui objecter qu'on n'en voit nulle part le modèle. Il n'a donc voulu

faire qu'un beau portrait : on pouvait lui répondre qu'un portrait ne mérite pas le nom de beau, lorsqu'il s'éloigne tellement de la nature, ou des opinions reçues, que l'esprit ne peut se prêter à l'illusion. Dans son *Traité des lois*, ouvrage postérieur, et à beaucoup d'égards plus solide, après une légère mention de son hypothèse, il l'oublie; et, n'adoptant plus que les institutions naturelles, il donne des lois détaillées sur le mariage et sur les devoirs des pères et des enfans. Un usage de Sparte qui est bien connu, qui nous paraît très-singulier, et qu'on ne saurait néanmoins mettre en parallèle avec la corruption des mœurs, peut avoir suggéré à Platon la première idée de son hypothèse. On connaît aussi la loi d'Athènes qui permettait d'épouser sa sœur lorsqu'elle n'était pas utérine. Platon tenta de réunir, dans un tableau, des hommes qui n'eussent aucun lien domestique, ni d'autre attribut que celui de citoyen : séduit par son imagination, il crut peut-être un moment les voir exister, et voulut, lorsque dans une entreprise moins hypothétique il construisit la ville des lois, les y conduire; mais ils disparurent. L'assertion de Rousseau pourrait coïncider avec plusieurs de ces observations :

mais, à la manière dont il s'exprime, il paraît n'avoir pas vu dans la république de Platon, même en hypothèse, l'idée de la communauté des femmes; au moins y aurait-il pu remarquer celle de la communauté des enfans, suite de la première, et qui s'y montre sans aucun nuage.

Quoique la réfutation d'Aristote soit en général solide, Platon aurait pu lui répondre : « Ma république te paraît au nombre des « choses impossibles, et tu lui donnes une « demi-existence. Quelquefois tu te repais « aussi de fables. Des mères, guidées par la « seule ressemblance, remettent leurs enfans « à ceux qu'elles en croient les pères, et qui « les reçoivent et ont pour eux des entrailles « paternelles ! Tu crois aux récits des voya- « geurs; je voudrais que l'un d'entr'eux, dût- « il m'ôter l'honneur de l'invention, t'eût « raconté qu'il a vu ma république. Mais lis « mon dialogue intitulé *Critias;* tu verras, « d'après un témoignage donné à Solon par « des prêtres de l'Egypte, qu'elle a existé. »

Les voyageurs parlent d'un usage d'Otaïti qui a quelque rapport avec l'hypothèse de Platon; mais il n'est pas général pour tous les habitans. Un fait de cette nature, fût-il bien

constaté, ne prouve pas plus que certains désordres régnant dans nos villes, qu'il y ait des pays où son hypothèse soit réalisée.

Aristote ne l'a pas combattue par la considération de la nature de l'homme; par celle de la société domestique, à laquelle, suivant la remarque de Buffon, l'on doit la naissance du langage; enfin par la nature de la société civile, dont la dissolution des familles pourrait entraîner la destruction.

Les animaux en général aiment leurs petits, et vivent au moins pour quelque tems avec eux en société; on est touché de la désolation des femelles auxquelles on les enlève. « Et « toi », pourrait-on dire encore à Platon, si l'on voulait réfuter sérieusement sa théorie, « toi dont les écrits respirent la sensibilité, tu « veux nous enlever nos enfans : as-tu pu « croire un moment que nous te les abandon- « nerions? La coutume barbare de les expo- « ser, coutume qui doit disparaître, et qui « est loin d'être universelle, n'anéantit pas, « chez les peuples mêmes parmi lesquels elle « règne, le lien de la paternité : citeras-tu le « suicide pour prouver que l'homme n'aime « pas la vie? La première éducation de « l'homme exigeant des soins plus longs et

« plus particuliers que ceux qu'on donne aux « animaux, il en résulte un attachement plus « intime et plus durable. La terre est cou- « verte de familles qui datent depuis l'origine « du monde; et tu as conçu l'idée de rompre « tous ces nœuds. Au lieu de former de meil- « leurs époux, tu sépares ceux qu'unissent la « confiance et l'amitié : tu ravis à un père, à « une mère, l'enfant auquel ils ont souri, qui « fait oublier à celle-ci les peines de la gros- « sesse et les douleurs de l'enfantement; ce « gage de leur hymen, dans lequel ils s'ai- « ment une seconde fois, se voient renaître, « et qui les console d'être mortels : tu dé- « tournes en quelque sorte de leur cours ces « ruisseaux de lait dont la source s'ouvre pour « remplir un devoir qui doit se changer en « plaisir; car tu veux qu'elle ne reconnaisse « pas l'enfant qu'elle nourrit, et que, le regar- « dant comme étranger, elle oublie qu'elle est « mère. L'homme de ta république est plus « brut que la brute la plus sauvage, qui s'a- « doucit en léchant son rejeton. »

De la communauté des biens.

Platon voulut l'introduire dans sa répu- blique; il n'admit pas ce système dans son

Traité des lois. Aristote discute séparément la question sur la communauté des biens, communauté qu'on a vu régner à la naissance de plusieurs associations civiles ; et voici ses principales considérations sur cet objet :

« Chez quelques peuples, chacun cultive « le sol qui lui est assigné, et le produit est « en commun ; chez d'autres, qui sont bar- « bares, la possession et la culture sont com- « munes.

« La difficulté n'est pas grande lorsqu'il est « établi que le citoyen fasse cultiver les terres « par d'autres mains, et s'exempte de ces « soins ; mais il n'en est pas de même lorsque « ceux qui ont un droit commun de posses- « sion unissent leurs travaux : la proportion « entre les travaux et la consommation doit « être inégale ; source de dissention qu'il est « difficile d'éviter dans quelque espèce de « communauté que ce soit, et dont on voit « des exemples parmi ceux qui fondent des « colonies.

« Ce systême, qui semble unir tout à tout, « a quelque chose d'éblouissant ; il charme au « premier coup-d'œil, il respire l'humanité : « on croit y voir un lien merveilleux de con- « corde, sur-tout lorsqu'on oppose à ce ta-

« bleau l'état actuel de la société, les trou-
« bles et les maux dont elle est la proie, les
« fraudes, les parjures, l'injustice des tribu-
« naux, la faveur dont y jouissent le puissant
« et le riche. Mais c'est dans les vices des
« hommes qu'il faut chercher la cause de tous
« ces désordres, non dans l'établissement des
« propriétés privées : ceux qui vivent en com-
« munauté sont plus divisés encore ; si on
« l'aperçoit moins, c'est que l'on connaît peu
« de ces sociétés.

« D'ailleurs il faut considérer non-seule-
« ment les maux dont on serait garanti, mais
« encore les avantages dont on serait privé.
« Platon veut réduire toutes les voix d'un
« concert à une seule. L'unité doit être l'ou-
« vrage de l'éducation, des mœurs, de la phi-
« losophie et des lois. Celui qui veut fonder
« une constitution sur la base de la commu-
« nauté des biens, devrait consulter l'expé-
« rience ; elle a prononcé : combien de sys-
« têmes sont négligés, non pour être incon-
« nus, mais impraticables ! Le plan généra-
« lement établi, si l'on y joint des mœurs et
« un systême de lois où règne l'égalité, est
« fort supérieur, et peut réunir les avantages
« de l'un et de l'autre, rendre les propriétés

« communes, quoique privées. La propriété
« seule peut donner un grand accroissement
« à l'industrie : alors, par un principe ver-
« tueux, il se fait un échange mutuel de ser-
« vices. Que les propriétés soient privées, et
« que l'usage en soit commun, c'est au législa-
« teur d'en trouver les moyens. Par exemple,
« à Lacédémone on se sert des esclaves d'au-
« trui, pour ainsi dire, comme s'ils étaient les
« siens; il en est de même à l'égard des che-
« vaux, des chiens, et des instrumens d'agri-
« culture.

« Le plaisir de la possession dérive de l'a-
« mour de nous-mêmes, sentiment inné, qui
« n'est blâmable que lorsqu'il dégénère en
« amour-propre, c'est-à-dire, lorsqu'on s'aime
« plus qu'on ne doit : c'est ainsi que l'amour
« de l'argent n'est vicieux que lorsqu'il se
« change en cupidité. Le plaisir si vif de ré-
« pandre des bienfaits, ne peut exister si les
« propriétés ne sont privées. Platon exclut de
« sa république deux vertus, la continence qui
« porte à respecter la femme d'autrui, la libé-
« ralité qui consiste à faire part aux autres de
« ce qu'on possède.

« Il a laissé l'édifice de sa république im-
« parfait, et il n'était pas facile d'en achever

« la construction. Il n'a pas dit si la commu-
« nauté de toutes choses régnerait aussi parmi
« les agriculteurs. S'il est pour l'affirmative, la
« différence qu'il met entr'eux et les militaires
« s'évanouit, à moins d'imiter les Crétois,
« qui, en partageant tout avec leurs esclaves,
« leur interdisent le gymnase et les armes :
« s'il est pour la négative, dans une cité j'en
« vois deux contraires l'une à l'autre. Il dit
« que les agriculteurs auront des propriétés
« et paieront un tribut, sans qu'on sache si
« elles seront communes entr'eux; voilà des
« hommes plus dangereux que les Hilotes. Il
« ne s'occupe que de l'éducation des mili-
« taires. Il statue la perpétuité des emplois;
« source de séditions, sur-tout parmi des
« hommes courageux tels que ses militaires.
« Mais il est ici fidèle à ses principes : les
« particules d'or que, selon lui, Dieu fait en-
« trer dans l'ame de certains hommes, ne sau-
« raient voler de l'un à l'autre. Enfin il n'a
« guère songé au bonheur de ses militaires. Il
« met les biens en commun, sans penser à ce
« qu'exige l'accroissement de la population,
« amenant ainsi la pauvreté, cette source de
« séditions; ou, par un calcul incertain,
« croyant que la stérilité d'un grand nombre

« de mariages rétablira l'équilibre. » Par rapport au bonheur des militaires, Platon aurait pu lui demander si les Spartiates étaient si malheureux ; et pour ce qui regarde la population, il aurait pu lui rappeler qu'il parle de la ressource des colonies.

Aristote trouve à-peu-près les mêmes imperfections dans le *Traité des lois*, où Platon persiste à vouloir établir pour les femmes la communauté des repas, quoiqu'il ne les destine plus à être guerrières. Le censeur ne fait guère mention des vues utiles et de quelques grands principes répandus dans ces deux ouvrages ; cependant la justice lui dicte cet éloge : « Tous les discours qu'il fait tenir à Socrate « sont d'un homme supérieur : on y trouve de « l'élégance, des pensées nouvelles, de l'éru- « dition ; mais il n'y règne pas toujours de la « justesse ». Les admirateurs de Platon, en passant condamnation sur la critique, loueront encore l'éloquence de cet écrivain, et les charmes particuliers de son style, qui a bien d'autres mérites que l'élégance ; ils loueront son talent de rendre la vertu aimable ; ils diront, avec Rousseau, que, lorsqu'on prend son livre, on ne peut le quitter, et ils le nommeront le créateur du dialogue philosophique,

tant il a su y mettre de vie et d'intérêt. Aristote, qui avait écrit sur l'art oratoire et sur la poésie, paraît avoir jugé d'une manière un peu trop austère le drame, transplanté si heureusement dans le sol de la philosophie.

Platon, dans son *Traité des lois*, en voulant remonter à la naissance des sociétés civiles, voit d'abord des peuplades de pasteurs, qu'il suppose échappés, avec leurs troupeaux, à quelque grand bouleversement de la nature, tel qu'un déluge. Il est connu que les peuples ont commencé par être chasseurs ou pêcheurs. Dans cet état, il règne entr'eux une espèce de communauté de biens, si les forêts et les rivières ne sont point assignées à tel individu, mais à la peuplade. La communauté qui eut lieu chez plusieurs peuples agricoles, a pu naître de celle qui existait dans la famille avant leur association. Tout n'est pas fictif dans les tableaux que les poëtes ont faits de l'âge nommé *d'or*; sur la tradition de ce qui s'était passé dans certains lieux, ils ont copié d'après nature, lorsqu'ils ont peint une époque où le tien et le mien semblaient être bannis de la terre : la fiction se trouve en ce que, dans leurs vers, cet état est le plus parfait, et pourrait se renouveler pour être durable. Lorsque Platon,

dans sa république, veut établir la communauté des biens, il se montre plus poëte que législateur. Sparte, et plus encore la Crète, où l'état fournissait aux frais des repas publics, lui offraient des vestiges de cette communauté, qui furent lents à s'effacer chez les Spartiates, parce que leur législateur avait banni de leur république les richesses.

Aristote, en traitant cette matière, n'a point été séduit par l'imagination, et ses raisonnemens sont conformes à la saine politique. Il parle des dissentions que produirait la communauté; il ne dit pas qu'elle ne pourrait se fonder et se maintenir que par un régime despotique. Il n'a pas connu ce principe, établi par des politiques modernes, que la propriété dérive du travail; il en trouve l'origine dans l'amour de soi. Sans doute l'homme est sensible au plaisir de la possession; mais ce principe est vague, et l'on pourrait en déduire de mauvaises conséquences, qu'il paraît avoir lui même senties. Si la propriété est l'effet de l'industrie, il a bien vu qu'elle l'enfante à son tour. Sa plume devient sensible lorsqu'il la représente encore comme la mère de la libéralité. Ce n'est pas que Platon n'eût pu lui répondre qu'il vaut

mieux n'avoir pas besoin des secours d'autrui ; que la libéralité n'est entrée dans la cité qu'à la suite de l'indigence ; qu'il n'exclut pas néanmoins cette vertu, qu'on peut exercer non seulement par des dons qui coûtent peu au riche, mais encore en payant de ses conseils, de ses services, de sa personne. Ce qu'il y a de singulier, c'est que la libéralité, suivant l'acception commune de ce terme, serait un vice dans une république semblable, si elle y introduisait l'inégalité dans les possessions.

L'expérience a montré, comme Aristote l'observe, que la communauté des biens, considérée dans les associations civiles, ne peut se maintenir long-tems, même parmi un petit nombre d'hommes. Elle ne s'est maintenue au Paraguay que par le secours d'un despotisme théocratique, qui avait emprunté des formes douces. Elle est inadmissible dans un grand état : la moindre inégalité va toujours croissant ; on la verrait bientôt régner de ville à ville, de bourg à bourg, dans les possessions qu'on serait obligé de leur assigner, ce qui déjà serait contraire à l'idée d'une communauté universelle ; ces districts, en peu de tems, seraient inégaux en produits,

en richesses. Veut-on enchérir sur Sparte même, en proscrivant tout signe représentatif des biens et tout commerce ? ces idées de quelques Lycurgues modernes sont plus creuses que toutes celles qu'on a reprochées à Platon. On vit l'ancienne communauté renaître, pour quelque tems, parmi les premiers Chrétiens ; mais, dans cette assemblée même de fidèles, la fraude parut à côté de la piété qui les portait au renoncement des possessions privées. « Imaginée par quelques mo-
« ralistes, dit un écrivain, la communauté des
« biens est impraticable parmi des êtres iné-
« gaux : la société la plus sagement ordonnée
« ne peut se proposer que d'empêcher ses
« membres de faire les uns contre les autres
« un usage dangereux de leurs forces et de
« leurs propriétés [1]. »

Aristote veut que les propriétés soient privées, et que l'usage en soit commun ; il dit que c'est au législateur d'en trouver les moyens. On désirerait qu'il eût voulu prendre ici la place du législateur. Ce qu'il demande arrive nécessairement, quoique d'une manière fort imparfaite, par la circulation des richesses et par leurs différens emplois ;

1. *La Politique naturelle.*

et c'est ainsi que l'explique Isocrate, qui avance le même principe. De bonnes lois peuvent favoriser cette circulation, rendre moins inégale la distribution des richesses; celles, par exemple, qui tendent à prévenir et à punir la dilapidation des biens de l'état, à régler avec de justes proportions la répartition des impôts; répartition par laquelle l'usage des propriétés qui resteront privées, sera commun à quelques égards. Il y aura moins d'inégalités dans les richesses lorsqu'elles ne seront en grande partie acquises que par le travail; le principe en sera louable, et leur emploi moins destructif des mœurs. Les mœurs dont parle Aristote, et qui doivent être le résultat de bonnes lois et de l'éducation, s'opposeront à des acquisitions illicites, aux fureurs de la rapacité, et mettront plus d'équilibre par rapport à la distribution et à l'usage des richesses. Mais, quoique l'usage de toutes les propriétés ne fût pas commun à Sparte, Aristote nous y ramène comme à un exemple de l'influence que peuvent avoir, sur le point dont il s'agit ici, les mœurs et la législation : les lois et les mœurs de Sparte étaient si singulières, et l'on peut ajouter si peu naturelles, que cet exemple

ne sert pas assez au développement de sa thèse. Il cite encore le proverbe, *Tout est commun entre amis*. Il est fâcheux pour l'humanité que ce soit nous conduire dans une espèce d'Utopie : sa thèse, prise à la rigueur, ne ferait de la propriété qu'une fiction, et serait en contradiction avec ses principes. Il est vrai que cette fiction a lieu quelquefois. Il y a des cas où, par la circulation des richesses, les propriétés sont en quelque sorte communes, quoique privées. Celui qui place un capital en tire souvent moins de fruits que l'emprunteur qui se l'est comme approprié par son travail. Le riche qui a des tableaux et des livres, et qui ne sait pas en faire usage, s'en croit, à certains égards, faussement le possesseur : ceux auxquels il en accorde la jouissance, à moins que ce ne soit dans des vues généreuses, en tirent plus d'avantages que lui ; car on ne saurait mettre en balance la vanité et l'instruction. Aristote montre que le principe de l'unité, si chéri de Platon, et que ce philosophe presse trop, serait destructif de la cité : par une belle comparaison, il représente les différentes parties qui font l'ensemble de la société, comme un grand concert qui forme, non l'unisson, mais l'har-

monie. Il est malheureux que le concert soit trop souvent en discordance. J'observerai en passant que ce passage pourrait confirmer que les anciens avaient, comme on l'a montré, quelque connaissance des principaux accords qui composent l'harmonie, et qu'ils les combinaient ; car la seule octave, qui a beaucoup de rapport avec l'unisson, ainsi que la différence des instrumens, s'ils rendaient toujours l'unisson, donneraient une faible idée de ce concert varié, sous l'image duquel Aristote représente la société civile, dont les parties sont si différentes les unes des autres.

Pour revenir à mon sujet, il est remarquable que Platon, qui attachait tant de prix à l'unité, au lieu d'une cité, en ait formé deux contraires l'une à l'autre, en faisant cultiver les terres par des esclaves. Aristote relève avec fondement cette contradiction. Cependant on voit, dans plusieurs endroits des écrits de Platon, qu'il avait quelques notions plus saines que son critique par rapport à l'esclavage : il semble avoir senti que la nature désavoue cet état avilissant où l'homme a réduit son semblable. Il voulait détruire, dans les guerres qui s'élevaient entre les Grecs, l'usage inhumain, qui faisait alors

partie du droit des gens, de soumettre à l'esclavage les habitans d'une ville conquise; il abandonnait à leurs fers tous les autres peuples nommés barbares. Ce n'était point là sans doute un grand pas vers la justice et la saine politique : il reconnaissait d'une manière bien confuse, dans les droits d'un seul peuple, les droits de l'homme; et l'orgueil national, plus encore peut-être que l'humanité, éclatait dans son principe : ce pas néanmoins pouvait conduire à d'autres, et c'était la première fois qu'un philosophe, né sensible, élevait sa voix en faveur de tant d'hommes qui risquaient d'être en proie à l'esclavage. Ailleurs il représente celui qui possède une multitude d'esclaves comme un tyran qui ne doit sa sureté qu'à la protection des autres citoyens. En avoir un seul, n'est-ce pas déjà être un tyran? « Si ce maître, dit-il, était transporté « par un dieu dans un désert avec tous ses « esclaves, de quelles terreurs ne serait-il « pas agité pour sa vie et pour celle de sa « femme et de ses enfans! » Lors donc qu'il associe une espèce d'Hilotes aux habitans de sa république, qui devait être un modèle de perfection, il est peu conséquent à ces maximes, pendant qu'Aristote, sur cette ma-

tière, pèche beaucoup plus que lui par les principes mêmes.

Pour suppléer à ce que cet auteur n'a fait qu'indiquer dans une de ses considérations sur la communauté des biens, projet qu'on a rajeuni de nos jours et dont s'occupent encore bien des esprits qui voudraient nous faire rétrograder vers l'enfance de la société, je vais extraire quelques réflexions d'un mémoire sur la propriété, où, considérant l'effet physique de l'établissement de la propriété commune, on prouve que l'idée proposée serait l'anéantissement de la culture [1].

« Il n'est pas dans la nature de l'homme « de s'attacher individuellement à ce qui est « la propriété de tous, et de consacrer son « travail à la chose qu'il ne peut suivre dans « ses progrès, dont il ne peut spécialement « jouir dans ses produits.... Nous avons sous « les yeux une grande quantité de terres com- « munes entre les habitans d'une même mu- « nicipalité : ces terres sont situées entre des « propriétés bien cultivées ; elles appartien- « nent aux cultivateurs mêmes de ces terres ; « rien ne manque pour leur fertilité, ni les

[1] *Journal d'économie publique, de morale et de politique*, rédigé par Rœderer, n.os 23 et 24.

« bras, ni les avances, ni le savoir, ni la « fécondité ; et tout y manque, parce que la « propriété n'anime aucune volonté et n'excite « aucun bras à les travailler.

« Il est reconnu que la plus profitable des « cultures est celle qui est combinée de ma- « nière à nourrir beaucoup de bestiaux.... « Il importe donc de cultiver leurs nourris. « Mais les nourris exigent des soins suivis, « constans, et prolongés pendant plusieurs « années ; ils exigent des connaissances ; ils « exigent même une affection sentie, telle « que celle des pasteurs, des bouviers, qu'il « ne faut pas confondre avec les bouchers. « Or, comment ces soins pourraient-ils être « donnés aux troupeaux par des cultivateurs « de corvée, qui changeraient chaque jour ?

« La culture de la terre exige trois sortes « de connaissances ; connaissances générales, « connaissances locales, connaissances pra- « tiques. L'agriculture est à la tête des arts « difficiles, comme elle est à la tête des arts « importans. Une loi peut bien dire à un « homme, *Vous enfoncerez le soc de votre « charrue dans ce terrain, et vous y tra- « cerez des sillons* : mais elle ne peut pas « lui dire, *Vous appliquerez votre intelli-*

« *gence à cette terre; vous étudierez ses* « *qualités; vous la ferez fructifier par les* « *moyens les plus sûrs, et vous vous atta-* « *cherez à en tirer les produits qu'elle peut* « *le mieux faire profiter*. C'est la division « des métiers qui a perfectionné les arts; « l'abolir pour le plus utile de tous, l'agri- « culture, c'est vouloir qu'il rétrograde....

« S'il est prouvé que les projets des nive- « leurs sont contraires à la production, il est « manifeste qu'ils nuisent à la sureté exté- « rieure : moins de production, moins de « population.... Si les Grecs ont vaincu les « Perses, si les romains ont conquis le monde, « si les Francs ont vaincu les Romains, il ne « faut rien conclure de ces exemples contre « l'utilité de la population. L'invention de la « poudre à canon, en changeant entièrement « l'art des batailles, a ôté à la valeur indi- « viduelle une grande partie de sa puissance. « Ainsi le nombre est devenu une ressource « nécessaire....

« Et après tout, notre population, surabon- « dante ou non, existe; elle est là : il n'y a « pas à délibérer sur sa destruction, et mal- « heur à qui oserait compromettre son exis- « tence! »

Du partage égal des terres.

Après avoir combattu le systême de la communauté des biens, Aristote combat celui du partage égal des terres.

« Si quelques-uns, dit-il, ont voulu établir « la propriété commune, d'autres, s'éloignant « moins des institutions reçues, ont pensé « que, pour anéantir la source des séditions » et des querelles, le principal objet du législateur doit être un réglement sur les propriétés privées. Phaléas de Chalcédoine proposa le premier qu'elles fussent égales, « jugeant que l'exécution de cette loi était « facile à la naissance des sociétés, non lorsqu'elles étaient formées ; et qu'en ce cas on « pouvait atteindre ce but, au moins en partie, en statuant que les riches seuls fissent « la dot. Platon, dans son *Traité des lois*, ne « s'oppose pas à l'inégalité des fortunes ; il ne « veut point cependant que le plus riche ait « au-delà du quintuple de la valeur du cens « le plus bas. Mais, en réglant ainsi les biens de « chaque individu, ces législateurs devraient « aussi régler le nombre des enfans qui naîtront de chaque mariage, sans quoi beaucoup de familles tomberont dans la misère.

« Quelques anciens ont vu que l'égalité des « biens pouvait, jusqu'à un certain point, « serrer les nœuds de la société. Solon et « d'autres se contentèrent de fixer une limite « qu'on ne pouvait passer dans les possessions « territoriales. Une loi des Locriens, dont le « but était le même, défendait de vendre ses « terres, à moins de constater qu'on y était « forcé par le malheur.

« Phaléas n'a parlé que des possessions ter« ritoriales : mais les esclaves, les troupeaux, « l'argent, ne sont-ils pas des possessions? Il « faut que l'égalité soit entière ou nulle. Au « lieu de l'introduire, le législateur doit tenir « une route moyenne. Qu'il y ait parmi les « citoyens une similarité de sentimens, c'est « à l'éducation, dirigée par des sages lois, à « la faire naître.

« L'égalité des biens est nuisible si l'abon« dance porte au luxe, ou si la disette mène « à une vie trop dure. Le législateur rendra« t-il égaux les désirs comme les biens? Pha« léas répondra qu'il prescrit l'égalité de l'é« ducation; mais il aurait dû nous dire com« ment il espère qu'elle pourra opérer cet « effet. Les divisions peuvent naître non seule« ment de l'inégalité des biens, mais encore de

« celle des honneurs : des hommes d'un grand « talent dédaignent souvent d'avoir des égaux ; « car nos désirs, qui sont insatiables, se nour- « rissent de tout, et l'amour des superfluités « triomphe des lois, cet amour qui, lorsqu'il « est excessif, fait naître des tyrans. Au lieu « de rendre les fortunes égales, faites que les « bons ne veuillent pas trop étendre leurs « possessions, et que les méchans ne le puis- « sent ; tenez ceux-ci dans la sujétion, sans « les exposer à l'injustice. L'ambition porte « à des entreprises plus coupables et plus fu- « nestes que ne le font les besoins de la vie : « ce n'est pas le seul désir du nécessaire qui « pousse au crime ; on aspire au-delà : obtenez « une petite somme qui vous paraît suffire à « votre bonheur ; bientôt vous en souhaiterez « l'accroissement, et cela dans une progres- « sion continuelle. » On voit, par ces consi- dérations, qu'Aristote avait sur cette matière des opinions plus réfléchies que Platon et beau- coup d'autres anciens, et il n'est pas sans inté- rêt de suivre les progrès de la science politique.

On peut faire ici une réflexion générale. Les sociétés civiles ont passé par divers états qui attestent, au moins quelquefois, qu'elles sont susceptibles de perfectionnement. Lors-

qu'elles sont en proie à des désordres et à des troubles, les maux présens font oublier à des esprits trop ardens les maux passés; ils veulent reprendre des lois dont l'abolition avait paru nécessaire : mais, au lieu de nous faire rétrograder vers l'enfance de la société, ou même vers les forêts, les hommes sages examinent s'il n'est pas plus convenable et moins impossible d'améliorer les lois nouvelles.

Voyant que la communauté des biens était impraticable dans beaucoup de circonstances, des philosophes anciens laissèrent aux citoyens des propriétés, pourvu qu'elles fussent égales. Ce systême, qui marque tout au plus leur respect pour le principe de l'égalité, était leur pierre philosophale. Admissible seulement en de petits états, il ne peut même s'y maintenir long-tems, au moins dans sa rigidité.

Il faut observer que les anciens étaient ici, comme en d'autres occasions, très-infidèles au principe de l'égalité, tout en paraissant l'aimer avec une sorte d'idolâtrie : le partage égal n'avait lieu, d'après les lois de quelques législateurs, que pour une classe qui s'attribuait à elle seule le titre de citoyen; celles des artisans, des mercenaires, des agriculteurs, n'y avaient aucune part, sans parler

des esclaves domestiques, qu'on ne daignait pas même désigner à cette occasion, comme si on les reléguait parmi les animaux. Le propriétaire trouvait donc beaucoup de bras qui travaillaient pour lui, et il jouissait d'une certaine aisance. Si l'on voulait rendre le partage égal entre tous les habitans, ils seraient tous ou dans la disette, ou dans l'abondance. Dans ce dernier cas, qui ne pourrait même se réaliser dans un grand état, chacun serait obligé de pourvoir lui-même à tous ses besoins, c'est-à-dire, d'exercer presque à-la-fois tous les métiers; car, en supposant qu'ils voulussent travailler les uns pour les autres, il serait très-difficile, dans un système d'égalité parfaite, d'établir une balance exacte pour cet échange de services. Il était facile aux anciens de mettre, durant quelque tems et jusqu'à un certain point, en pratique une théorie qu'ils n'avaient eu garde de généraliser, parce qu'ils n'étaient pas ennemis de quelques commodités de la vie, et que d'ailleurs l'exécution rigoureuse en est impossible. Pour y parvenir, il faudrait encore que les terrains fussent égaux en tout; qu'ils eussent tous, chaque année, le même degré de fertilité; que l'industrie et l'activité qui les cultiveraient fussent les mêmes;

qu'ils reçussent du ciel la même quantité de pluies et de rosées.

L'interdiction de l'or et de l'argent favorisa long-tems à Sparte cette loi d'égalité des possessions, qui, comme je viens de le remarquer, n'y avait été reçue qu'avec des modifications; et cependant, avant même que cette interdiction ne fût plus respectée, la distinction de riche et de pauvre ne put être entièrement bannie avec ces métaux; elle y reparut, comme il en sera question dans la troisième partie de ce mémoire, même par rapport à ceux qui avaient le titre de citoyens. Il est vrai qu'il paraît y avoir eu quelques vices dans les lois qui réglaient le partage des terres, ou qu'on ne songea pas assez à les maintenir; mais eussent-elles été plus parfaites, l'inégalité se fût enfin ouvert une autre entrée.

La perfectibilité de l'homme, laquelle varie en chaque individu, est contraire au système de l'égalité des possessions, et prouve qu'il n'est pas conforme à notre destination naturelle. Quand on dit que les hommes naissent égaux en droits, on veut dire particulièrement qu'ils doivent tous obtenir la même protection des lois, et que s'ils ont la capacité d'exercer telle ou telle fonction dans la société; ils

peuvent y prétendre et y parvenir. « La na-
« ture, dit un écrivain qui a développé l'idée
« générale de ce principe, a donné à chaque
« homme le droit de se gouverner lui-même,
« et de n'obéir qu'à sa propre volonté : ce
« droit, donné également à tous par la nature,
« est ce qui constitue leur égalité naturelle.
« Ils ne peuvent pas l'exercer dans la société,
« et ils ne doivent pas non plus l'y perdre :
« ils le conservent en concourant tous égale-
« ment, dans les constitutions populaires
« immédiates, à la formation des lois; dans
« les constitutions populaires représentatives,
« à l'élection des législateurs : c'est cette éga-
« lité de concours à la formation des lois, qui
« maintient, et qui même perfectionne, dans
« le vrai systême social, l'égalité naturelle
« des droits. Voilà le dogme de l'égalité, tel
« qu'il est établi par la nature. »

Si certains législateurs ont voulu que les fortunes fussent égales, d'autres, comme Solon, en ont seulement voulu restreindre l'inégalité : ils sont partis du même principe que les premiers; mais ils se sont aperçus qu'il fallait beaucoup le modifier. Chez les Romains, Licinius Stolon fit recevoir la loi qui ne permettait pas de posséder au-delà de cinq cents

arpens, loi qu'il viola lui-même; elle ne fut point observée, et les Gracques périrent pour avoir voulu la faire revivre. Ces efforts, fréquemment renouvelés, servent à montrer combien il est facile d'éluder de semblables lois.

Les tribuns qui proposèrent de partager également entre des citoyens pauvres les terres nouvellement conquises, avaient des vues louables, si, par une coutume inique, dérivée du prétendu droit des gens alors reçu, ces terres n'eussent pas été la dépouille d'anciens propriétaires. Mais ceux qui proposèrent le partage des terres conquises que des habitans de la république possédaient et qui avaient souvent changé de possesseurs, n'avaient, comme Cicéron le montra, d'autres vues que le bouleversement de toutes les fortunes et de l'état. Il ne fallut pas moins que l'éloquence de cet orateur pour triompher de leur ruse et de leur audace; il ouvrit les yeux au peuple, qui était séduit par eux et intéressé à leur succès. La loi *Licinia* semblait cependant servir d'excuse à ces tribuns, quoiqu'elle ne fût pour eux qu'une arme de la démagogie. Cette arme a passé dans les mains de plusieurs hommes qui, de tems en tems, et de nos jours encore, ont formé le projet du partage égal des pos-

sessions, ou celui de leur communauté; mais elle est usée, et sera sans effet dans un siècle aussi instruit.

Ainsi des systêmes informes, mais conçus par d'anciens législateurs dans la vue du bien public, sont devenus quelquefois le fléau de la société civile. En accuserons-nous ces législateurs? nous n'en accuserons que les passions humaines, auxquelles tout sert d'armes, et qui ont assez de ressources pour inventer une théorie dangereuse, n'eût-elle point eu de modèle. Les premiers Anabaptistes, qui voulaient la loi agraire, ne s'étaient probablement pas formés à l'école de Lycurgue. Et ce qui confirme nos assertions, c'est que, comme nous l'avons déjà observé, ceux qui se livrent à des projets semblables, leur donnent beaucoup plus d'extension que ces anciens législateurs, et même que ces tribuns furieux. Dans ce partage égal, ils appauvriraient et affameraient tous les citoyens en ne paraissant dépouiller que les riches, et anéantiraient l'industrie, nécessaire au maintien d'un état fort peuplé. Ils disent que la terre entière ne devrait être couverte que de petites cités indépendantes les unes des autres, ou formant divers pactes fédératifs. Pour y parvenir, il

faut donc bouleverser tous les empires. Bannissez donc encore loin de ces cités la guerre et l'esprit de conquêtes; ce qui ne sera pas moins impossible que de conserver l'égalité des possessions.

Une loi de Moïse semblait remédier à l'inégalité qui s'introduit nécessairement, à quoi Lycurgue paraît n'avoir pas songé. Par cette loi, il se faisait un nouveau partage des terres à chaque grand jubilé, qui revenait tous les cinquante ans : mais c'est-là un ferment continuel de troubles et de révolutions; et elle eut le sort de toutes les lois semblables, c'est de céder tôt ou tard aux circonstances qui tendent à leur abolition; elle aurait eu besoin elle-même d'une loi nouvelle, si la multiplicité des lois en favorisait l'observation.

Je renvoie ici le lecteur aux ouvrages politiques relatifs à toute cette question, et en particulier au *Mémoire sur la propriété*, dont j'ai cité un fragment. L'auteur s'attache à montrer que tout ce qui tend à limiter les fortunes par les voies dont il s'agit, opère nécessairement détérioration de culture et diminution de récoltes. Il a traité cette matière sous le rapport intéressant de l'agriculture, ce qui n'a pas été assez approfondi par les anciens.

Aristote, sans bâtir de vains systêmes, indique, mais avec trop de concision, au législateur une route moyenne. Quelle est cette route, sinon que, par de bonnes lois, il établisse insensiblement moins d'inégalité dans les fortunes, seconde l'industrie, saisisse l'occasion d'augmenter le nombre des possesseurs de terres, détruise la mendicité, laquelle est la honte d'un gouvernement plus encore que de celui qui en fait sa malheureuse profession; fournisse au pauvre un asile, des secours et des moyens de subsister par le travail? On trouvera, dans le mémoire dont je viens de faire mention, des réflexions qui peuvent servir de développement à la pensée d'Aristote sur la route moyenne qu'il ouvre au législateur; pensée qui, au premier aspect, offre de l'obscurité. Aristote ne veut ni l'entière égalité des possessions, qu'il regarde comme chimérique, ni l'excessive inégalité, qu'il juge être funeste; mais il ne veut pas qu'il y ait des lois expresses sur cet objet, et il pense que le législateur, sans causer de troubles ni d'ombrages, doit prendre, entre les deux extrémités, des routes pour arriver plus sûrement au but le plus utile.

La seconde leçon qu'il lui donne, est qu'au

lieu de vouloir établir l'égalité des possessions, il fasse naître parmi les citoyens une similarité de sentimens, laquelle ne peut être que l'ouvrage d'une éducation dérivée de bonnes lois et dirigée par elles. Rabaut, qu'on ne peut nommer sans éprouver de vifs regrets, a semblé vouloir développer la pensée de notre auteur. « L'égalité des fortunes, dit-« il, est la chose impossible. L'égalité morale « est la plus sûre, la plus vraie et la plus « durable : j'entends par-là cet état d'une « société où, tous les hommes vivant en frères, « l'inégalité des fortunes disparaît devant l'a-« mour de la patrie et le sentiment de frater-« nité et de concorde, qui domine sur tout et « qui couvre tout. Ce sentiment est dans la « nature, car l'homme est naturellement « bienveillant; il est dans l'esprit social, car « c'est la fraternité et le besoin réciproque « qui ont réuni les hommes en société; il est « dans cette espèce d'esprit public qui existe « plus ou moins dans les diverses nations, et « qui ramène toujours les hommes à la compas-« sion, à l'humanité, aux secours généreux, « et aux divers moyens qu'ils imaginent pour « aller à l'appui les uns des autres. Le légis-« lateur a donc peu à faire pour établir cet

« esprit public que je demande, et pour ins-
« pirer aux citoyens les sentimens de frater-
« nité, laquelle est, selon moi, la véritable
« égalité; car jamais vous ne pouvez faire
« qu'il n'y ait de l'inégalité dans les richesses,
« mais vous pouvez faire qu'il y ait de l'égalité
« dans les affections. »

Pour résumer en peu de mots les objets qui ont fait la matière de la seconde partie de ce mémoire, Aristote a examiné si le principe de l'égalité peut s'étendre soit à la communauté de toutes choses, soit seulement à celle des biens, soit au partage égal des terres; et ses raisonnemens ont conclu pour la négative : il a montré que ces bases, établies ou proposées par des législateurs et des philosophes renommés, sont fausses et illusoires. Heureux l'état où il n'y aura ni haillons, ni les vices d'un faste insolent, contraste odieux; où les richesses ne rétréciront pas les ames, et obtiendront moins de considération que le mérite personnel! Reléguerait-on dans la république de Platon Aristote, et tous ceux qui s'occupent d'objets si importans, et qui ne désespèrent pas du succès?

TROISIÈME PARTIE.[1]

Des jugemens de plusieurs philosophes et écrivains célèbres de l'antiquité, sur les républiques anciennes.

ARISTOTE, en examinant, dans une partie du second livre de sa *Politique*, les divers plans proposés par quelques législateurs ou philosophes sur la communauté et sur l'égalité des biens, ne s'est guère arrêté que dans la région des hypothèses. Il considère, dans la suite de ce livre, les gouvernemens les plus estimés de son siècle : Lacédèmone, la Crète, Carthage, Athènes, attirent son attention ; il les caractérise et les juge. Je discuterai les opinions de plusieurs écrivains de l'antiquité sur ces républiques, qui, à peu d'exceptions près, peuvent faire connaître l'esprit des autres républiques de ces tems. Le parallèle de leurs points de vue, souvent conformes, mais quelquefois différens, ne sera peut-être pas sans intérêt ni sans utilité pour éclaircir plusieurs

[1] Lue le 3 ventose an 6.

difficultés qui naissent du fond même du sujet : en rapprochant de nous, en quelque sorte, ces anciens gouvernemens, il peut mettre à portée de les juger avec plus d'exactitude, développer les vues des législateurs, et montrer les obstacles qu'ils rencontrèrent dans l'exécution de leurs plans. Je m'attacherai principalement, d'abord, à l'examen des opinions de Platon sur cette matière.

Considérations préliminaires.

Pour mettre plus de clarté dans cette discussion, je la ferai précéder d'un petit nombre de définitions qu'Aristote, au quatrième livre de sa *Politique*, a données de ces diverses constitutions. Il pouvait les rejeter à cette partie de son traité, parce que, de son tems, ces constitutions étaient mieux connues.

Les familles qui se consacraient aux principaux emplois étaient, dans beaucoup de ces républiques, séparées des artisans et des mercenaires, et désignées par le mot de *notables.* Je me sers de ce mot pour éviter l'équivoque, et parce qu'il répond parfaitement au mot grec γνώριμοι. « Les notables, dit « Aristote, sont ceux qui ont de la richesse,

« de la naissance (εὐγένεια), de la vertu et de « l'instruction. » C'était bien une sorte de noblesse; mais elle n'était pas aussi exclusive que l'aristocratie moderne, ni absolument héréditaire, au moins suivant l'idée des écrivains politiques de ces tems : la définition exprime d'autres qualités que la naissance pour être qualifié *notable*, telles que la richesse, l'instruction, la vertu, qui ne se transmettent pas toujours de race en race. Dans les états les plus libres, il y avait des familles issues de princes; à ce titre elles ne pouvaient, si l'on en excepte les rois de Lacédémone, avoir plus de lustre que les familles distinguées par leurs services et par des emplois éminens, à partir de la définition, dont sans doute l'adulation put s'écarter quelquefois, mais qui fait connaître la véritable acception du terme. Denys le tyran se fit maître d'école à Corinthe. Plutarque dit qu'à Sparte, parmi les familles qui descendaient d'Hercule, il n'y en avait que deux qui pussent aspirer à la royauté, que les autres ne jouissaient d'aucune prérogative marquée, et que le champ des honneurs n'était ouvert qu'à la vertu [1]. Je remarquerai qu'Aristote nomme

[1] *Vie de Lysandre.*

d'abord la richesse et la naissance : ce n'est pas certainement qu'il en fît plus de cas que de l'instruction et de la vertu; mais il pensait probablement que les premières pouvaient être favorables à l'éducation.

« Il y a, dit-il, trois sortes d'états bien « constitués, la démocratie, l'aristocratie, la « royauté. » Dans cette énumération n'entrent, ni l'oligarchie, ni la tyrannie, qu'il distingue de la royauté, nommée *légale* par lui et par d'autres écrivains, à quoi j'aurai occasion de revenir. On voit qu'il place la démocratie parmi les états bien constitués : néanmoins, d'après les principes qu'il développera, on trouvera que la démocratie ne doit pas rejeter toute association avec l'aristocratie, et que celle-ci deviendrait oligarchique si elle n'admettait aucune forme de la démocratie. Sous ce point de vue, ces deux sortes d'états avaient entre eux une certaine affinité; ce qu'on ne peut dire de l'oligarchie ni de la tyrannie, mises en parallèle avec ces états, qui sans doute s'écartaient souvent des limites marquées par ces principes.

« Le fondement d'une démocratie bien ré- « glée, dit Aristote, est l'égalité : le riche n'y « est pas plus assujéti que le pauvre; tous les

« deux participent au pouvoir, sans que l'un « ou l'autre l'envahisse. » Mais il ne laisse pas d'observer que la seconde classe formant le plus grand nombre, la balance du pouvoir penche en sa faveur; dès-lors, et c'était un résultat de ces anciennes constitutions, l'égalité n'est pas entière.

Le genre des élections met une grande différence dans les états démocratiques. Ou le cens, selon une somme de petite valeur, est consulté pour la nomination des magistrats; ou bien, sans que cette condition soit requise, tout citoyen qui n'a pas de note infamante peut participer à l'administration; quelquefois cette exception même n'est pas exigée. Enfin, sans égard à des formes et à des lois, c'est le peuple assemblé qui s'est emparé du pouvoir, et qui toujours gouverne : alors il est mené par les démagogues, qui n'ont pas d'empire dans une démocratie où les citoyens les plus dignes d'estime gèrent les premiers emplois, c'est-à-dire, où il y a quelques formes aristocratiques. Il n'y a nulle différence entre la tyrannie et la démocratie absolue; tous les jugemens y sont abandonnés au peuple (*plebs*). C'est-là, dit Aristote, une démocratie, non une *politie*, ou un gouvernement (πολιτεία). Pour

désigner ce que Polybe nomme *ochlocratie*, il prend ici en mauvaise part le mot *démocratie*, dans son sens étymologique, *gouvernement du peuple*; c'est ce qui lui arrive quelquefois. On croirait que c'est par une sorte d'éloignement pour ce genre de constitution, s'il ne désignait pas quelquefois aussi l'aristocratie par le mot *oligarchie* : mais il a mis la démocratie, dans certaine de ses formes, au rang des états bien constitués; et l'on voit que, pour l'intelligence de ces divers termes qu'il emploie, nous devons, en quelques occasions, remonter à ses principes généraux.

Quoique la tyrannie ait ses degrés, elle arrive, par une marche fort naturelle, au dernier. Il caractérise ainsi l'oligarchie. « Elle « gouverne, quand le droit aux emplois exige « un revenu si considérable, qu'il exclut une « très-grande partie de la nation; quand les « magistrats nomment eux-mêmes aux postes « vacans. L'élection se fait-elle par eux dans « la communauté, l'état approche de l'aris- « tocratie. Est-ce dans une classe particu- « lière, l'élection est entièrement oligarchique. « Quand les places sont héréditaires, enfin « quand le pouvoir n'est pas restreint par la « loi, l'oligarchie correspond à la tyrannie,

« dans laquelle peut dégénérer la royauté, et « à la démocratie absolue. »

Parmi les constitutions aristocratiques, celle qu'il préfère est, suivant l'étymologie du mot, *le gouvernement des meilleurs;* lorqu'on n'a égard, dans l'élection, qu'à l'habileté et à la vertu. « Véritable aristocratie, dit-il; car c'est « là seulement qu'on est à-la-fois vertueux et « bon citoyen : dans les autres états la consti- « tution modifie les qualités ainsi désignées, « et ne favorise pas leur réunion. » Il parle d'un gouvernement où les nominations ne se font point par le sort, mais par suffrage, ce qui sera mieux expliqué par la suite; où l'éducation, les mœurs et les lois conspirent au bien général. Si l'amovibilité des places y est établie, si la qualité de citoyen n'y est pas une prérogative particulière qui écarte un fort grand nombre de toute participation au gouvernement, et si les lumières seules y dirigent les élections, c'est plutôt une démocratie bien réglée, et on ne peut le nommer aristocratique que dans le sens rigoureusement étymologique de ce mot; mais il a en vue Sparte ou tel gouvernement semblable, et la seconde de ces conditions ne se trouve pas sans doute dans le genre de celui qu'il

désigne. Nous voyons au moins que l'aristocratie qu'il préfère approche d'une démocratie bien constituée. Une autre sorte d'aristocratie, dit-il, c'est lorsque la richesse, comme à Carthage, doit accompagner la vertu pour être nommé aux emplois. Enfin l'aristocratie peut incliner vers l'oligarchie. Disons que, telle qu'on la représente ici, elle y est entraînée, et même qu'elles ont entre elles bien de la ressemblance. Observons cependant que le taux du cens nécessaire pour voter et pour occuper les places peut séparer par des nuances les deux dernières constitutions aristocratiques : s'il est peu considérable, il y a plus d'éligibles et plus d'électeurs, par conséquent moins d'estime pour les richesses, et moins de peine à rencontrer l'habileté et la vertu.

Les réflexions d'Aristote sur la manière de combiner deux constitutions différentes, servent encore à caractériser les principes sur lesquels elles étaient fondées.

Dans l'aristocratie, une amende punit la négligence du riche par rapport aux fonctions judiciaires; le pauvre les exerce sans salaire. Dans certaines démocraties, au contraire, l'assiduité du pauvre à ces fonctions est payée, et le riche peut impunément n'y pas vaquer.

Or vous pouvez à-la-fois établir et l'amende et le salaire dont il s'agit. On voit assez quel est l'esprit de ces diverses institutions, et il n'est pas nécessaire de dire que souvent les politiques anciens se sont plus occupés à classer les riches et les pauvres qu'à unir les citoyens.

Dans la démocratie, le droit de voter est acquis sans égard au revenu, ou n'est limité dans le cens que par un taux fort bas; l'oligarchie fixe ce droit par un taux fort élevé: on peut suivre ici la route moyenne. Nous ne voyons là qu'un genre de gouvernement aristocratique, et l'exemple prouve que ce gouvernement est une combinaison d'oligarchie et de démocratie modérées.

Enfin, dans la démocratie, le magistrat est choisi par le sort, et sans une estimation de sa fortune; dans l'aristocratie, par suffrage, et d'après cette estimation. On aura une forme à-la-fois aristocratique et démocratique, en adoptant la voie du suffrage, sans exiger la condition tirée du cens.

Cette combinaison, et le premier genre d'aristocratie que notre auteur a plus haut préféré aux autres, et que nous avons cru pouvoir être nommé une sage démocratie,

présentent la même idée. Dans ce dernier exemple, il n'appelle mi-aristocratique ce gouvernement que parce que les nominations s'y font, non par le sort, mais par suffrage : c'est par comparaison avec la forme d'élection souvent reçue anciennement dans les états démocratiques; car nous ne verrions point là d'aristocratie. Dans plusieurs états populaires où l'on employait la voie du sort, on avait jugé nécessaire de classer les citoyens par le cens, pour écarter un grand nombre de ceux dont la capacité semblait devoir être bornée; mais cette loi, qui pouvait diminuer les inconvéniens de ce moyen d'élection, était, dans les mains de l'aristocratie, un levier trop favorable à sa puissance. La meilleure preuve, selon Aristote, de l'heureux mélange des deux constitutions dont il s'agit, c'est lorsqu'on peut appeler le même état une démocratie ou une aristocratie. Nous voyons encore par-là que, d'après ses principes, elles devaient avoir entre elles bien des rapports. Platon ne sait quel nom donner à la constitution de Sparte, et il en prend droit de la moins estimer. Aristote, au contraire, fait de cette incertitude un sujet d'éloge : c'est qu'il voulait qu'aucune des deux

formes ne prédominât; et sa pensée, qui peut-être n'avait pas encore été bien saisie, présente cette partie de son systême en raccourci.

Je termine ici mes considérations préliminaires, et des citations qui, sans être étrangères à mon sujet, ont été faites pour qu'Aristote fût son propre commentateur, et celui d'autres écrivains politiques de l'antiquité.

Les meilleures formes de ces anciens gouvernemens sont, en général, plus admissibles pour de petites républiques; mais nous avons lieu d'observer combien on s'attache aux anciennes institutions: ces formes, souvent reprises tour-à-tour par le même peuple, se maintinrent, par rapport à leurs bases, long-tems encore après l'agrandissement de ces républiques, et furent une des principales causes de leur anarchie, de leurs guerres, de leurs fréquentes révolutions, enfin de leur perte. Que ces exemples, dont les anciens n'ont pas profité, soient offerts à la méditation des peuples modernes; qu'ils soient un des objets de l'instruction publique, afin de mettre les citoyens en garde contre leurs propres passions, et de faire arracher par eux le mas-

que dont les agitateurs se couvrent. La curiosité qui engage à l'étude de l'histoire, serait vaine si elle ne tournait au profit de la morale et de la législation, qui n'en doit pas être séparée : il n'est pas inutile de porter quelquefois ses pas au milieu des ruines de ces républiques. C'est sous ce point de vue que je me suis proposé de présenter ces constitutions appelées *libres*, et les jugemens que plusieurs politiques anciens en ont portés : c'étaient les meilleures qu'ils connussent. Ils en ont souvent eux-mêmes remarqué les imperfections, ce qui était plus facile que d'y remédier.

On peut s'étonner qu'aucun de ces écrivains n'ait porté ses vues sur le principe d'un pouvoir représentatif, principe qui a été connu, quoiqu'imparfaitement, par des peuples peu avancés encore dans la civilisation, et qui n'est parvenu à sa maturité que dans notre siècle : mais il n'a pris naissance et n'a été cultivé que parmi des populations nombreuses, qui n'ont que ce moyen pour former des constitutions libres. Les républiques de la Grèce ne furent souvent composées que d'une ville ou d'un bourg et de quelques hameaux ; et l'amour d'une liberté mal entendue porta chaque citoyen à vouloir être un agent immé-

diat dans le gouvernement. Leurs législateurs, malgré l'établissement du conseil des amphictyons, qu'on aurait pu améliorer, généraliser, s'en tinrent aux anciennes bases, cherchant, trop souvent en vain, à les consolider, à les reconstruire, pour prévenir les effets d'une lutte presque continuelle entre les riches et les pauvres. Tantôt ils s'efforcèrent de concilier ces deux classes rivales par une association au pouvoir mal combinée ; tantôt ils mirent l'autorité dans les mains de l'une ou de l'autre ; ou, par une entreprise violente, ils crurent ne pouvoir étouffer le germe de ces divisions que par la proscription totale des richesses. L'anarchie, la tyrannie, tôt ou tard, triomphèrent tour-à-tour de leurs efforts. C'est ici qu'on peut dire, avec Condillac, que la plupart des corps politiques sont de mauvaises machines qui se démontent toujours, auxquelles il faut constamment travailler, et qui ne vont bien qu'autant qu'un grand ouvrier y met la main [1]. La science de la législation a fait des progrès ; les droits de l'homme, mieux connus, forment une base solide. En nous félicitant de nos lumières, et d'un ouvrage que le tems, comme on l'a prévu, doit

[1] *Cours d'études.*

perfectionner encore, nous mettrons sans doute à profit la maxime énoncée par Polybe, qu'on doit aussi juger d'un état par ses mœurs. Qui douterait que, sans s'écarter des moyens de réforme prescrits par la loi, le gouvernement représentatif, amélioré de nos jours du côté de la justesse des principes, ne pût encore arriver à divers degrés de perfection? Les Etats-Unis en offrent un exemple. Rousseau, qui paraît n'avoir guère vu que le beau côté de plusieurs institutions des anciennes républiques, n'est pas favorable au gouvernement représentatif. Il dit, dans un de ses écrits, qu'on s'est bien trompé en le croyant partisan d'une démocratie absolue, qu'il l'est plutôt d'une sage aristocratie. On sait que cet écrivain éloquent n'est pas toujours parfaitement d'accord avec lui-même; ne voulant pas admettre le gouvernement représentatif, il devait naturellement adopter quelques principes des législateurs anciens. « Si les petites républiques des anciens, dit au contraire Mably, « étaient plus susceptibles de réforme que de « grands états, les lois étaient aussi plus incer« taines et plus flottantes. L'inconstance dans « les principes de leur gouvernement néces« sitait, en quelque sorte, des factions qui

« finissaient par ruiner les lois. La facilité « même qu'avaient ces petites républiques « d'assembler tous les citoyens, causait les « désordres et la perte de l'Etat, qui, n'ayant « pas de maître au-dessus de lui, pouvait en- « freindre lui-même les lois qu'il venait de « faire : il ne fallait pour cela qu'un moment « de fermentation, d'enthousiasme, de colère « ou de reconnaissance. Dans les grands Etats, « au contraire, les assemblées de la nation, « qui ne peuvent se faire que par ses repré- « sentans, sont moins hardies, moins capri- « cieuses, moins légères, moins inconstantes, « parce qu'elles ont un censeur dans le corps « de la nation, qui les observe, qui annulle « leurs actes s'ils violent les règles établies, « et dont le cri les avertit qu'elles ont trahi « leur devoir. Il y aurait même lieu de croire « que les républiques anciennes auraient eu « des lois plus stables, si elles n'eussent eu « dans leurs comices qu'un petit nombre de « représentans. »

L'opinion sur la balance des pouvoirs dans l'association de plusieurs formes de gouvernement, n'est pas nouvelle; elle régnait avant Aristote, qui la cite avec approbation : des politiques modernes l'ont adoptée. D'autres,

attestant l'histoire, ont vu qu'une telle balance ne restait pas long-tems dans un juste équilibre. Il faut sans doute qu'il y ait une balance des pouvoirs ; la difficulté se trouve dans sa formation, et dans les moyens de la conserver. Les poétiques ont été faites d'après de grands modèles ; les constitutions qui se sont maintenues un certain tems avec éclat, ont servi de règles à la politique lorsqu'elle a été réduite en art : celles du beau sont plus invariables ; mais bien des principes de politique sont devenus douteux, et même ont eté détruits avec les constitutions qui semblaient en garantir la solidité. Le modèle le plus parfait est l'ouvrage d'une longue méditation, et demande sans doute encore le sceau d'une longue expérience.

Sans m'écarter de mon sujet, je vais rapporter un passage de Platon, qui n'a pas été bien interprété, au moins par Aristote, et je prendrai, en cette occasion, la défense du maître contre le disciple. Platon, dans son *Traité des lois*, dit que la monarchie et la démocratie sont les deux extrêmes des formes de gouvernement, et qu'il ne saurait être bon sans leur mélange. Aristote, en citant ce passage, substitue le mot *tyrannie* à celui de *monarchie*. Combattant une assertion qu'il

trouve absurde, il dit que cette association est impossible, ou qu'elle formerait le pire des gouvernemens. Il a raison; mais Platon, qui ne s'est pas exprimé avec assez de précision, puisqu'il parle des deux formes extrêmes de gouvernement, n'avait pas cependant conçu une semblable idée. Dans tous ses écrits il se montre ennemi de la tyrannie; il avait vu de près un tyran, qu'il s'était flatté trop légèrement de changer en philosophe. Ses lettres prouvent qu'il avait la notion d'un roi, telle que plusieurs anciens l'ont définie: car l'usurpateur était le tyran; le roi, un chef dont l'autorité était restreinte et réglée par les lois. Polybe appelle cette royauté *légale* (ἔννομος βασιλεία), et dit qu'elle est munie du consentement du peuple. Platon, dans une de ses lettres [1], propose aux amis de Dion un gouvernement à peu-près semblable à celui de Sparte, vu le caractère des Syracusains, qui toujours abusaient de la liberté, et toujours retombaient sous le joug des tyrans. Les voyages qu'il fit à Syracuse n'avaient eu d'autre but que de faire goûter à Denys les maximes de la philosophie, et d'y changer la tyrannie en une royauté légale; il avait concerté ce dessein

[1] La huitième.

avec son meilleur disciple, le sage Dion. Aristote observe lui-même qu'on ne voit aucune trace de monarchie dans le plan de la république de Platon, modèle idéal, selon cet auteur, du meilleur gouvernement; il en est de même du *Traité des lois*. Le critique aurait donc pu s'apercevoir que, dans le passage cité, Platon n'a voulu donner que l'idée générale d'une balance des pouvoirs entre l'autorité des chefs, nécessaires pour l'exécution des lois et pour la liberté du peuple.

Les hommes les plus versés dans la politique parmi les anciens, pensaient qu'un gouvernement, pour être bon, doit être une association de l'aristocratie et de la démocratie : la première étant seule leur semblait injuste ; la seconde, dans le même cas, très-dangereuse. En considérant la nature des constitutions par lesquelles le peuple assemblé exerçait une autorité immédiate, nous verrons que ces notions sont aussi saines qu'elles pouvaient l'être dans ce système : mais l'histoire, et les observations mêmes des politiques anciens, prouvent que la base formée de cette combinaison n'était pas, à beaucoup près, aussi solide qu'elle paraissait l'être, et que l'équilibre se voyait plus dans la théorie que dans la réalité. Au

reste, le seul but de ces législateurs et de ces philosophes était de maintenir la liberté, et de mettre les emplois dans les mains des plus sages et des plus habiles. Sous ce point de vue, le gouvernement représentatif bien réglé tend plus directement et avec plus de justice au même but, sans recourir à leur plan de combinaison, source de troubles et de guerres civiles : il ne peut. être appelé aristocratique que dans le sens étymologique de ce mot; il ne peut être appelé démocratique qu'en écartant toute idée d'ochlocratie : à partir des principes de quelques anciens sur ces deux constitutions, il tiendrait entre elles un juste milieu. Il semble que plusieurs philosophes de l'antiquité s'étant approchés, par le fond de leurs principes, de ceux qui ont fait établir le gouvernement représentatif, auraient dû en concevoir le plan; ce qui les en détourna, fut le peu d'étendue de ces républiques, ainsi que l'habitude des anciennes formes, la réputation de leurs premiers législateurs, les idées outrées sur la liberté, et l'inquiétude d'une nation vive, qui eût cru être sous le joug si elle n'avait pris, en beaucoup de cas, une part immédiate à l'administration des affaires.

Platon, dans sa *République*, fait l'éloge de la philosophie, éloge qui peut servir à l'instruction de plusieurs modernes. Il a connu l'influence des lumières; et quoiqu'il n'ait pu prévoir jusqu'à quel point elles parviendraient à se répandre par le secours de l'imprimerie, il a pressenti que leur plus grande propagation était possible. « Les hommes, dit-il, ont été, « jusqu'à nos jours, égarés par de fausses opi-« nions, et les peuples ne connaîtront le bon-« heur que lorsque les circonstances engage-« ront les philosophes à s'occuper des vrais « principes du gouvernement, et les peuples « à les écouter »..., c'est-à-dire, lorsque la philosophie ou la raison sera plus dominante. « Les hommes, dit-il encore dans une de ses « lettres, seront toujours dans une condition « malheureuse, jusqu'à ce que des philosophes « arrivent au gouvernement, ou que ceux qui « gouvernent parviennent, par quelque cé-« leste influence, à être philosophes. » Sa pensée, qui n'a été appliquée qu'à la monarchie, regarde tous ces gouvernemens : il juge que toutes les républiques de son tems sont mal constituées; et il trouve leurs lois si mauvaises, que le mal quelquefois lui paraît irrémédiable. Ce jugement est conforme au con-

seil que lui [1] et d'autres philosophes ont donné au sage en plus d'une occasion, de ne prendre aucune part à la gestion des affaires publiques; conseil qui ne devait pas hâter l'accomplissement du vœu de voir les rênes de l'Etat entre les mains de la philosophie, et qui tendait à faire du sage un spéculateur égoïste : mais cela montre leur amour pour l'étude, et peut-être le dégoût qu'inspirait à quelques penseurs la situation précaire de la plupart de ces gouvernemens [2]. Quoiqu'il ait beaucoup emprunté du plan de Lycurgue, il n'est pas aussi partisan que d'autres de toutes les institutions de ce législateur; il dit que les Spartiates sont des hommes querelleurs et pleins d'ambition.

Dans ses dialogues sur la république, il n'est favorable ni à l'aristocratie ni à la démocratie. Il désigne quatre espèces de gouvernement, l'aristocratie, l'oligarchie, la démocratie, et la tyrannie, que, par dérision, il appelle *noble*, ajoutant qu'elle est la quatrième et la dernière maladie de la cité. Il juge

[1] Lettres de Platon.

[2] Cependant Platon, dans sa neuvième lettre, presse vivement le philosophe Archytas, qui vivait à Tarente, de se consacrer à la patrie, pour laquelle chacun de nous est né, et de s'occuper des affaires du gouvernement.

donc que ce sont-là autant de maladies d'un Etat. Pour le concilier avec lui-même, on peut croire qu'il les caractérise ainsi lorsqu'elles règnent chacune isolément, sans un équilibre assez juste dans l'association de leurs meilleures formes; car les diverses constitutions qu'il propose ont beaucoup d'analogie avec ces formes : mais, par une sorte d'aversion pour elles, et les regardant peut-être comme un signal de divisions, il semble éviter de donner aucun de leurs noms aux plans dont il veut être le créateur. Disons encore que tous ces gouvernemens, dont il fait la généalogie et la critique, lui ont paru manquer de stabilité; devoir passer successivement de l'une à l'autre de leurs formes; et qu'ayant tourné ses vues principalement vers l'éducation propre au citoyen, il a jugé qu'elle y était en péril. Il s'est flatté sans doute que par son plan, dont cette éducation est la base, sa république n'étant pas conquérante, et ne s'étendant pas au-delà de ses étroites limites, serait mieux préservée de tant de révolutions amenées par le tems que Sparte même, qui en est à plusieurs égards le modèle.

Dans l'aristocratie, les richesses, nécessaires jusqu'à un certain point pour arriver

aux emplois, obtiennent de l'estime. Il remarque ailleurs qu'on ne va pas consulter la fortune pour remettre le gouvernail d'un vaisseau entre les mains d'un pilote habile. L'aristocrate, connaissant l'utilité des richesses, veut les transmettre à ses fils. D'ailleurs, dans certaines républiques, trop de faste est contraire à la popularité; on n'ose donc produire tous ses trésors, et l'on voile une partie de ses jouissances : mais les biens s'accumulent, l'avarice commence à naître, l'amour de l'argent devient la passion dominante, et peu-à-peu les mœurs se corrompent; c'est un pas vers l'oligarchie. N'oublions pas qu'il vient de parler d'une constitution où le cens est consulté pour la distribution des principaux emplois.

L'ambition, l'attachement aux richesses, observe-t-il, entrent dans les élémens qui composent l'aristocratie. L'aristocrate, dans sa jeunesse, est populaire et peu cupide; à mesure qu'il avance en âge, il aspire plus aux biens, aux honneurs, parce qu'il y est porté par ces élémens qui forment son caractère. Peut-il conserver sa vertu ? Il a perdu enfin ce guide précieux qui, dans tous ses emplois, devait l'accompagner jusqu'à la fin de sa

carrière. Quel est ce guide? une raison éclairée, munie de tous les secours que procurent la philosophie, les beaux-arts et la gymnastique.

Plutarque, grand admirateur de Lycurgue, paraît vouloir le disculper des reproches de quelques philosophes. Platon, accoutumé à s'élancer dans les hautes régions de la philosophie, et à cultiver aussi les connaissances comprises alors sous le nom de *musique*, ne pouvait goûter la partie du plan de ce législateur qui proscrivait, jusqu'à un certain point, l'une et l'autre. Il pensait que la première était propre à élever l'ame et à la fortifier, qu'elle était comme un génie envoyé du ciel aux hommes pour leur servir de guide et de compagnon dans la route de la vie, et que l'autre était comme un génie plus doux, qui pouvait présenter les mêmes leçons sous des formes plus attrayantes, et garantir les mœurs d'une âpreté dangereuse [1].

[1] On sait que Lycurgue, qui a bien connu tout le pouvoir de l'éducation, en montra les effets suivant la méthode des anciens, qui mettaient souvent le précepte en action, par l'exemple de deux chiens nés du même père et de la même mère, et qu'il avait élevés différemment, dont l'un fut mou et gourmand, l'autre sobre et vaillant à la chasse *. A Sparte, comme le dit Plutarque **, l'éducation faisait l'office du

* Plut. *De liberis educandis*. ** *Vie de Lycurgue*.

Platon, continuant de caractériser l'aristocratie, en montre l'influence sur l'esprit d'un jeune homme dont le père a été élevé dans certains principes de modération : sa mère et les serviteurs, blâmant devant lui la retenue de son père, aiguillonnent son ambition. Ces causes, qui ne sont pas les seules, font paraître un autre gouvernement, et un autre homme,

législateur, et toute la législation y était comprise. Platon, dans sa *République*, s'attache moins encore à former un plan de gouvernement qu'un plan d'éducation. Il prépare celle de l'enfant, même avant sa naissance; et le suivant dans ses progrès après ce tems, il s'occupe de la culture des facultés du corps et de celles de l'ame, qui, dit-il avec énergie, doit être sa propre loi. Il veut donner de la prudence aux citoyens, écarter d'eux l'ignorance, blâmant Lycurgue d'avoir songé principalement à leur inspirer le courage, qui ne doit être qu'une de leurs vertus. Ces maximes, et plusieurs des institutions qu'il veut établir, indiquent ce qu'il entend par les mœurs. Plusieurs relèguent ces maximes et de semblables réglemens dans de petits états. Il est sans doute plus aisé de les y mettre en vigueur; mais, malgré les modifications que peut nécessiter la diversité des circonstances, il n'est peut-être pas impossible d'en prendre l'esprit et d'en faire une application heureuse. Platon n'eût pas jugé qu'il fût permis à un grand état de ne donner qu'une attention légère à la culture des mœurs, fruit de l'éducation, qui doit être un des objets du législateur. Ce serait traiter cet état comme un malade qui ne donnerait plus d'espérance de guérison : plus il ouvre d'entrée à la corruption, plus il est important d'en arrêter les progrès par des institutions salutaires. Mais ce n'est pas ici le lieu de discuter ce sujet.

l'oligarchie et l'oligarque. Alors l'autorité est entre les mains des riches seuls; le pauvre n'a aucune communauté avec eux dans le gouvernement. Les richesses et la vertu sont pesées ensemble dans une même balance : qui ne voit de quel côté elle incline, quel prix on attache à la puissance et à la fortune, quel mépris suit la pauvreté ? Dans ce gouvernement, les lois mêmes, ouvrage de la force et de la terreur, n'ont-elles point placé la borne qui sépare l'opulent de celui qui ne l'est pas ? Ce n'est point là un seul état; il est divisé en deux, les riches et les pauvres, dans les mêmes murs, en hostilité perpétuelle : ceux-là sont dans une sorte d'impuissance de faire la guerre au-dehors; ils redoutent ceux-ci lorsqu'ils les voient armés, plus encore qu'ils ne redoutent l'ennemi; et, par avarice, ils sont peu disposés à sacrifier leur opulence aux besoins de l'état. On y désigne celui qui est dénué de biens, moins par le genre de ses travaux que par le nom de pauvre; les uns ont des superfluités, les autres mendient. Ceux qui gouvernent cet état sont bien moins ses ministres que les consommateurs de ses richesses, devenues les leurs. Lorsqu'il y a des mendians, il y a des voleurs et des brigands.

Les injustices multipliées, les séditions fréquentes, le mépris pour des hommes oisifs, voluptueux, incapables de braver les fatigues et les périls, amènent, par une révolution, la démocratie.

Platon avait sous les yeux Athènes : il fait le tableau de la démocratie absolue, ou de l'ochlocratie qui régnait dans la plupart des républiques semblables. Il commence par une observation importante : c'est que, dans cette révolution, les mœurs des pères se propageant dans les fils, les vices qui régnaient dans l'oligarchie subsistent encore, et contribuent à déformer la démocratie qui lui succède ; l'ambition, l'avarice, l'abus du pouvoir, reparaissent, et ne font que prendre d'autres apparences. Cependant quel aspect flatteur, dit-il, que celui du règne de l'égalité et de la liberté ! N'avons-nous pas rencontré la véritable république parmi celles que nous mettons en quelque sorte à l'enchère ? Quoi de plus doux au premier coup d'œil, que de pouvoir, sans blâme, s'affranchir de tout emploi, y fût-on appelé par ses talens ; de ne pas plus obéir que gouverner, si tel est son bon plaisir ; de ne point s'armer avec ses concitoyens, ni de faire la paix lorsqu'ils la transigent ; de

commander ou de juger lorsque la loi vous l'interdit ! Quoi de plus louable encore et de plus conforme à la décence, que la docilité de ceux qui, dans Athènes, ont été condamnés à l'exil ou à la mort, et qui non-seulement continuent de l'habiter, mais se montrent dans tous les lieux publics, comme si personne ne les apercevait ni ne songeait à eux, et traversent la ville, avec l'assurance d'un héros ! Ne manifestent-ils pas encore des sentimens élevés, ceux qui méprisent les exercices du corps et les études propres à fortifier l'ame et à l'embellir, que nous avons cru être indispensables à la jeunesse ; et qui entrent dans la carrière des emplois, munis seulement de la faveur de la multitude ? Comme il a peint l'aristocrate, l'oligarque, il fait ensuite plus particulièrement le portrait du citoyen de cet état populaire où règne l'anarchie.

Le jeune homme de cet état ne se borne pas aux plaisirs nécessaires, mais il se livre à ceux qui sont nuisibles. Alors le fort de son ame est occupé par les voluptés, qui ont pressenti qu'il est vide des instructions et des principes destinés à sa garde et à sa défense ; et l'orgueil, la pétulance et l'erreur, leur succédant, achèvent de prendre la place. Si ses meil-

leurs amis, et les plus sages vieillards lui envoient des ambassadeurs, sa milice nouvelle leur fermera la principale porte du fort, ou, leur livrant un combat, remportera sur eux la victoire. Appelant la pudeur stupidité, la tempérance faiblesse, la modestie et une sage épargne rusticité et servitude, elle bannira cette troupe en les chargeant d'injures; tandis qu'appelant la licence liberté, la prodigalité magnificence, l'impudence courage, elle les couronnera et leur ouvrira l'entrée du fort. Avec elles arrivent de nombreux désirs. Selon qu'ils se présentent à lui, celui qui les reçoit s'y abandonne tour-à-tour. Des exercices de la gymnastique il passe à la torpeur; il aborde quelquefois l'étude de la philosophie ou les affaires de la république, mais c'est par caprice, aucune règle ne dirige sa vie; il parle, il agit au hasard; il y a autant d'irrégularité dans ses mœurs que dans l'état; irrégularité qu'on exalte, et dont on fait l'image de la félicité.

L'abus de la liberté, dont on prononce plus qu'ailleurs le nom dans un état populaire, enfante la tyrannie. Si cet état, qui a soif de la liberté, a de mauvais échansons qui lui présentent la liqueur sans la tremper autant qu'on

le doit, l'ivresse et la fureur en sont les suites. On y méprise, on y punit et les chefs qui ne favorisent pas la licence, et ceux qui les écoutent; on y loue, on y honore tous ceux qui s'accordent dans la dépravation de leurs mœurs : la liberté n'y règne-t-elle pas dans toute sa plénitude? Cette licence, incapable d'obéir, se répand jusque dans le sein des familles : les pères, changeant de rôle avec leurs fils, les craignent, et ceux-ci n'ont plus pour eux de vénération et s'affranchissent de leur joug; l'instituteur redoute, flatte son disciple, qui le dédaigne; les jeunes gens s'égalent aux vieillards, lesquels, comme des bouffons, adoucissent leurs remontrances par des facéties, pour ne paraître point impérieux; les femmes connaissent aussi peu la soumission que leurs maris, les serviteurs aussi peu que leurs maîtres. Les chevaux, les ânes même, accoutumés à une marche fière et hardie, heurtent rudement à leur passage ceux qui ne se détournent pas de la route.

Le citoyen d'un tel état, méprisant toutes les lois, regarde comme une servitude la moindre sujétion qu'elles imposent, et croit toujours voir dans chaque magistrat un maître. C'est de l'excès, Platon aurait dû dire, de l'abus

de la liberté, ou d'une liberté mal entendue; que, du sein d'un état populaire, s'élève la tyrannie. Les mêmes causes qui ont fait succéder la démocratie à l'oligarchie, amènent cette nouvelle révolution. Il y a trois classes d'hommes dans l'état populaire dont il présente le tableau : l'une formée d'une troupe licencieuse, plus nombreuse que dans l'oligarchie et bien plus redoutable, bourdonnant toujours près des tribunaux, n'y tolérant pas d'autre opinion que la sienne, et réglant tout à sa volonté : l'autre, celle des riches, que cette multitude tient dans l'éloignement; elle vit de leurs dépouilles : la troisième est composée de ceux dont la fortune est médiocre, et qui ne se mêlent pas d'autres affaires que des leurs propres; quand elle est convoquée, ce qui est rare, elle veut avoir sa part du butin; mais ceux qui envahissent tout ne lui en accordent qu'une portion légère. Les spoliations amènent les complots, les débats se multiplient. Le peuple (*plebs*) se crée un défenseur; il le nourrit, et fomente sa puissance. C'est donc de la racine prétorienne, cette prétendue sauvegarde du peuple, que sort et croît le tyran. Une fable de l'Arcadie dit que, dans les sacrifices offerts devant le temple de Jupiter Ly-

céen; si quelqu'un a le malheur de goûter des entrailles humaines, mêlées aux entrailles des animaux, il est changé en loup. Lorsque cet homme, que le peuple a nommé son défenseur, et auquel il s'accoutume à obéir sous la garantie de l'extinction de ses dettes et d'un partage des terres, a prononcé un grand nombre de jugemens injustes, et plongé sa langue impure et profane dans le sang même de ses proches, il a éteint en lui la vie de l'homme, et sa destinée est de périr par la main de ses ennemis, ou d'être un tyran et d'être changé en loup.

A la demande du tyran environné de tant de périls, le peuple lui accorde une garde, trop inquiet pour son chef, et trop peu pour lui-même. D'abord ce favori salue tous ceux qu'il rencontre, il leur sourit; le nom de tyran lui semble odieux; il promet, il donne; c'est la douceur même, c'est un ami: mais lorsqu'il n'a plus d'ennemis au-dehors, et que dans l'intérieur tout paraît calme, pour que le peuple sente le besoin de maintenir son chef à ce poste éminent, il a toujours soin d'exciter une guerre; elle ruine une foule de citoyens qui, ne pouvant songer qu'à leur subsistance, ne conspireront point contre lui;

fois porter sa sagesse à la cour d'un tyran, sans doute pour le conduire dans le portique de la philosophie [1]. Mon expérience, eût peut-être répliqué Platon, m'a fait blâmer ma propre conduite. Denys est resté ce qu'il était; si j'ai mérité le nom de sage, et si je l'ai conservé au sortir de sa cour, que les philosophes ne se flattent pas aisément d'échapper aux plus grands des dangers où soit exposée la sagesse.

Nous avons vu, continue Platon, le tyran se former une armée; il s'agit de l'entretenir. Des rapines pourront assez long-tems le dispenser de recourir à des impôts : mais ses richesses ne seront-elles pas enfin épuisées? Qu'importe? il vivra, lui, ses affidés et ses concubines, des biens paternels; le peuple, qui lui a donné la naissance, lui fournira la nourriture ainsi qu'à ses amis. Mais si le peuple dit qu'il n'est pas dans les règles que le fils étant adulte soit nourri par son père; que le contraire est établi; que d'ailleurs la charge devient trop forte, puisqu'à cet entretien se joint encore celui de ses esclaves et de tant de satellites étrangers; qu'il veut que ceux qui jouissent des richesses et des dignités le déli-

[1] Platon, *Lettre VII.*

vrent de ce défenseur; et s'il lui ordonne de partir avec ses amis, comme un père chasse de sa maison son fils avec une troupe déréglée: alors il verra de quelle bête féroce il fit ses délices lorsqu'il lui donna le jour et l'alimenta, et que, devenu plus faible, il veut bannir le plus fort. Quoi ! le tyran osera-t-il employer la violence contre son propre père, et le frapper s'il ne le voit soumis? En peut-on douter, puisqu'il le dépouillera de ses armes? Il sera donc parricide, et le tuteur le plus dur d'un père âgé qu'il devait nourrir : c'est là le vrai caractère de la tyrannie. Le peuple, en fuyant l'empire des lois, comme s'il eût vu la fumée d'un incendie, s'est jeté dans la servitude; et de la liberté, dont le prix est inestimable, et qui lui fut importune, il est tombé dans le plus cruel esclavage.

Aucun homme, dit Platon encore dans son *Traité des lois*, ne peut, sans se corrompre, supporter long-tems une grande puissance. Les malheurs de Sparte et de la Grèce dérivèrent du pouvoir trop absolu des rois; il était contraire aux lois, qui sont établies, non pour le bonheur de quelques-uns, mais pour le salut de tous: ceux qui gouvernent ne doivent pas être les maîtres, mais les serviteurs de la

loi. Le tyran est un être malheureux, esclave, rempli de vices, ainsi que les habitans de sa cité; il veut régner sur les autres, et ne peut régner sur lui-même. Darius, qui releva l'empire des Perses, n'était pas né à côté du trône. O Darius ! s'écrie Platon, tu n'as point profité des fautes de Cyrus, tu as élevé ton fils comme on élève les rois. Depuis ce tems aucun roi de Perse n'eut une véritable grandeur : on doit l'imputer moins à la fortune qu'à leur éducation et à leur conduite. A cette époque s'augmenta leur pouvoir au détriment de la liberté des peuples; ce qui anéantit l'amour, toute communauté, et amena la destruction de l'empire. Jamais les despotes et les esclaves ne peuvent être amis ; c'est l'égalité qui produit l'union : mais (et son observation est remarquable) on n'a pas fait connaître assez encore quelle est cette égalité, et c'est ce qui conduit aux troubles. Il avait raison; les anciens législateurs, et lui-même, en classant divers ordres dans l'état, y ont introduit beaucoup d'inégalités.

Platon, en faisant le tableau de ces anciens gouvernemens et de leurs filiations, a réuni la profondeur et l'éloquence; je me suis laissé entraîner par le pouvoir qu'il exercé sur ses

lecteurs, et peut-être ne trouvera-t-on pas que j'aie donné trop d'étendue à cette partie de mon sujet. Il a montré les inconvéniens graves qui naissent de l'aristocratie, de l'oligarchie et de la démocratie absolue, et les malheurs qui sont les effets de la tyrannie. Je ferai une mention plus courte de l'édifice qu'il veut substituer à ceux qu'il a vus tomber par degrés de ruine en ruine. Sur-tout dans son second traité, il projette des lois utiles; mais elles regardent, pour la plupart, les détails de l'administration, et m'écarteraient trop de mon objet. En général, ses plans reposent sur la base de l'éducation; la raison, mûrie et fortifiée par de bonnes institutions, doit gouverner sa cité [1]. Quant aux principes plus particulièrement appelés constitutionnels, on

[1] Je hasarderai une réflexion à ce sujet. Il pensait, comme Anaxagore, que l'étude de la nature conduit à la connaissance d'une cause universelle et intelligente, et il l'admettait. Il semble avoir voulu introduire plus généralement cette connaissance dans sa *République*, quoiqu'il n'osât proscrire ouvertement le culte établi dans la Grèce. On conviendra que cette idée était digne d'un disciple de Socrate. Il y a un passage remarquable dans une de ses lettres à Denys, que Diogène de Laërce regarde comme authentique. « Quand mes lettres de « recommandation, lui écrit-il, seront importantes, elles por-« teront en tête le mot *Dieu*; quand elles ne mériteront pas la « même attention, elles porteront le mot *Dieux*. »

voit reparaître, quoiqu'avec des modifications, Sparte, et même Athènes ; c'est-à-dire qu'il associe plusieurs de leurs institutions diverses. Il n'est pas nécessaire à mon but de les suivre en détail.

Platon fait connaître qu'à Lacédémone le sénat était composé de vingt-huit *gérontes*, qui partageaient et balançaient la puissance des rois dans les choses importantes ; les éphores servaient de second frein à cette puissance : il parle, comme Aristote, de la tyrannie à laquelle se livrèrent enfin les éphores, et de la licence des Lacédémoniennes [1].

Il remonte à l'origine de la communauté des repas. Cette institution, lien fraternel entre les citoyens, avait pour but direct la guerre avec les autres villes, qui toutes étaient dans un état continuel d'hostilité, lors même qu'on semblait être en paix : cependant il l'admet dans sa cité, qui, présidée par la raison, sera sans doute pacifique, à moins que ses voisins, qui n'auront pas le même guide, ne veuillent troubler son repos. Mais cette institution avait

[1] Ce que dit Platon sur le sénat de Sparte est confirmé par Plutarque, qui, à cette occasion, parle de l'avantage du nombre de sept multiplié par celui de quatre ; tant la doctrine mystique des nombres fixa l'attention de quelques spéculatifs anciens, et s'étendit à tout ! (*Vie de Lycurgue.*)

encore pour but de porter les citoyens à la tempérance, au mépris des voluptés, en quoi consiste aussi le courage, qui, dit-il, serait boiteux s'il ne se montrait qu'à la guerre; elle devait donc être reçue dans la petite cité de Platon [1].

L'usage de fonder des colonies servait quelquefois à délivrer les républiques anciennes des citoyens turbulens. Platon veut qu'on substitue, autant qu'il est possible, ce moyen à la peine de mort. J'ai déjà dit qu'il ne forme pas en entier son plan sur ceux de Lacédémone et de l'ancienne Crète; la royauté n'y entre pas. Douze sénateurs, qui paraissent former le pouvoir exécutif, gouvernent tour-à-tour chacun durant un mois; il veut dire probablement, président à leur conseil.

Dans les élections tous les citoyens donnent leur suffrage : l'omission de ce devoir est punie; ceux-là seuls qui forment la dernière classe du cens sont exempts de la peine. Voilà de l'aristocratie, et l'on voit encore ici que les anciens, n'employant pas le gouvernement représentatif, croyaient être obligés

[1] Des hommes sanguinaires ont singé Sparte, on ne saurait plus mal, dans ces jours horribles où, mêlant les échafauds à des festins prétendus civiques et fraternels, ils ont tenté d'introduire en quelques occasions, dans une grande république, la communauté des repas.

de la combiner avec la démocratie, puisque Platon même, qui voulait créer un nouveau plan, admet cette combinaison. Il établit dans le cens quatre degrés, pourvu que le législateur veille à ce que les citoyens possèdent au moins le revenu le plus bas; ceux dont les biens sont plus considérables que la loi ne le permet, en doivent, s'ils ne veulent s'exposer à une peine, faire le sacrifice à la république. Il retombe dans les anciennes constitutions qu'il a tant blâmées, dont la base reposait sur les divers degrés de richesses, et amenait des lois agraires; mais on voit qu'au moins il voulait mettre la constitution qu'il propose, à l'abri des changemens qui s'étaient faits enfin dans celle de Sparte. L'empire de la raison établi dans sa cité, aurait été bien grand s'il y eût réussi.

Malgré cet empire et ces précautions, il a pensé encore à former un conseil composé de trente-sept vieillards, qu'il appelle les gardiens des lois, élus à cinquante ans pour être vingt ans en place, ou à soixante pour n'y rester que dix ans. De nos jours un politique a proposé l'établissement d'un semblable conseil. Platon a voulu le revêtir d'une force imposante, celle des lumières et de la

sagesse, jugeant sans doute que le blâme seul d'hommes pareils serait déjà une forte punition de la violation des lois. Il fait aussi un statut pour donner de la solennité aux élections : tous ceux qui portent ou qui ont porté les armes doivent s'inscrire ; et ces magistrats révérés, qui ont en dépôt les lois, comme s'ils en étaient l'image auguste, présentent ce rôle au peuple.

Tous les dix ans les lois sont revues par un conseil formé des hommes les plus respectables, et corrigées s'il est nécessaire. Les citoyens sont tous consultés pour ces corrections, et une seule voix suffit pour le rejet. La nature de ces démocraties absolues, qu'il était cependant loin d'approuver, lui a suggéré cette loi inconséquente, semblable à l'ancien *veto* des Polonais, et dont les inconvéniens, même pour sa république, où la raison devait être le tribunal suprême, sont manifestes.

Dans la cité de Platon, l'on ne loue les citoyens qu'après leur mort. Cette loi offre des vues utiles, propres à prévenir les dangereux effets de l'adulation ; cependant elle n'est pas admissible en toute rigueur, même dans cette cité idéale de sages. Il faut se garder d'abuser de la louange, et c'est sans doute à l'histoire,

ce grand juge, d'y apposer le sceau de la justice et de l'immortalité : mais si la vertu est à elle-même sa première récompense, l'approbation publique, donnée sans flatterie ni bassesse, est la seconde; elle lui est due, elle nourrit l'émulation. Tacite a mieux connu le cœur humain quand il a dit que l'amour de la gloire, et il ne pouvait parler ici que de la véritable gloire, est la dernière passion du sage. Il y a des talens et des services d'un tel prix, qu'ils font éclater cette approbation dans tous les regards et sur toutes les lèvres. En ces occasions, ô disciple de Socrate, toi qui aurais été loué, malgré toi peut-être, dans ta nouvelle république si tu y avais paru, un austère silence, fût-il possible, serait insensibilité, ingratitude, ou pourrait y conduire. Si Timoléon fût revenu de Syracuse à Corinthe, quel cœur assez froid aurait pu, de son vivant, lui cacher la palme si bien méritée, pour ne la placer que sur son tombeau ?

QUATRIÈME PARTIE.

Des jugemens de quelques philosophes et écrivains célèbres de l'antiquité, sur les républiques anciennes.

LES définitions qu'Aristote a faites des divers gouvernemens établis chez les anciens, quelques réflexions qui servent à les développer et qui en sont les conséquences, le sentiment de Platon sur ces gouvernemens, ont été l'objet de la troisième partie de ce mémoire : je me bornerai ici à l'examen des jugemens de Xénophon et d'Isocrate sur le même sujet, qui, sans que je veuille l'épuiser, me conduira à une cinquième et dernière partie.

Xénophon, né dans une république, a tracé le caractère d'un bon roi dans un ouvrage que les uns regardent comme une histoire, et d'autres comme un roman. Plusieurs traits de philosophie éclatent dans cet ouvrage : mais on voit qu'il idolâtre son héros, et ce héros est un conquérant ; le guerrier l'emporte ici, dans Xénophon, sur le philosophe. Ailleurs il exprime l'aversion qu'il a pour la tyrannie,

mais il indique à un tyran les moyens de gagner tous les cœurs.

Parmi les Grecs, ceux même qui avaient aboli la royauté, la distinguaient de la tyrannie. Chez les Romains, tel fut le souvenir du despotisme de leurs derniers rois, que le nom de *roi* fut synonyme de celui de *tyran*. Ils firent des alliances avec des rois; ils leur marquèrent quelquefois de la bienveillance, mais souvent aussi ils les traitèrent avec dédain : et ne semblaient-ils pas triompher de la royauté lorsque les rois enchaînés précédaient le char du triomphateur? Dans le tems même que la république ne subsistait plus, il fallut encore ménager leurs oreilles; leur liberté ne consistait qu'à ne pouvoir supporter que leur despote fût nommé roi : ce nom offert à César excita des murmures; Auguste, s'il l'avait osé prendre, n'eût pas régné. La haine pour la royauté, et le désir effréné des conquêtes, leur donnèrent la fierté qui les caractérise. A l'exception de l'inspecteur des sacrifices et du roi des festins, le Stoïcien seul osait, pour ainsi dire, se couronner, en soutenant avec gravité que le sage était roi; titre dont s'enflait son orgueil, et qui n'était, pour la plupart de ses auditeurs, qu'une risible métaphore.

A Sparte, l'éducation et les mœurs étaient incorporées dans le gouvernement. Les institutions de Lycurgue furent dirigées principalement vers la guerre : c'est une des raisons de la profonde estime qu'elles inspirèrent à Xénophon, qui avait étudié et pratiqué cet art; il se montre un vrai Spartiate.

Lacédémone, si faible en sa naissance, et devenue si puissante, l'étonne; mais son étonnement cesse dès qu'il considère les lois de Lycurgue, qui prit l'opposé des institutions des autres villes pour rendre sa patrie heureuse.

En fait de gouvernement, il y a des théories qui, bien qu'inadmissibles, sur-tout dans leur ensemble, peuvent mériter l'attention des philosophes, et leur fournir des considérations utiles. Je ne présenterai qu'une esquisse du tableau que fait Xénophon de cette république, telle qu'elle lui a paru dans ses plus beaux jours, lorsque ses mœurs étaient en harmonie avec ses lois : il semble se complaire à les tracer pour les opposer à celles d'Athènes, et l'on s'aperçoit qu'il n'en montre que le côté le plus avantageux. Ce tableau a été copié par Plutarque, Sénèque, Montaigne, et quelques modernes qui, ne considérant pas

les tems et les lieux, et cédant trop à l'admiration, ont voulu, nouveaux Agis, mais beaucoup moins sensés, faire revivre sur un autre sol l'antique Sparte.

Les lois de Lycurgue, dit Xénophon, sont anciennes, mais neuves pour les autres peuples, qui les admirent sans les imiter. Quiconque s'applique à un art y doit exceller sur celui qui en néglige la culture : aussi Lacédémone, se livrant à l'exercice public de toutes les vertus, s'élève à cet égard au-dessus de toutes les autres villes où l'on connaît à peine cette étude. Elles savent punir ceux qui nuisent aux intérêts d'autrui : à Sparte on punit celui qui n'a pas mis tous ses soins à devenir pour lui-même, ainsi que pour les autres, un citoyen parfait; l'observateur des lois est l'enfant de la république, leur violateur n'est plus regardé comme citoyen.

La première vertu des Lacédémoniens est la valeur : nulle part le lâche n'est autant avili. Objet de continuels affronts, ses vêtemens le signalent; sa femme n'ose paraître en public. Quelle mort n'est préférable à tant d'opprobres ?

Les évolutions militaires présentent en toute occasion à l'ennemi les hommes les plus forts

et les plus courageux. Ils ne négligent pas, dans les camps même, leurs institutions et leurs exercices; ils vont au combat couronnés de fleurs et couverts d'armes luisantes. Dans l'art de la guerre ils sont des maîtres, et les autres peuples comparés à eux, des écoliers.

Voilà un grand éloge; Xénophon ici n'est pas cependant un juge récusable. Plutarque rapporte qu'après la bataille de Leuctres on disait que les Thébains se glorifiaient comme de petits écoliers qui auraient battu leur précepteur. Et, selon le même écrivain, la valeur des Lacédémoniens était accompagnée de grandeur d'ame : ils ne poursuivaient les vaincus que pour s'assurer la victoire; dès qu'ils les voyaient dispersés et prêts à se rendre, ils cessaient la poursuite, ce qui leur devint avantageux : sachant qu'ils en agissaient ainsi, les ennemis aimaient mieux fuir que prolonger le combat [1]. Il dit encore qu'on n'inscrivait aucun nom sur un tombeau, sinon celui d'un citoyen mort les armes à la main, ou d'une femme distinguée par ses vertus. C'est un étrange paradoxe que celui d'un moderne [2] qui refuse aux Lacédémoniens la bravoure.

Pour former dans la cavalerie un corps d'é-

[1] *Vie de Lycurgue.*

[2] M. Pau.

lite, trois jeunes Spartiates choisissent chacun cent de leurs compagnons, et rendent raison de leur choix ; les autres deviennent autant de surveillans attentifs et d'émules. Où se prépare-t-on aux combats, dit Xénophon, dans une semblable école ?

Au lieu de mener une vie domestique, la communauté entière forme la famille pour s'écarter moins des lois.

Ailleurs se livre qui veut à l'agriculture, au commerce, aux arts ; les lois de Lycurgue interdisent ces travaux aux hommes libres. Ceci caractérise l'esprit aristocratique qui régnait à Sparte, malgré ce mot d'un Spartiate, auquel on demandait ce qu'il savait, et qui répondit : *Etre libre*. Tous les habitans de Sparte n'auraient pu faire la même réponse.

Les exercices des Lacédémoniennes, les institutions sur le mariage, tendaient à faire naître des enfans bien constitués.

Xénophon, qui respectait le nœud de l'hymen, et qui en a fait plus d'une peinture intéressante, n'improuve pas l'usage établi à Sparte de partager en quelques occasions la possession de sa femme avec un citoyen digne d'estime, dans un but que l'on croyait utile à la république. Les mœurs étaient la sauve-garde

des désordres qui peuvent naître d'un tel usage; et quoique le contraire paraisse en résulter, rien ne prouve plus peut-être que cet état avait des mœurs.

En faveur de l'adresse et du courage, et des besoins où le soldat peut se trouver en pays ennemi, il fait l'apologie de l'usage du vol, permis à Sparte dans certains cas par la législation, c'est-à-dire, dans la première jeunesse, et à l'égard des comestibles; le voleur maladroit était seul puni. On ne peut souscrire à cette apologie, quoique les Lacédémoniens, vu l'absence du luxe, ne fussent pas des gens qu'on fût tenté de voler, et que les mœurs puissent quelquefois ôter à des institutions dangereuses une partie au moins de leurs plus mauvaises conséquences.

Ailleurs on donne à un enfant un instituteur qui ne le perd pas de vue : à Sparte, outre un instituteur semblable, un des principaux magistrats est chargé d'assister journellement à l'éducation publique et d'y veiller; en son absence, chaque citoyen d'un âge mûr peut suppléer à ses fonctions. Il entre dans cette éducation rigide d'accoutumer les enfans à souffrir la faim et la soif. Les Lacédémoniens leur donnaient-ils des instituteurs particuliers?

cela n'est pas vraisemblable : celui dont parle Xénophon n'était pas seulement, dans chaque troupe de jeunes gens, le plus âgé d'entr'eux, appelé à les surveiller, mais encore chacun de ceux qui dirigeaient en détail cette éducation publique.

On révérait le nœud de l'amitié; celui qui est contraire à la nature n'était pas toléré comme en d'autres pays de la Grèce.

Par-tout l'adolescence est presque abandonnée à elle-même : les lois de Lycurgue en ont autrement ordonné. Elles prescrivent aux adolescens de fortes et de nombreuses occupations, capables de les éloigner des plaisirs sensuels; elles règlent jusqu'à leur démarche et à leur attitude lorsqu'ils paraissent en public. Par une éducation singulière, ces disciples dans l'art des combats, et qui doivent s'y montrer si redoutables, sont plus modestes que de jeunes vierges. Nulle part on ne rencontre des hommes aussi forts et aussi beaux; la bonne constitution du corps est leur parure. Chez d'autres peuples, on veut se distinguer dans les jeux et les fêtes : Lycurgue fit naître une émulation de vertu.

Voici quelques traits encore qui caractérisent les Lacédémoniens; ils sont tirés de Plu-

tarque [1]. Lycurgue leur interdit le pugilat et la lutte, afin que, même dans leurs jeux, ils ne s'accoutumassent pas à s'avouer vaincus. On demandait au roi Charilaüs pourquoi ce législateur avait fait si peu de lois, il répondit : *Ceux qui parlent peu n'ont pas besoin de beaucoup de lois*. Agis disait que les Lacédémoniens ne s'informaient pas du nombre de leurs ennemis, mais où ils étaient. Quelqu'un lui demandant combien il y avait de Lacédémoniens : *Assez*, répondit-il, *pour repousser les méchans*. Un autre lui faisant la même question : *Ils te paraîtront*, dit-il, *fort nombreux si tu les vois combattre*. Plutarque [2] dit qu'Agésilas engagea Xénophon à faire élever ses fils à Sparte pour qu'ils y apprissent la plus belle des sciences, celle de gouverner et d'obéir.

Dans les repas de cette communauté, qui sont publics, continue Xénophon, les riches font part de leurs chasses ; l'abondance règne, non la somptuosité ; la surveillance écarte les excès ; les vieillards sont associés aux jeunes gens, tandis qu'en d'autres pays chacune de ces classes s'isole : la conversation roule sur les

[1] *Laconica Apophthegmata.* [2] *Ibid.*

actions estimables ; la méchanceté, les invectives en sont bannies.

La distinction de riche et de pauvre, comme nous le verrons encore ailleurs, fut donc assez tôt établie à Lacédémone, même parmi ceux qui avaient le titre de citoyens. Il paraît aussi que la frugalité de ces repas était moins austère qu'on ne la représente.

Il fallait un chariot pour conduire dans sa maison une somme de dix mines ; l'or et l'argent n'y pouvaient entrer sans exposer le possesseur à la peine la plus sévère. On peut appliquer à Sparte, quoique dans un autre sens, la fable de la pluie d'or qui pénétra dans la tour de Danaé, et le mot d'Horace sur ce métal qui s'ouvre les portes des villes.

Contre l'opinion d'autres écrivains, Xénophon, ainsi qu'Aristote, attribue à Lycurgue l'institution des éphores : il loue cette institution ; Platon et Aristote la blâment à beaucoup d'égards. Les éphores avaient le droit de punir ceux qu'il leur plaisait, de leur imposer une amende, de les priver de leurs emplois, de les emprisonner, et de les condamner à la mort. Agésilas, de concert avec les éphores, fit mourir de nuit quelques conspirateurs. Jus-

qu'à ce tems, dit Plutarque [1], aucune peine de mort n'avait été infligée sans un jugement. On a fort bien observé que, dans une république où l'on eût connu les richesses, de pareils magistrats, dont l'autorité était arbitraire, n'auraient pu être institués sans causer les plus grands désordres; c'est ce qu'on vit lorsque les richesses furent introduites à Sparte.

Quand une place de sénateur était vacante (je cite encore ici [2] Plutarque), on élisait, parmi les sexagénaires, le personnage le plus vertueux. On pourrait en conclure que les Lacédémoniens vieillissaient tard (*viridis senectus*); car cette fonction était à vie. La manière dont l'élection se faisait est remarquable. Les candidats paraissaient sur une estrade, le peuple assemblé exprimait son suffrage par des acclamations. Des hommes choisis, séquestrés entièrement de l'assemblée dans une enceinte voisine, étaient les vérificateurs de cette espèce de scrutin; on comptait apparemment que leur attention les préserverait d'erreur : sans pouvoir indiquer aucun nom, ils marquaient celui qui avait reçu les plus vives acclamations. Le sénateur élu était couronné, allait dans tous les temples,

[1] *Vie d'Agésilas.* [2] *Vie de Lycurgue.*

suivi de jeunes citoyens et de femmes qui le célébraient; invité par chacun de ses amis à un repas, comme à une offrande de la patrie, il se rendait au lieu ordinaire des repas publics, où recevant en marque d'honneur la seconde portion, il la donnait à celle de ses amies qu'il estimait le plus, et qui était ramenée comme en triomphe par ses compagnes.

Les anciens, en des occasions solennelles, exprimaient leurs sentimens par des signes dont la simplicité conforme à celle de leurs mœurs, peut quelquefois en faire disparaître l'effet à nos yeux, mais qui réveillaient dans les cœurs l'amour des belles actions et de la patrie. Un certain appareil donné aux élections peut devenir une leçon utile, rappeler d'une manière frappante qu'on ne doit porter aux premières places que les vertus et les talens, et couvrir de confusion ceux qui sont appelés, pour ainsi dire, à paraître sur le piédestal, et qui ne l'ont pas mérité. Nous voyons aussi qu'à Sparte, si les femmes n'avaient pas de voix élective, elles participaient en quelque sorte à cette grande fonction en s'associant à ceux qui célébraient le sénateur élu, et qu'elles pouvaient encore participer à sa gloire.

Xénophon, qui était guerrier, paraît ne

pas reprocher, comme d'autres philosophes anciens, à Lycurgue d'avoir trop dirigé ses institutions vers la guerre.

Des terres sont assignées aux rois, usage qui remonte aux tems héroïques: à l'exception des éphores, chacun se lève en leur présence; on les honore après leur mort comme des héros. Cependant, s'ils ne souffrent pas de privations, ils ont peu de richesses; et, en général, les honneurs qu'ils reçoivent diffèrent peu de ceux qu'on accorde aux autres citoyens. Lycurgue n'a pas voulu, dit Xénophon, qu'un roi fût un tyran, et que sa puissance fût odieuse. Chaque mois les rois jurent de gouverner conformément aux lois, et les éphores jurent, au nom du peuple, de maintenir la royauté si les rois sont fidèles à leur serment.

En plusieurs pays les rois, à leur avénement au trône, ont prononcé un serment semblable, qui, par degrés, n'est devenu qu'une vaine formule. Lycurgue a voulu rappeler, dans le cours d'un règne, le souvenir des devoirs attachés à ce rang; mais il comptait beaucoup sur les mœurs de sa nation, s'il ne craignait pas que la réitération si fréquente du serment n'en détruisît la majesté et la force.

Xénophon, après avoir porté sur les Lacédémoniens le jugement le plus favorable, se demande s'ils observent encore leurs lois. D'abord il dit qu'il n'oserait l'affirmer; qu'autrefois ils se cachaient d'avoir de l'or, et que de son tems quelques-uns s'en glorifiaient. Mais cette possession n'était-elle pas déjà une grande infraction de leurs lois? Il ajoute qu'autrefois ils s'efforçaient de se rendre dignes des emplois, qu'ils étaient les arbitres des autres peuples; mais que de son tems ils briguaient les places bien plus qu'ils ne travaillaient à les mériter, et que les autres peuples évitaient de les avoir pour arbitres. Enfin, par un aveu qu'il semble faire à regret, et que la vérité lui arrache, il prononce qu'il n'est pas étonnant qu'ils n'obtiennent plus la même estime, puisqu'ils n'obéissent plus aux lois de Lycurgue. Il juge que leurs statuts qui regardent les rois se sont maintenus, mais que leurs autres institutions ont changé et changeront encore. Le tems justifia sa prédiction. Les ressorts de ce gouvernement étaient trop tendus, et devaient se relâcher.

Cet édifice singulier, que peut-être Lycurgue seul, favorisé par quelques circonstances, était capable de construire, dès qu'il fut chan-

celant, ne put être raffermi; il tomba par degrés en ruines, et malgré les efforts de ceux qui voulurent le relever, il ne reparut plus.

Avant d'exposer les jugemens de Xénophon et d'Isocrate sur la république d'Athènes, je ferai une courte mention des assertions de ce dernier sur celle de Lacédémone.

On ne considère ordinairement Isocrate que du côté de l'éloquence : ses écrits renferment quelques considérations politiques dignes de remarques. Sa timidité et la faiblesse de sa voix, dit Cicéron, l'écartèrent de la tribune publique. Il n'avait pas ce talent oratoire qui frappe, émeut, entraîne tout un peuple; des assemblées nombreuses, convoquées avec appareil, furent le théâtre où il se produisit. Oublions quelques-unes de ses productions, qu'on ne peut même excuser en supposant qu'il a voulu faire la satyre d'une fausse éloquence. En général, il plaît par des pensées ingénieuses, où cependant règne trop l'antithèse. Il composa plusieurs de ses meilleurs ouvrages dans un âge fort avancé; orateur presque centenaire, son éloquence n'avait pas encore assez de maturité. En voulant répondre à ses détracteurs, semblable à Nestor, il s'encensait librement lui-même, sans

recourir à une précaution oratoire. L'antiquité l'a placé au nombre des citoyens les plus vertueux.

Selon lui, Lycurgue modela en partie sur l'ancien gouvernement d'Athènes le gouvernement de Lacédémone, où les magistrats étaient nommés par suffrage, et où les sénateurs étaient choisis avec autant de soin que les membres de l'aréopage d'Athènes.

Nous verrons qu'Isocrate est d'accord avec Platon et Xénophon dans le fond des jugemens qu'il porte sur les Athéniens; mais le portrait qu'il fait de Lacédémone diffère beaucoup de celui qu'en a tracé Xénophon, qui, en louant ses anciennes lois, blâme avec une sorte de regret la dégénération de ses mœurs.

Isocrate, loin d'être épris de ce gouvernement, reproche aux Lacédémoniens de négliger l'agriculture, tous les arts; il les accuse d'être plus ignorans que les barbares, de ne savoir pas même lire, de contracter l'habitude du vol, de ne cesser d'attaquer l'une après l'autre toutes les villes du Péloponnèse, et de vouloir envahir la Grèce entière. Il prononce à cette occasion la maxime suivante : « La « valeur est bien moins louable que la justice : « celle-ci est utile non-seulement à ceux qui

« la possèdent, mais encore à leurs voisins;
« la valeur sans justice n'est utile qu'à ceux
« qui en sont doués, et, comme il le dit ail-
« leurs, leur est souvent alors funeste à eux-
« mêmes. » *Si tous les hommes étaient justes*, disait aussi Agésilas [1], *on n'aurait pas besoin de la valeur*. Isocrate avance que les Lacédémoniens, livrés à des guerres continuelles, étaient haïs de tous les Grecs, quoiqu'ils fussent affaiblis par leurs malheurs. Ce qui peut diminuer ici le poids de quelques-unes de ses assertions, c'est qu'il s'accuse ensuite lui-même avec candeur d'avoir fait d'eux une censure trop amère. L'orateur paraît s'être laissé entraîner par la jalousie et l'animosité qui régnaient entre les deux cités rivales. Divers passages de Plutarque, par exemple, montrent que les Lacédémoniens n'étaient pas aussi illettrés que le prétend leur détracteur; cet historien dit qu'il a vu plusieurs morceaux de leurs poésies : ils sacrifiaient aux muses avant le combat [2].

Depuis Solon, les Athéniens, après avoir souffert la tyrannie des Pisistratides, eurent un gouvernement tout-à-fait démocratique.

[1] Plutarque, *Vie d'Agésilas*.

[2] *Vie de Lycurgue*.

Selon celui que ce législateur avait établi, la quatrième ou la dernière classe, qui était admise aux assemblées du peuple, et qui participait au droit de juger, était exclue des premiers emplois. Les jugemens étaient exercés par un nombre fixe de citoyens tirés au sort, nombre toujours considérable. Le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif furent donc confondus, sur-tout dans les tems postérieurs. Des magistrats ou des orateurs exposaient les causes au peuple; à peu d'exceptions près, il décidait en dernier ressort. Il exerça toujours plus immédiatement la souveraineté. Ce gouvernement, devenu si démocratique, contrastait beaucoup avec celui de Sparte, où le sénat avait le droit d'annuller les arrêts du peuple.

Xénophon ne déguise pas sa pensée sur la démocratie absolue des Athéniens; cependant, comme pour éviter le reproche d'être novateur, il la couvre d'un voile, mais fort léger. « Je ne puis les louer, dit-il, d'avoir « choisi une forme de gouvernement où les « mauvais jouissent d'un meilleur sort que les « bons; mais je montrerai qu'ils ont recouru « à tous les moyens capables de la conserver, « quoiqu'ils paraissent quelquefois s'égarer

« aux yeux des autres Grecs. » Machiavel, pour combattre le despotisme, a pris, selon quelques-uns, un tour semblable dans son livre intitulé *le Prince*. Remarquons néanmoins qu'il a trop voilé ce but s'il se l'est proposé, puisque ce livre a fait naître des contestations à ce sujet, qu'on l'a même réfuté sérieusement, et qu'il a été le manuel de quelques tyrans, loin de les corriger; au lieu que l'écrit de Xénophon ne peut laisser aucun doute sur le fond de ses principes.

Tout démocratique qu'était le gouvernement d'Athènes, cet écrivain, dans ce petit traité, emploie souvent, pour désigner la classe inférieure, le mot de *peuple* (δῆμος) en mauvaise part; de même qu'Aristote, ainsi que nous l'avons vu, emploie quelquefois celui de *démocratie*. L'exposé des assertions de Xénophon présentera un tableau de cette république. Quoiqu'il avance quelques maximes conciliables, jusqu'à un certain point, avec une sage démocratie, il ne faut pas oublier qu'en général ce qu'il paraît approuver n'est que sous le rapport des moyens de conserver une démocratie absolue contre l'aristocratie, dont les abus ne trouvent pas non plus en lui un apologiste. La balance que tant de poli-

tiques voulaient établir entre l'aristocratie et la démocratie, avait disparu d'Athènes.

« C'est avec raison, dit-il, que le pauvre y « a plus de pouvoir que le riche et le notable, « parce que c'est lui qui construit les navires, « qui les conduit, qui augmente le pouvoir « de la république : il est juste qu'il ait part « aux emplois par la voie du sort ou par celle « du suffrage ; c'est ce qui tend au maintien « du pouvoir populaire, quoiqu'il recherche « principalement les magistratures salariées ; « s'il souffre que le notable ait plus de crédit « que lui, il ne fait qu'augmenter un pouvoir « contraire au sien. » Xénophon ne pouvait ignorer qu'un bon gouvernement tend au bien général, non à celui d'une classe particulière : et, même pour celle-ci, quel bonheur solide et durable peut résulter du despotisme ?

Comparant les notables à cette classe dont l'éducation a été négligée et qu'il dit être livrée à l'ignorance et au vice, il pense qu'en tout pays les premiers sont moins injustes. Cette assertion, en présentant l'aristocratie des anciens sous un jour assez favorable, témoigne d'un côté combien on songeait peu à répandre l'instruction parmi tous les citoyens, ce qui eût été plus nécessaire dans ces démo-

craties, et de l'autre quels abus et quels troubles résultent du gouvernement immédiat de la multitude : il emploie souvent le mot de *méchans* pour désigner cette classe, et celui de *bons* pour désigner l'autre. La maxime de Platon, déjà citée, qu'un homme ne peut soutenir long-tems, sans se corrompre, une grande puissance, trouve ici son application; cette classe, devenue despote, et manquant d'éducation et de bonnes lois, devait toujours plus se dépraver et se montrer intraitable.

Les jugemens que Xénophon en porte, les épithètes dont il la désigne, ne l'empêchent pas d'avancer qu'il est bien qu'elle s'explique et agisse librement; que les notables feraient des lois qui leur seraient plus avantageuses qu'à la multitude, qu'il en résulterait l'aristocratie. Mais il a fait l'éloge du gouvernement de Sparte, et il vient de soutenir qu'en tout pays les notables sont moins injustes.

« Qu'un homme du plus bas rang, continue-t-il, se lève pour parler, il trouvera « aisément ce qui lui est utile et à ses pareils. « Le peuple (*plebs*) sait que l'ignorance et « la méchanceté, accompagnées de bienveil- « lance à son égard, lui seront plus avanta- « geuses que la sagesse et la vertu des notables

« qui auraient pour lui de la malveillance. Il « se peut qu'avec de telles mœurs une cité « ne soit pas le mieux organisée. » Il se peut! Tout ce qu'il dit à ce sujet démontre qu'elle ne saurait l'être plus mal. « Mais, conclut-il, « c'est ainsi que la démocratie se maintien- « dra. » Oui, pour un tems seulement; car c'est ainsi qu'elle tend à sa dissolution. Il ajoute: « Le peuple ne veut pas d'un état « bien constitué au prix de sa soumission; « peu lui importe que les lois soient mau- « vaises, pourvu qu'il domine: les notables « puniraient les méchans, s'occuperaient du « bien de la république, et ne permettraient « pas à des insensés furieux d'assister aux « conseils et d'y haranguer; alors la dernière « classe serait soumise. »

Vu les divers métiers que demandaient la marine et d'autres besoins, il régnait entre les citoyens, les étrangers domiciliés et les esclaves, une sorte d'égalité, et ces deux dernières classes se livraient à une grande licence. Pour éviter des méprises, les vêtemens des esclaves et des moindres citoyens ne différant pas, il était défendu de frapper un esclave qu'on rencontrerait sur sa route. L'esclave devait donc cette espèce d'attention, non à la

justice, ni à la conformité que la nature a mise entre les hommes, mais à celle de son vêtement.

Ceux qui étaient destinés à vivre du travail de leurs mains, ne pouvaient cultiver les exercices gymnastiques, et ne l'ambitionnaient pas. Leur éducation était donc nulle sur ce point, ainsi que sur d'autres, auxquels les anciens n'attachaient pas moins d'importance. Les premiers emplois n'étaient pas non plus l'objet de leur ambition; ils occupaient les derniers, pourvu qu'ils reçussent un salaire. Nous pouvons en conclure que les premiers emplois étaient exercés gratuitement. Chanter, courir, danser, naviguer, gagner; ajoutons, juger et dominer, tel était leur partage, et les riches étaient obligés de faire le sacrifice d'une partie de leurs biens.

Dans les jugemens que le peuple (*plebs*) exerce envers les alliés de la république, il songe bien moins à la justice qu'à son propre avantage. Il les calomnie, parce qu'il sait qu'on ne peut aimer son maître. Le gouvernement populaire d'Athènes durerait peu, si, dans les villes alliées, leurs notables avaient un pouvoir prépondérant : c'est pour cela qu'il les déshonore, qu'il les dépouille de leurs biens,

les bannit, leur ôte quelquefois la vie, et qu'il y seconde le parti semblable au sien. On dira que ces persécutions sont préjudiciables aux revenus de la république : mais le peuple est d'avis qu'il lui est plus utile qu'un certain nombre d'Athéniens se partage les richesses des alliés, et qu'il suffit à ceux-ci d'en conserver assez pour vivre, sans pouvoir lui être nuisibles.

On le blâme d'exiger des alliés qu'ils viennent plaider leurs causes dans Athènes : le peuple répond qu'il y trouve son plus grand avantage. Par ces jugemens il vit du Prytanée l'année entière, et gouverne leurs villes sans quitter ses foyers. S'ils conservaient le droit de juger, ceux qu'il chérit en seraient les victimes. Il profite encore du séjour de tant de plaideurs étrangers ; et, sans cette loi, les notables d'Athènes, lorsqu'ils visitent les alliés, seraient comblés par eux de distinctions ; au lieu que c'est lui qui en est l'objet au sein de leurs villes, à cause qu'ils peuvent comparaître devant son tribunal : c'est encore lui qu'ils flattent, caressent, supplient, lorsqu'il est devenu leur juge.

Si l'Attique était une île, sa position serait meilleure encore : mais lorsqu'on dévaste son

territoire, les riches essuient la principale perte ; le pauvre, qui n'a presque rien à sacrifier, est peu frappé de ces dévastations, et poursuit la guerre. Quant aux traités, cette classe a des moyens de les violer en les regardant comme l'ouvrage de ses conducteurs, et en disant qu'on les a faits en son absence et qu'elle n'y a pas donné de sanction. Elle rejette les fautes sur ses chefs, et s'attribue à elle seule les succès.

Quels n'étaient pas les excès d'une telle démocratie, tyrannie d'autant plus dangereuse qu'elle se déguisait sous le nom de liberté! Faut-il s'étonner que, sur de tels modèles, et n'en concevant guère d'autres, plusieurs philosophes anciens aient eu de l'éloignement pour toute espèce de démocratie ? Dion, ce disciple de Platon, était si contraire à la démocratie absolue, qu'il voulut établir à Syracuse un gouvernement aristocratique, semblable à celui de la Crète et de Lacédémone, mais sans admettre un partage égal des terres[1]. La réflexion suivante de Xénophon, que lui a suggérée la démocratie anarchique d'Athènes, témoigne ce qu'il en pensait ; et il ne pouvait être persuadé que cette partie du peuple, en

[1] Plutarque, *Vie de Dion.*

voulant établir un tel gouvernement, connût ses vrais intérêts : « Je pardonne la démocratie « à cette classe, il est naturel de rechercher « ce qui nous est avantageux ; mais celui qui « n'en est pas, et qui préfère de vivre dans « une démocratie plutôt que dans une aristo- « cratie, se propose sans doute de commettre « des injustices, et sait que s'il est méchant, « il lui sera plus facile de se cacher dans un « état populaire. »

Enfin il peint vivement les embarras extrêmes que cause dans Athènes, malgré tant de tribunaux, la prodigieuse multitude des affaires, lesquelles semblent, en proportion, surpasser de beaucoup la grandeur de la république ; les plaideurs, durant toute l'année, ne peuvent obtenir une réponse ni du sénat, ni du peuple. On assure que la corruption fait hâter ces jugemens. Je n'en doute pas, dit Xénophon ; et si l'on recourait plus à ce moyen, de telles lenteurs seraient moindres : mais quand même on verserait l'or à pleines mains, il ne triompherait pas de cette stagnation. Dira-t-on que ces affaires ne sont pas toutes également urgentes ? Il en est un grand nombre qu'il est nécessaire de terminer dans l'année ; et la multitude d'accusés qu'il

faut traduire en jugement est telle, qu'il est impossible de réprimer l'injustice. Si, pour créer de nouveaux tribunaux, on diminue le nombre des juges, il sera plus facile de les corrompre. Xénophon passe en revue les fêtes, durant lesquelles les tribunaux sont fermés, et qui, se succédant sans fin, sont le double de celles des autres peuples. Il faut que les Athéniens jugent, il leur faut aussi des fêtes ; et à moins que, par degrés, tantôt on ne retranche quelque partie d'un abus, et tantôt on ne supplée ce qui manque, leur république ne saurait être mieux réglée. La réforme de ce gouvernement lui paraît si difficile ou si dangereuse, qu'à peine il indique de légers palliatifs. Plutarque dit [1] que les tributs qu'un grand nombre de villes payaient aux Athéniens, fixés par Aristide avec une grande modération, furent beaucoup augmentés par Périclès, et bien plus encore après lui : de 460 talens ils furent portés à 1,300, somme que n'exigeait aucun besoin véritable, et qu'on distribua au peuple en largesses et en spectacles. Dans une comédie d'Aristophane [2], Eschyle demande comment le peuple se comporte envers les bons ci-

[1] *Vie d'Aristide.*

[2] *Les Grenouilles.*

toyens : Bacchus répond : *Il les hait.* En parlant de ces nombreux tribunaux devant lesquels les peuples soumis étaient forcés de se rendre, il est dit que les juges dévorent à eux seuls les biens de la république.

Les principes généraux d'Isocrate sur la politique, font voir qu'il était ennemi de l'oligarchie et de toute domination arbitraire; ami de l'égalité et de la démocratie, mais d'une démocratie sage, fondée sur l'équité. Il dit que Thésée institua une démocratie, sans en connaître le nom; qu'il établit le gouvernement le plus humain et le plus juste. Nous avons observé que la nature des démocraties anciennes avait fait juger utile et nécessaire la combinaison des principes aristocratiques avec les principes démocratiques.

Plus hardi que Xénophon, Isocrate blâme ouvertement, et sans aucune restriction, la démocratie athénienne, telle qu'elle existait de son tems, et qui était absolue; il forme des vœux pour la renaissance de celle que Solon institua, sur laquelle il s'étend en éloges et où les élections se faisaient, non par la voie du sort, comme en dernier lieu, mais par celle du suffrage. Il pense que ce genre d'élection est même plus favorable à la démocratie, parce

qu'on peut nommer ceux qui la soutiendront; au lieu qu'en abandonnant le choix au sort on risque de porter des oligarques aux places: cette opinion, qui lui est particulière, suppose que le plus grand nombre veut la démocratie. Il était alors, dit Isocrate, aussi difficile de trouver des personnes qui aspirassent aux emplois, qu'il l'est à présent de rencontrer quelqu'un qui n'y prétende pas; les propriétés, qui étaient communes (il veut dire sans doute par le bon usage qu'on en faisait) étaient sûres; l'aréopage, qui exerçait la censure sur les mœurs, et où l'on était placé par ses vertus, était le tribunal le plus révéré dans la Grèce. Denys d'Halicarnasse loue Isocrate d'avoir osé, tandis que tous les chefs gardaient le silence à ce sujet, proposer, dans son discours sur l'aréopage, d'abolir un mauvais gouvernement, et de rétablir l'ancienne démocratie, mieux constituée. L'orateur avait convoqué de toutes parts une assemblée nombreuse pour la lecture de ce discours: il avait quatre-vingt-huit ans.

Il y a, dit-il, deux genres d'égalité: l'un n'admet aucune espèce de distinction, et confond les bons avec les mauvais; c'est la démocratie actuelle des Athéniens: l'autre dis-

tingue le mérite; c'était l'ancienne. Elle jugeait plus populaire son mode d'élection pour les magistrats, parce qu'il favorisait le choix des meilleurs citoyens; on cultivait les mœurs; les traces qui restent encore de l'aréopage montrent combien il était sagement établi; on tournait le feu de l'adolescence à des occupations utiles, à des exercices du corps et aux études, ou à des travaux mécaniques. L'état présent, mis en parallèle avec celui où dominèrent les trente tyrans, est comme un bienfait venu du ciel. Si l'on me demande pourquoi donc je veux porter les Athéniens à corriger leur gouvernement, c'est qu'ils ne doivent pas se contenter d'être meilleurs que ces tyrans, ni se comparer à eux, mais à leurs vertueux ancêtres.

Dans un autre de ses discours, en parlant des Athéniens, il veut excuser la dureté de leurs traitemens envers leurs alliés par la conduite plus dure encore des Lacédémoniens envers ces mêmes peuples, lorsqu'ils eurent l'autorité suprême. Athènes et Lacédémone furent donc tour-à-tour les tyrans de la Grèce et de ceux qu'elles avaient soumis, et auxquels elles donnèrent le nom d'*alliés*.

Un des plus beaux discours d'Isocrate est

celui qui roule sur la paix : il y adresse aux Athéniens de nouvelles censures ; il éclate contre l'usage qui faisait tirer au peuple sa subsistance des tribunaux, contre les démagogues qui assurent sans cesse qu'ils aiment le peuple et qui perdent l'état, contre la multitude qui s'attache à ces factieux, livrés aux dénonciations et aux calomnies.

« Pour vos affaires particulières, vous vous « adressez aux conseillers les plus habiles, et « vous préferez l'avis des meilleurs ; pour les « affaires publiques, vous vous méfiez d'eux, « vous leur portez envie, vous comblez d'é- « loges les plus méchans, et vous croyez que « des hommes ivres sont plus populaires que « des hommes sobres, des fous que des sages... « Envoyez de l'argent aux Thébains pour « qu'ils forment souvent des assemblées géné- « rales (ce moyen de corruption a donc tou- « jours été pratiqué) ; car celui des deux « peuples qui s'assemble le plus fréquemment, « fait les affaires de l'autre. » Rien ne peint mieux les troubles et les malheurs qu'entraînaient ces assemblées générales.

Mais le but principal d'Isocrate est de combattre l'esprit de conquête dont Athènes et Sparte étaient enivrées, et le dessein d'ob-

tenir et de conserver la souveraineté des mers, qui fit leur perte.

Il montre les funestes effets de la domination : elle détruisit les lois de Lycurgue, corrompit les mœurs des Athéniens, et tourna contre eux-mêmes. « Ceux, dit-il, qui impu-« teraient à la démocratie tous les malheurs « des Athéniens s'abuseraient, puisque les « Lacédémoniens ont éprouvé les mêmes « malheurs par les suites de leur ambition. » Il est peu d'écrivains de l'antiquité qui se soient plus élevés contre la fureur des conquêtes. L'orateur blâme également les deux peuples, qui, pour se faire une guerre opiniâtre, et pour rendre chacun les autres états de la Grèce tributaires de sa puissance, s'alliaient tour-à-tour à leur ennemi commun, dont le seul but était de la soumettre tout entière à l'esclavage. Plutarque a de même observé [1] qu'à l'exception des exploits de Marathon, de Salamine, de Platée, des Thermopyles, et de ceux qui honorèrent Cimon, tous les combats que la Grèce livra concoururent à son asservissement ; et détruite presque entièrement par l'ambition et par les victoires

[1] *Vie de Flaminius.*

de ses chefs, tous ses trophées firent ses malheurs et sa honte.

Isocrate montra aux Grecs le champ où, pour leur salut, ils devaient se réunir et combattre. Pressentant les desseins de Philippe contre sa patrie, il fit de continuels efforts pour détourner cet orage, et pour engager ce roi à se confédérer avec les principaux états de la Grèce et à porter contre les Perses leurs forces communes. Dans les circonstances où se trouvaient les Grecs, cette vue était conforme à une profonde politique.

Quoique prodigue de flatteries envers Philippe à cette occasion, si l'orateur eût réussi, leur liberté n'aurait peut-être pas succombé sous les armes de la Macédoine : mais, en voulant prévenir ce malheur, il eut moins de succès encore que Démosthène, qui, lorsque le combat fut engagé, fit redouter souvent à cet usurpateur les foudres de son éloquence.

CINQUIÈME PARTIE.[1]

Des jugemens de quelques philosophes et écrivains célèbres de l'antiquité, sur les républiques anciennes.

J'ai discuté les jugemens de Platon, de Xénophon et d'Isocrate, sur plusieurs de ces républiques. Dans cette cinquième partie, qui termine mes observations sur les deux premiers livres de la *Politique d'Aristote*, dont j'ai déjà indiqué les principes généraux sur cette matière, mon objet est de considérer les jugemens qu'il porte sur les Etats qu'il dit être les mieux constitués, et il ne parle que de ceux qui étaient libres : parmi leurs lois et leurs usages, il s'attache souvent à marquer ce qui contrarie leurs constitutions. Je consulterai aussi Polybe et Plutarque. Il s'en faut que le résultat des réflexions d'Aristote soit toujours favorable aux républiques les plus célèbres, qu'il passe comme en revue; au fond il ne paraît guère plus satisfait que Platon de ces divers gouvernemens. Je me propose bien

[1] Lue le 23 pluviose an 7.

moins d'en tracer un tableau détaillé, que de montrer les points de vue sous lesquels ils ont été observés par quelques philosophes anciens.

LACÉDÉMONE.

Les réflexions d'Aristote sur cette république sont assez étendues. Elles ont pour objet les Hilotes, les Lacédémoniennes, le partage des terres, les rois, les éphores, le sénat, les repas publics, et l'esprit général des institutions militaires. La plupart de ces réflexions lui sont particulières; ainsi le même sujet sera présenté sous des faces différentes.

Quoique Aristote ait dit qu'il y a des esclaves par nature, il paraît fort embarrassé sur les réglemens qu'on doit faire à l'égard des esclaves publics. Si des législateurs ont voulu exempter entièrement les citoyens des travaux serviles, il juge qu'ils n'ont pas été heureux dans le choix des moyens pour les en affranchir. Il voit les Pénestes, ennemis nés des Thessaliens; les Hilotes comme dans une continuelle embuscade, pour accabler les Lacédémoniens au tems de leurs disgraces. Il en conclut que ceux qui font cet emploi de leurs esclaves, sont bien éloignés de savoir

comment on doit les traiter, et que rien n'est plus difficile. Relâchez la discipline ; ils se croient vos égaux, et sont insolens ; la haine, et d'éternels complots, sont les suites infaillibles de la dureté.

Ces réflexions, s'il les avait suivies dans leurs conséquences, l'auraient pu convaincre que cet état est contraire à la nature ; que le seul remède à ces maux est l'abolition de l'esclavage, ce qui l'eût pu conduire à de bons réglemens pour arriver à ce but : car un des mauvais effets de l'esclavage, c'est qu'il n'est pas toujours facile de l'abolir par des moyens qui ne soient pas eux-mêmes sujets à de grands inconvéniens. Quand on s'est une fois écarté de la nature, les suites de cet égarement s'aperçoivent encore dans les difficultés qu'on rencontre pour rentrer dans ses sentiers.

On voit qu'au moins il a blâmé dans l'hilotisme, tel qu'on l'avait établi, un des plus grands vices de plusieurs républiques anciennes ; vice d'autant plus funeste qu'il entrait dans le systême de la législation, qui autorisait l'esclavage des uns en faveur de la liberté des autres. Il est vrai qu'il considère bien plus les maux qui en résultaient pour ces républiques, que ceux de cette classe d'hommes

opprimés; nous verrons même ailleurs qu'il cherche à légitimer ces fréquens assassinats, qui avaient souillé la langue grecque d'un mot auquel les Spartiates attachaient l'idée de leur liberté et de leur pouvoir, et non pas celle de leur perfidie et de leur inhumanité.

Aristote fait un portrait fort désavantageux des Lacédémoniennes. D'abord il attribue, avec d'autres écrivains, aux longues guerres des Spartiates, leur indulgence pour leurs épouses; mais il cite un fait moins connu, quoiqu'il en donne pour garans plusieurs auteurs, et qui, s'il était vrai, montrerait que, dans une révolution semblable à celle de Sparte, les femmes opposent le plus d'obstacles au législateur: ce fait est qu'elles refusèrent de se soumettre aux lois de Lycurgue, et qu'il ne put les y contraindre; que les hommes, de retour des combats, furent tous préparés pour ses institutions; mais qu'étant restées dans leurs foyers, où leur liberté avait été portée jusqu'à la licence, elles trouvèrent ce joug trop rude. Or, dit Aristote, lorsque les vices sont introduits parmi les femmes, la moitié de l'état est corrompue, et corrompt l'autre. Les richesses doivent être généralement estimées à Sparte, où les maris sont gouvernés par leurs épouses.

Enfin, en disant que, dans quelques circonstances d'une guerre, des femmes courageuses peuvent être utiles à la patrie, et l'ont été souvent en d'autres villes, il fait sur ce point encore le procès aux Lacédémoniennes, et leur reproche d'avoir, lors de l'invasion des Thébains, causé plus de troubles que l'ennemi.

Platon aussi a dit que Lycurgue avait manqué son but, et qu'il n'avait rendu vertueuse que la moitié de l'Etat; mais l'esprit de système a pu influer sur la censure de Platon, qui voulait que l'éducation fût la même pour les deux sexes. Plutarque dit que leurs maris avaient pour elles de grands égards, qu'ils les appelaient *souveraines*, δεσποίνας. D'accord avec Aristote sur la corruption des Lacédémoniennes, et sur une de ses causes, il réfute l'autre fait; savoir, qu'elles refusèrent de se soumettre aux lois de Lycurgue [1].

Aristote, dont l'esprit philosophique remontait aux premières causes, ne s'est peut-être pas trompé en disant, d'après quelques autorités, que ce législateur, qui ouvrit aux Lacédémoniens la plus rigide école, ne dirigea pas avec assez de proportion vers le

[1] *Vie de Lycurgue.*

même but l'éducation des femmes, et qu'il en résulta une discordance dans les mœurs. Cependant les discours et les actions d'un grand nombre de Lacédémoniennes plaident en leur faveur contre la sévérité de ce philosophe, qui leur refuse le courage, et ne leur accorde aucune vertu ; la censure embrasse tous les âges de la république ; elle dût flatter la jalousie et la vanité des Athéniennes. Les autres peuples de la Grèce achetaient des nourrices lacédémoniennes, comme ils empruntaient à Sparte des généraux. Plutarque, en condamnant l'éducation mâle des femmes de ce pays, éducation qui les rendait hardies, despotiques dans leurs maisons, et les portait à s'ingérer trop dans les affaires publiques [1], cite néanmoins beaucoup de traits à leur avantage. Pyrrhus assiège Sparte ; les Lacédémoniens veulent envoyer leurs femmes dans la Crète. Laodamie, tenant une épée, se rend au sénat, et lui demande en leur nom s'il pense qu'elles veulent survivre à la ruine de leur ville. Les femmes et leurs filles, avec les vieillards, creusent un fossé qui devait la sauver ; elles en font le tiers, engageant les guerriers à prendre du repos, et donnent des secours

[1] *Vie de Lycurgue.*

aux combattans et aux blessés, durant le siége et le combat [1]. Après la bataille de Leuctres, les femmes, ainsi que les autres citoyens, font voir un courage et une constance héroïques; celles qui revoient leurs fils, montrent de la tristesse; celles qui ont perdu les leurs, donnent des marques de joie, et vont dans les temples offrir des sacrifices [2]. Epaminondas, ayant fait une invasion dans la Laconie, est devant Sparte; depuis sa fondation, aucun de ses ennemis n'avait pénétré jusqu'à cette ville. Si les femmes causent alors du trouble par leur désespoir et leurs cris, cet événement extraordinaire, arrivé après la perte de la bataille de Leuctres; l'armée nombreuse des Thébains, forte de quarante mille hommes, sans compter le nombre à-peu-près égal qui les accompagnait pour piller et pour répandre le ravage, peuvent expliquer cette soudaine terreur, et peut-être servir d'apologie, même pour des Lacédémoniennes. Agésilas dit, à cette occasion, qu'aucune femme de Sparte n'avait encore vu la fumée d'un camp ennemi. La gloire de cette ville était tombée, son pouvoir paraissait anéanti. Les hommes n'osaient regarder leurs femmes,

[1] *Vie de Pyrrhus.* [2] *Vie d'Agésilas.*

tant ils étaient honteux de leur défaite. Ce trait ne fait-il pas honneur aux Lacédémoniennes ?

Nous allons voir comment l'inégalité des biens s'introduisit à Lacédémone, avant la rentrée des métaux qui en avaient été bannis, et avant que, pour me servir de l'expression d'un historien[1], Lysandre, étant incorruptible lui-même, corrompit Sparte.

Le partage des terres, fait par Lycurgue, fut égal entre les citoyens. Aristote dit qu'il défendit de les vendre, mais qu'il permit de les donner ou de les léguer ; ce qui fit qu'il n'y eut plus enfin qu'un petit nombre de propriétaires.

Notre auteur découvre dans cette république d'anciens germes de corruption, qu'il impute souvent à Lycurgue. Ces sortes d'imputations, dont il offre encore d'autres exemples, ont fait penser, peut-être à tort, que des motifs secrets l'ont quelquefois empêché de rendre une pleine justice aux grands hommes qui l'ont précédé. Il attribue à Lycurgue la cryptie, et dit que ce législateur ayant d'abord déclaré la guerre aux Hilotes, la conduite des Spartiates envers eux était légitime. Je ne

[1] Plutarque.

m'arrête pas à caractériser cette apologie; mais Plutarque, considérant la douceur et la justice de Lycurgue, auquel ces qualités avaient mérité l'approbation des dieux, rejette cette imputation; il allègue une autre cause de l'inimitié qui régnait entre les Spartiates et les Hilotes, et qui porta les premiers à tant de cruauté, oubliant la principale, c'est qu'il ne faut que certaines circonstances pour montrer que le maître et l'esclave sont dans un état de guerre.

Pour revenir à mon sujet, il devait être bien difficile, même pour Aristote, de remonter jusqu'à l'origine de toutes les institutions de Sparte, peu communicative avec les étrangers, sans lois écrites, et non lettrée.

Il se peut que Lycurgue n'ait pas encore assez médité sur les obstacles qui pouvaient s'opposer au maintien de ses lois agraires; mais l'incertitude même où peut nous laisser un point d'une antiquité si reculée, sur lequel Lycurgue subit ce jugement de la part d'Aristote, me fait proposer la question suivante: Est-il vraisemblable qu'un législateur qui avait bien combiné les principales parties de son plan, dont le dessein était de rendre les possessions égales, et qui, pour maintenir

cette égalité, avait, comme le dit Aristote, défendu de vendre les terres, est-il vraisemblable qu'il en ait permis le don ou le legs, à la volonté du propriétaire? Cette concession n'aurait-elle pas été plus nuisible encore à son dessein que celle de la vente ou de l'échange, qui pouvait conserver plus d'équilibre dans les biens? S'il en avait favorisé le don ou le legs, aurait-il pu vouloir que l'égalité des possessions fût détruite, et que plusieurs lots fussent réunis dans les mains d'une seule et même personne; lui qui, en se promenant, avait dit, avec un doux sourire, que la Laconie lui semblait un héritage partagé entre des frères [1]? La nature du numéraire ne facilitait pas l'acquisition des propriétés territoriales, et à peine était-il nécessaire de faire une loi à ce sujet.

Divers récits de Plutarque peuvent répandre quelque jour sur cette matière. Il dit que Lycurgue avait statué qu'après la mort du père, le lot tomberait à son fils [2], probablement à l'aîné; mais il n'était pas facile de pourvoir aux besoins des autres enfans; et l'on voit

[1] Il y a plus d'apparence qu'on s'écarta ici de la rigidité de la loi, comme on le fit sur d'autres points.

[2] *Vie d'Agis.*

une des causes qui introduisirent l'inégalité des biens.

Il dit encore qu'au tems d'Agis les lots étaient en même nombre. Nous savons par Hérodote qu'au tems de Xercès les lots à Sparte n'étaient que de huit mille, après avoir été de neuf mille [1]; environ un siècle après, ils furent réduits à mille, principalement par les suites des batailles de Leuctres et de Mantinée. Puisque Agis voulait établir l'égalité, les possessions étaient inégales. Pour concilier entre eux ces écrivains, et Plutarque avec lui-même, il faut dire que plusieurs lots, quoique toujours marqués par leurs anciennes limites, derniers et faibles restes des statuts de Lycurgue, se trouvaient entre les mains d'une seule et même personne.

L'éphore Epitadeus, brouillé avec son fils, avait fait une loi par laquelle on pouvait disposer de son bien à sa volonté par testament, et par donation entre vifs. Cette loi, qui favorisait la cupidité, avait été reçue [2]. L'inégalité des possessions, qui déjà s'était introduite sans avoir été autorisée par aucune loi sem-

[1] Neuf mille, dit aussi Plutarque, pour la ville de Sparte, trente mille pour les autres habitans de la Laconie.

[2] *Vie d'Agis*.

blable, dut toujours devenir plus grande. Il n'y avait plus enfin que sept cents Spartiates, dont environ cent seulement avaient un lot territorial ; les autres, bannis de leurs possessions par diverses trames, étaient pauvres et méprisés. Ils étaient employés pour la guerre ; mais ils ne pouvaient former qu'une troupe molle et lâche, qui attendait l'occasion de quelques changemens [1].

Au reste, Aristote montre comment la constitution se désorganisa. Des cinq parties du territoire, deux, par dots ou par héritages, devinrent la propriété des femmes. L'Etat avait pu entretenir quinze cents hommes de cheval, et trente mille fantassins ; à peine en avait-il mille au tems de cet écrivain [2]. Cette faiblesse de l'Etat fut la cause de sa ruine, pour laquelle il ne fallut qu'un désastre. Sous le règne des anciens rois, on accordait à des étrangers les droits de citoyen, ce qui réparait les pertes qu'entraînaient les guerres. Pour rendre les mariages féconds, le législateur déchargea du service de la garde nocturne

[1] *Vie d'Agis.*

[2] Le texte est si concis, qu'on pourrait supposer que par ce nombre de mille il ne veut parler que de ceux qui composaient la vaillante légion des Spartiates, laquelle avait été de dix mille.

celui qui avait trois enfans, et de toute taxe celui qui en avait quatre; l'accroissement de la population produisit beaucoup de pauvres. Aristote dit que le partage égal des terres favorise la population. Oui, pourvu qu'il n'amène pas la disette, et il peut en devenir la cause par cet accroissement même. On voit que cette inégalité des possessions dut changer les anciennes mœurs, en particulier celles des femmes, devenues propriétaires presque de la moitié des terres. La même assertion se trouve dans Plutarque.

Aristote n'approuve pas que la royauté soit héréditaire à Sparte; il voudrait que les rois y fussent nommés en considération de leur mérite. Il est clair, dit-il, que le législateur n'a pas cru possible d'avoir de bons rois ni de rendre tous les citoyens vertueux, puisqu'il n'a pas cru pouvoir trouver des hommes de bien capables de remplir cette fonction, et que la discorde des deux rois lui a paru assurer le salut de l'État. Au rapport d'un historien, l'objet de la conspiration de Lysandre fut d'étendre cette éligibilité à toutes les familles qui descendaient d'Hercule, d'autres disent à tous les Spartiates [1]. Les enfans des rois, des-

[1] Plut. *Vie de Lysandre.*

tinés à régner, n'étaient pas assujétis aux institutions sévères de Lycurgue. Agésilas, qui ne paraissait pas devoir arriver au trône, fut élevé différemment, et c'est à quoi le même historien attribue sa popularité remarquable, et son obéissance aux lois. Les dissentions des rois avec le sénat, qui devait brider leur autorité, étaient, dit-il, héréditaires [1].

Les éphores, juges suprêmes dans les affaires les plus importantes, furent choisis anciennement parmi tout le peuple; en dernier lieu, ce fut dans la classe des pauvres, qui, par là, eurent part au gouvernement. C'est une remarque d'Aristote, qui rapporte le fait, et qui préfère que l'élection se fasse dans toute la communauté. Il fait un portrait fort désavantageux de ces magistrats, et dit qu'il a souvent été facile de les corrompre, ainsi que les sénateurs. Sparte donnant l'entrée à ce vice qui étouffe les lois, n'était plus l'ancienne Sparte. Les éphores, dit-il, sont flattés par les rois; ils changent l'aristocratie en démocratie absolue; ne connaissant d'autres droits que leur volonté, leur pouvoir est presque tyrannique; indulgens pour eux-mêmes, autant que leur sévérité est excessive pour les autres;

[1] Vie d'Agésilas.

qui, se dérobant à ce joug, mènent en secret une vie sensuelle. Il n'approuve pas que les sénateurs soient nommés à vie : l'ame, dit-il, a son tems de vieillesse comme le corps.

Les repas publics, institués en Crète aux frais de l'Etat, l'étaient, à Lacédémone, aux frais de chaque citoyen : par là, cet établissement, qui devait entretenir la concorde, et soutenir la partie démocratique du gouvernement, produisit l'effet contraire, les plus pauvres étant exclus de ces repas.

Enfin il dit, avec Platon et Isocrate, qu'un des plus grands vices des institutions de Sparte est d'avoir eu la guerre pour but principal ; que ses victoires ont été l'instrument destructeur de sa constitution. Elle n'a connu d'autre occupation que les combats, et n'a pas su jouir du loisir et de la paix. Elle a pensé que les objets dont les hommes se disputent la possession, doivent être le prix de la vertu ; mais elle leur a donné la préférence sur la vertu même : ajoutons qu'elle n'en a pas eu des notions assez exactes. Lorsqu'elle portait la guerre au loin, et possédait un grand territoire, Aristote voit dans son enceinte ses revenus publics mal administrés, les subsides payés irrégulièrement, l'Etat pauvre ; et,

contre l'intention du législateur, les citoyens riches et avares.

Xénophon s'est principalement attaché à peindre les beaux jours de Sparte; Aristote la montre dans sa dégénération, et en fait connaître les causes : ces deux tableaux forment l'histoire abrégée de sa force et de sa décadence.

Suivant Plutarque, le sénat, par une loi des rois Théodore et Théopompe, présentait ses décrets au peuple, qui devait les confirmer, et qui, sans pouvoir rien proposer de son chef, discutait les propositions du sénat. Dans la suite, les additions et les retranchemens qu'il fit à ces propositions, et qui souvent tendaient à les dénaturer, engagèrent ces deux rois à statuer que le sénat pourrait abroger les décisions du peuple [1]. Quoique Lycurgue, voyant les malheurs arrivés aux rois de Messénie et d'Argos, eût fait modérer l'autorité des rois à Lacédémone, l'oligarchie paraissait avoir encore trop d'ascendant : c'est ce qui donna lieu à l'établissement des éphores [2]. Le gouvernement formé par Lycurgue était donc moins démocratique. Anciennement, quand les rois n'étaient pas du même

[1] *Vie de Lycurgue.* [2] *Ibid.*

avis, les éphores, en appuyant l'un, y donnaient le poids nécessaire pour qu'il fût reçu; quand les rois étaient d'un avis unanime, ces magistrats ne pouvaient y mettre d'opposition [1].

La capitale de la Laconie avait, comme celles des autres républiques anciennes, la principale part au gouvernement; prérogative qui n'a pas été blâmée par Aristote, ni par d'autres auteurs de l'antiquité, et qui était une suite du mode de convoquer le peuple en assemblées générales. Lorsque les lots furent entre les mains d'un petit nombre, ce gouvernement dut tendre vers l'oligarchie; ce que confirme le choix des éphores, qui, selon Aristote, se fit en dernier lieu dans la classe des pauvres, et servit d'une espèce de contrepoids dans l'Etat. Ailleurs, le cens établissait certaines distinctions entre les citoyens. A Sparte, les possessions furent égales; mais lorsqu'elles cessèrent de l'être, ces distinctions, sans être prononcées, y durent naître par le principe même sur lequel était anciennement fondé le rang de citoyen. Nous avons vu que ceux qui ne pouvaient fournir aux frais des repas publics n'y étaient pas admis; cette

[1] *Vie d'Agis.*

exclusion, qui avait quelque chose d'ignominieux, devait les priver de plusieurs autres avantages des citoyens, et les en séparer. La pauvreté peut être considérée d'une manière relative; mais il fallait qu'il y eût alors à Sparte des familles bien indigentes, pour ne pouvoir contribuer aux frais de ces repas, connus par leur frugalité.

Le pauvre était assis à côté du riche, dans les repas publics : c'est une observation de Plutarque dans la vie de Lycurgue; mais cette distinction ne pouvait exister parmi les citoyens, au tems de ce législateur.

Les citoyens admis aux repas publics, y fournissaient chacun des provisions qui étaient le produit de leurs champs, auxquelles ils ajoutaient quelques pièces de monnaie : on voit pourquoi ceux qui étaient privés de possessions territoriales n'assistaient plus à ces repas. Les rois étaient assujétis à la loi qui ordonnait la communauté des repas. Chaque troupe réunie pour ces repas était formée d'environ une quinzaine de personnes. Pour y être admis, il fallait passer par un scrutin; l'union devant régner dans ces associations, une seule voix suffisait pour le rejet.

Plut. *Vie de Lycurgue.*

Polybe, qui répète l'ancienne assertion que l'union des trois pouvoirs forme le meilleur gouvernement, appelle Sparte en témoignage, et regarde Lycurgue comme le créateur d'un tel gouvernement ; ce qui n'est pas conforme à l'opinion d'autres écrivains, selon lesquels ce législateur en trouva un modèle dans la Crète et dans les tems héroïques.

Désignant la royauté sous le nom de *légale*, sans indiquer les moyens de lui imprimer ce caractère d'une manière durable, et lorsqu'elle est héréditaire, il dit qu'elle diffère beaucoup de la tyrannie, quoiqu'il semble y avoir entre elles quelque affinité, et que la dernière usurpe le nom de la première pour abuser les peuples ; qu'il y a de même des oligarchies qui n'ont qu'une ressemblance apparente avec l'aristocratie ; enfin qu'une démocratie où l'on obéit aux lois, et où règnent de bonnes mœurs, ne doit nullement être confondue avec l'ochlocratie.

Il trace la filiation de ces divers gouvernemens, à-peu-près selon l'ordre où il vient de la placer. Elle peut changer par les circonstances, et n'a pas été la même dans tous les tems et chez tous les peuples, quoiqu'elle paraisse naturelle, et qu'il l'ait vue dans l'his-

toire d'Athènes et de Rome. Il croit, ainsi que d'autres écrivains politiques, que les peuples sont condamnés à recommencer toujours la même série de ces révolutions : leur assertion semble confirmée par l'histoire. Ce serait là une triste perspective. Des principes mieux approfondis en ouvrent une autre ; ils peuvent, avec le secours de l'expérience, triompher de ces variations orageuses et sanglantes.

Polybe remarque qu'aucun peuple n'a conservé si long-tems sa liberté que les Lacédémoniens, et il en voit la cause dans la balance des trois pouvoirs. Le gouvernement de Sparte lui semble être plutôt l'ouvrage d'un dieu que d'un homme : ainsi en avait parlé l'oracle de Delphes. Mais ce qui maintint long-tems cette balance en équilibre, paraît avoir été la simplicité des mœurs de ce peuple. Lorsque la digue qui écartait les richesses fut rompue, qu'il ne fut plus possible de la relever, et qu'elles refluèrent, par un cours naturel, dans le lit qu'on les avait forcées d'abandonner ; lorsque long-tems avant Polybe, les éphores, comme nous l'avons vu, abusèrent de leur autorité, et qu'il fut aisé de les corrompre, ainsi que le sénat : Sparte, quoiqu'exempte encore d'un joug étranger, était-elle donc aussi libre qu'elle

l'avait été? avait-elle conservé cette balance?

Malgré le grand éloge qu'il fait de ce gouvernement, il pense que Lycurgue aurait dû inspirer à ses concitoyens, par rapport à l'ambition d'agrandir leur Etat, la réserve sévère qui limita leurs possessions privées. Il ne dit pas que, tout en les accoutumant dans leurs foyers à cette austère modération; ce législateur, par l'esprit général de ses institutions mêmes, fit germer en eux le désir des conquêtes. En les séquestrant de toute autre occupation, il ne leur laissait que celle des armes, à laquelle on les formait dès l'enfance. Ils allumèrent dans la Grèce, observe cet historien leur admirateur, le flambeau de la guerre; ils y furent presque les premiers qui envahirent le territoire de leurs voisins: il ajoute que leur liberté, dont ils étaient idolâtres, fut mise en péril dès qu'ils voulurent obtenir la primauté parmi les Grecs. L'histoire a trop souvent donné cet exemple; et trop peu de nations en ont profité. Polybe, qui a mérité l'épithète de *judicieux*, contredit ses propres maximes dans ce même livre de son histoire, lorsqu'en parlant des Romains, dont il exalte le gouvernement, il est trop ébloui de leurs conquêtes.

Il eût été heureux pour les Grecs d'adopter, selon les vues des Achéens, sur lesquels je ferai quelques observations dans la suite de ce mémoire, le gouvernement fédératif, plutôt que de s'isoler, et de vivre entr'eux dans un état continuel de guerre. Mais, lorsqu'ils formèrent leurs lois, ils n'étaient pas tous arrivés au même degré de civilisation; et la philosophie, en aucun tems, ne fit parmi eux assez de progrès pour les éclairer sur ce que la guerre a d'atroce, et sur les dangers de l'ambition des conquêtes. En vain ils se réunissaient pour des jeux solennels, parlaient la même langue, et en général se désignaient par un même nom; rivaux perpétuels, chacun des plus puissans Etats voulait usurper la suprématie. Lycurgue interdit aux Lacédémoniens les conquêtes; ce qui montre son amour pour la justice, et fait honneur à ses lumières, sur tout si l'on considère le siècle où il vécut : mais c'est celui de ses préceptes qu'ils ont le moins suivi, et qui était contrarié par l'esprit même de ses institutions.

On trouve dans Thucydide, que les Lacédémoniens étaient connus par leur modération, et par leur lenteur à entreprendre des guerres : c'est dans une harangue des députés

de Corinthe. La nature de leur gouvernement leur donna long-tems de la répugnance pour les expéditions lointaines, sans les rendre plus modérés à l'égard de leurs voisins. Lorsque la puissance d'Athènes s'accrut, Sparte s'y opposa, et fut aussi ambitieuse que sa rivale.

De la diversité, et souvent de l'instabilité des gouvernemens de la Grèce, naquit une source continuelle de guerres. Loin d'avoir fait une convention générale de tolérance à ce sujet, les Etats aristocratiques regardaient comme leurs ennemis les Etats populaires; ceux-ci, ayant des aristocrates dans leur sein, soit qu'ils fussent mêlangés d'aristocratie, soit par d'autres circonstances, craignaient, non sans raison, les pièges des Etats aristocratiques pour renverser leur gouvernement. Ainsi la plupart de ces peuples, animés d'un prosélytisme que causait la crainte et nourrissait l'ambition, et dont on ne voyait point naître les lumières, voulaient faire dominer ailleurs leurs principes politiques, au lieu de se réunir pour les améliorer; ainsi, loin de s'occuper solidement de leur propre bonheur, chacun voulait gouverner ses voisins. Les Romains, par une politique intéressée, eurent quelquefois, et pour quelque tems, une apparence de

grandeur et de justice, qui favorisa leurs conquêtes; ils n'enchaînèrent pas moins au char de leurs triomphateurs les peuples dont ils ne changèrent pas d'abord le gouvernement; et ces Etats furent, à plusieurs égards, des provinces romaines avant d'en porter le nom.

Polybe trouve un rapport frappant entre le gouvernement de Sparte et celui de Rome. Ce rapport ne semble pas être aussi grand qu'il lui a paru. Dans les deux consuls il voit l'image des deux rois, sans considérer leur perpétuité et leur pouvoir héréditaire; pouvoir auquel, selon Aristote, les lois ne furent pas un frein assez puissant. Le nombre des tribuns fut porté jusqu'à dix, et l'on parvint quelquefois à les désunir; leur autorité était considérable, moindre cependant que celle des éphores, qui avait quelque conformité avec la dictature, à laquelle les Romains ne recouraient que dans les besoins pressans. Les éphores réunirent ce tribunat dictatorial et la censure, qu'ils exercèrent avec despotisme; à Rome elle fut une magistrature séparée, et passa rarement les bornes de la justice. Rome inclinait beaucoup plus que Sparte vers la démocratie. Quoique l'or n'y eût pas été proscrit, les mœurs de ce peuple belliqueux furent

long-tems austères. A cet égard, Polybe aurait pu, jusqu'à une certaine époque, justifier son parallèle.

Il juge que les lois de Lycurgue étaient bonnes pour un peuple qui eût voulu vivre paisiblement, sans aspirer aux conquêtes; mais que si l'on veut parler d'un gouvernement qui favorise l'agrandissement de l'Etat, il faut nommer la république romaine. Les Lacédémoniens, dit-il, en voulant dominer dans la Grèce, mirent en péril leur propre liberté; les Romains subjuguèrent tous les peuples. S'il n'avait pas été ébloui par la grandeur de leurs succès, il aurait pu entrevoir que la république romaine aurait le sort de Sparte.

Polybe fait, sur la république de Platon, cette réflexion aussi juste que bien exprimée. Cette république, si vantée par quelques philosophes, ne saurait être mise en parallèle avec des Etats existans ou qui ont existé, parce qu'on ne peut la juger par ses mœurs; on ne reçoit point un athlète s'il n'est inscrit dans les rôles publics, et s'il n'est éprouvé: une statue, quelle que soit sa beauté, est inanimée.

On peut demander où se trouvaient la dé-

mocratie et l'aristocratie, qui, selon Aristote, balançaient à Sparte la royauté ? La démocratie se voit dans l'amour de l'égalité que devait entretenir l'égalité des possessions, laquelle ne se maintint pas ; dans les assemblées du peuple, dont cependant le sénat pouvait annuller les décisions ; dans le droit qu'avait le peuple d'élire ses magistrats. Elle paraît, en dernier lieu, n'exister guère plus par une représentation fort imparfaite que dans la personne des éphores, lorsqu'on les tirait de la classe des pauvres. L'aristocratie se voit dans le sénat, dont les places étaient à vie, mais non héréditaires. Quand les possessions furent inégales, Sparte fut un mélange d'oligarchie et de démocratie.

Le savant historien de la Grèce, M. Gillies, juge, malgré le récit de Plutarque [1], que la rareté du fer, et son peu d'usage, le faisant passer, au tems de Lycurgue, et dès les siècles héroïques, pour un moyen d'échange très-convenable et très-ordinaire, le changement de l'espèce ne fut pas une opération aussi violente qu'on l'a cru, et que la proscription des métaux d'or et d'argent ne put abolir des rafinemens superflus qui, dit-il, n'existaient pas.

[1] *Vie de Lycurgue.*

Mais ces métaux ne furent pas proscrits dans les tems héroïques; malgré leur simplicité, on y voit du luxe par un singulier contraste. On peut citer ici le témoignage d'un poëte historien tel qu'Homère. Télémaque admire la pompe du palais de Ménélas; quand même la description du poëte serait exagérée, Lacédémone alors ne ressemblait pas à Ithaque. Lycurgue eût-il voulu presque isoler les Spartiates, s'il n'y avait rien eu de violent et d'extraordinaire dans son entreprise? On voit un dessein profondément combiné dans l'exclusion des monnaies étrangères; dans celle des métaux précieux, ailleurs non proscrits; dans les rapports de cette loi avec les mœurs et toute la constitution. La monnaie de Sparte n'avait point de cours dans les autres Etats de la Grèce; c'était même un sujet de raillerie [1]. L'argent que Lysandre envoya fut consacré à former le trésor public, et interdit pour l'usage ordinaire des citoyens. Mais la loi ayant été mitigée, l'argent introduit publiquement dans Sparte, devait, par la défense même, augmenter de prix à leurs yeux; ce trésor, recélé par l'Etat, ne pouvait que réveiller encore la cupidité.

[1] Plut. *Vie de Lycurgue.*

Beaucoup d'anciens, et Aristote même, malgré ses observations critiques, placent Lycurgue au rang des grands législateurs, et disent qu'il améliora les lois de la Crète. Il paraît que plusieurs parties essentielles de son plan, et la combinaison de l'ensemble de ses lois, furent l'ouvrage de son génie. Cependant le même écrivain moderne, qui a refusé aux Lacédémoniens la bravoure, M. Pau, avance que Lycurgue n'a fait qu'adopter les lois de Minos; et les incertitudes qui règnent dans l'histoire de ce législateur, le persuadent même qu'il n'a jamais existé.

L'usage des anciens peuples de recourir à un seul législateur pour les premières bases de leurs gouvernemens, l'accord qui règne entre toutes les parties de celui des Lacédémoniens, doivent infirmer ici quelques témoignages obscurs de l'antiquité, contraires à l'opinion qu'elle a généralement prononcée. On ne peut douter que Sparte n'ait eu un législateur; et il serait surprenant que les noms de tant d'autres hommes qui ont donné des lois aux peuples ne fussent pas ignorés, et que celui du fondateur d'un gouvernement si particulier en son genre, eût été effacé de la mémoire de sa nation et des fastes de l'histoire.

Quel que soit le gouvernement de Sparte, elle est un exemple remarquable du pouvoir de l'éducation.

Ses lois si austères furent, selon Thucydide, en vigueur durant plus de quatre siècles, et maintinrent sa liberté au-delà de cette époque, pendant que les autres Etats de la Grèce essuyaient de fréquentes révolutions. Cet historien dit que Sparte fit plus qu'être libre elle-même, qu'elle purgea la Grèce de tous ses tyrans. Mais elle la tyrannisa, et en établit trente dans Athènes; Lysandre en établit dans toutes les villes soumises aux Athéniens[1].

Dans l'antiquité, Corinthe offre l'exemple d'une conduite bien différente. Elle combattit, non pour s'agrandir, mais pour délivrer la Grèce de ceux qui l'opprimaient. Au lieu de s'emparer de la Sicile, elle y rappela tous les citoyens qui l'avaient abandonnée; et amenant de nouvelles colonies à Syracuse, elle en fut une seconde fois la fondatrice. Les statues érigées aux oppresseurs dans cette ville, furent vendues; on leur fit subir, comme à des personnes, l'une après l'autre, un jugement; celle de l'ancien Gélon fut conservée en mémoire d'une victoire qu'il remporta sur

[1] Plut. *Vie de Lysandre*.

les Carthaginois. Timoléon délivra la Sicile de tous ses oppresseurs ; il envoya plusieurs d'entr'eux à Corinthe, voulant que la Grèce jouît de ce spectacle, propre à lui donner des leçons utiles. Quelques-uns attribuaient au bonheur seul les succès de ce chef ; ils furent, dit Plutarque, l'ouvrage de la vertu heureuse [1].

LA CRÈTE.

Il fallait qu'au tems d'Aristote les institutions de la Crète, si vantées anciennement, et qui fut le berceau de celles de Sparte, eussent beaucoup dégénéré. Cependant il trouve encore de la ressemblance entr'elles. On n'en voit guère plus que dans les esclaves publics, et dans la communauté des repas, laquelle, si elle se conservait encore dans une telle oligarchie, ne devait plus favoriser la concorde générale. S'il a mis la Crète au rang des Etats bien constitués, c'est sans doute un hommage qu'il a voulu rendre à son ancienne renommée, à moins qu'on n'en tire l'induction que beaucoup d'autres Etats étaient plus mal gouvernés encore. Mais il eût mis plus de justesse et de clarté dans ses observations, s'il avait

[1] *Vie de Timoléon.*

plus souvent indiqué les révolutions de ces États et leurs époques. Son but principal paraît quelquefois avoir été de montrer ces gouvernemens dans leur dégénération, pour faire sentir la nécessité de les établir sur des bases plus solides.

Voici le tableau qu'il fait du gouvernement de cette île.

Le produit des terres et des troupeaux, fourni par les esclaves, est consacré à tous les habitans, aux besoins du culte, à ceux de l'État et aux repas publics, dont le nom [1], adopté anciennement par les Lacédémoniens, et auquel ils en substituèrent ensuite un autre [2], prouve qu'ils prirent des Crétois cet usage. Si Sparte a des éphores, la Crète a dix magistrats nommés *cosmes*, mais dont le pouvoir est plus étendu; la royauté fut abolie, et ils commandèrent les armées. Ils sont choisis dans certaines familles, et les sénateurs, dont les places sont à vie, honneur trop grand, dit Aristote, pour être mérité, sont choisis parmi ceux qui ont exercé la haute fonction de cosme. En condamnant une telle oligarchie, il dit, ce qu'on ne voit guère résulter de ce mode d'élection, que le sénat a la même forme,

[1] Ἀνδρεῖα. [2] Φιδιτία.

dans les deux républiques. Chaque citoyen vote, comme à Sparte, dans les assemblées publiques; mais en Crète, elles ne font que confirmer les décrets du sénat et des cosmes. Le peuple n'aurait-il point eu de part aux élections, et la présentation des lois n'aurait-elle été qu'une vaine formalité? Ce qui le ferait croire, c'est qu'en disant que l'institution des cosmes fut pire que celle des éphores; qu'à Sparte où tous sont éligibles, la communauté entière, participant aux honneurs, désire la conservation de l'Etat, il ajoute qu'il n'y a pas eu dans la Crète d'insurrections populaires, quoique le peuple n'ait point de part au gouvernement, non qu'alors on puisse alléguer ce calme en preuve d'une bonne constitution.

Il veut parler sans doute d'insurrections générales; car il fait mention des troubles qui régnaient dans cette île, aussi mal gouvernée en ce tems que l'Egypte l'était par ses beys. Fréquemment, quand les abus étaient extrêmes, des magistrats ou des personnes privées formaient une conspiration et chassaient les cosmes. Bien plus: des gens en place, avec quelques amis et des hommes de la dernière classe du peuple, s'opposaient au cours

de la justice par la révolte ouverte. Ces séditions, tournées en habitude, semblaient faire partie du gouvernement, si l'on peut appeler ainsi le trouble et l'anarchie. Quelle différence y a-t-il, dit Aristote, qu'un Etat soit dissous par une commotion subite, ou que sa constitution se mine par degrés ? Un tel Etat est toujours menacé d'invasions. La situation locale de la Crète l'en préserva long-tems; attaquée en dernier lieu, les ravages qu'aussitôt elle essuya font connaître que ses lois étaient sans force. Peu distante du Péloponnèse et de l'Asie, et entourée d'une mer navigable, elle était placée favorablement pour maîtriser la Grèce; Minos dut à cette situation l'empire de la mer et de plusieurs îles [1].

Au tems de Polybe le gouvernement de la

[1] S'il faut en croire Aristote, Minos, pour arrêter les progrès d'une trop grande population, autorisa un amour contraire aux lois de la nature, et il se propose d'examiner ailleurs si ce législateur fit bien ou mal. Rien ne témoigne plus l'indulgence des Grecs pour cette dépravation, que de trouver ici le nom d'un législateur, et de voir la manière dont Aristote en parle. (Cicéron (*De natura deorum*, lib. I) adresse aux philosophes Grecs un reproche grave sur leur indulgence à ce sujet. Platon (*Traité des lois*), et il n'est pas le seul parmi eux, condamne cette dépravation, non qu'en plus d'un endroit de ses écrits il ne mérite le reproche du philosophe romain.

Crète était démocratique ; les sénateurs étaient annuels. Malgré les assertions formelles de plusieurs écrivains, il soutient qu'il n'y a nulle ressemblance entre le gouvernement de cette île, dont il fait le portrait le plus désavantageux, et le gouvernement de Sparte; et il ne conçoit pas même qu'on puisse avancer l'opinion contraire. Chez les Spartiates, il voit le courage et la concorde ; chez les Crétois, la plus basse avarice, la ruse la plus rafinée, la fraude, la discorde et les séditions ; ils sont les seuls parmi lesquels il n'y a point de lucre qui soit honteux [1].

Les lois sévères de Lycurgue, qui, selon Aristote, améliora beaucoup les lois de Minos, servirent long-tems de frein aux Spartiates ; la Crète paraît avoir suivi le sort commun, qui a fait passer tant de peuples d'une révolution à une autre. D'ailleurs, plusieurs Etats peuvent, dans l'origine, être dirigés par les mêmes principes de gouvernement, et après un concours de circonstances, n'avoir plus entr'eux de conformité, ni avec eux-mêmes. Quelle différence entre Rome libre et Rome sous le joug des empereurs ! On ne peut douter que, dans une époque fort ancienne, on n'allât

[1] Liv. VI.

chercher des lois dans la Crète. Mais enfin l'école ouverte aux philosophes et aux législateurs, se changea en une école de lucre et de fraude; et comme si la première se fût effacée de la mémoire de ceux qui voyaient de près les Crétois, Polybe semble croire qu'elle n'a jamais existé [1].

CARTHAGE.

La destruction de Carthage par les Romains, la haine qu'ils avaient jurée à cette rivale de leur grandeur et de leur gloire, dont ils semblent n'avoir voulu conserver que le souvenir de sa chute, ensevelirent dans la même ruine les monumens historiques qui auraient pu faire le mieux connaître la nature de son gouvernement. Aristote l'a décrit; mais le siècle où il écrivait était instruit sur cette matière, et en la traitant il n'a pas renoncé à la concision qui lui était naturelle. Carthage, dans son origine, fut un Etat monarchique. Aristote en parle comme d'un Etat libre, sans indiquer l'époque ni les causes de la révolution. L'éloge qu'il fait du gouvernement de

[1] *Voyez* le savant ouvrage de M. Sainte-Croix, *sur les anciens gouvernemens fédératifs, et sur la législation de Crète.*

cette république contraste, à plusieurs égards, avec le tableau qu'il en présente, et avec ses propres observations. Il rapporte, comme une des preuves de la bonté de cette constitution, que, jusqu'au tems où il vivait, sa forme n'avait pas été altérée, qu'il ne s'était pas élevé de tyran à Carthage, et qu'on n'y avait point vu de soulèvement populaire digne de remarque, quoique le peuple eût part au gouvernement : mais, par rapport à cette tranquillité du peuple, rappelons-nous la réflexion qu'il vient de faire en parlant de la Crète. Or, comme nous le verrons, il régnait beaucoup d'oligarchie à Carthage, et lui-même indique une révolution commencée, et une autre à laquelle elle ne pouvait échapper.

On y voit établie, en diverses associations formées par un lien d'amitié, la communauté des repas. Dans une république, où l'on considérait beaucoup les richesses, cet usage, excepté peut-être dans sa naissance, devait avoir d'autres formes qu'à Sparte, où même il subit des changemens.

On y trouve des magistrats pareils aux éphores, mais au nombre de cent quatre, et choisis dans les classes les plus distinguées; un sénat et deux suffètes, que notre auteur

appellé des *rois*, qui le convoquaient et le présidaient, et dont la magistrature était annuelle.

Un savant [1] a dit que ce corps nombreux, auquel Aristote donne le nom d'*éphores*, était tiré du sénat, et en formait comme la chambre haute. Quoiqu'il semble qu'une telle institution, neuve par rapport aux républiques anciennes, aurait dû attirer assez l'attention d'Aristote pour qu'il en parlât plus clairement et avec plus d'étendue, un passage remarquable de Tite-Live pourrait, à moins que le gouvernement n'eût changé, appuyer cette assertion. C'est celui où il fait mention d'une ambassade des Carthaginois à Scipion, formée de trente des principaux sénateurs [2]; cet historien dit que c'était à Carthage le conseil le plus révéré, et qu'il était muni d'un très-grand pouvoir pour brider les volontés du sénat même [3]. Que ces trente sénateurs fissent partie des éphores, ou formassent un conseil différent, les paroles de l'historien peuvent donner l'idée d'un sénat partagé en deux chambres.

[1] M. Champagne.

[2] *Senatorum principes*.

[3] *Id erat sanctius apud illos concilium, maximaque ad ipsum senatum regendum vis*. (Lib. XXX, cap. 16.)

La balance que les anciens législateurs voulaient établir dans le gouvernement, était peu sûre. Le gouvernement carthaginois, composé d'aristocratie et de démocratie, tendait, par quelques-uns de ses principes, vers la démocratie absolue, et par d'autres, vers l'oligarchie. Lorsque les résolutions des suffètes et du sénat étaient unanimes, ils pouvaient, s'ils le jugeaient à-propos, les décréter sans appel; mais, s'il y avait partage, il fallait porter les affaires à l'assemblée générale du peuple, qui, dans ce cas, prononçait en dernier ressort, statuant, à son gré, sur le sujet de la proposition : et chaque citoyen avait le droit de voter. Aristote observe qu'on ne trouve point ailleurs cette loi. La tendance vers la démocratie absolue est bien marquée ici; car sur combien d'affaires n'y a-t-il pas un partage d'avis? Si l'on prend le texte à la lettre, une seule voix pouvait neutraliser le sénat. On pourrait croire qu'Aristote a voulu dire que, pour ne pas recourir à ces appels, il fallait que l'unanimité se trouvât entre l'avis des suffètes et celui du sénat; mais ses raisonnemens rendent cette interprétation peu vraisemblable.

Ce gouvernement, tel qu'il le représente,

offre un singulier mélange d'oligarchie et de démocratie absolue, qui paraissent s'être balancées long-tems, sans causer de grands orages; mais si la dernière y prévalut enfin, la première qui, d'abord l'emporta, est bien plus manifeste. Il tint long-tems, selon notre auteur, un milieu entre ces deux formes. Voici encore un autre ressort de ce gouvernement.

Cinq magistrats, dont les fonctions étaient temporaires, exerçaient une autorité très-étendue, nommaient leurs successeurs, élisaient les cent, magistrature fort importante; et leur pouvoir commençait avant d'entrer en office, et se prolongeait après en être sortis.

Les historiens parlent des suffètes et du sénat, et ne font aucune mention des cinq. Tite-Live dit que la magistrature des suffètes était la première à Carthage [1]; il voit en eux le consulat de Rome, le même pouvoir [2]. Les cinq peuvent avoir exercé une jurisdiction fort étendue, sans avoir été, suivant une conjecture du savant que j'ai cité [3], à la tête

[1] *Qui summus Pœnis est magistratus.* (Lib. XXVIII.)

[2] Lib. XXX.

[3] M. Champagne.

de l'administration générale : la ligne qui doit séparer le pouvoir législatif du pouvoir exécutif, n'a pas été bien tracée dans les républiques anciennes, et Carthage ne semble pas faire une exception à cet égard. Quoi qu'il en soit, les cinq jouissaient d'une grande autorité, puisque Aristote ne les regarde pas seulement comme un soutien puissant de l'aristocratie, mais qu'il dit, en parlant d'eux : ici l'Etat incline vers l'oligarchie. Le mode par lequel ils se remplaçaient était oligarchique; c'était une sorte d'autorité héréditaire, sur-tout s'ils pouvaient choisir leurs successeurs dans leurs familles. Il y a de l'apparence qu'étant tirés du sénat, ils y rentraient en sortant de leur emploi. Après une autre considération encore sur le mode établi de judicature, Aristote finit par dire que la constitution se change en oligarchie.

A Carthage on était généralement dans l'opinion que, pour arriver aux magistratures, il faut être d'une famille distinguée, et avoir de la fortune, afin de jouir du loisir nécessaire dans l'exercice des emplois, et d'en soutenir la dignité. Dans l'oligarchie, dit Aristote, on choisit la fortune ; dans l'aristocratie l'habileté. Carthage réunit les deux choix dans

chaque élection, sur-tout dans les plus importantes, comme celles des suffètes et des généraux. Remarquons qu'il ne fait ici aucune mention des cinq.

Il observe que le législateur commit une grande faute en ne garantissant pas la constitution de ce vice qui la conduisit vers l'oligarchie; que lorsque les riches doivent seuls être élus, la vénalité des emplois ne tarde pas à naître, et que ceux qui les ont achetés tâchent d'y trouver leur remboursement : les richesses sont alors plus honorées que la vertu; l'amour de l'argent devient le principe gouvernant de l'Etat. Quand il dit que l'aristocratie ne peut fleurir où la vertu ne reçoit pas les premiers honneurs, il faut se rappeler la définition qu'il en a donnée. Le législateur, continue-t-il, au lieu d'écarter la pauvreté, lors même que le mérite l'accompagne, aurait dû assurer aux citoyens le loisir nécessaire pour vaquer aux emplois. Cette observation renferme une maxime démocratique; mais à moins de leur donner, comme à Lacédémone, une propriété territoriale, comment leur assurer ce loisir dans ces Etats où les fonctionnaires publics n'étaient pas salariés, usage qui, malgré le sentiment de Mably et

d'autres auteurs, conduit à l'oligarchie? Par quelles circonstances arrivait-il que l'on consultât à-la-fois dans les élections, et la fortune, comme dans l'oligarchie, et l'habileté, comme dans l'aristocratie? Carthage était-elle assez privilégiée pour qu'on y rencontrât souvent ces deux titres réunis? Ou fut-elle un exemple du pouvoir des mœurs, assez fort pour céder lentement aux effets d'une constitution vicieuse? Mais Aristote a lui-même observé qu'elle se changeait en oligarchie.

Pour s'opposer à la pente de la constitution vers ce pouvoir, et pour maintenir une espèce d'équilibre, il était usité, à Carthage, qu'on donnât à quelques-uns du parti populaire les moyens de s'enrichir, en les nommant à de petites préfectures ou factoreries. Aristote juge que ce n'était pas là un moyen efficace de prévenir l'insurrection, et que si elle était amenée par une calamité générale, les lois n'auraient pas de frein assez fort pour contenir le peuple. Sa prédiction fut accomplie.

Quoique Polybe ait jugé que le gouvernement carthaginois était semblable à ceux des Lacédémoniens et des Romains, il dit que toutes les voies d'acquérir des richesses étaient permises et honorables à Carthage, non à

Rome ; que dans l'une on achetait publiquement par des dons les places et les dignités, pendant que dans l'autre c'était un crime capital. Aristote n'a vu qu'une ressemblance fort imparfaite entre le gouvernement de Lacédémone et celui de Carthage ; ses tableaux confirment son opinion. Polybe, après un parallèle, dans lequel il y a de la profondeur, entre les gouvernemens de Rome et de Carthage à l'époque où elles se disputaient l'empire du monde, affirme que la démocratie fit la perte de Carthage : elle tenait de l'anarchie.

Aristote n'approuve pas que l'on cumule, suivant l'usage établi dans cette république, plusieurs emplois, parce qu'on remplit mieux ses devoirs en ne s'occupant que d'un seul objet, et qu'il est politique et populaire quand l'Etat n'est pas trop limité, de faire participer un grand nombre de citoyens au gouvernement. On est surpris qu'il ne parle pas du commerce étendu de cette république, ce qui pouvait servir à la caractériser; et l'on ne conçoit pas trop comment Polybe, qui jugeait d'un Etat par ses mœurs, a pu trouver tant de ressemblance entre Lacédémone pauvre, et presque séquestrée des autres peuples, et Carthage commerçante et riche.

ATHÈNES.

Aristote fait un très-petit nombre d'observations sur cette république.

Un des législateurs les plus distingués, dit-il, parmi ceux qui non seulement firent des lois particulières, mais qui établirent une forme de gouvernement, Solon, détruisit l'oligarchie, affranchit le peuple d'un joug très-dur, forma une constitution dont toutes les parties étaient bien liées entre elles, rétablit l'ancienne démocratie, conservant l'oligarchie dans l'aréopage, rendant aristocratique l'élection des magistrats : ce n'était pas par le sort, mais par suffrage ; et plaçant la démocratie dans les assemblées judiciaires. Il ne paraît pas avoir changé l'ancienne forme de gouvernement en ce qui regarde le sénat et la nomination des magistrats, mais en donnant au peuple une grande considération par le droit de juger. Notre auteur fait mention de ceux qui ont pensé que porter toutes les causes au peuple, dont le sort nommait les juges, c'était renverser en peu de tems la balance des pouvoirs qu'il voulait établir, conduire nécessairement à flatter une multi-

tude tyrannique, et amener la démocratie, telle qu'on la voit : l'observation est fondée.

Ces jurys, ou ces cours de judicature, dont Xénophon et Aristophane ont si bien montré les abus, étaient mal institués, ne fût-ce que par la forme de leurs nominations; ils prononçaient les sentences; ils formaient des assemblées nombreuses, quoique partagées en divers tribunaux, et furent l'origine des rassemblemens tumultueux du peuple.

Aristote, non content d'approuver en général le principe de l'institution des jurys, veut justifier pleinement celle que fit de ces tribunaux Solon, pour lequel il montre plus de prédilection que pour d'autres législateurs, et qui avait dit lui-même qu'il avait donné aux Athéniens les meilleures lois qu'ils fussent capables de recevoir.

Le reproche, selon Aristote, ne doit tomber que sur Ephialte et Périclès, qui affaiblirent l'autorité de l'aréopage. On sait que ce tribunal exerçait la censure, et jugeait les crimes capitaux. L'étendue de son autorité et de sa surveillance, à laquelle ne devaient pas échapper les autres magistrats; son mode d'élection, dont il sera parlé, pour le remplacement de ses membres, et l'ancien res-

pect qu'on lui portait, et qu'il continua de mériter, ont sans doute fait dire à notre auteur, que Solon conserva l'oligarchie dans l'aréopage ; oligarchie qui, loin d'être dangereuse, parut utile et nécessaire, au jugement d'un grand nombre d'écrivains, dans un gouvernement tel que celui d'Athènes.

Par une loi, Périclès fit salarier ceux qui formaient les assemblées judiciaires. Ainsi, dit Aristote, tous les chefs qui aspiraient à la popularité augmentèrent le pouvoir de la multitude. Afin que le peuple ne fût pas l'esclave et l'ennemi des citoyens accrédités par leur naissance et par leurs richesses, c'est avec la plus grande raison, soutient-il, que Solon le fit rentrer dans le droit de nommer ses magistrats, et de les obliger à lui rendre compte de leur administration. Il ne dit pas que le mode établi pour faire rendre ce compte, et en général celui de ces jugemens populaires, étaient une source de troubles et d'injustices. Il n'ignorait pas cependant le bannissement d'Aristide, la mort de Socrate. Phocion fut encore une des grandes victimes que le peuple immola.

Pour mettre Solon à l'abri du blâme, il fait une autre observation qu'Aristophane

confirme : c'est que la victoire éclatante de Salamine inspira de l'orgueil au peuple qui s'enrôla sous de furieux démagogues.

Solon statua qu'on choisirait les magistrats dans les trois premières classes des citoyens; la quatrième, savoir, celle des artisans et des mercenaires, exclue de ces places, avait droit de suffrage; admise pour la formation des assemblées judiciaires, elle en était la partie la plus considérable.

L'apologie qu'Aristote fait de Solon, confirme qu'il n'était pas ennemi d'une constitution populaire, lorsqu'il la jugeait fondée sur de bons principes.

Quoique, dans le travail qui m'occupe, je ne me sois pas proposé de donner un traité complet sur les gouvernemens anciens, quelques faits que je tirerai de Plutarque, joints aux considérations qui ont été la matière des parties précédentes de ce mémoire, pourront servir à caractériser le gouvernement d'Athènes, et suppléer à la brièveté de notre auteur sur cet objet.

L'aréopage, qui parait avoir existé, comme il le dit, avant Solon, quoique Plutarque rapporte l'opinion contraire, se composait des plus estimés de ceux qui sortaient de l'ar-

chontat, et dont la conduite avait été soumise à un jugement. Solon choisit dans chacune des quatre tribus cent personnes pour former le sénat, qui, par la suite, eut cinq cents membres. C'étaient les deux ancres de la république. Alors le sénat rédigeait les statuts, et les présentait ensuite au peuple, qui ne pouvait délibérer sans une autorisation de ce conseil. L'aréopage était l'arbitre suprême et le gardien des lois [1].

Un trait qui honore ce législateur, c'est qu'il résista seul à la tyrannie de Pysistrate, qu'il excita les Athéniens à s'en affranchir autant par ses reproches que par son exemple ; il se plaça armé à l'entrée de sa maison.

Chacun devait rendre compte à l'aréopage des moyens qu'il avait de subsister : une des vues de Solon, qui avait considéré la nature du sol de l'Attique, fut de mettre, par cette loi, tous les arts mécaniques en honneur. Lycurgue, au contraire, voyant que la Laconie pouvait nourrir abondamment ses habitans, et voulant que les Hilotes fussent toujours occupés, statua que ses concitoyens ne se livreraient qu'aux travaux de la guerre. Sparte

[1] *Vie de Solon.*

n'admettait pas une affluence d'étrangers, comme Athènes [1].

Les formes de judicature établies par Solon, ne parurent pas d'abord devoir conduire à des suites dangereuses; mais les anciens ont observé qu'on ne tarda pas à voir le contraire. Une grande partie des procès devint du ressort de ces juges. On pouvait appeler des tribunaux au peuple. L'obscurité des lois obligea souvent d'avoir recours à cet appel, et le peuple, interprète des lois, les modifiait et les changeait à son gré [2].

Thémistocle arracha, dit-on, la lance et le bouclier aux Athéniens, pour attacher ce peuple aux rames et aux bancs des navires. Dans la guerre contre Xercès, en portant leurs vues sur la mer, il fut le salut d'Athènes. Plutarque observe qu'il en résulta un changement dans la forme de la constitution. Par-là Thémistocle (et ce fut contre son intention) favorisa la démocratie; le pouvoir se trouva dans les mains des gens de mer. Les cultivateurs, dit le même écrivain, étant plus disposés à supporter le joug de l'oligarchie, les tyrans que les Lacédémoniens établirent dans Athènes, travaillèrent par divers moyens

[1] *Vie de Solon.* [2] *Ibid.*

à détruire ce penchant pour la marine, et à tourner le peuple vers la culture des terres.

Aristide, par la seule considération de ses vertus, fut porté à la place d'archonte après la bataille de Platée, place où d'autres arrivaient par les richesses. Pour l'obtenir il fallait être inscrit dans la première classe, sur le rôle du cens. Le peuple athénien, fier de ses victoires, ne pouvait être aisément détourné du but d'établir une démocratie plus absolue. Aristide crut qu'il devait le favoriser, et fit statuer que désormais la dernière classe pourrait, comme les autres, participer aux emplois [1].

Périclès, pour combattre le pouvoir de Cimon, qu'il parvint à bannir, devint populaire, amusa le peuple par des fêtes et des plaisirs. Il n'exerça point la charge d'archonte. Il détruisit la puissance de l'aréopage par le secours d'Ephialte, démagogue ardent. Le gouvernement qu'il établit n'était démocratique que de nom; c'était une aristocratie, ou plutôt le gouvernement d'un seul [2]. Le parti aristocratique lui opposa un adversaire. Alors il se rendit plus populaire encore; il fonda

[1] *Vie d'Aristide.* [2] Thucydide.

des colonies, équipa des vaisseaux, dans la vue de maintenir sa puissance.

Avant la guerre du Péloponnèse, il conçut le dessein d'une alliance générale de toutes les villes grecques d'Europe et d'Asie, et leur envoya des députés, pour que chacune concourût à former dans Athènes une assemblée où l'on délibérât sur les moyens de fonder une paix durable. Sparte sut empêcher l'exécution de ce dessein; l'assemblée ne se forma point.

Périclès fit statuer que, pour être reconnu citoyen, il fallait être né d'un père athénien et d'une mère athénienne. Environ cinq mille perdirent cette qualité; le nombre restant fut de quatorze mille quarante. Le peuple, par égard pour lui, permit que le dernier de ses fils, sans avoir le titre requis, fût inscrit dans le rôle des citoyens. Ainsi le législateur viola sa propre loi.

Le peuple, ayant pour chef Éphialte, et soutenu de la puissance de Périclès, dépouilla l'aréopage de la plupart des jugemens qui étaient du ressort de ce tribunal, et se les attribua; ce qui, malgré l'opposition de Cimon, lors de son retour, acheva de changer le gouvernement en une démocratie absolue.

LA RÉPUBLIQUE ACHÉENNE.

Je tirerai de Polybe et de Plutarque un petit nombre de faits qui la présentent sous une idée très-avantageuse, et la distinguent de toutes les autres républiques de la Grèce. Entre elles, cette république paraît avoir été seule un Etat fédératif bien constitué, qui, sans les dissentions continuelles des Grecs, dont profita un voisin redoutable et entreprenant, aurait pu se maintenir avec éclat, et même étendre dans la Grèce entière la confédération qu'elle était parvenue à établir dans presque tout le Péloponnèse. Elle paraît seule aussi, dans la Grèce, offrir quelque image d'une démocratie représentative, gouvernée par de sages lois : ses villes, par des députés, formaient régulièrement des assemblées générales, où se discutaient les intérêts du peuple.

C'est Aratus qui conçut le projet de réunir en une seule confédération tout le Péloponnèse, comme les Achéens l'étaient en république fédérative ; seul moyen, selon lui, de pacifier cette péninsule, et de la rendre invincible contre ses ennemis extérieurs.[1] Ainsi les

[1] Plut. *Vie de Cléomène.*

Grecs parurent avoir fait quelques pas vers une politique plus saine, en songeant à étouffer ces étincelles, qui ne cessaient parmi eux d'entretenir et de rallumer la guerre. Mais quel peuple s'occupa sérieusement de ce dessein ? Ni les Spartiates, ni les Athéniens; tous deux, loin de cimenter la paix, voulaient subjuguer la Grèce; ce fut un peuple peu nombreux, méprisable, si, pour être honoré, c'est tout que la puissance et la richesse, et rien que la sagesse et la vertu.

On voit les Grecs lui envoyer des députés, et le prendre pour arbitre. Après la bataille de Leuctres, de grands troubles divisent la Grèce, sur-tout Lacédémone et Thèbes. Lacédémone, non accoutumée à souscrire aux conditions que dicte la victoire, ne se croit pas vaincue encore; Thèbes, dans un triomphe si nouveau pour elle, et comme forcée de rendre hommage à l'ennemi qu'elle vient d'abattre, doute si elle a pleinement vaincu. Les deux peuples en appellent au jugement des Achéens, qui avaient alors le moins de puissance dans la Grèce; l'opinion générale de leur justice et de leur sagesse, leur mérite cette déférence.

Non seulement, dans la Grèce, plusieurs

de ses peuples adoptent la forme de cette république; mais les colonies grecques en Italie, Crotone, Sybaris, depuis livrée au luxe et à la volupté; Caulon, élevant un temple à Jupiter sous un nom qui réveille l'idée d'une intime union [1], et consacrant ce temple et un lieu voisin pour s'assembler en commun et former des statuts, prennent les lois et les mœurs des Achéens. Par des guerres et par d'autres causes, l'Italie ne conserve qu'un moment ce germe d'une démocratie représentative [2].

L'Etat des Achéens était composé de douze villes ou bourgs, qui existaient encore au tems de Polybe; deux autres villes qui leur avaient été associées, furent submergées avant la bataille de Leuctres. Pendant vingt-cinq ans elles eurent en commun un secrétaire [3] et deux préteurs qu'elles élisaient tour-à-tour. Ensuite elles n'en eurent plus qu'un, auquel fut confié le gouvernement de la république.

Les Grecs sont invincibles, dit Plutarque, lorsque l'ordre et la concorde règnent parmi eux; les Achéens, dès la naissance de leur république, en sont une preuve. Leurs terres sont peu considérables et peu fertiles; ils

[1] Homorius. [2] Polybe, liv. II. [3] Γραμματεύς.

n'habitent que de petites cités, qui, toutes étant réunies, n'égaleraient pas une des villes médiocres de la Grèce; et cependant, parmi tant de villes puissantes et de gouvernemens tyranniques, non seulement ils restèrent libres, mais ils maintinrent et fondèrent encore la liberté dans un grand nombre d'autres Etats [1].

Les rois de Macédoine, et d'autres rois, avaient beaucoup de pouvoir dans la Grèce, et en particulier dans l'Achaïe. Aratus, malgré ses qualités éminentes, n'avait pas toujours une valeur égale; il employait sa politique adroite à se concilier ces rois. Philopœmen, plus actif et plus vaillant, engagea les Achéens à ne plus se laisser gouverner par des puissances étrangères.

Cependant Aratus unit un grand nombre de villes à la république achéenne. Les Etoliens mêmes, ennemis ardens de cette république, participèrent durant quelque tems à ce lien fédératif. L'histoire nomme divers tyrans qui tous abdiquèrent, et s'y joignirent avec les villes où ils avaient dominé.

Les Etoliens montrèrent qu'ils étaient indignes de leur admission. De concert avec les

[1] *Vie de Philopœmen.*

rois de Macédoine et de Sparte, qui savaient où trouver des instrumens de leurs desseins perfides, ils firent des tentatives pour détruire la république qui les avait reçus dans son sein, mais ils avaient oublié qu'Aratus en était le chef, et leurs trames ne firent qu'en augmenter la force et la grandeur. Accoutumés à vivre de rapine, ils renoncèrent bientôt ouvertement à des lois qui les unissaient à un peuple vertueux, reprirent leurs anciennes mœurs, et dévastèrent le Péloponnèse [1]. Les rois de Macédoine, ennemis d'une association fondée sur la liberté et l'égalité, n'abandonnèrent pas leurs projets; ils excitèrent la discorde entre ces villes pour les séparer, et les porter chacune à se former des lois particulières; ils obtinrent, au moins pour quelque tems, le succès auquel ils aspiraient; plusieurs de ces villes furent soumises par eux et par d'autres usurpateurs : mais lorsque Pyrrhus, impatient de tout subjuguer, courut vers l'Italie, les Achéens, revenus de leur erreur et pénétrés de regrets, renouvelèrent leur union, que Plutarque compare à celle des membres de l'homme, qui périt si on les sépare.

Ce peuple est toujours prêt à soutenir ses

[1] Polybe, liv. II et III.

alliés, et il ne veut d'autre prix de tous ses efforts que la paix et la liberté du Péloponnèse. Cette assertion de Polybe témoigne que ce n'était pas l'ambition, mais des vues particulières et générales de sûreté publique, qui le portaient à lier par un pacte fédératif les villes de cette péninsule.

Aratus, dans son entreprise contre Antigone sur la citadelle de Corinthe, qui, par sa position, pouvait tenir la Grèce dans les fers, sacrifie généreusement tout ce qu'il a de plus précieux: non-seulement Corinthe, mais encore plusieurs autres villes, concourent aussitôt à l'union, objet de tous ses vœux. Il veut joindre à ces villes Argos où règne un usurpateur, et reconnaître ainsi les soins qu'il y reçut dans son enfance. Les Argiens sont accoutumés au joug, d'abord il échoue; l'usurpateur et Antigone trament sa perte: mais Aratus est estimé et chéri; beaucoup d'yeux et d'oreilles veillent pour sa vie. Il parvient enfin à son but, non que pour cette entreprise il n'ait fait un nouveau sacrifice de ses biens. Un autre usurpateur renonce de lui-même au pouvoir, par la seule crainte que ce chef lui inspire. Si Athènes reste séparée de la confédération, ce n'est pas qu'il n'ait tenté de

l'étendre au-delà du Péloponnèse. Aratus n'était pas seulement, dit Plutarque, un bon précepteur des républicains, mais encore des rois ; son génie et ses conseils reluisaient, comme une belle couleur, dans les actions d'Antigone[1].

Philopœmen consomme l'ouvrage d'Aratus. L'histoire rapporte un beau trait de désintéressement de ce chef, qui ferma la carrière où parurent les hommes illustres de la Grèce. Un de ses amis est chargé de lui offrir un don de la part des Lacédémoniens ; arrivé devant cet homme vertueux, il n'ose hasarder la proposition, il s'en retourne : il reparaît devant lui ; la proposition sort enfin de ses lèvres. Il ne fut pas sans doute étonné de l'entendre dire : « Réponds à Sparte qu'il vaut mieux « corrompre ses ennemis que ses amis. »

Resté seul défenseur de la liberté des Grecs contre la puissance romaine, dont ils étaient les adulateurs, Philopœmen leur reproche de céder trop tôt au destin qui menaçait la Grèce, et se trouvant sans appui, veut en vain la soutenir quelques tems encore sur le penchant de sa ruine[2].

Ce petit nombre de faits indiquent l'esprit

[1] *Vie d'Aratus.* [2] *Vie de Philopœmen.*

qui animait cette république et ses principaux chefs.

Polybe observe que les Thébains ne durent pas leur grandeur à la forme de leur république, mais à deux hommes supérieurs. Ce qui le prouve, dit-il, c'est que leur grandeur disparut avec ces deux hommes. Il fait la même réflexion sur les Athéniens. Lorsqu'ils eurent à leur tête des personnages dont les qualités étaient éminentes, tout leur réussit; mais, dans le cas opposé, Athènes était semblable à un navire qui n'aurait pas de pilote, où chacun, à son gré, voudrait se mêler d'une partie de la manœuvre, et qui bientôt ferait naufrage [1].

Telle est la faiblesse de l'esprit humain, qu'il ne parvient souvent à saisir la vérité qu'après avoir suivi des lueurs trompeuses, et passé par des erreurs. C'est ce qui a fait dire que les erreurs des philosophes anciens n'ont pas été entièrement perdues pour les progrès de la philosophie. De même les fautes des premiers législateurs n'ont pas été entièrement stériles pour l'étude de la politique.

Tous ces anciens gouvernemens, fondés par des hommes célèbres, ne présentent guère

[1] Liv. VI.

que l'école naissante des institutions républicaines. Cependant, si nous pouvions visiter ces peuples, un voyageur philosophe porterait vers eux ses pas. Le berceau de la liberté ne serait pas sans attrait à ses yeux. Il s'affermirait dans quelques-uns de ses principes, qu'il trouverait établis par ces législateurs, ou dont ils ont approché ; ils s'éclairerait en voyant de près leurs fautes mêmes. Il sortirait de cette école, plus convaincu qu'il est très-difficile de fonder une bonne législation, et se livrerait avec moins d'assurance à ses propres systêmes. S'il y trouvait plusieurs lois imparfaites, il en verrait aussi d'utiles, ainsi que des institutions sociales, dignes d'être observées. Mais il y rencontrerait des Aristide, des Phocion, des Aratus et des Philopœmen ; l'étude qu'il ferait de ces grands personnages suppléerait à l'imperfection des lois constitutionnelles de ces peuples ; il deviendrait leur disciple, et reconnaîtrait, avec une plus forte persuasion, toute l'influence et des mœurs, et de l'amour de la patrie et de la liberté, qui les fit naître pour l'ornement et la gloire de leur pays, et pour l'instruction de tous les siècles.

RÉFLEXIONS
SUR PINDARE,

Suivies de la traduction de sa première Ode olympique. [1]

L'ANTIQUITÉ a témoigné la plus vive admiration pour le génie de Pindare.

Quintilien [2] dit qu'il est éminemment le prince des neuf lyriques grecs (*longè princeps*) par l'élévation de ses pensées, par la beauté de ses sentences, par les images les plus heureuses, par l'abondance des choses et des expressions, et le torrent de son éloquence.

Ce jugement est conforme à l'éloge si connu qu'Horace fait de Pindare dans une de ses odes les plus sublimes, où il prédit le sort d'Icare à celui qui voudrait l'imiter. Dans une de ses épîtres [3], il exprime encore son admiration pour le génie élevé de ce lyrique.

Les détracteurs de Pindare ont dit qu'il ne fallait pas prendre à la lettre les éloges d'un

[1] Lues le 18 ventose an 9.

[2] Liv. X, chap. 1. [3] Liv. I, ép. 3.

poëte qui s'abandonne au feu de l'imagination et se plaît à parer son idole; mais le jugement de Quintilien sur le lyrique grec ne diffère point, pour le fond, de celui qu'en a porté Horace, qui était aussi habile critique que grand poëte.

Longin met Pindare au rang de ceux qui ont excellé dans le genre sublime, quoiqu'il remarque en lui, comme dans Homère et dans Sophocle, des inégalités que n'offrent pas les poëtes dont le génie ne s'élève jamais à une grande hauteur.

Les paroles qu'on attribuait à un dieu, témoin celles qui déclarèrent Socrate le plus sage des hommes, étaient quelquefois l'écho de la voix publique. Les hommages dont Pindare fut l'objet sont si extraordinaires, qu'ils attestent l'estime que son génie, et j'ajoute, avec le savant Schneider [1], ses vertus, avaient inspirée à ses contemporains. On connaît cet oracle d'Apollon, qui ordonna aux Delphiens de réserver pour Pindare une part des prémices qu'on présentait à son autel durant les jeux pythiques, et de lui assigner dans son temple une place et un siége où ce poëte s'as-

[1] *Recherches sur la vie et sur les écrits de Pindare*, ouvrage allemand.

seyait lorsqu'il chantait ses vers en l'honneur de cette divinité. Pausanias, après plusieurs siècles, vit ce siége.

Cette admiration, ces honneurs, et beaucoup d'autres encore, forment un singulier contraste avec les jugemens que plusieurs modernes ont portés de ce poëte. Une ode de Pindare fut anciennement inscrite en caractères d'or dans un temple de Minerve. Perrault fit du début de la première ode olympique une traduction qui travestissait l'auteur.

Pindare n'a peut-être plus de semblables détracteurs; mais il est peu lu : le grand nombre, même parmi des littérateurs, ne l'estime que sur parole, ou sur quelques-uns de ses passages, trop beaux pour n'avoir pas été souvent cités; plusieurs le jugent d'une obscurité impénétrable, et le placent comme dans un sanctuaire dont ils s'interdisent l'approche. Quelques littérateurs habiles, qui ont voulu l'apprécier, ont montré qu'ils n'avaient pas fait de ce poëte une étude assez approfondie.

Nous ne possédons que la plus petite partie des poésies de Pindare. Des écrivains modernes ont dit qu'elle en est la plus faible, à considérer l'éminence de ses talens. Ce ne

peut être là qu'une conjecture, puisque nous n'avons aucun moyen de faire le parallèle. Loin que cette assertion soit appuyée par les jugemens des anciens, Horace loue autant les odes de ce lyrique, destinées à célébrer les athlètes vainqueurs, que celles qu'il avait consacrées à des sujets différens. Nous connaissons les premières : elles justifient les éloges qu'Horace et Quintilien ont faits de son génie.

La différence qui se trouve entre nos usages et ceux du siècle de Pindare, relativement aux sujets qu'il a traités; les écarts et l'obscurité qu'on lui reproche, et la nature des difficultés qu'on rencontre dans l'étude de ce poëte, seront l'objet de mes considérations. Si j'insiste en particulier sur le premier point, et si j'offre quelques traits du caractère de ses odes, c'est pour répondre à la question dont plusieurs littérateurs font une objection contre le mérite de Pindare : pourquoi ce lyrique, si admiré par son siècle et par les critiques les plus habiles de l'antiquité, n'obtient-il, de la part des modernes, qu'un petit nombre de suffrages? En se plaçant dans le vrai point de vue pour le connaître, en profitant du secours des guides instruits qui peuvent conduire à la source qu'Horace a désignée

du nom de ce poëte, *Pindarici fontis*, on souscrira aux honneurs que lui déféra l'antiquité, et l'on se félicitera de pouvoir puiser à cette source.

Une des causes, laquelle a été indiquée par d'autres écrivains [1], du peu de commerce que, à l'exception d'un certain nombre de savans, nous avons avec cet auteur; des jugemens contradictoires qui en ont été portés, et qui forment une espèce de problème, c'est que les sujets de ses odes ne sauraient avoir pour nous le même attrait que pour les anciens. Nous nous transportons volontiers avec Sophocle au théâtre des Grecs, avec Théocrite aux scènes de la vie rurale : la guerre est malheureusement de tous les siècles, et la peinture des combats captive aisément notre attention. Il n'en est pas ainsi de ces jeux si fameux dans l'antiquité, qui attiraient, loin de leurs foyers, les habitans de la Grèce et ceux de plusieurs autres contrées.

Je ferai une observation particulière sur les jeux qu'ont décrits des poëtes épiques, entre lesquels Homère et Virgile tiennent le premier rang. Ces jeux intéressent par les circonstances où ils en présentent les tableaux,

[1] West, M. Schneider, Gedike, etc.

telles, pour n'en citer qu'un exemple, que les funérailles d'un chef illustre; par les personnages qu'ils y produisent, dont au moins un certain nombre participe à l'action du poëme, ce qui contribue à nous les faire connaître; enfin par les narrations et les peintures qui sont propres à la poésie épique, et qui nous rendent comme présens au lieu de la scène. La lutte de rivaux ardens à se disputer la victoire, nous tient quelque tems dans un état de suspension qui ajoute à l'intérêt. D'ailleurs cette partie de leurs poëmes n'est qu'épisodique, et le spectacle des jeux délasse de celui des combats. Ce ne sont pas cependant ceux de leurs tableaux qui nous charment le plus, quoiqu'ils soient d'une grande beauté.

En lisant Pindare, nous sommes loin de prendre le même intérêt aux vainqueurs qu'il célèbre; la plupart de leurs noms, tout illustres qu'ils étaient de son tems, nous sont inconnus, et nous ne pouvons apprendre quelques détails sur ces personnages que par les notes des commentateurs, et par des traces assez obscures, éparses dans les annales de l'histoire. S'il eût fait des descriptions étendues de ces jeux, il serait sorti du ton de l'ode, qui est beaucoup plus rapide que celui

de l'épopée ; et ces sortes de combats étant le fond des sujets qu'il traitait, il n'aurait pu éviter des répétitions fastidieuses. D'ailleurs il trouvait ses contemporains tout disposés à s'enflammer à la seule mention des triomphes de ses héros, il n'avait pas besoin de les y préparer; et le chantre de ces jeux ne pouvait prévoir que l'enthousiasme qu'ils faisaient naître se changerait un jour en indifférence.

Les Grecs ne se lassaient point de ces spectacles, où se déployaient particulièrement la force et l'adresse du corps : ils en avaient établi dans leurs villes principales ; mais ils ne se contentaient pas de pouvoir en jouir sans quitter leurs demeures : ils accouraient encore de toutes parts aux assemblées solennelles, qui étaient comme les états-généraux de ces jeux. Ces voyages avaient pour eux peut-être autant d'importance et plus d'attrait que ceux auxquels les engageaient des vues religieuses.

Le genre de leurs combats, avec lesquels ces jeux avaient de si grands rapports, en rehaussait encore à leurs yeux l'importance ; ils étaient pour eux l'école de la guerre, et c'était même le premier but de cette institution : la vigueur et l'adresse qui avaient été

couronnées dans ces lices, offraient une vive image d'autres triomphes et les promettaient. Voilà pourquoi le grand athlète paraissait revêtu du même éclat que le guerrier illustre. On a montré cependant qu'en s'écartant de leur but, ces jeux, auxquels il fallait se préparer par de longs exercices et par un régime particulier, n'eurent plus, à beaucoup près, tous les avantages qu'on leur avait d'abord attribués à juste titre. Ils en eurent un, qui, sans entrer dans le plan de l'institution, fut une de ses suites, et que je ne passerai pas sous silence, parce qu'il marque encore le grand intérêt qu'ils excitaient : c'était de faire naître quelquefois des armistices, trop courts sans doute, entre les peuples de la Grèce qui étaient en guerre : les jeux désarmaient la fureur guerrière.

Si telle était leur passion pour ces spectacles, avec quel plaisir ne devaient-ils pas écouter celui dont les vers immortalisaient un athlète ! Ce n'était pas assez que, selon un usage dont nous instruit Pindare, l'hymne ancien qu'Archiloque avait composé pour Hercule fût trois fois chanté dans la lice pour honorer le vainqueur ; souvent encore des hymnes lui étaient particulièrement consa-

crés. Pindare dit que ses chants ne sont pas semblables à des statues immobiles, qu'ils parcourent de toutes parts la terre et les mers plus promptement qu'un coursier rapide et qu'un navire ailé [1].

Dans toutes ses odes, il s'adresse à quelque divinité, à laquelle il attribue la victoire de son héros, et qu'il invoque pour de nouveaux succès; ces chants étaient comme un acte religieux. Les quatre grands jeux de la Grèce étaient appelés sacrés [2].

L'origine de ces jeux, marquée par des événemens mémorables; leurs anciens fondateurs, tels que Pelops, Hercule, et d'autres fameux personnages; leur consécration devenue, au retour des époques solennelles, un objet constant du culte, et à laquelle, dans une occasion, Pindare, par une idée sublime, fait présider les Parques, souveraines de nos destinées, et le Tems, qui devait éterniser cette institution; tout contribuait à rehausser l'éclat de ces jeux, à soutenir l'enthousiasme qu'ils inspiraient. Les objets voisins des lieux où ces fêtes étaient établies, les villes, les rivières, les montagnes, participaient à leur illustration, prenaient un caractère auguste

[1] Neuvième olympique. [2] Sixième néméenne.

et sacré. Les jeux olympiques et d'autres servirent à marquer l'époque des faits dans les annales de la nation.

Aussi Pindare parle-t-il des hymnes qu'il adressait aux vainqueurs, avec un transport d'enthousiasme qui n'était pas excité par la seule persuasion des forces de son génie. Si cet enthousiasme n'avait pas été soutenu par l'opinion alors régnante de la grandeur et de l'importance de ces institutions, il aurait eu peu d'intérêt; effet qu'il a peut-être produit sur l'esprit de plusieurs modernes qui ne se transportaient pas en idée dans ces tems reculés. Pindare nomme les hymnes consacrés à ces jeux, *les ailes de la victoire.* Horace dit *qu'une couronne donnée par ce lyrique est plus glorieuse pour le vainqueur que cent statues.* Ces images peignent à-la-fois la renommée du poëte et l'éclat de l'action qui avait mérité la couronne.

Les athlètes qui s'étaient signalés jouissaient d'une grande célébrité. Pindare dit à plusieurs d'entre eux qu'*ils étaient parvenus jusques aux colonnes d'Hercule;* que *satisfaits de leur sort, ils ne devaient pas aspirer au rang des dieux:* paroles plus hyperboliques pour nous que pour les anciens. Si

donc j'ai dit qu'à peu d'exceptions près, les noms de ces héros nous sont presque inconnus, pendant que ceux des héros d'Homère nous sont familiers, c'est qu'entre plusieurs autres raisons qu'on en peut alléguer, rien ne marque plus l'influence des mœurs et des usages sur les effets de la poésie.

On donnait des prix de poésie et de musique dans ces jeux; le père de l'histoire y fut vivement applaudi : mais le premier but de leur institution ayant été de signaler avec éclat, en présence de tout un peuple, la force et l'adresse du corps, les jeux destinés à ces exercices y conservèrent la prééminence. Les jeux pythiques furent d'abord consacrés à couronner celui qui excellait à jouer de la flûte; d'autres genres de jeux furent ensuite admis aussi dans cette lice. Nous n'avons qu'une ode de Pindare qui concerne un prix de musique, encore est-elle très-courte : il y célèbre un fameux joueur de flûte. Le tems peut nous avoir privés de quelques-unes de ses odes d'un genre semblable. Quoi qu'il en soit, cette institution, sous le point de vue général que je la considère, étant si éloignée de nos usages, ce dont nous avons pu nous convaincre par notre propre expérience, nous ne pou-

vons lire Pindare avec un plaisir qui approche de celui qu'on avait à l'écouter, qu'en adoptant l'usage des jeux anciens durant cette lecture; effort de l'imagination, que secondent l'élévation et le feu de son génie, lorsqu'on est parvenu à l'intelligence du texte.

Mais ce qui devait ajouter beaucoup à l'effet de ces odes, la musique, que le poëte composait lui-même, en l'adaptant, selon ses divers modes, à la nature du sujet, et la danse, étaient associées à la poésie pour célébrer le triomphe des athlètes. Cette association formait un spectacle qui avait la pompe des chœurs dramatiques. Le poëte y chantait lui-même, à moins que la faiblesse de sa voix ne l'empêchât, comme Pindare, d'y soutenir ce rôle. La troupe qui devait exécuter ces chants et ces danses se rendait dans la maison de l'athlète couronné, qui lui donnait un festin. Sans doute un grand nombre d'assistans jouissait de ce spectacle, contribuait à le décorer et à le rendre plus imposant.

On voit par une ode de Pindare qu'il se contentait quelquefois d'envoyer ses hymnes à ceux qu'il célébrait; mais comme ils ont tous la forme du chant des chœurs tragiques, on ne peut douter qu'ils ne fussent toujours pré-

sentés avec l'accompagnement de la musique et de la danse.

Je vais parler des écarts et de l'obscurité qu'on reproche à ce poëte lyrique.

Horace compare Pindare à un torrent qui roule avec impétuosité ses eaux profondes. Les difficultés qu'on rencontre dans l'étude de ce poëte, empêchent long-tems de reconnaître en lui ce caractère, ainsi que les autres qualités qui le distinguent. Lorsqu'on n'est pas fort avancé dans cette étude, on se traîne péniblement après lui, et, loin de le trouver rapide, on est tenté de croire que sa marche a de la lenteur.

La couronne que remportait celui qui sortait en triomphe de la lice des jeux, était un titre mémorable pour sa famille, et illustrait sa ville natale : le héraut proclamait dans la lice, avec le nom du vainqueur, le nom de son père et celui de la ville où il avait reçu le jour. Cette proclamation, témoignage du respect et de l'amour qu'inspiraient la patrie et le nœud paternel, ouvrait un vaste champ au poëte lyrique. Il devait se faire une loi, et je vais le montrer par plusieurs passages de Pindare, de célébrer la ville qui partageait la gloire du vainqueur, de le présenter avec un

cortège d'anciens héros, auxquels il venait d'être associé par son triomphe, comme il l'était par son origine.

Dans la neuvième des pythiques, Pindare regarde cet hommage comme une dette à laquelle il est obligé de satisfaire. Commençant la suivante par vanter l'origine commune des rois de Lacédémone et de la Thessalie, origine qui remontait jusqu'à Hercule, il s'interrompt, et se demande s'il ne s'écarte pas de son sujet. Non, dit-il, puisque je chante les victoires d'Hippocléas, Thessalien. Dans la troisième des néméennes, il loue Hercule, et tout-à-coup il engage sa muse à éviter un écart et à vanter Æacus et ses fils, parce que le vainqueur habite Ægine. Dans la sixième ode du même livre, il dit qu'il est fidèle à suivre la route tracée par ses prédécesseurs, en célébrant les héros anciens des villes que des athlètes viennent d'illustrer.

« Pour le dessein de ses odes, dit Marmontel [1], il a beau prétendre qu'il rassemble « une multitude de choses, afin de prévenir « le dégoût de l'uniformité; il néglige trop « l'unité et l'ensemble : lui-même il ne sait « quelquefois comment revenir à son héros,

[1] *Elémens de littérature*, t. V.

« et il l'avoue de bonne foi. Il est facile sans « doute de l'excuser par les circonstances ; « mais si la nécessité d'enrichir des sujets sté- « riles, et toujours les mêmes, par des épi- « sodes intéressans et variés ; si la gêne où « devait être son génie dans ces poëmes de « commande ; si les beautés qui résultent de « ses écarts suffisent à son apologie, au moins « n'autorisent-elles personne à l'imiter. »

C'est avec raison que Marmontel donne cet avis aux poëtes qui ne seraient pas dans les mêmes circonstances que Pindare ; mais, sans vouloir nier que la stérilité des sujets n'ait pu l'engager à les enrichir par de semblables épisodes, la proclamation du héraut dans la lice, et les divers passages de ce poëte que je viens d'alléguer, sur lesquels des critiques modernes ont passé trop légèrement, montrent qu'au moins il y a de l'exagération dans leurs jugemens sur ce point, et qu'ils ont eu tort de prendre pour autant d'écarts tous les éloges de ces anciens héros. Nous ne voyons pas qu'aucun critique de l'antiquité lui ait fait ce reproche [1]. Son imagination était assez riche pour qu'il n'eût

[1] Corinne, sa rivale en fait de poésie, le railla à l'occasion de ses premiers débuts, où il paraît avoir en effet abusé de la mythologie.

pas toujours suivi ce plan, s'il n'y avait été appelé, comme il le dit lui-même, par une obligation et par un usage consacré. Ces éloges entraient naturellement dans son sujet et en faisaient partie; il n'avait pas d'objets plus intéressans à présenter aux concitoyens d'un athlète illustre, et en général aux Grecs. Lorsqu'il joignait le nom du vainqueur à des noms si révérés, cette association était glorieuse non-seulement pour celui qu'il couronnait, mais encore pour ces héros mêmes.

Il se fut sans doute attiré le blâme que mérita Simonide, si, en louant ces anciens personnages trop aux dépens du vainqueur, il eût paru l'oublier; mais c'est ce qu'on ne peut lui reprocher que bien rarement, et il semble avoir voulu, dans une occasion semblable, réparer cet oubli en célébrant une seconde fois la même victoire [1].

Ces considérations peuvent justifier quelques répétitions de ce poëte, je veux dire le retour des mêmes personnages qu'il produit sur la scène, quoiqu'il ne les place pas toujours dans les mêmes circonstances. Chaque fois que son sujet l'appelle à parler d'Ægine, ce qui est assez fréquent, on en voit reparaître

[1] Quatrième et cinquième odes pythiques.

les héros. C'est ce qui peut servir aussi d'apologie à la marche un peu uniforme que l'on remarque dans cette partie du plan de ses odes.

Des savans du premier ordre, tels, en particulier, que ceux qui ont été nommés presque au commencement de ce mémoire, et qu'on ne pourrait taxer de prévention en faveur de Pindare, sans prouver qu'on n'a point lu leurs écrits, où règnent la raison et le goût autant qu'une vaste érudition; ces savans ont déjà fait cette observation générale sur les écarts qu'on reproche à ce lyrique. J'ai voulu tendre au même but par quelques-unes de mes considérations, et par les témoignages remarquables que j'ai tirés de ce poëte [1].

Je suis loin de penser que les odes de Pindare aient une forme symétrique; rien ne serait plus faux : j'ai voulu dire seulement qu'en général on ne peut regarder comme des digressions absolument étrangères au sujet, nées du seul besoin du poëte, cette espèce

[1] M. Schneider cite ce passage de Pline le naturaliste : *Novissimè et in sacris certaminibus usurpatæ (coronæ) in quibus hodieque non victori datur sed patriam ab eo coronari pronunciatur.* Il cite encore ce passage où Cicéron dit qu'une couronne olympique avait pour les Grecs presque autant de prix qu'en avait pour les Romains le triomphe de leurs généraux.

d'évocation qu'il fait souvent des héros d'un âge reculé. Elle lui ouvre un grand nombre de routes, où son imagination se laisse aisément entraîner, et se forme une multitude de tableaux qu'il peint avec énergie sans ralentir sa course. C'est là qu'on trouve, ainsi qu'en d'autres parties de ses odes, ce beau désordre produit par le feu du génie, et qui caractérise les poésies de ce genre, particulièrement celles de Pindare; désordre que Despréaux nomme un effet de l'art.

La plus haute poésie règne souvent dans les débuts des hymnes de Pindare; il y déploie toutes les richesses de l'invention. Ils sont consacrés, tantôt à l'invocation des dieux protecteurs des personnages qu'il chante, tantôt à célébrer le pouvoir de la poésie, qui éternise les actions héroïques. Le poëte ne s'oublie pas lui-même en ces occasions; et s'il connaît l'art de louer, il sait aussi donner du prix à ses louanges, *dare pretium muneri.*

« J'élève des colonnes d'or, dit-il dans le « début d'une de ses odes [1], pour décorer le « portique du palais que je construis; je veux « que sa pompe soit éclatante. »

Le début de l'ode suivante est plus remar-

[1] La sixième des olympiques.

quable encore par sa beauté. Il compare le nectar, don des muses, et qu'il offre aux vainqueurs, à la coupe d'or remplie de la plus exquise liqueur des vendanges, que, dans une fête nuptiale, un père présente à celui auquel il accorde sa fille, dont l'ame est en harmonie avec l'ame du jeune homme; coupe qu'il estimait comme son trésor le plus précieux, qui animait la joie de ses festins, et qu'il transmet de sa maison dans la maison de l'heureux gendre.

Si les censeurs de Pindare ont fort exagéré la critique en lui reprochant des écarts, plusieurs littérateurs, qui sont contr'eux ses apologistes, n'ont pas dissimulé qu'il mérite ce reproche dans quelques-unes de ses odes. Je n'en alléguerai que deux, où il s'abandonne à des digressions trop longues et trop étrangères au sujet.

Le début de sa troisième ode pythique est de la plus grande beauté : mais les détails où il s'engage ensuite sur la naissance miraculeuse d'Esculape, qu'il voudrait pouvoir implorer en faveur des jours d'Hiéron; ces détails, quoiqu'ils soient présentés avec les agrémens de la poésie, l'écartent assez de son but, pour donner lieu à la critique de soup-

çonner que le poëte ne prend pas à la conservation de son héros un intérêt aussi vif qu'il l'annonce. Rousseau a fait une belle imitation de ce début ; mais il a supprimé la digression. Quand Longin a dit que le feu de Pindare ne jetait pas toujours le même éclat, c'est peut-être un des passages qu'il avait en vue, et qui n'a pas été critiqué par les censeurs de ce poëte, sans doute parce qu'il n'était à leurs yeux qu'une digression de plus. La plus longue de ses odes est, en grande partie, dans le ton de l'épopée ; il y chante le voyage des Argonautes et la conquête de la toison d'or. Ce chant, par son étendue, est une digression qui fait oublier le sujet, auquel elle tient néanmoins d'une manière directe ; elle a des beautés remarquables. Le poëte s'arrête tout-à-coup au milieu de sa course : par un de ces mouvemens qui lui sont propres, il reproche à sa muse cet essor de l'imagination qui l'a égaré ; et disant qu'il connaît des sentiers courts, il rentre aussitôt dans sa route.

Mais Pindare n'offre point ailleurs des écarts aussi prolongés. L'idée peu juste qu'on a conçue de lui a produit ces imitations faites en des vues contraires : les unes, vraies caricatures, pour l'exposer à la risée ; les autres,

qui ne le sont pas moins par leur effet, dans la persuasion que l'on suivait les traces de ce modèle. Elle a porté plusieurs lyriques à prendre un ton ampoulé. Pindare a de la grandeur, mais non de l'enflure, qui n'en est que la fausse image; il varie ses accens, et sait passer du grave au doux, du style figuré au style simple; il est abondant et rapide, mais sans confusion.

Cette idée peu juste qu'on a conçue de lui, ces imitations vicieuses, ont fait naître le mot *pindariser,* qui se prend en mauvaise part, et le titre d'*ode pindarique* employé faussement par quelques lyriques modernes, dans le dessein de se produire sous le jour le plus avantageux; mais ce mot, et ce titre ainsi donné sont injurieux à Pindare, et le chargent à tort des extravagances de ses copistes : il a été moins défiguré par des traductions imparfaites. Rien de plus froid qu'un enthousiasme factice : des idées incohérentes ne sont pas un beau désordre, mais l'image du chaos.

Sans parler de la régularité parfaite qui règne dans la mesure de ses vers et de ses strophes, ainsi que dans le retour de la strophe, de l'anti-strophe et de l'épode, ses di-

gressions, en général, sont unies à son sujet; il le perd rarement de vue. D'ordinaire, lorsqu'il a paru l'abandonner, il n'est pas, comme l'a jugé Marmontel, embarrassé d'y revenir; il y rentre par un tour aisé et rapide : loi dont on peut quelquefois s'affranchir dans la poésie lyrique, et qu'il semble s'être imposée, à cause de l'apparente irrégularité de sa course, et pour ne rien laisser à désirer au héros dont il vante le triomphe.

Horace a dit :

. . . . *Numerisque fertur*
Legè solutis.

Ces paroles, qui caractérisent le génie de Pindare, ne sauraient être prises à la lettre, ni pour ses plans, ni pour sa versification, ni même probablement pour les plans et la versification de ses dithyrambes, dont il s'agit ici, et qui ne sont point parvenus jusqu'à nous; genre de poésie où régnait le plus d'enthousiasme et de liberté.

Ses odes offrent souvent des traits de morale dont Horace a su enrichir ses écrits. Pindare était vivement frappé du néant des grandeurs et de la vie humaine. Qu'est-ce que l'homme? dit-il à l'un des vainqueurs qu'il vient de couronner, vainqueurs qu'il place

quelquefois au rang des dieux. Il parle ici plus philosophiquement, il le nomme un éphémère, le songe d'une ombre. Les dieux, dit-il ailleurs, placent deux maux à côté d'un bien qu'ils nous accordent. Il ne le dit pas dans le dessein de les inculper; mais insinuant que cette dispensation a été faite dans des vues sages, il veut prémunir son héros contre l'orgueil, et l'engager à supporter avec patience un revers.

« Aucune divinité, dit-il dans une autre occasion, n'accorde aux mortels un signe évident de l'avenir; s'ils veulent y pénétrer, ils sont, comme les aveugles, dans les ténèbres. Que d'événemens contraires à leur espoir font évanouir leurs joies! Mais combien de fois aussi, lorsque la tempête de l'adversité les a précipités dans l'abyme, un rapide instant change leur chute en un bonheur solide! »

Il dit ailleurs : « La divinité passe le vol de l'aigle, atteint le dauphin au sein des mers qu'il habite. C'est elle qui courbe les hommes orgueilleux, qui accorde à d'autres une gloire immortelle. »

On ne disconviendra point que, ne se bornant pas à des leçons directes, Pindare ne rapporte quelquefois des fables qui renfer-

ment des allusions utiles à ceux dont il veut étendre la renommée ; mais soutenir, comme l'a fait Vauvilliers, savant estimable, et l'un de ses traducteurs, qu'il a présenté la plupart de ces fables dans cette vue, et y trouver un sens allégorique et moral, approprié à la situation des personnages auxquels l'ode s'adresse, est une hypothèse qu'il est bien difficile d'accorder avec la série de tant de récits mythologiques, l'histoire nous eût-elle fourni plus de matériaux. Il est beaucoup plus naturel de penser qu'il s'abandonnait à une multitude d'objets qui s'offraient à son imagination, dont les uns avaient un rapport voisin au sujet, et dont les autres servaient à varier ses tableaux.

La mention que Pindare fait d'anciens héros amène des traits fabuleux qui étaient connus au tems de ce lyrique, qui flattaient la vanité des peuples et de leurs personnages distingués, mais dont plusieurs sont cachés de nos jours, pour un grand nombre de lecteurs, dans les recoins de la mythologie : on y pénètre avec le secours de l'érudition. Ceux qui ne veulent pas en prendre la peine, aiment mieux dire que Pindare est obscur. Il l'est assurément pour eux dans ces passages. Leur

tort est de trop généraliser la proposition. Il est un fil qui conduit hors du labyrinthe, et ce poëte mérite bien qu'on veuille le suivre.

L'ode héroïque est le genre le plus élevé de la poésie : les chœurs des tragédies grecques ont du rapport avec ce genre; les poëtes y prennent souvent un ton sublime. Cependant ces chœurs sont des personnages dramatiques. Quoiqu'il y ait beaucoup de grandeur et de force dans l'expression de leurs sentimens, le poëte lyrique, qui parle en son propre nom, et qui s'annonce comme étant inspiré par une muse, peut s'abandonner à un essor encore plus hardi.

Nil parvum aut humili modo,
Nil mortale loquar. . . .

dit Horace dans une de ses odes dithyrambiques. L'élocution de Pindare a plusieurs traits de ressemblance avec celle des anciens prophètes. Le feu de son génie lui fait souvent produire des inversions et des figures, je dirais plus audacieuses que n'en offrent les chœurs tragiques, à l'exception de ceux d'Eschyle, qui, en général, sort fréquemment du ton dramatique, et voile moins le poëte, comme l'art théâtral l'exige, que ne le font Euripide et Sophocle. Ce feu de Pindare donne

à ses pensées et à ses expressions une forme très-elliptique, quoique son style ait souvent de l'abondance. Son esprit embrasse un si grand nombre d'objets, qu'il se borne quelquefois à les indiquer, et touche au but avec la rapidité de l'éclair. Mais, en admettant même que les chœurs des tragiques grecs ont un grand rapport avec le ton de Pindare, nous avons néanmoins à désirer, pour nous faciliter l'intelligence d'un poëte si ancien, le secours d'autres lyriques dont le tems nous a privés, à l'exception d'un petit nombre de fragmens et d'hymnes qui ne sont pas tout-à-fait du même genre. Sans s'élever à la hauteur de Pindare, ils auraient pu nous familiariser avec plusieurs tours de sa diction, et avec le ton de l'ode héroïque des Grecs; et en augmentant nos richesses, ils nous auraient encore offert des objets de comparaison qui, selon Quintilien, ajoutaient beaucoup à la gloire de ce poëte.

J'ai parlé du feu de Pindare. « Ceux qui ne « connaissent ce poëte que par tradition, dit « Marmontel, s'imaginent qu'il est sans cesse « dans le transport; et rien ne lui ressemble « moins : son style n'est presque jamais pas« sionné. Il y a lieu de croire que, dans celles

« de ses poésies où son génie était en liberté, « il avait plus de véhémence ; mais dans ce « que nous avons de lui, c'est de tous les « poëtes lyriques le plus tranquille et le plus « égal[1] ». Ce jugement d'un littérateur habile, jugement qui est en contradiction formelle avec celui d'Horace, de Quintilien, et de tant de critiques éclairés parmi les modernes, ferait penser qu'il ne l'a lu que dans des traductions imparfaites, et qu'étant resté froid à cette lécture, il a imputé sa froideur à l'auteur même.

Indépendamment de la perte d'un grand nombre de poésies lyriques, nous avons à regretter beaucoup d'autres richesses de la littérature grecque. Il y a des termes qu'on ne trouve que dans les ouvrages de Pindare. L'explication qu'en donnent les scolies est néanmoins fort utile à l'intelligence de cet auteur, quoique les étymologies en soient quelquefois obscures et incertaines, de l'aveu même des interprètes. Le sens de ces termes s'efface aisément de la mémoire, ce qui oblige de revenir à l'interprétation.

Horace dit que Pindare, dans ses dithy-

[1] *Elémens de littérature.*

rambes, créait de nouveaux termes, et il le dit d'une manière très-poétique :

Seu per audaces nova dithyrambos
Verba devolvit . . . .

Ceci peut être appliqué, sans doute avec quelque restriction, aux autres poésies de Pindare. Si nous possédions ses dithyrambes, nous aurions besoin probablement d'un plus grand nombre de commentateurs encore pour les comprendre.

On peut expliquer ce passage d'Horace, en disant que Pindare emploie des expressions si fortes et si élevées, qu'il semble être le créateur d'un nouveau langage. Mais en développant cette idée, et en s'attachant plus au sens littéral, le feu de son esprit, favorisé par le génie de la langue grecque, lui fit produire un grand nombre de ces combinaisons dont l'effet est si pittoresque, et qui groupent en un seul mot plusieurs images. Remarquons encore que l'acception d'un terme, détournée de l'usage reçu, se voit dans Pindare plus que dans aucun autre poëte ancien ; et cet emploi des expressions, lorsque le goût y préside, ajoute beaucoup aux richesses poétiques du langage. Enfin, comme si son génie se trouvait encore à l'étroit dans sa langue

déjà si riche, il paraît, selon l'opinion d'habiles critiques, qu'il a quelquefois eu recours à de nouveaux signes pour exprimer ses pensées. Voilà, avec le tissu de quelques-uns de ses récits mythologiques, les principales causes de l'obscurité qu'on lui reproche, et l'on aperçoit les difficultés qui en résultent, à l'egard des modernes, pour l'intelligence de ce lyrique; difficultés qui, au moins en très-grande partie, ne sont pas insurmontables. Ce vers d'Horace,

Pindarici fontis qui non expalluit haustus [1].

semble témoigner que, de son tems même, il n'était pas facile de s'initier dans la connaissance des écrits de ce poëte.

Un grand littérateur, M. Heyne, dont les travaux, ainsi que ceux de M. Schneider, ont contribué beaucoup à l'intelligence de Pindare, juge qu'aucune de nos langues modernes ne peut donner par la traduction une idée assez juste des beautés de ce poëte, et qu'en particulier la langue française s'y refuse absolument: *abhorret* est son expression. Si cette assertion était vraie, elle pourrait servir d'apologie à des traducteurs, dont il loue

[1] Qui ne pâlit point en puisant à la fontaine de Pindare.

d'ailleurs le zèle. Les traductions de plusieurs odes de Pindare par Massieu, par Sallier, d'autres traductions françaises de ce lyrique, ne l'ont pas satisfait; les unes lui ont paru trop littérales, les autres trop semblables à la paraphrase. Si cette critique est juste, elle pourrait servir encore à expliquer pourquoi les écrits de ce poëte ne sont pas, comme ceux des autres poëtes anciens, dans les mains d'un grand nombre de lecteurs français. L'extrême difficulté de le bien traduire serait une des causes qui ont pu, jusqu'à un certain point, nuire à l'étendue de sa renommée. On doit dire cependant que le travail de Chabanon sur cet auteur, mérite d'être cité avec éloge.

Un savant distingué, M. Gedike, a publié une traduction allemande, en prose, des odes olympiques et des odes pythiques de Pindare. Elle a obtenu un grand succès. Le génie de ce poëte y respire.

S'il est un auteur dont la traduction en français présente des obstacles qui semblent presque insurmontables, il faut convenir que c'est Pindare. J'ai osé traduire une de ses odes, au risque de fortifier le reproche d'impuissance qu'à l'occasion de ce lyrique un

homme habile fait à la langue française. Son défi me paraît cependant avoir été poussé trop loin, et si je n'ai pas réussi, il sera plus juste d'en accuser principalement mon incapacité.

Je reconnais devoir à M. Gedike, autant que le permettait la différence du génie des langues, un petit nombre de tours qui m'ont paru rendre heureusement ceux de l'original.

PREMIÈRE ODE OLYMPIQUE.

A Hiéron, roi de Syracuse, vainqueur à la course équestre.

L'EAU est le premier des élémens : l'or rayonne entre les superbes richesses, ainsi que la flamme dans les ombres de la nuit. Mais, ô ma muse ! si tu veux chanter des victoires, il n'est point d'astre plus éclatant que le soleil, quand il traverse la carrière déserte des cieux, il n'est point de jeux plus célèbres que les jeux d'Olympie ; là naissent les hymnes des sages, que les muses inspirent pour entonner les louanges du fils de Saturne dans le palais riche et fortuné d'Hiéron.

Il gouverne avec le sceptre de la justice

dans la Sicile féconde : il a cueilli la fleur de chaque vertu; et dans les chants harmonieux que tour-à-tour la joie nous inspire à la table des festins, il participe aux heureux dons que l'on reçoit des muses.

Détache donc du mur la lyre dorienne, si Pise et la renommée de Phérénicus [1], ont fait naître en toi les plus doux transports, lorsque près de l'Alphée, sans être touché de l'aiguillon, il franchit avec la plus vive ardeur la carrière, et porta son maître au sein de la victoire.

Chante le roi de Syracuse, qui se plaît à nos courses équestres. Sa gloire éclate maintenant dans l'Elide, parmi les illustres rejetons des héros que Pélops y conduisit, ce favori du puissant Neptune dont les bras environnent la terre; Pélops, que Clotho retira de l'urne, et qui reparut avec une épaule d'ivoire.

Le règne du merveilleux est étendu, et souvent des fables, mensonges embellis, ont plus d'attrait pour l'esprit des mortels que la vérité. La poésie les revêt de ses charmes, elle qui décore tous les objets, qui les ennoblit, et donne à des faits incroyables les couleurs de la vérité même. Mais le tems, dans sa marche,

[1] Coursier d'Hiéron.

devient le témoin le plus sûr. Gardons-nous cependant de pousser la fiction jusqu'à la plus coupable licence, et d'imputer aux dieux des actions qui les placent au-dessous des mortels.

Je démentirai cet ancien récit. Fils de Tantale, lorsque ton père, après avoir été admis à la table des dieux, les reçut à son tour dans son aimable séjour de Sipylo, et leur offrit un festin, le dieu qui tient en sa puissante main le trident, épris de tes grâces, t'enleva dans son char radieux, et te conduisit au palais élevé du maître souverain de la terre, où t'avait précédé Ganimède pour verser à Jupiter le nectar.

Tu disparus, on te cherchait en vain, et l'on ne put te ramener à ta mère. Jaloux de ta gloire, un prince voisin répandit sourdement le bruit mensonger que tes membres, exposés à la flamme dans l'eau bouillante, mutilés par l'acier tranchant, avaient servi de nourriture à la troupe céleste.

Accuser de voracité quelqu'un des immortels, est une démence : loin de moi une telle pensée! le courroux des dieux a souvent puni le calomniateur.

Si jamais les maîtres de l'Olympe comblèrent d'honneurs un des habitans de la terre,

c'est Tantale : mais la coupe du bonheur l'enivra. Son orgueil lui fit subir (ainsi le voulut le père des dieux) un châtiment terrible. Un énorme roc est suspendu sur sa tête. En vain il s'efforce éternellement de l'écarter; il s'est égaré pour jamais loin des routes de la félicité.

C'est le quatrième des grands coupables, accablés comme lui de tourmens, sans aucun espoir de secours, sans aucun relâche à des infortunes accumulées. Car il a dérobé aux dieux le nectar et l'ambroisie, qu'ils lui présentèrent dans le dessein de lui donner l'immortalité, et il en a fait part à des mortels, ses convives. — Trompeuse erreur que d'espérer voiler ses actions à l'œil de la Divinité!

Aussi les immortels lui renvoyèrent son fils, et le rendirent à la race passagère des humains. Mais lorsqu'il est arrivé à la fleur de l'âge, et qu'un léger duvet ombrage son menton, il aspire à disputer contre d'illustres rivaux la main de la célèbre Hippodamie, la fille du roi de Pise, offerte au vainqueur.

Dans les ombres de la nuit, il se rend seul au rivage de la mer écumante, et implore le dieu qui frappe du trident avec un bruit formidable. Le dieu paraît aussitôt près de lui.

— O Neptune! dit le jeune prince, si les dons de Vénus ont pour toi des charmes, arrête la lance meurtrière d'OEnomaüs, et veuille m'accorder le plus rapide de tes chars, qui me porte en Élide et me conduise à la victoire. Déjà treize jeunes héros épris d'amour ont été immolés par son bras, et il s'obstine encore à différer l'hymen de sa fille. Un grand péril n'appelle point l'homme faible et sans courage. Puisqu'il faut tôt ou tard descendre au tombeau, qui voudrait consumer les jours d'une vieillesse méprisée, assis dans l'obscurité, et n'avoir paru dans aucun des champs de la gloire? Je tente ce combat. Toi, veuille m'accorder un succès favorable.

Il dit, et ses paroles n'ont pas en vain frappé l'oreille de ce dieu, qui l'embrase d'un transport de joie, en lui donnant un char où l'or brille, et des coursiers infatigables qui semblent avoir des aîles.

Avec ce secours il triomphe du barbare OEnomaüs, et la main de la jeune Hippodamie est le prix de sa victoire. Six rejetons, nés pour commander à des peuples, et que les vertus doivent élever, sont les fruits de cet hymen. Et maintenant il jouit de la pompe des sacrifices funèbres, aux bords de l'Al-

phée, où il sommeille dans un tombeau qu'environnent les athlètes, près de l'autel hospitalier de Jupiter, où tous les peuples accourent.

C'est de là qu'éclate sur l'étendue de la terre la gloire des combats olympiques, qui se livrent dans la carrière sur les pas de l'ancien Pélops; c'est là que la course rapide, la noble audace de la force qui s'exerce dans tous les jeux, disputent les prix. Le vainqueur, pour récompense de ses travaux, coule le reste de ses jours dans la satisfaction la plus douce. Est-il pour les mortels une félicité supérieure à celle que chaque matin rappelle à notre souvenir?

Je veux donc, suivant les lois de la course équestre, couronner Hiéron, célébrer sa victoire par les sons de la lyre thébaine. La sagesse de ses actions et l'éclat de sa puissance le placent au premier rang parmi tous ceux qui respirent, et auxquels m'unissent des liens d'hospitalité. Qui plus que lui mérite une couronne tressée par les muses?

Hiéron, un dieu veille sur toi, il recueille tes vœux et te conduit au terme. S'il continue à répandre sur toi ses bienfaits, je verrai bientôt, mon cœur l'espère, s'ouvrir à mes

chants une carrière plus belle encore; et, me rendant vers le mont-Cronion, qu'éclaire le soleil, je suivrai ton char, et célébrerai la victoire que tu remporteras par son vol rapide. Déjà ma muse prépare pour mon arc le plus puissant des traits.

Les rangs sont distribués aux mortels en de nombreux degrés : celui des rois en est la cime la plus élevée. Ne porte point tes regards au-delà de ce faîte. Puisses-tu couler tes jours sur cet Olympe ! et puissé-je, continuant de vivre avec de tels vainqueurs, être célébré pour mes chants dans la Grèce entière !

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA RICHESSE DE SPARTE[1].

LYCURGUE parvint à obtenir de ses concitoyens les sacrifices qui coûtent le plus à la cupidité. La pauvreté sembla avoir établi son empire à Sparte, quoique ce soit assez improprement que l'on donne ce nom à l'absence des biens qui ne sont pas l'objet de nos besoins.

Mais l'égalité entière des biens ne put s'y maintenir long-tems, non plus que leur modicité, qui était pour les étrangers un sujet d'éloges ou de railleries. Cependant on se figurerait bien moins encore que cette ville, dont les lois n'avaient d'autre but que d'y fermer l'entrée aux richesses, fût devenue la plus riche de la Grèce, environ au quatrième siècle de sa réforme, tems où ses institutions avaient encore quelque vigueur. Platon[2] le dit en propres termes, et il ajoute : *Tout l'or et l'argent y sont portés, et ils n'en sortent*

[1] Lues, ainsi que le Mémoire suiv., à l'Académie de Berlin.

[2] Le premier Alcibiade.

point. Lysandre avait envoyé à Sparte les dépouilles d'Athènes : mais il est sûr que ce n'est pas le seul canal par lequel les richesses y entrèrent. Ce passage de Platon nous a engagés dans quelques recherches pour expliquer ce qu'il semble avoir de paradoxal. Ces recherches, faute de monumens, seront mêlées de conjectures. Sparte nous offrira le tableau singulier d'une république qui conserve une partie des institutions de son législateur, malgré des causes qui semblaient devoir accélérer leur ruine entière.

Il paraît que Lacédémone, par la bonté de son terroir, ainsi que par d'autres circonstances, jouissait anciennement de richesses considérables. Homère dit que le jeune Télémaque, en visitant Ménélas, fut frappé de la pompe du palais de ce roi, et que le fils de Nestor, qui n'avait rien vu de semblable dans la *sablonneuse Pylos*, partagea l'étonnement du fils d'Ulysse.

Lorsque Lycurgue voulut établir ses lois, les richesses avaient entièrement corrompu les mœurs de cette ville; la rigueur du remède fait juger de la grandeur du mal. On sait qu'il partagea les terres en portions égales, substitua la monnaie de fer à l'or, et ferma l'entrée

aux richesses étrangères. Dans des circonstances à-peu-près semblables, Agis, qui avait les mêmes vertus que cet ancien législateur, mais non le même génie, fut la victime des vices qu'il voulait proscrire. Lycurgue, dans un tems où la superstition avait plus de crédit, eut soin de s'étayer de l'oracle de Delphes, et parut à Sparte comme un homme désigné par les dieux pour en changer la constitution. Mais, malgré cet appui, après avoir eu le courage de dépouiller les riches de leurs terres, il n'eut pas celui, ainsi que l'observe Plutarque [1], de les dépouiller de leurs meubles, de leur or. Il se contenta de le rendre inutile. La hardiesse et le génie de ce législateur, et le danger imminent qu'il courut pour avoir porté la loi du partage des terres, font croire qu'il ne pouvait aller au-delà de cette réforme. On ne saurait donc lui faire un reproche d'avoir laissé l'or entre les mains des citoyens; il les en avait comme dépouillés en lui ôtant sa valeur. Mais il n'en est pas moins vrai que, selon le récit de Plutarque, les richesses n'étaient pas entièrement détruites, qu'on les cachait avec soin, tant pour les conserver que pour échapper à la rigueur des

[1] Lycurgue.

lois, et qu'elles semblaient attendre que la cupidité se réveillât, et parvînt à les remettre en honneur.

La vue de Lycurgue, en portant la peine de mort contre les citoyens qui posséderaient de l'or, était de les obliger à s'en dessaisir d'eux mêmes. Entrèrent-ils dans cette vue ? Athénée [1] semble l'affirmer, lorsqu'il dit que l'or et l'argent qui étaient à Sparte furent déposés à Delphes, et consacrés à Apollon. On peut s'étonner que Plutarque, qui paraît avoir recueilli avec beaucoup de soin ce qui concerne les Spartiates et leur législateur, ni aucun autre historien, ne parlent d'un événement si remarquable. L'histoire fait une mention détaillée d'un grand nombre de consécrations et de présens faits à Delphes ; et le seul Athénée que je sache, conserve la mémoire de l'offrande considérable des richesses de Sparte. Je ne prétends pas néanmoins infirmer ce fait. Le silence des autres historiens ferait seulement croire que tout l'or et l'argent de cette ville ne furent pas envoyés dans le temple d'Apollon. Il est impossible qu'un tel sacrifice fût demeuré obscur, et qu'on n'en eût pas raconté les circonstances, ainsi qu'on

[1] Liv. VI.

l'a fait au sujet du partage des terres établi par Lycurgue. Ce sacrifice, s'il a eu lieu, semble avoir été volontaire. Il est donc permis de supposer que ceux qui se révoltèrent contre ce législateur, et qui allèrent jusqu'à l'insulter pour s'être vus forcés de souscrire à la loi du partage des terres, ne furent pas trop disposés à faire le sacrifice entier de leur or. La peine de mort qu'il porta contre ceux qui en possédaient, en empêchait la circulation, et obligeait les citoyens de le cacher. Il leur était défendu de voyager; mais cette loi recevant beaucoup de restriction, l'or n'était pas sans valeur à leurs yeux. Le prix des denrées devait être fort bas à Sparte; sa monnaie l'indique. On ne conçoit pas que ses habitans eussent pu sortir de leur ville sans se ruiner entièrement, s'ils n'avaient eu d'autres richesses que les revenus de leurs terres. Cependant ils voyageaient, ne fût-ce que pour se rendre aux jeux si célèbres de la Grèce. On peut donc soupçonner, avec quelque fondement, que Sparte, malgré la sévérité de ses lois, avait en son sein beaucoup de richesses cachées. Ce qui le confirme, c'est que l'histoire parle de plusieurs citoyens punis à ce sujet. L'or, signe commode de nos biens, ne perd

pas entièrement son attrait, s'il a été en usage. Sparte était à cet égard semblable à un pays qui posséderait de riches mines, sans oser les ouvrir, ou sans en connaître l'existence : cependant, quand on marche sur l'or, il se trouve enfin des hommes assez hardis pour l'aller tirer des entrailles de la terre.

Mais quand même Sparte se fût dépouillée de tout son or, on conçoit qu'elle ne tarda pas à sortir de sa pauvreté. Il est vrai que Lycurgue avait pris les plus fortes précautions pour fermer l'accès de sa ville aux richesses étrangères. Voyons jusqu'à quel point il obtint ce but.

Une de ses principales institutions fut de couper en quelque sorte toute communication de Sparte avec le reste de la Grèce, et d'en faire comme une île d'un difficile abord, dont il ne fût point permis de sortir pour voyager, et où les étrangers ne fussent point admis, à moins d'un objet utile et nécessaire. Il est manifeste qu'il était impossible de veiller scrupuleusement au maintien de cette loi. Dira-t-on que la sévère Sparte devait attirer peu d'étrangers ? Je croirais, au contraire, qu'indépendamment de la célébrité à laquelle elle ne tarda pas d'atteindre, elle devait pré-

senter un objet très-piquant à leur curiosité par le spectacle seul d'elle-même. Le Spartiate Lycas, observe Plutarque [1], n'acquit de la gloire qu'en traitant tous les étrangers qu'attiraient les jeux de Lacédémone. Toutes les autres villes de la Grèce se ressemblaient; Sparte, objet d'admiration, pouvait encore frapper l'attention par le contraste.

D'ailleurs on se tromperait si l'on croyait que le séjour de cette ville fut sans attrait pour les étrangers. On connaît le mot de celui qui n'était pas surpris que les Spartiates bravassent la mort, puisqu'ils menaient une vie si dure et si triste; c'est là une plaisanterie, ou l'exagération d'un homme voluptueux. Les Spartiates n'étaient pas aussi austères que plusieurs se les représentent. Ils s'appliquaient tous à la musique, selon Athénée [2]. La gaîté, compagne ordinaire de la santé, présidait à ces repas, assaisonnés par la fatigue; elle animait les discours les plus graves. Lycurgue avait érigé une statue aux Ris. Plutarque dit que ceux qui recevaient des étrangers, pouvaient prendre leurs repas dans leurs propres demeures, et s'écarter, en ces occasions, de la frugalité lacédémonienne. Lycurgue n'avait

[1] Cimon. [2] Liv. IV.

pas interdit aux étrangers l'accès de sa ville; il avait seulement limité les occasions où ils pouvaient y être reçus, et leur avait défendu de s'y fixer. Leur arrivée devait, malgré toutes les précautions, apporter un changement insensible dans les mœurs.

L'amour des richesses pouvait au moins s'introduire avec les étrangers, dans la ville. Nous avons vu qu'on pouvait s'écarter en leur faveur de la frugalité. Tous n'imitèrent pas Alcibiade, qui se fit admirer en se conformant aux mœurs de Sparte. Encore l'histoire ne nous parle-t-elle peut-être que de ses actions publiques, et nous ne savons pas si, en secret, l'on ne vit pas de tems en tems reparaître l'Athénien, et si, pour s'être changé quelquefois en Spartiate, il ne changea pas aussi plusieurs Spartiates en Alcibiade.

Je conçois que les citoyens de Sparte voyageaient moins qu'ils ne recevaient d'étrangers: mais, à cet égard même, la loi, sans qu'on s'en aperçût, était violée, et cela par une suite de leurs institutions. S'ils ne sortaient pas de leurs foyers pour des voyages proprement dits, ils en sortaient pour aller combattre. Il est vrai que le but de Lycurgue avait été de les circonscrire dans la Laconie,

et il crut peut être que la pauvreté où il les réduisait étoufferait en eux le désir des conquêtes; mais leur éducation toute militaire, leur éloignement pour tout autre art que celui des combats, et cette pauvreté même en firent des conquérans, d'abord capables de braver toutes les fatigues et tous les périls, et bientôt avides de s'enrichir. Ici nous ne sommes embarrassés que du grand nombre des faits qui attestent que les richesses, malgré les lois sévères de Lycurgue, ne tardèrent pas à pénétrer dans Sparte.

Mais il n'est pas nécessaire de rechercher comment, dès le berceau de la république, l'or y pénétra. Il est manifeste qu'elle en possédait, soit qu'elle en eût conservé, soit qu'il eût été le fruit de ses anciennes conquêtes. L'histoire lui fait le reproche d'avoir la première donné l'exemple de corrompre par argent les chefs ennemis. Selon Pausanias [1], elle gagna ainsi, peu de tems après sa fondation, son allié Aristocrate, roi d'Arcadie; et dans la suite à Aégospotamos, dans la guerre du Péloponnèse, les préteurs des ennemis, et en particulier Adimante [2]. On voit, aux premiers siècles de la république, Sparte

[1] Messenica. [2] Pausanias, Eliaca.

placer une statue colossale d'airain à Olympie ; avec une inscription qui marque qu'elle fut faite avec les décimes des dépouilles de l'ennemi. Que devint donc le reste de ces dépouilles ? n'entra-t-il pas dans le trésor public ? L'histoire parle encore d'autres statues érigées de la même manière et dans des circonstances semblables, par l'ancienne Sparte, qu'on dit avoir été si pauvre.

Il est vrai qu'Athénée [1] rapporte que Sparte voulant dorer une statue d'Apollon, interrogea l'oracle de Delphes pour savoir à qui elle devait s'adresser pour acheter de l'or, et que l'oracle répondit : à Crésus. Mais un passage de Pausanias [2] pourrait jeter quelque lumière sur ce récit ; il dit que les Lacédémoniens furent gagnés par les présens de Crésus ; et que les premiers ils firent alliance avec les barbares. Serait-il impossible que les chefs de cette république eussent, en cette occasion, voulu ménager leur honneur, en s'autorisant d'un oracle qui leur permît de recevoir l'or de Crésus en faveur d'une consécration religieuse ?

D'après cet exposé, il semble que les richesses de Sparte n'étaient renfermées que

[1] Liv. IV. [2] Messenica.

dans le trésor public. Mais d'autres faits témoignent que les citoyens n'en étaient pas dénués. Les Lacédémoniens, dit Athénée [1], auxquels on interdit l'or et l'argent, ne laissent pas d'en acquérir et le déposent chez les Arcadiens, ce qui même alluma entr'eux la guerre. Il parait que ce fut au commencement de la république [2]. Après l'irruption des Perses dans la Grèce, les Spartiates s'appliquèrent plus qu'aucun autre peuple aux courses de chevaux, et nous voyons Licinus placer à Olympie deux statues faites par le fameux Myron. Cette consécration n'indique pas la pauvreté. A la bataille de Platée, on trouva dans le camp des Perses des richesses immenses, dont le partage, dit Justin, commença à corrompre les mœurs. Les Spartiates participèrent sans doute à ces dépouilles, eux qui contribuèrent le plus au gain de la bataille.

Quelques-uns de ces faits suffisent pour démontrer que, dès l'origine de leur république, les richesses y entrèrent sourdement. L'histoire ne nous en donne que des indices, dont plusieurs témoignent les précautions que l'on prit pour les cacher. On les y vit ensuite couler plus ouvertement. Quand Sparte fut

[1] Liv. VI. [2] Pausanias, Eliaca.

l'alliée du roi de Perse, quand elle conquit Athènes, et qu'elle eut le commandement de la Grèce, elle hâta la subversion totale de ses lois. C'est en ce tems qu'elle avait, ainsi que le dit Xénophon [1], des agens ou des émissaires dans les principales villes de la Grèce, pour y gagner les suffrages par les flatteries. Ces agens n'étaient plus des Spartiates. Les partis qu'ils favorisaient leur donnaient sans doute de l'or en échange de leurs flatteries, et ils retournaient dans leur patrie plus riches et plus vils qu'ils n'en étaient sortis. Quand les rois de Sparte, ses sénateurs et ses éphores, ainsi que nous l'apprend Pausanias [2], participèrent publiquement au pillage du temple de Delphes, dont les Phocéens se rendirent coupables, une des principales lois de Lycurgue était anéantie. Remarquons en passant que si, comme nous l'avons rapporté d'après Athénée, l'or de Sparte fut déposé à Delphes, ce ne fut en effet qu'un dépôt; puisqu'au moyen de ce pillage, elle rentra en possession de ses richesses.

Les Spartiates ne devaient pas voyager; mais leurs guerres étaient des voyages, les

[1] Sur le gouvernement des Lacédémoniens, chap. IV.
[2] Messenica.

armes à la main. Avant même d'entrer dans la voluptueuse Asie, ils purent se familiariser avec la vue d'autres mœurs que celles de leur ville. Si les chefs et les soldats firent souvent l'admiration de leurs ennemis et de leurs alliés par la frugalité et le désintéressement qu'ils avaient apportés de Sparte, les premiers ne furent pas toujours incorruptibles, et l'on peut croire que leur exemple trouva parmi les derniers, des imitateurs. Sans doute ils emportèrent secrètement à Sparte beaucoup de dépouilles de leurs ennemis, avant d'y amener, dans un triomphe public, celles de leur rivale, la fameuse Athènes. Voilà donc une porte par laquelle entraient souvent le luxe et les richesses, et que, contre son intention, Lycurgue loin de la fermer, avait lui-même ouverte, en formant des Spartiates un peuple de combattans. Il y avait réussi. Les autres nations demandaient des capitaines à cette république. L'orgueil de Sparte en était flatté : mais si Lycurgue avait pu revivre, il eût dit à ses concitoyens : N'envoyez point ces capitaines à ceux qui les désirent; que la gloire ne vous éblouisse pas au point de vous faire oublier plusieurs de vos lois. Ces chefs quitteront leur patrie sévère pour aller res-

pirer, quoique dans les camps, l'air contagieux d'une vie plus douce et plus efféminée. Si vous ne devez pas être long-tems en guerre avec le même ennemi, pour qu'il n'apprenne pas de vous-mêmes votre art et le secret de vous vaincre, devez-vous, par vos chefs les plus habiles, former vous-mêmes d'autres peuples aux combats? Craignez les récompenses dont on les comblera, et plus encore l'orgueil dont les enivrera la louange.

Plusieurs des faits que nous avons rapportés, attestent qu'il y avait à Sparte un trésor public; et par la nature de la monnaie de cette ville, l'or devait en former une grande partie. Cependant on est surpris de voir dans Plutarque [1] la rumeur qu'y causa l'arrivée des dépouilles d'Athènes. On délibéra si l'on ne bannissait pas de la ville tout cet or. Il semble que si le trésor public en possédait, il fallait uniquement délibérer ou si l'or aurait cours, ou s'il serait réservé pour les besoins de l'Etat. Est-ce la première fois qu'il y entrait? on serait presque tenté de le croire, quoiqu'il soit difficile de concevoir comment Sparte put soutenir tant de guerres sans ce secours. Les chefs auraient-ils fait un mystère des ri-

[1] Lysander.

chesses de l'Etat? ou l'Etat n'aurait-il rien acquis des dépouilles de tant d'ennemis? Je sais que Sparte consacrait une partie de ces dépouilles à élever des édifices publics, qui faisaient l'ornement de la ville. Mais l'Etat était donc possesseur, du moins pour quelque tems, de grandes richesses. N'en restait-il pas une partie dans le trésor? Pausanias ne nous dit pas clairement si l'or et l'argent, déposés chez les Arcadiens, appartenaient aux particuliers ou au trésor de la nation. Lysandre aurait-il bravé trop ouvertement les lois en faisant entrer publiquement à Sparte l'or d'Athènes? Les autres chefs y faisaient-ils couler les richesses par des routes plus cachées? Craignait-on de renverser la constitution en remplissant à-la-fois de tant d'or le trésor de l'Etat? Ces questions demanderaient à être discutées avec plus d'étendue, mais peut-être, faute de monumens, est-il impossible de les bien résoudre. Plutarque attribue aux dépouilles d'Athènes la corruption des mœurs. Il n'est pas douteux qu'elles ne l'aient augmentée: mais avant l'entrée de ces richesses, nous avons vu l'or pénétrer dans Sparte. Si nous avions besoin de nouveaux faits, nous dirions que Périclès était

accusé d'y entretenir des correspondances dont il payait les avis, et qu'ayant corrompu le jeune Plistoanax, roi de Lacédémone, et rendant compte des frais d'une expédition devant le peuple, il indiqua dix talens pour des dépenses nécessaires, et que l'on passa cette somme sans discussion.

Le commerce est une des principales causes de l'accroissement des richesses : mais, par les principes de Lycurgue, l'exportation des denrées devait être interdite, ou du moins soumise à de certaines conditions. Pausanias[1] dit qu'anciennement Sparte négociait par échange, soit de troupeaux, soit d'autres choses; que les Indiens troquaient leurs marchandises contre les siennes. Le même auteur nous apprend[2] que la mer de Laconie avait des coquillages qui renfermaient la pourpre, dont la qualité n'était inférieure qu'à celle de la mer Rouge.

Quoique cette façon de commercer favorise moins l'accroissement des richesses, on conçoit néanmoins que, dans certaines circonstances, un pays peut s'enrichir par ce moyen, l'or n'étant que le signe de nos possessions. Sparte, par ce genre de coquillages, et par

[1] Laconica. [2] *Ibid.*

la fertilité de son terroir, semble avoir été placée dans ces circonstances. Elle avait peu de moyens de fournir au luxe des autres peuples ; mais l'on s'y appliquait à former avec beaucoup d'art les meubles et les ustensiles nécessaires.

Ces ouvrages, par leur élégance, étaient recherchés des autres villes de la Grèce.

Mais sait-on si les Lacédémoniens se sont long-tems bornés au commerce d'échange ? Les Hilotes faisaient le trafic en payant certaines redevances aux possesseurs des terres. On n'ignore pas que leur puissance devint plus d'une fois redoutable à leurs maîtres. Qui nous assurera si, pendant que ceux-ci combattaient loin de leurs foyers, ces esclaves, que l'on nous peint comme très-corrompus, ne mettaient pas en œuvre toutes les ressources que leur offrait le trafic pour s'enrichir ; et si, lorsque leurs maîtres se délivraient d'eux par des massacres, dont l'histoire ne parle point sans horreur, ils ne s'emparaient pas de leurs biens ?

Sparte n'était point entourée de murailles. Tant qu'elle conserva ses mœurs, il était facile à la vigilance de ses surveillans de prévenir l'entrée des richesses. Dès que ses mœurs

commencèrent à perdre leur énergie, cette ville ouverte de toutes parts put recevoir les richesses auxquelles on n'opposait plus d'assez fortes digues.

Nous avons indiqué les différentes causes qui, indépendamment de la prise d'Athènes, et des fortes contributions que Sparte, après cette conquête, tira de toutes les villes de sa dépendance, concoururent à la rendre, comme le dit Platon, la ville la plus riche de la Grèce. Il nous reste à indiquer une cause qui n'agit pas avec moins de force, ce fut la crainte des lois et sa frugalité. Elle fut long-tems contrainte de cacher avec un soin extrême, l'or que l'avidité lui faisait acquérir. Ne connaissant pas le luxe, elle pouvait se passer de la plupart des productions des autres pays; et cependant, par les circonstances où elle était placée, les richesses de ces pays n'en devenaient pas moins les siennes. A cet égard les institutions de Lycurgue concoururent, sans doute contre son intention, à augmenter considérablement les richesses de Sparte; richesses dont l'influence, pour être retardée, devait se faire sentir avec d'autant plus de force. Aussi Platon [1] dit *que tout l'or et l'ar-*

[1] Le premier Alcibiade.

gent y étaient portés, et qu'ils n'en sortaient point. Les lois qui interdisaient le luxe, furent plus long-tems observées que celles qui interdisaient l'entrée de l'or. Il pénétrait dans la ville par des canaux obscurs; on le dérobait à l'œil des surveillans. Le luxe ne pouvait exister sans se montrer à découvert. Sparte était déjà très-riche, et la frugalité, de même que la communauté des repas, n'y était pas encore entièrement aboli. L'habitude pouvait, en cette occasion, exercer son empire, aussi bien que la crainte des lois. Plutarque [1] date la corruption de cette république du moment qu'elle s'enrichit des dépouilles d'Athènes. Il confirme cependant nos réflexions, en ajoutant que l'observation des lois de Lycurgue sur l'égalité des terres et sur les successions, maintinrent long-tems l'ordre dans les mœurs. Pourquoi donc entassait-elle des richesses? c'est qu'elle n'attendait que le moment d'en jouir. Elle fut, durant un grand nombre d'années, dans le cas d'un avare qui accumule pour des héritiers prodigues.

Je ne dissimulerai pas que Xénophon dit qu'on n'observait plus à Sparte les institutions de Lycurgue [2]. Il n'est pas difficile néan-

[1] Agis. [2] Sur le gouvernement de Lacédémone.

moins de le concilier avec Plutarque. Celui-ci, postérieur à Xénophon, nous peint cette ville telle qu'elle fut après la réforme de Cléomène; ce qui ne nuit pas à notre assertion, que la décadence des mœurs ne s'y fit pas d'abord en proportion de l'accroissement des richesses. Nous avons vu que Sparte contenait bien des richesses cachées, sans violer encore ses autres lois. Xénophon pouvait être frappé de voir couler l'or ouvertement dans Sparte, et naître le relâchement des mœurs; il pouvait en prévoir aisément les progrès. Platon, en disant que l'or entrait dans cette ville et n'en sortait point, prouve qu'elle songeait alors, moins à jouir de ses richesses, qu'à les augmenter.

Dacier[1], en rapportant cette assertion du philosophe athénien, dit qu'elle exprimait l'avarice des citoyens de Sparte. Cette avarice pouvait être la suite de ses institutions. Les lois étaient si sévères à l'égard du luxe, que lors même qu'on en eut l'instrument entre les mains, on n'osa pas d'abord l'employer. Lorsqu'Agis voulut ramener les anciennes mœurs, on n'accusait plus les Spartiates d'avarice, au moins de celle qui redoute la dépense; car on peut être à-la-fois avare et prodigue,

[1] Trad. des Vies des hommes illustres, t. I.

extorquer l'or, et le répandre à grands flots.

Platon, dans le dialogue que nous avons cité, dit que *les rois sur-tout étaient très-riches à Sparte, et que les citoyens leur payaient de grands tributs.* Ce passage, d'un côté, montre que les Spartiates s'étaient bien éloignés de l'ancienne pauvreté qui caractérisait leur ville, et de l'autre, que la royauté y fut une des sources de l'inégalité des biens; quoique Lycurgue eût statué que les revenus de ces rois devaient suffire à leur entretien, mais ne point aller jusqu'à l'opulence.

Xénophon semble être ici en contradiction avec ce philosophe; car, en parlant des rois de Sparte, il dit qu'à leur égard la constitution n'avait pas changé, tandis que les autres lois de Lycurgue s'altéraient. Il est vraisemblable qu'il n'envisageait cet objet qu'en général, et qu'il comparait cette révolution à celles qui étaient arrivées dans les autres républiques.

La discussion où nous nous sommes engagés sert à prouver que Platon ne paraît pas avoir exagéré, lorsqu'il dit que Sparte était la ville la plus riche de la Grèce, et cela dans un tems où l'or n'y était encore employé qu'aux besoins de l'Etat, et n'avait pas cours entre les citoyens. Indépendamment des richesses cachées des particuliers, le trésor

public était très-considérable, puisqu'il était formé des dépouilles d'Athènes, et qu'il s'accroissait chaque année du tribut que Sparte exigeait de toutes les villes de sa dépendance, et qui, selon Diodore de Sicile, montait à mille talens, somme bien grande en ce tems-là. Cette discussion montre encore la force des lois de Lycurgue, et le génie de ce législateur. C'est par les richesses que commence à se dissoudre la forme de sa république. Il lui était impossible de maintenir l'égalité des biens : mais les mœurs qu'il avait établies à Sparte, y avaient tellement pris racine, qu'elles s'y maintinrent assez long-tems, malgré ses richesses qui croissaient, et qui, pour ainsi dire, fermentaient dans son sein. Elle présenta quelque-tems le spectacle singulier d'une ville tout à-la-fois riche et frugale. Lycurgue était parvenu, avec plus de succès, à détruire les vices qui sont la suite des richesses, qu'à extirper entièrement les richesses elles-mêmes. Cependant le voile qui couvrait l'opulence, se levait. *Autrefois*, dit Xénophon, *les Spartiates craignaient qu'on ne s'aperçût qu'ils eussent de l'or* : *aujourd'hui plusieurs s'en glorifient.* On voit donc que depuis long-tems l'or avait pénétré dans Sparte.

RÉFLEXIONS

SUR

LE MERVEILLEUX ÉPIQUE.

La naissance du merveilleux, ses avantages et ses inconvéniens, un parallèle entre les divers genres de merveilleux introduits sur la scène de l'épopée, seront l'objet de ces réflexions.

On a dit que la philosophie avait enfanté le merveilleux. L'homme, lorsque les facultés de son esprit commencèrent à se développer, s'aperçut que rien n'arrivait sans cause : c'est sans doute le premier pas vers la philosophie; mais loin de s'engager en de longues recherches, il imagina aussitôt la cause qu'il désirait trouver, et il fut satisfait. Ne généralisant que par degrés ses idées, il divinisa cet astre qui semble nous envoyer la vie, ce fleuve avec lequel coule la fertilité, cet arbre qui se couronne d'abondance. Quand les premiers traits de la cause suprême parurent à son esprit, il ne renversa pas à l'instant les

idoles qu'il s'était faites; il la leur associa; on le vit tour-à-tour lui accorder et lui refuser un pouvoir souverain. Jupiter fut un monarque quelquefois mal obéi.

La naissance du merveilleux se trouve dans ce mélange de grandeur et de faiblesse qui constitue l'esprit humain. Soupçonnant qu'il existe d'autres êtres que ceux qui frappent ses sens, il sort comme des limites de la nature, s'élance dans un monde idéal, agrandit les objets terrestres, rassemble en un même lieu des beautés éparses, crée des essences inconnues : étonné de son propre ouvrage, il le prend pour la réalité même.

Ces fables, aurore de la poésie, fruit de l'imagination encore dans toute sa fleur, servirent à l'enflammer. Ebloui des beautés de la nature, l'homme en orna les dieux qu'il avait créés : ces dieux, à leur tour, le tinrent dans l'enchantement au milieu des beautés de la nature.

L'Egypte fut le berceau de tant de fictions; mais elles n'y parurent point dans leur lustre. Ce pays était habité par des savans et par le peuple le plus superstitieux. Les premiers, faisant un mystère de leur science, semblaient entretenir l'ignorance du vulgaire. Celui-ci,

occupé à combattre le Nil, et à élever ces vastes édifices, monumens moins du goût que de la puissance, parut n'avoir point reçu les dons heureux de l'imagination. Son culte n'en portait pas l'empreinte. L'Egyptien généralisait peu ses idées : le crocodile, l'oignon, qu'avec respect il voyait croître, recevaient ses hommages.

A peine les fables, nées au sein de l'Egypte, furent-elles transplantées dans la Grèce, qu'elles s'embellirent et se multiplièrent. Là, les premiers traits de la mythologie respirèrent les jeux, les plaisirs, l'abondance. Déjà l'on entrevoyait Bacchus couronné de lierre et dansant sur les coteaux, Cérès se promenant avec majesté dans les plaines, la légère Flore précédant les pas de la riche Pomone, le Dieu de la guerre soumis à l'Amour, la chaste Diane même poussant des soupirs.

Le culte fut bientôt l'objet du chant des poëtes. Leur imagination ne se contenta pas des fables reçues ; ils les embellirent encore, en produisirent de nouvelles, et furent comme les prêtres de cette religion non mystique. Sans craindre l'hérésie, les fables les plus contradictoires étaient paisiblement reçues, adoptées tour-à-tour, et plus d'une fois en même

tems. Ce langage de fictions fut l'interprète et quelquefois le voile de la science : on s'était accoutumé à le parler ; il était agréable ; il revêtit les premières notions de la physique et de la morale. Mais il est à croire que bien des fables ne furent que des fables, nées en des siècles crédules, consacrées par les chants des poëtes.

C'est donc la superstition qui enfanta le merveilleux, origine peu brillante : la poésie le décora, et la philosophie même emprunta ses charmes.

Les fables furent long-tems isolées, jusqu'à ce qu'Homère, ou quelqu'un avant lui, imagina de rassembler dans une même action les héros contemporains et les principales divinités. La mythologie prit, pour ainsi dire, une forme plus systématique : les poëmes d'Homère étaient en quelque sorte le code religieux des peuples. Dans les tems où l'on ne faisait aucune démarche sans recourir à l'intervention des dieux, eût-il été possible de les exclure du récit d'une action importante ? Homère invoque une divinité dès l'entrée de ses poëmes. Dans l'Iliade, Thétis rappelle à Jupiter cette révolte de tous les dieux, où sans le secours de Briarée, il eût été

enchaîné. Jupiter, quelques chants plus bas, tient un langage magnifique, insulte les dieux, leur déclare que tous ensemble suspendus à une chaîne, ils ne pourraient le tirer de son trône, tandis qu'il les soulèverait eux et l'univers. Les dieux craignirent : nul ne le pria de prendre un autre emblême. Les commentateurs, pour tout concilier, ont recours à l'allégorie. Disons qu'Homère puisait ses fables dans les opinions d'un peuple superstitieux. Il y trouva une matière si abondante pour le merveilleux épique, qu'il n'y a point de poëtes qui l'ait autant prodigué. Un héros a-t-il lancé son javelot? une divinité le lui rapporte. Cette Pallas si fière, si terrible, et dont le poëte a peint avec de si grands traits l'armure et le char, ne dédaigne pas de relever le fouet de l'un de ses favoris.

Le progrès des lumières produisit une révolution dans l'épopée. Quoique Virgile ait employé plusieurs fables que l'on peut nommer puériles, observons que si le poëte grec est plus riche dans ses tableaux, le poëte latin donne, en général, plus de noblesse au caractère des dieux, et les fait paraître moins fréquemment sur la scène. Homère chantait ses

vers au peuple : Virgile lisait les siens à Auguste.

Nous ne parlerons point des fables d'Ovide, ouvrage badin, où se joue son imagination. Lucain fut le premier qui exclut presqu'entièrement le merveilleux. Son sujet était trop moderne, trop grand, et intéressait de trop près les Romains, pour admettre l'intervention de divinités fabuleuses.

La mythologie fut remplacée, sur le théâtre, par les mystères et les saints. Qui n'eût cru, à l'aspect de tant de fables tristes et révoltantes, que le merveilleux épique avait disparu pour toujours ? Cependant du sein de la superstition que vint nourrir la féerie, partirent quelques rayons dont la poésie sut profiter. Les faits héroïques, en élevant l'imagination, la disposent à recourir aux merveilles. La chevalerie donna plus d'éclat à la féerie, qui le lui rendit à son tour, et ouvrit une vaste carrière aux poëtes. L'amour vint embellir ces nouveaux prodiges. On reçut avec avidité des fables riantes, à la suite de ces tableaux, pleins d'une superstitieuse démence. L'univers poétique, après avoir été comme enseveli dans le chaos, reparut tout-à-coup : aux fictions de la

mythologie, renaissante avec les écrits des Homères et des Virgiles, succédèrent de nombreuses fictions, qui entraînaient en des régions inconnues. Ne semble-t-il pas que l'imagination, long-tems engourdie, se dédommageait par un essor extraordinaire? La religion venant enfin se mêler à la fable pour embellir l'épopée, Milton ouvrit l'enfer, pénétra dans les cieux.

Il n'aura pas été inutile d'arrêter un moment nos regards sur la naissance du merveilleux, avant de considérer plus particulièrement sa nature. Comme il doit son origine à la créance des peuples, il n'est pas toujours nécessaire qu'il soit symbolique; les personnages qui le composent sont regardés comme réels, ayant leurs intérêts, leur caractère.

Le but du poëte, en les employant, est d'élever l'imagination, de donner plus de grandeur et d'importance à l'action qu'il raconte, peut-être de faire sentir à l'homme sa dépendance. Sous ce dernier point de vue, ces fables ne seraient point sans moralité. Mais il est des critiques qui ne se contentent pas d'un but si naturel. Partant du principe que toute machine épique doit renfermer un emblême, ils se tourmentent pour le trouver; ils l'inven-

tent, dût-il être étranger au sujet, dût-il être absurde. J'en rapporterai un exemple frappant, pris du *Traité sur le Poëme épique*, *par le P. le Bossu*, ouvrage estimé. *Dans l'assemblée des dieux*, dit-il, *par laquelle Virgile ouvre son dixième livre, Jupiter, Junon, Vénus et le Destin sont des personnages théologiques, qui représentent la nature divine séparée entre quatre personnes, comme en autant d'attributs. Jupiter est la puissance de Dieu, le Destin sa volonté absolue, Vénus la miséricorde divine, l'amour que Dieu a pour les hommes vertueux, Junon sa justice*, etc. J'abrège beaucoup ce morceau. Il faut être étrangement possédé de l'amour des allégories pour trouver tout cela dans l'Enéïde. Vénus, un personnage théologique ! Faut-il s'étonner qu'on ait trouvé dans Platon la Trinité.

Les commentateurs font de plus grands efforts d'imagination pour expliquer le merveilleux, que le poëte n'en fait pour le produire : mais le merveilleux le plus absurde l'est souvent moins que leurs explications. C'est dans cet esprit que le Camoëns a dit que Vénus, dans son poëme, représentait la religion chrétienne : les scoliastes futurs, jaloux qu'un

poëte se soit commenté lui-même, lui envieront peut-être cette absurdité. Lorsque dans Homère, l'emploi qu'il fait du merveilleux a des côtés révoltans, c'est, dit-on, un mystère, l'emblême de quelque vérité physique; et ne croyez point qu'on ne l'explique pas; moins l'emblême aura de relation avec le sujet, plus le commentateur croira vous étonner par la sagacité de son esprit.

Mais conviendrait-il d'employer dans l'épopée des machines tout-à-fait bizarres, et qu'on ne pourrait rendre raisonnables que par l'allégorie? Répondraient-elles au but du merveilleux, qui est d'élever l'imagination, et de lui plaire? D'ailleurs l'allégorie ne doit-elle pas avoir un rapport, une liaison sensible avec le sujet? Si elle en était trop éloignée, ne détournerait-elle pas l'esprit de l'intérêt principal que veut exciter le poëte? Quand, dans l'Enéide, la déesse de l'air, Junon, va trouver Eole, l'emblême est manifeste. Mais lorsque par des explications tirées de loin, on veut sauver la singularité de la fable de Briarée, ou de Jupiter menaçant de battre Junon, l'on ne met le poëte à l'abri d'un reproche que pour le charger d'un autre, qui serait de perdre de vue le but qu'il se propose et d'en-

cadrer dans son action un morceau dont le tissu serait entièrement étranger.

Si le merveilleux n'est pas toujours allégorique, il l'est souvent, et c'est celui dont nous sommes le plus frappés. Non-seulement il agrandit notre sphère, amuse, anime, enflamme l'imagination; il donne de plus à l'esprit un exercice agréable et facile, lui fait comparer l'objet avec l'emblême, rend palpables des qualités intellectuelles, les multiplie, les divinise, et nous offre ce demi-vrai, qui satisfait et pique notre curiosité. Le premier genre de merveilleux fait sentir à l'homme sa faiblesse : celui-ci semble lui montrer quelques traits de sa grandeur, l'unir, le confondre avec les dieux. Langage d'une philosophie sensible qui sait tirer des ténèbres de la superstition des traits de lumière, il réunit ce qui peut plaire à l'imagination, au cœur et à la raison. Par la magie du poëte, les animaux dans la fable, les divinités dans l'épopée, concourent à l'instruction de l'homme. Plusieurs des métamorphoses décrites par la mythologie sont le langage du sentiment, qui, nous faisant aimer au-delà du tombeau ceux auxquels nous fûmes attachés, nous persuade qu'ils n'ont pas entièrement disparu, nous porte à

les chercher dans tous les objets, et nous flatte que la fleur, l'arbre, ou la fontaine qui soulage notre mélancolie, est l'ami ou l'amante pour qui coulent nos larmes.

Quelles ressources pour la poésie que le merveilleux! Si Homère n'eût point présenté la sagesse et la valeur sous l'emblême de Pallas, que de riches tableaux perdus pour l'Iliade! Sans parler de ce char préparé par les mains de la jeune Hébé, l'on n'eût point vu cette égide, entourée de la terreur, ni cette lance invincible qui renversait des bataillons de héros : les portes des cieux ne se seraient point ouvertes, ces portes que gardaient les Heures.

On demande cependant si le merveilleux n'est pas propre à diminuer l'admiration que l'on doit porter au héros : dès qu'un être supérieur agit pour lui, celui-ci semble n'être plus qu'un instrument. Les hommes imaginent plus qu'ils ne raisonnent. On se plait à voir nos qualités divinisées : s'il s'y joint le sentiment plus ou moins confus de l'existence même de cet être, le héros participe à sa grandeur; digne d'un tel secours, il nous paraît au-dessus des mortels. Vu sa conformité avec notre nature, nous nous le représentons sous des traits

plus distincts, tandis que nous n'apercevons que dans une espèce de lointain l'intelligence qui le seconde. L'art du poëte a su tout rapporter au héros; c'est pour lui que sont prodiguées toutes les richesses de la poésie; la fiction n'attire nos regards que pour les conduire et les arrêter sur l'homme.

Quoiqu'avec moins de rigueur que les autres parties du poëme, le merveilleux est soumis aux lois de la vraisemblance. L'homme consent à être trompé, mais ce n'est qu'autant qu'il n'aura point à rougir d'une crédulité excessive. Chaque âge a ses fables : dans l'enfance, où la raison ne jette que de faibles lueurs, l'imagination, toujours en jeu, ne demande que des prodiges. Les fables de la mythologie, lorsqu'elles sont allégoriques, semblent être celles des hommes faits; la vérité, entremêlée de la fiction, n'y forme avec elle qu'un même tissu; la raison et l'imagination peuvent à-la-fois s'y exercer. Si vos inventions sont trop hardies, l'esprit, à moins que vous n'ayez eu l'art de le séduire, se montrera d'autant plus sévère qu'il s'était prêté à l'illusion, et que vous en avez abusé : la raison reprendra ses droits, et plus rapidement qu'aucunes de vos fées, fera disparaître vos palais enchantés.

Quoiqu'en général le merveilleux embellisse l'épopée, il n'est pas sans inconvéniens. Il doit surprendre, élever l'ame. Or le tems détruit, du moins affaiblit une partie de ces effets. Les temples de la superstition tombent en ruines : le fabuleux risque de perdre enfin de son éclat, de son agrément. Si l'Iliade et l'Enéide, traduites en beaucoup de langues, ne sont pas entre les mains de tous les lecteurs, le merveilleux en est la principale cause; c'est une langue inconnue qu'il faut apprendre; plusieurs la relèguent dans les colléges. L'enchanteur Ismeno, personnage autrefois imposant, et qui peut-être au tems du Tasse avait conservé quelque crédit sur l'esprit des peuples, cause-t-il aujourd'hui la même admiration ? Dans un poëme dont l'action principale est sérieuse, Armide changeant les guerriers en poissons, les enchantemens de la forêt ne semblent-ils pas des contes d'enfans ? Sommes-nous aussi frappés qu'on pouvait l'être alors, que le vaillant Renaud, de retour au camp des croisés où il s'était fait si long-tems attendre, abatte, pour premier exploit, un arbre de cette forêt ? Tandis que se conserve l'intérêt attaché au récit d'une action importante, et que les passions, au

milieu de tant de vicissitudes, sont invariables, et rencontrent dans notre cœur les germes de ces passions, l'intérêt qui tient à l'empire inconstant de la fable, peut s'affaiblir et dégénérer.

Plusieurs circonstances favorisent cependant le merveilleux tiré du paganisme, telles que le respect porté aux anciens, l'agrément et la moralité de leurs fables, la mythologie renouvelée avec les lettres et reprenant quelque empire sur notre imagination, enfin le droit que semble avoir l'antiquité d'être fabuleuse. Les modernes nous trouvent moins indulgens, lors même que leurs fables ressemblent à celles des anciens. Nous nous prêtons plus aux enchantemens de Circé qu'à plusieurs de ceux d'Armide. La fiction de l'Homère anglais qui fait sortir de la tête de Satan le Péché, et qui l'environne de chiens voraces, cette fiction si révoltante a de l'analogie avec celle de Pallas éclose du cerveau de Jupiter, et celle de Scylla, entourée d'animaux aboyans.

Remarquons que le merveilleux peut se soutenir à la faveur de grandes passions. Lorsque, dans *la Jérusalem*, Soliman, invisible, est conduit par un enchanteur au palais d'A-

ladin, et que tout-à-coup paraissant à découvert, il ranime l'espérance dans le cœur des chefs assemblés, l'effet de cette apparition subite, et l'éclat qu'elle donne au caractère de Soliman, rejaillissent sur la machine. Combien la situation du cœur d'Armide répand d'intérêt sur les enchantemens de ce jardin, où elle s'est retirée comme hors du monde, pour ne se livrer qu'à l'amour ! Combien on se plait dans ces grottes riantes, embellies moins par un pouvoir magique que par cette passion ! De même au moment où Tancrède et Renaud, dans la forêt, croient voir sortir du creux d'un arbre Clorinde et Armide, l'illusion me séduit comme eux. Captivez l'ame par une idée grande, ou par un sentiment très-vif : moins capable de s'apercevoir que vous la repaissiez de fictions, elle y répandra de nouveaux charmes, écartera les réflexions qui troubleraient son plaisir. Ne pourrait-on pas en conclure que, pour imprimer au merveilleux un caractère plus durable, il faut l'unir à de fortes passions ? La règle contraire qu'on établit, ne doit s'observer qu'à l'égard des allégories proprement dites, et qui ne diffèrent point assez des passions elles-mêmes, pour n'en pas affaiblir l'impression.

Non-seulement le merveilleux perd avec les années de sa grandeur, de son intérêt : il risque encore de s'épuiser. Les traits qui caractérisent les intelligences supérieures, ne sauraient être infinis : les trop varier serait les rendre méconnaissables. Otera-t-on à Neptune son trident, à Mercure son caducée? Virgile a pris d'Homère les principaux traits du merveilleux qu'il mit en œuvre. Lucain en l'employant après lui, eut peut-être craint la monotonie. Que toutes les épopées eussent offert le même genre de merveilleux, croit-on qu'il n'eût pas amené le dégoût qui suit l'uniformité? Dans les opéras, il se soutient à la faveur de l'harmonie et de la pompe du spectacle; disons encore à la faveur de la convention tacite de s'y prêter à l'illusion. Mais ceux qui croient que l'épopée a perdu en lui son plus beau lustre, ne songent pas que l'emploi de ce ressort ne saurait être éternel.

C'est ici le lieu de tracer un parallèle entre les divers genres de merveilleux qui tour-à-tour ont décoré l'épopée.

D'abord leur variété même doit plaire à l'esprit : leur charme augmente par le contraste. La mythologie est la source féconde,

la mère de la fable. Reine des amours! tu naquis dans son empire; tu l'embellis; tu le parcourus, suivie de leur troupe folâtre et de ces Grâces qui forment ton cortège. L'imagination, semblable à une divinité, anima toute la nature : à son ordre furent habités les chênes, tandis que le cristal des eaux servit de voile aux Naïades. La féerie, sur un fond plus sombre, admit les jeux, les ris, et même la folie. Le merveilleux purement allégorique fut paré des mains de la Raison, eut des grâces sévères. Celui qu'enfanta notre culte fut sérieux et terrible. Ainsi, en parcourant sur les pas de l'épopée le vaste domaine de la fable, l'imagination rencontre toutes les teintes des couleurs dont elle aime à nuancer ses tableaux. Des prairies, où le sentiment anime chaque fleur, chaque ruisseau, elle entre dans des bosquets enchantés, nouveau séjour de l'illusion, et pénètre enfin dans une forêt majestueuse, où l'on éprouve une secrète horreur; tantôt égayée par les ris et les jeux; tantôt assistant, non sans frémir, au conseil des anges rebelles, et craignant la ruine de l'univers.

Néanmoins l'on s'aperçoit que ces genres de merveilleux ont l'un sur l'autre divers avantages.

La féerie enchérissant sur les fables du paganisme, offre jusqu'au délire de l'imagination; on l'aperçoit tout en s'y livrant; elle plaît par ce délire même: la hardiesse, la bizarrerie de ses fictions étendent le champ des prodiges; nous savons bien qu'elle nous amuse des fables de l'enfance; c'est peut-être un de ses charmes; les traces qu'elles ont laissées dans notre esprit, s'y réveillent, sollicitent notre crédulité, nous rappellent confusément ces jours de l'innocence. Cependant si la féerie amuse, éblouit, étonne, comme elle n'a point été consacrée par un culte général, autorisé du gouvernement, et qu'elle n'offre aucun temple, auoune idole qui en soient des vestiges, elle est moins propre à séduire l'imagination que les fables de la mythologie.

Ses fictions ont aussi moins de grandeur. Les principaux personnages de la mythologie sont des divinités; ce nom seul impose: si leur pouvoir n'est pas égal, les limites n'en sont pas exactement marquées: fiers de leur indépendance, ils partagent l'immortalité; Jupiter, soumis lui-même au destin, les redoute et les ménage. Dans la féerie ce sont des hommes ou des génies qui ne tiennent

pas d'eux-mêmes leur pouvoir ; il dérive de l'enfer. C'est sur ce fond assez sombre que l'on voit éclore les fables les plus gaies.

La mythologie, tandis qu'elle enflamme l'imagination, renferme souvent un sens moral, qui satisfait l'esprit, l'exerce et l'éclaire. Cherche-t-on de la moralité dans les fables de la féerie ? n'est-il pas au moins difficile de l'apercevoir à travers tant de fictions ?

Enfin les fables mythologiques sont variées, je dirais, presqu'autant que les objets de la nature. Que de tableaux ! de métamorphoses ! de traits distincts qui caractérisent chaque divinité ! Le champ de la féerie, en apparence aussi vaste, est plus monotone : ce sont toujours des chevaliers qui se rendent invisibles, des palais formés et disparaissant à l'instant, des guerriers retenus par un magicien dans une longue captivité. Malgré tout le génie de l'Arioste, et quoiqu'il soit lui-même un très-grand enchanteur, il fatigue quelquefois par la monotonie du merveilleux.

Les agens du merveilleux sacré sont, hormis l'Etre suprême, dans une parfaite dépendance : néanmoins il a beaucoup plus de grandeur que celui de la mythologie. D'abord il ouvre une scène immense. Le trône de Jupiter

touchait notre globe : le Tartare etait placé dans l'intérieur de la terre. Imagination ! tu as pris les plus rapides ailes, et à peine peux-tu suivre Milton à travers toutes les sphères jusqu'au trône de l'Eternel, et à travers le vaste empire du chaos jusqu'au séjour infernal. Que parlé-je de l'univers ? Un abyme plus grand t'arrête : l'Etre des êtres, créant cet assemblage de mondes où tu t'égares. Les anges, quoique dépendans de lui, participent de sa grandeur.

Le Tasse a combiné ce genre de merveilleux avec celui de la féerie : mais il a surtout fait agir le dernier : il a consulté son génie, sans doute aussi la nature de son sujet : du moins est-il certain que ces deux genres ne peuvent être réunis qu'aux dépens l'un de l'autre : leurs couleurs sont tranchantes.

C'est Milton qui doit être regardé comme le créateur du merveilleux sacré. Son imagination forte, hardie et sombre, peignit à grands traits des objets terribles. Qui peut entendre sans émotion ces discours des anges réprouvés, cette apostrophe de Satan au soleil, et à laquelle semblait devoir pâlir cet astre ! Qui peut voir sans frémir cette chute des anges rebelles dans l'abyme épouvantable

du chaos ! Milton semble quelquefois s'être épuisé à décrire ces grands objets : sa muse, au sortir des enfers, salue éloquemment la Lumière ; mais quand il peint le séjour des cieux , son coloris paraît plus faible. Tout élevé qu'il est, son génie est absorbé dans la présence de l'Etre des êtres.

Plus ce merveilleux est grand, plus il risque de s'épuiser ; les traits sublimes sont en petit nombre ; les poëtes qui ont voulu suivre les traces de Milton, n'ont pas toujours évité l'enflure. Ces machines semblent n'avoir pas assez de proportion avec notre faiblesse : le héros se trouve anéanti ; ce globe n'est qu'un point : on a mis en question si Satan n'est pas le héros du Paradis perdu. Sous quelques traits sensibles qu'on représente l'Etre suprême , sa grandeur échappe à l'imagination. Si la féerie étend trop les bornes du merveilleux, le genre de celui-ci plus propre à élever l'esprit qu'à le réjouir, tient un peu trop de la vérité sévère. Les cieux, comme l'enfer, rejettent l'amour , ce dieu de la fiction.

Dirai-je que, contre l'apparence, la moralité n'y est pas toujours sensible ; que les divinités mythologiques ont un caractère marqué ; que celui des démons et sur-tout

des anges, est plus vague, dès-lors moins capable de représenter nos vertus et nos vices; que leurs fonctions ne sont pas assez distinctes pour varier beaucoup les décorations? Remarquerai-je que l'allégorie en est moins attrayante; qu'un cortège riant entoure Vénus, tandis que le démon de la volupté a quelque chose de hideux qui la ferait frémir? Enfin est-il nécessaire d'observer que ce ressort n'est point applicable aux sujets tirés de l'histoire profane; que la philosophie, comme la religion, enseigne que dans le cours ordinaire de la nature, tous les événemens sont dirigés par un seul acte de la volonté suprême : idée grande, mais à plusieurs égards destructive de la poésie, qui aime à varier ses tableaux? Nous ne sommes portés à croire l'opération des anges et des démons, que lorsque l'Ecriture le dit, ou que l'événement est analogue à ceux dont elle l'affirme, ou qu'il est pris de ces tems dont la tradition raconte de semblables prodiges. C'est pour cette raison que les Anglais et les Allemands ont puisé dans l'Ecriture les sujets de leurs principales épopées.

Je devrais parler ici du merveilleux purement allégorique; mais je crains de prolonger

trop ce discours : je ne ferai qu'un petit nombre de remarques. Seul il n'a sa source que dans la philosophie : il n'a ni les avantages ni les inconvéniens de celui dont les êtres sont réels. Il ne saurait nous causer la même illusion : ses personnages ne sont pas fort élevés au-dessus des hommes ; il est difficile de leur donner un corps : l'imagination ne pouvant s'appuyer de la créance d'un peuple, entrevoit trop qu'ils sont l'ouvrage du poëte ; ils sont moins propres à exercer l'esprit. Le voile de l'allégorie est transparent. L'opinion ne leur donnant aucun poids, c'est peu de les nommer si on ne les caractérise ; de là les longueurs. Un poëme où l'on personnifierait toutes les vertus et tous les vices, serait un monstre ; ce qui confirme que la vraisemblance est la base du merveilleux. La mythologie fournissait aux anciens tant d'êtres réels qu'ils avaient rarement besoin d'en créer. Le seul Ovide, peu satisfait de déployer les richesses de la fable, entremêle ses tableaux de descriptions allégoriques, comme s'il avait voulu épuiser tout ce qui est du ressort de la fiction.

Mais, puisque les passions ne changent point, ce genre a l'avantage d'être durable,

de frapper également dans tous les siècles. Il ne s'épuise pas non plus aussi facilement. Ces personnages n'existant que dans l'imagination du poëte, il peut toujours en créer de nouveaux, ou les représenter sous de nouvelles formes.

Si la philosophie enfanta ce genre, disons que la flatterie en a fait un abus déshonorant. Les prologues de l'opéra l'ont affadi : on craint de leur ressembler.

Le merveilleux est-il de l'essence de l'épopée ? Parmi les critiques, les uns (et ce sont les plus nombreux et les plus habiles) se prononcent pour l'affirmative : d'autres, entre lesquels est M. Home, penchent vers l'opinion contraire. Voici le résumé de leurs assertions.

Dira-t-on que, sans le merveilleux, une épopée ne sera qu'une histoire ? Mais ne conserve-t-elle pas des caractères qui lui sont propres dans le choix d'une seule action où tout aboutit comme à un centre ; dans les fictions dont elle l'embellit, dans les épisodes où elle semble s'égarer, dans la peinture constante soit des passions, soit des beautés de la nature ; dans cette touche tour-à-tour forte, légère, brillante, toujours harmonieuse, qui est incompatible avec les détails de l'histoire,

et qu'en partie elle rejette comme un luxe étranger ; enfin dans cet enthousiasme et dans cette espèce de désordre avec lequel l'épopée raconte une grande action, désordre qui à-la-fois soulage et réveille l'esprit ? Retranchez de l'Enéide le merveilleux, elle perdra de ses agrémens, sans cesser d'être un poëme épique. Chargez de merveilleux la Pharsale, vous pourriez douter encore si c'est une épopée ou une histoire. Le peintre de la nature a le plus grand secret de plaire : le merveilleux n'est qu'un des ornemens du poëme.

Le sentiment de ceux qui regardent le merveilleux comme l'ame de l'épopée, est exprimé dans ces beaux vers de l'Art poétique :

Qu'Enée et ses vaisseaux, par le vent écartés,
Soient aux bords africains d'un orage portés :
Ce n'est qu'une avanture ordinaire et commune,
Qu'un coup peu surprenant des traits de la fortune.
Mais que Junon, constante en son aversion,
Poursuive sur les flots les restes d'Ilion :
Qu'Eole, en sa faveur les chassant d'Italie,
Ouvre aux vents mutinés les prisons d'Eolie :
Que Neptune en courroux s'élevant sur la mer,
D'un mot calme les flots, mette la paix dans l'air,
Délivre les vaisseaux, des Syrtes les arrache ;
C'est-là ce qui surprend, frappe, saisit, attache.
Sans tous ces ornemens le vers tombe en langueur ;
La poésie est morte, ou rampe sans vigueur ;
Le poëte n'est plus qu'un orateur timide ;
Qu'un froid historien d'une fable insipide.

Il est vrai qu'on ne peut citer encore aucun poëme épique d'une certaine étendue et dont le sujet soit élevé, qui ait pleinement réussi sans le secours du merveilleux. Ce n'est pas la grandeur du sujet qui manque au poëme de Léonidas; mais si l'intérêt n'y est pas soutenu, c'est peut-être parce qu'il est dénué de cet ornement de la fiction. Cependant on ne peut adapter à tous les sujets les fables mythologiques, ni celles de la féerie; il en est de même du merveilleux sacré. Il ne resterait donc guère, pour certains sujets, que l'emploi de ce quatrième genre de merveilleux, qui n'est fondé que sur des êtres allégoriques. Or il est des critiques éclairés, tels que Blair, qui le condamnent lorsqu'on en fait un ressort principal dans un poëme, parce qu'il leur paraît, et c'est avec fondement, avoir de la froideur. Tout le monde néanmoins conviendra qu'il peut amener de beaux épisodes. Qui ne connait, en ce genre, plusieurs fictions ingénieuses de l'Arioste, et le tableau de la mollesse, un des ornemens du Lutrin? Il serait possible peut-être d'employer comme un ressort principal les êtres allégoriques, si le poëte, par la force de son pinceau, réussissait à leur donner de la vie, et s'il n'y recourait

pas trop fréquemment ; on reproche à l'auteur de la Henriade d'avoir fatigué la Discorde. Supposons un sujet qui soit grand, plein d'intérêt, mais trop moderne pour favoriser l'emploi des autres genres de merveilleux, doit-on ne le pas traiter ? C'est sans doute l'opinion des critiques dont j'ai parlé ; mais les routes du beau sont si nombreuses, si variées, qu'on devrait être moins porté à former un systême exclusif. Cependant il n'y a que l'expérience qui puisse décider qu'un poëme épique peut réussir pleinement sans aucune espèce de merveilleux. Les règles des critiques ont été faites d'après les modèles de l'art. Des succès obtenus en suivant une nouvelle route, pourraient y apporter des modifications : mais, avant ce tems, on répugne avec raison à les adopter. Le poëte préférera de choisir un sujet où les charmes de la fable s'offriront sur ses pas : il n'est point dans le cas d'Ulysse qui fuit le rivage des Syrènes.

FIN.

